Essai critique et théorique de philosophie médicale / par S.P.

Contributors

Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Paris : Delahaye, 1862.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/r8m4twkv

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

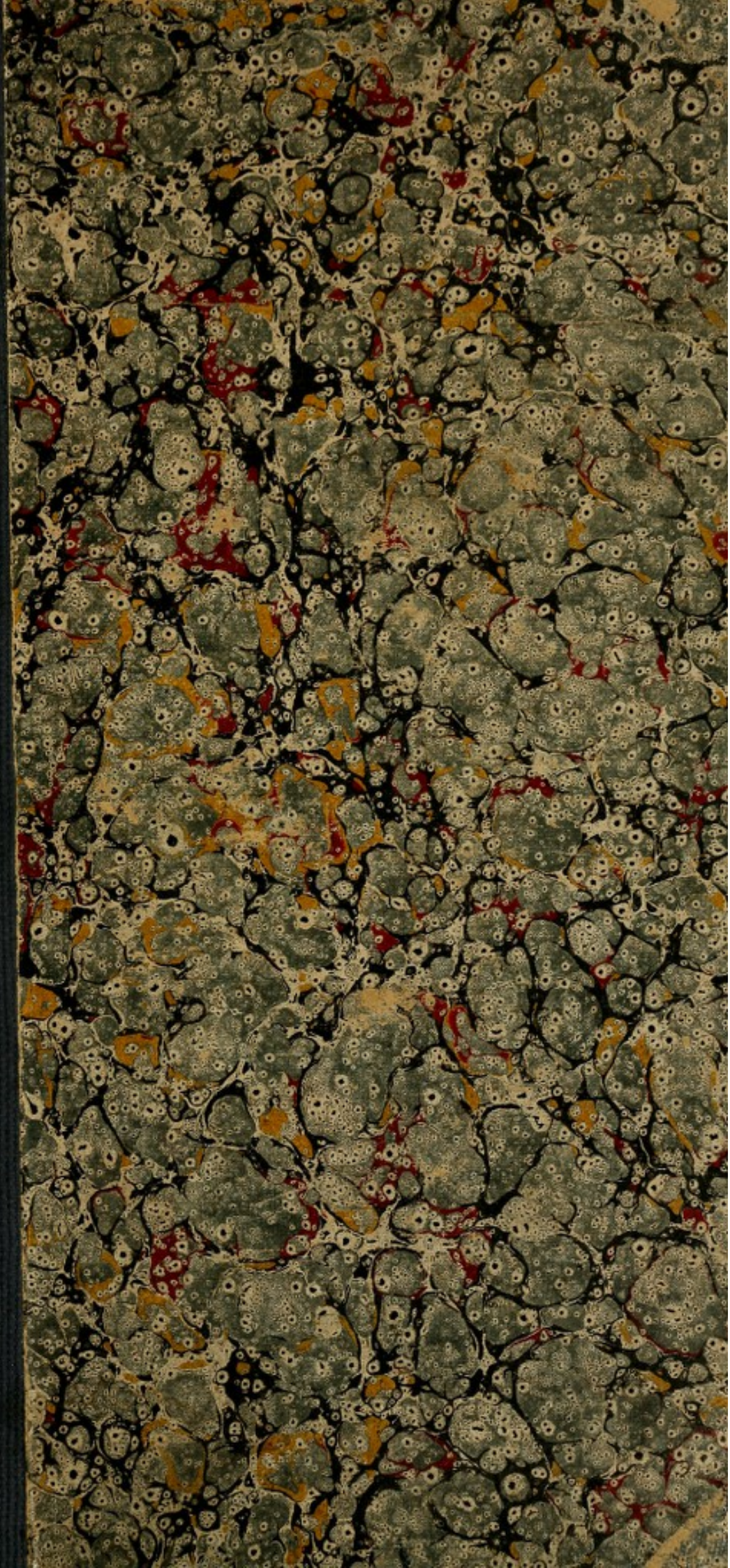

BOSTON MEDICAL LIBRARY
PURCHASED FROM THE INCOME OF THE
SAMUEL WHEELER WYMAN
MEMORIAL FUND

ESSAI CRITIQUE ET THÉORIQUE

DE

PHILOSOPHIE MÉDICALE

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/essaicritiqueett00sp

ESSAI CRITIQUE ET THÉORIQUE

DE

PHILOSOPHIE MÉDICALE

PAR S. P.

Non quantùm theoria sed quantùm falsa nocet.
(STAHL.)

Quod optimus medicus sit quoque philosophus.
(GALIEN.)

PARIS
ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

1862

BOSTON MEDICAL
DEC 1 - 1924
LIBRARY

21497 Wy

8. A. 468.

PRÉFACE.

Je n'avance rien de bien neuf ni de bien étrange en disant que la médecine présente une grave lacune à l'endroit de la philosophie. Diverses tentatives ont été faites pour y remédier, mais avec un succès douteux ou incomplet; aussi, depuis longues années, la vogue paraît-elle tout entière acquise aux monographies (1). Le discrédit profond qui a longtemps pesé sur l'étude des questions métaphysiques, ne peut signifier que deux choses : ou bien la complète impuissance de la raison humaine à sortir de la sphère des réalités sensibles, ou bien l'erreur radicale de son point de départ. La première alternative est généralement admise, car il semble qu'on ait battu toutes les routes, essayé toutes les méthodes et réduit à presque rien le domaine à explorer par l'esprit de libre recherche. La pensée, en dehors des quatre grandes voies du sensualisme, de l'idéalisme, du panthéisme et du mysticisme, ne saurait, semble-t-il, suivre une direction nouvelle, car le point de départ donné implique inévitablement le point d'arrivée (2). Toutes les étapes sont maintenant connues, et le cercle parcouru et à parcourir irrévocablement fermé. Veut-on exprimer le caractère vague et douteux d'une idée? Il est passé dans le langage vulgaire de dire comme pour y placer une épitaphe : C'est de la théorie. Quand ce grand mot est lâché,

(1) M. Renan, dans l'oraison funèbre qu'il vient d'écrire sur la métaphysique (*Revue des Deux Mondes*, 1860) n'accorde plus de valeur qu'aux monographies. Depuis trente ans, la médecine en est déjà là.

(2) Cousin, *Histoire de la Philosophie moderne*.

les hommes pratiques détournent la tête pour éviter quelque mirage, paraît-il. Cependant, si l'on tient compte de certains courants qui se produisent au milieu des flots mobiles des opinions médicales de l'époque; si l'on prête *aux signes des temps* (1) une sérieuse attention, on reconnaîtra sans peine, à travers une infinie complexité de doctrines vagues et hésitantes, une préoccupation générale et comme une soif universelle de données systématiques, à la fois empreintes du cachet de la raison et conciliables avec les exigences de la réalité phénoménale. La philosophie médicale est insensiblement et bien modestement remise en honneur; les anciens ouvrages qui en traitent sont édités de nouveau et figurent à côté de productions plus modernes. Le nombre de ces dernières augmente presque chaque année.

Ainsi donc, besoin d'une philosophie médicale et défiance excessive de ce qui ne tombe pas sous les sens; dogmatisme à l'état d'instinct, toujours en quête de théories et jamais satisfait; et scepticisme pratique pour ce qui dépasse le domaine de l'expérience : tel est le spectacle qui s'offre encore généralement à nos yeux, mais que les exigences de l'esprit humain ne sauraient tarder à faire disparaître.

En France, il y a pauvreté et rareté d'idées philosophiques. Je parle de la France et des médecins français : *Sub aere Romano scribo*. On n'y possède guère que les données banales de l'école de Condillac. L'Angleterre, patrie de Locke et la terre par excellence du réalisme, vit toujours sur le fonds commun de la sensation; l'Allemagne, jadis enivrée de panthéisme idéaliste avec les Fichte,

(1) La pathologie générale de M. Monneret a un cachet tout particulier. L'auteur, pour être organiciste au fond, n'en admet pas moins l'existence en l'homme d'une force qu'il ne sent, ni ne voit, ni ne touche. Son adhésion au principe vital, c'est-à-dire à une réalité métaphysique, est plus franche que celle de Barthez lui-même.

Dans la thèse de mon ami M. le docteur A. Maugin, la glace est décidément rompue, et le défi hardiment jeté à la routine empirique, personnifiée, à quelques exceptions près, par l'école de Paris. *(De l'Hypothèse en médecine.)*

les Schelling et les Hegel, incline de plus en plus, depuis quelques années, vers le matérialisme le moins équivoque. Il me suffira de signaler ici les travaux de Ch. Vogt, Moleschott, Hermann, Burmeister et Buchner (1).

Peu satisfait des idées qui ont généralement cours dans la science, j'ai essayé, après bien d'autres, de faire un ouvrage de philosophie, tentant de donner à la médecine certains principes généraux qui me paraissent lui manquer. Ma tâche s'est trouvée double : critique d'abord, théorique ensuite. J'ai dû accorder, à certains égards, plus d'importance et de développement au côté critique, parce qu'il fallait constater en premier lieu l'absence de toute théorie solidement assise. N'ouvrons-nous pas nos voiles à tous les vents de doctrine, nous y livrant comme au hasard, pour les répudier bientôt après? Si donc j'ai réussi à démolir, des mains plus heureuses que les miennes sauront édifier à leur tour. Le travail négatif de Kant n'a-t-il pas amené une réaction positive qui méritait des destinées meilleures? Il me suffirait d'avoir réussi dans la première partie de mon œuvre, car la seconde deviendrait une nécessité, qui, tôt ou tard, s'imposant à la pensée, ferait jaillir de son sein les principes qui nous manquent.

Français, et parlant à des Français, j'ai dû bannir toute obscurité de langage, m'attachant le plus possible à la clarté. Nos voisins de l'Allemagne, qui n'ont sauvé l'inanité de leurs systèmes idéalistes que par l'obscurité dans la forme, prise pour de la profondeur, imposent à l'homme convaincu de la vérité de ses propres idées, l'impérieux devoir d'être avant tout intelligible. Pour montrer plus clairement la genèse de mes idées, je vais en faire un résumé succinct.

Circonscrivant mon sujet aux données fondamentales et premières de la science, ma tâche a été singulièrement abrégée. Mon

(1) D'après ce dernier, « l'atome, ou la plus petite partie indivisible et fondamentale de la matière, est le Dieu auquel toute existence, la plus infime comme la plus élevée, est redevable de l'être. »

travail, en effet, ne comprend que trois termes, considérés dans leur source originelle : la force vitale, la maladie, le médicament.

Par l'analyse et l'induction, j'ai cru devoir reconnaître l'existence d'un double dynamisme dans la matière brute : l'un qui se rattache à la texture ou combinaison intime, et un autre qui, pour en être indépendant, est lié toutefois à la constitution essentielle de la matière. De même, j'ai admis dans les corps organisés, que la plus simple observation distingue de la matière inerte, deux espèces de forces : les unes relevant de l'organisation, et d'autres dont celle-ci ne saurait être le principe, puisqu'elle est toujours elle-même le produit de la force végétative. Nous nous trouvons ainsi transportés dans le domaine de la métaphysique.

Les deux règnes organique et inorganique se présentent donc dans des conditions, non pas identiques, mais analogues, bien que d'une analogie éloignée.

Le principe de vie, ou dynamisme métaphysique, est affirmé, posé, à titre de postulat; car sans lui l'expérience ne se comprend point. C'est une conception à la fois rationnelle et réelle, car il est à la base et à la source de toute réalité, qui sans lui demeure inintelligible. Ce principe admis, j'ai cherché à établir que l'induction est une méthode insuffisante à démontrer la doctrine d'un double dynamisme, tel que l'entend l'école de Montpellier, et que l'analogie lui est absolument contraire. Dans l'animisme modifié que je professe, je me suis manifestement éloigné de la conception de Stahl et de son école, car je ne crois point qu'il n'y ait dans l'ensemble des êtres organisés qu'une seule force vitale, graduellement développée d'un extrême à l'autre de la série. Je reconnais autant de forces analogues qu'il y a d'espèces distinctes, et autant d'énergies diverses dans un même dynamisme qu'il y a de collections de phénomènes variables entre elles.

Un dynamisme métaphysique, un dynamisme de structure, dans les termes où j'ai développé leur théorie, paraîtront sans doute l'effet d'une ignorance quelque peu audacieuse de la question. Je le sais, tout dans cet ouvrage n'est pas rigoureusement

précisé, limité d'une manière scientifique; peut-être y a-t-il cependant une aspiration vraie, que des travaux plus sérieux confirmeront, en lui accordant sa place légitime et sa juste valeur. Ce n'est encore qu'un simple essai dont les lacunes me sont bien connues, une théorie informe, si l'on veut; mais il me suffirait d'avoir posé un jalon sur une voie nouvelle.

Dans les deux dernières parties, je ne fais que conclure, pour ainsi dire. L'unité systématique exige que, dans leur expression la plus générale, la maladie et le médicament s'entendent au point de vue des principes énoncés. Tout ce qu'on peut trouver d'insolite, de choquant, d'incroyable même, dans la deuxième partie, repose sur la doctrine dynamique exposée dans la première. Mes affirmations y deviennent parfois si étranges, qu'on se demandera sans doute si je me suis imposé un exercice sur la corde raide dans le domaine de l'esprit. On ne saurait néanmoins, me semble-t-il, adopter la doctrine dynamique dans ses éléments essentiels, sans adopter aussi ma manière d'entendre l'étiologie et la séméiologie. La cause, en médecine comme en philosophie, m'a paru, suivant le sens absolu de ce terme, posséder en elle-même une vertu efficiente. D'après une locution de Kant, qui a eu le tort de l'appliquer à une causalité spéciale (1), la cause, dans son expression la plus élevée, est un principe intérieur d'activité. J'ai par conséquent dû éliminer de cette notion les conditions diverses qui favorisent un développement spontané, sans le produire réellement. C'est ainsi que, prenant le contre-pied de M. Rouget, professeur à Montpellier et nouveau venu dans l'arène du matérialisme, je dirai : Que la lumière et la chaleur qui rayonnent des mondes stellaires ne sont point, pour l'homme et tous les êtres organisés, les sources de la vie, et que c'est là seulement une poétique métaphore et nullement la rigoureuse expression d'une vérité scientifique (2). La cause

(1) Celle de vie, ou, pour être plus correct, de principe de vie.

(2) Rouget, *Leçon d'ouverture.* — Comme on le voit, M. Rouget est l'héritier de la chaire de M. Lordat, mais il n'hérite en aucune manière de ses principes de philosophie médicale.

de ce fait complexe appelé *vie* est un principe indépendant, sollicité, mais non produit, incité, mais non créé par la lumière, la chaleur, l'humidité et toutes les conditions, en un mot, indispensables à son développement.

L'exemple que je viens de citer montre suffisamment de quelle manière se doit entendre, à mon sens, l'étiologie médicale. L'anatomie pathologique, en opposition à certaines tendances en voie de décroître, est reléguée sur le second plan, et du rôle principal passe à l'état de question incidente. J'ai cherché d'abord à combattre l'organicisme avec ses propres armes; puis, lui faisant une concession qu'il ne demandait point, c'est-à-dire admettant l'existence réelle d'un fluide nerveux, j'ai montré que mes adversaires ne pouvaient nullement y voir une preuve défavorable pour la doctrine dynamique. Le caractère négatif de la lésion, relativement au symptôme (signes physiques mis à part), a déterminé la théorie séméiologique exposée dans cet ouvrage. Tout ce qui, en matière de phénomènes, a un cachet d'activité, a dû être mis sur le compte du trouble fonctionnel, survenu dans l'élément vital de notre être. Mais, je le répète et ne saurais trop le répéter encore, l'interprétation du symptôme que je soumets à l'appréciation du lecteur ne peut par elle-même s'établir et se démontrer directement. Elle ne se présente que comme la conséquence dernière d'une longue déduction.

L'étude analytique du fait maladie, considéré dans les circonstances qui y donnent lieu et dans les signes anatomiques et symptomatiques dont il est accompagné, nous conduit à sa conception non synthétique ou au seul genre de définition qui lui soit approprié.

La dernière partie est surtout consacrée à la critique; mais elle a cependant aussi son côté dogmatique. Négligeant le solidisme et l'humorisme, la discussion qui précède m'y ayant autorisé, j'ai reconnu dans le système dynamique des directions divergentes, dont l'une surtout, l'homœopathie, devait appeler mon examen. J'ai donc soumis cette dernière, dans la parole écrite de son évangile, à une étude approfondie, et j'ai cru devoir en

conclure que l'esprit de réaction a complètement fourvoyé Hahnemann, qui s'est jeté à l'aventure dans la première route qui s'offrait à sa vue, son imagination lui ayant fait prendre un sentier pour la voie royale. Une erreur aussi grave ne m'a pas empêché de lui rendre justice, et je n'ai point, comme il arrive d'ordinaire, remplacé à son égard les raisons par des injures. L'homœopathie a son point de départ dans un besoin réel de la pensée, dans une conception légitime de notre nature intellectuelle; il faut donc envisager de sang-froid et avec sérieux cette déviation d'un fait vrai en lui-même.

La dernière partie de ce livre a aussi son côté dogmatique, ai-je dit. Adoptant le principe d'Hahnemann sur l'action pathogénétique du médicament, j'ai insisté sur le caractère variable que présentent les substances ou les agents qui appartiennent à la matière médicale, et qui, suivant leurs effets sur l'organisme, se doivent rattacher à l'hygiène (1) ou aux médicaments proprement dits. Cherchant ensuite le fait propre et commun à tous ces derniers, il m'a paru résider dans une action perturbatrice s'exprimant de façons diverses. J'espère avoir ainsi évité le reproche fondé fait à Hahnemann, d'avoir confondu substitution et homœopathie. Qui dit le premier est effectivement bien loin du second. D'autre part, la substitution, comme il m'a été facile de le montrer, n'est rien autre qu'une perturbation plus ou moins bien appropriée. L'énanthiopathie passera plus difficilement sans doute pour une méthode perturbatrice.

Suis-je arrivé à réaliser l'unité thérapeutique? En aucune manière; car celle-ci est impossible à constituer. Il est aisé de comprendre que l'hygiène relevant de la thérapeutique, comme le fait aussi la matière médicale, on ne saurait aucunement chercher une unité quelconque à des choses aussi distinctes J'ai dû me renfermer dans l'étude du médicament pris en lui-même, et

(1) J'ai aussi montré que les agents de l'hygiène n'étaient point toujours des modificateurs utiles pour la santé; qu'ils étaient, en d'autres termes, susceptibles de jouer le rôle de médicaments. Ils peuvent même avoir une action plus nocive encore.

j'y ai reconnu deux catégories principales : l'une, peu nombreuse et facilement négligeable dans la constitution de l'unité systématique; l'autre, en opposition, d'un caractère très-général. Pour celle-ci, je me suis efforcé de déterminer la manière dont il fallait, selon moi, entendre le médicament et son action; et si je n'ai pu arriver à la détermination de son unité pratique, je crois, faute de mieux, en avoir signalé l'unité idéale.

J'ai terminé enfin la dernière partie de ce livre par un aperçu rapide sur le magnétisme animal. Celui-ci est loin sans doute d'avoir tenu toutes les promesses faites en son nom par des adeptes passionnés; mais, malgré les critiques violentes dirigées contre lui, et dont quelques-unes sont certainement fondées, il a survécu à beaucoup d'erreurs, de fautes, de supercheries même; et naguère on a vu un agent mystérieux, qui, sous le nom d'hypnotisme et avec des manifestations identiques en apparence avec celles du magnétisme, a vivement préoccupé l'opinion publique. Le monde savant s'est ému, troublé qu'il était dans la calme insouciance de ses affirmations négatives. Ici se trouve un ordre de faits que le médecin instruit et consciencieux ne saurait mettre à l'écart; il doit donc en tenir compte, lors même que, sortant du cadre de la science officielle, ces faits seraient pour lui un sujet d'hésitation et de surprise. Le magnétisme animal, le doute n'est plus permis à cet égard, est un agent curatif d'une valeur réelle; il m'était donc interdit de le passer sous silence, tout en ne me dissimulant point d'ailleurs les oppositions et les répugnances qu'il soulèvera longtemps encore.

Embrassant du regard l'ensemble de cet ouvrage, je reconnais volontiers qu'il consiste dans la mise en œuvre de nombreux matériaux épars çà et là (1). J'ai essayé de les réunir, d'en former

(1) Cet ouvrage abonde en citations; il en fourmille, pourra-t-on dire; mais avec le plan que je me suis tracé, le but que je me propose, un tel inconvénient était inévitable. Quand on veut faire une synthèse, l'analyse va de soi, et cette analyse, j'ai dû l'établir avec les matériaux qui existent dans la science, matériaux que j'ai tenu à mettre en relief et pour lesquels de simples indications bibliographiques étaient entièrement insuffisantes. D'a-

un corps et de lui donner âme et vie. A s'en tenir aux citations que j'ai empruntées à des auteurs très-divers pour corroborer mes opinions personnelles, on pourrait s'imaginer que je suis d'accord avec les anciens et les modernes sur la dogmatique générale de la science; mais je crois m'être placé en médecine à un point de vue synthétique et supérieur; car du rapprochement de parties plus ou moins disparates m'a paru surgir et se formuler une unité puissante et vraie, source intime et féconde de la variété phénoménale. En est-il réellement ainsi? Ai-je vu et bien vu, ou n'ai-je pas été comme tant d'autres dupe d'une illusion d'optique? Cette supposition n'a rien que de fort probable, et je pourrais aisément y souscrire si j'ai l'honneur d'être lu et réfuté.

Au fond de toute science sérieuse se retrouve la question morale. Non-seulement je n'ai pas cru devoir l'écarter, toutes les fois qu'elle se présentait devant moi, mais il se pourrait bien que le livre que je viens d'écrire fût sorti d'une préoccupation plutôt morale que scientifique. Le grand problème qui pèse douloureusement sur notre époque, est énoncé en termes insolites et quelque peu bizarres dans la question suivante: La vie de

près moi, tout conspire en médecine, comme en dehors de la médecine, pour la constitution définitive d'une doctrine dès longtemps énoncée, mais qui ne m'a point paru arrivée jusqu'à ce jour à prendre possession d'elle-même et de la conscience publique. J'ai mis sous les yeux du lecteur les pièces d'un procès encore pendant, afin de le faire juge lui-même et de lui demander si ma conclusion ne doit pas être la sienne?

Beaucoup de citations textuelles ont une tout autre raison d'être. Ma voix est sans force, ma parole sans autorité, ma plume sans renommée; et lorsque j'ai trouvé quelque part un appui dans la littérature et dans la science, je ne me suis fait faute de l'invoquer. J'en donnerai pour exemple la théorie que je développe sur la divisibilité de l'unité. Cette théorie s'est présentée d'elle-même à ma pensée, en réfléchissant sur une parole de M. Gendrin. Plus tard, j'ai retrouvé la même doctrine dans Muller, que je n'avais étudié que très-imparfaitement au début de mes études médicales. Alors j'ai cité une autorité si considérable pour tous et qui relevait ma pensée à mes propres yeux.

relation prise dans son ensemble, doit-elle être envisagée comme un dynamisme de texture, et par cela même rattachée à l'économie vivante, à titre de faculté organique relevant de l'agrégation moléculaire du système nerveux? (1) Les phénomènes intellectuels et moraux ne sont-ils alors que le jeu pur et simple d'un mécanisme perfectionné? — J'ai dû reconnaître que la force nutritive, que l'on serait tenu de considérer dans ce cas comme le principe de la vie de relation, est en elle-même aveugle, sans prévoyance et sans liberté de sa nature, et que par conséquent tous ses produits sont frappés au même coin et présentent des caractères généraux analogues. Or, l'intelligence et la volonté n'échappent-elles point absolument aux conditions indiquées? Et si elles y échappent, n'est-ce point parce qu'elles ne sauraient en relever directement? Selon l'hypothèse matérialiste, la liberté devient une illusion du sentiment intérieur dont la raison nous échappe, et du coup s'évanouit toute moralité. S'il n'y a ni moralité ni immoralité dans les phénomènes de nutrition, de sécrétion, d'absorption, de circulation, de respiration, de calorification, c'est que chacun des faits qui s'y rapportent est en lui-même nécessaire et fatal; leur domaine est soustrait à l'action directe de notre *moi*. Mais si le *moi* ne peut, pressé qu'il est par l'évidence intime, se distinguer des actes auxquels il se sent prendre une part directe, ne faut-il pas voir dans ce fait étrange et si disparate de tous les autres, la consécration de cette vérité : La vie morale n'est point une collection de phénomènes organiques et ne saurait dépendre de la texture propre des tissus; celle-ci ne peut et ne doit être qu'une condition d'exercice. La moralité individuelle, source première et unique de la morale sociale, exige impérieusement la distinction que j'ai établie entre les deux dynamismes vital et de texture. — N'est-il pas évident, d'ailleurs, que la force nutritive doit être subordonnée et inférieure aux fonctions de relation, puisqu'elle n'est

(1) Ce qui revient à dire que si la question morale n'existe point, il est fort inutile d'en chercher la solution.

que le moyen et que les autres sont le but? Or, elle ne peut leur être subordonnée et les produire tout ensemble.

« La confusion de la succession et de la génération, de la condition et du principe, dans le difficile problème de l'origine des choses, voilà le germe de bien des sophismes. Ainsi, rien ne prouve que l'hypothèse du matérialisme soit vraie; au contraire, des faits décisifs en démontrent la fausseté. Prenons pour exemple un être vivant. Tant qu'il vit, la force vitale semble confondue avec les forces mécaniques, physiques et chimiques qui meuvent les molécules corporelles; mais quand la vie a disparu, ces molécules retombent sous l'action des forces générales de la matière, et leur agrégation se dissout. Donc elles obéissaient auparavant à une autre force, qui avait la puissance de les soustraire à leurs propres lois pour les soumettre à la sienne. Or, comment une force qui a une telle vertu pourrait-elle être une simple résultante du concours des forces élémentaires? Si le principe vital n'est lui-même qu'un effet de ces forces, comment expliquer qu'il réagisse contre elles au point d'en neutraliser et d'en suspendre l'action? Et ce que nous disons du principe vital, nous le disons, à plus forte raison, de l'âme, de l'esprit, de tous les principes supérieurs que le matérialisme explique comme des effets des forces inférieures, mécaniques, physiques et chimiques. Si l'âme n'est qu'une résultante du jeu des organes, comment a-t-elle le pouvoir de résister aux impressions, aux appétits du corps, d'en diriger, d'en concentrer, d'en gouverner les facultés? Si la volonté n'est que l'instinct transformé, comment expliquer son empire sur l'instinct? — Ce fait est un argument irrésistible; c'est l'écueil où s'est toujours brisé, où se brisera toujours le matérialisme. Il est le fond même du spiritualisme et en fait toute la force (1). »

Je rappellerai aussi que, pour M. Littré, la chimie suppose la physique, mais n'en découle point, et que la physiologie, tout

(1) Vacherot, *Métaphysique et Science*, t. I, p. 169.

en supposant la chimie, n'en est point une application dans un domaine spécial (1).

Quant à l'utilité que peut retirer la science elle-même de recherches purement dogmatiques, elle ne serait point nulle, lors même que l'analyse du fait empirique serait insuffisante encore pour aspirer à une synthèse large et complète. *Verè scire est scire per causas*, comme l'a dit Bacon; et, malgré l'insuccès de ses nombreuses tentatives, l'esprit humain s'efforce toujours de franchir les limites que lui opposent les phénomènes, sollicité qu'il est par un insatiable désir de connaissance et de vérité. L'expérience n'est point la science, mais elle en est la condition première; elle n'est point la vérité, mais le moyen d'y parvenir; et la vie de l'humanité se consumera tout entière dans une laborieuse et noble recherche. La possession du but qu'elle convoite si ardemment ne doit-elle point la dédommager un jour de son pénible travail? Aussi ne puis-je que m'associer, en terminant, à ces belles paroles de M. Dareste : « Ne considérons point comme vaines et inutiles les spéculations physiologiques et physiques; car, quoi que l'on fasse, si l'homme n'avait pas devant les yeux un but plus élevé que celui de constater les faits de détail, il n'aurait jamais construit ce bel édifice de la science (2).

11 février 1862.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1855.

(2) *Revue germanique*, 1859.

ESSAI CRITIQUE ET THÉORIQUE

DE

PHILOSOPHIE MÉDICALE

BOSTON MEDICAL LIBRARY
DEC 1 - 1924

LIVRE Ier

ORGANISATION, VIE ET PRINCIPE DE VIE

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE SECTION.

Considérations préliminaires.

Tout homme versé dans la philosophie de notre art connaît les dissidences fondamentales qui partagent les princes de la science sur la question, si litigieuse encore, de la nature propre du fait maladie. D'entrée, me plaçant sur le terrain des premiers principes, je rappellerai, conformément à la remarque de M. Littré (1), que sous cette diversité, à première vue si complexe, se cache une unité profonde, rattachant toutes ces doctrines à deux sources logiques, dont elles émanent par un ordre de simple et rigoureuse filiation. Deux idées générales dominent les théories émises sur cette question, grave entre toutes, au point de vue de la philosophie médicale. En effet, la vie a été considérée, soit comme le produit de la texture des

(1) Dictionnaire en trente, article *Maladie*.

organes, soit comme le principe même de l'organisation et sa seule raison d'être.

Nous possédons deux éléments : un agrégat, qui tombe sous les sens, et une notion de force s'imposant à l'esprit à titre de conception rationnelle et de postulat, mais qui n'a point pour cela un degré d'évidence inférieur à celui du monde expérimental lui-même. Telles sont les données premières que l'analyse philosophique nous fait constater dans la connaissance humaine, prise dans la généralité la plus haute de son application à la science de la nature. Deux développements parallèles et antagonistes ont eu, en pathologie, leur point d'origine dans ces notions élémentaires qui, dès les temps antiques, par les thèses rivales de l'atomisme et du dynamisme, ont amené, au sein de la réalité, une scission profonde, car celle-ci, pour être vraie, se doit comprendre sous toutes ses faces et embrasser dans son entier. Tandis que les disciples d'Épicure ne voyaient dans la force que propriété et manière d'être de la matière, résultat purement accidentel des combinaisons atomistiques, l'école dynamique, encore incertaine d'elle-même, ne donnait déjà aux corps bruts qu'une existence de second ordre; mais plus tard elle devait arriver, avec la monadologie, à la spiritualisation universelle. Ici, plus de doute, la matière n'est qu'un phénomène, une simple enveloppe; l'esprit est l'être, la force vive qui anime la nature entière.

Le regard de notre faculté de connaître, dirigé vers le monde extérieur, puis vers nous-mêmes, constate donc, par cet examen, l'existence de deux faits primordiaux. Sollicité par une tendance impérieuse de notre nature intellectuelle, en vertu d'une de ces nécessités intérieures groupées en catégories ou formes de la raison pure, l'entendement s'élève de lui-même à une notion plus élevée, et là où l'expérience a imprimé le sceau de la diversité, l'esprit humain tente d'absorber celle-ci au sein d'une unité supérieure. Une critique approfondie de nos facultés cogni-

tives nous montre la part purement régulative qu'il nous faut faire à la catégorie de l'unité, lui ôtant, par cela même, la valeur absolue qu'on est tout d'abord enclin à lui accorder. D'autre part, l'étude des divers dynamismes conduit à reléguer dans le domaine inaccessible des substances la matière et l'esprit, qui ne nous sont connus et intelligibles que sous la notion de force, c'est-à-dire de causes efficientes de la réalité phénoménale. Ainsi nous pouvons sauvegarder la dualité primitive et essentielle, tout en conservant l'unité du point de vue scientifique. Sans donner gain de cause à l'éclectisme, ici il me paraît enseigner, à bon droit, qu'en médecine, comme en philosophie proprement dite, l'esprit de l'homme, par une spontanéité habituelle et regrettable, saisit, de prime abord, le fait matériel ou la vérité de l'ordre métaphysique, suivant leur rapport de convenance avec son génie particulier, puis, comme sur une pierre angulaire, y édifie l'artifice de ses propres conceptions. D'une analyse incomplète il ne pouvait sortir qu'une synthèse entachée du même vice, et fausse par conséquent.

Derrière la question philosophique se cache la question biologique, et à celle-ci se rattache un problème d'une extrême importance, celui de la pathologie. Philosophe, la première tâche qui m'est imposée est d'étudier l'homme dans les conditions normales de son existence; médecin, je dois une attentive étude au fait général de la maladie, c'est-à-dire à ce qui sollicite tout dérangement, toute perturbation de la santé. Sans aucun doute, ces notions prises dans leur formule la plus élevée n'intéressent point d'une manière directe la pratique de notre art; mais à côté de l'art, ce qu'oublie trop aisément un aveugle empirisme, il y a aussi la science, et celle-ci s'offre à nous avec son cortége habituel de principes premiers et de synthèse à établir au sein de l'infinie variété des phénomènes sensibles. La question de la maladie, qui paraissait dénuée d'intérêt pour M. Chomel, a néanmoins une importance majeure en mé-

decine philosophique, où elle se présente en première ligne. « Il est beaucoup plus important, dit cet auteur, de bien définir chaque maladie en particulier que de se faire une idée nette de la maladie en général (1). » Pratiquement, c'est possible; scientifiquement, c'est autre chose.

Notre but est maintenant tracé. Quelle sera la marche à suivre ou plutôt la méthode à employer? « Ce n'est jamais que par analogie que l'esprit se représente les causes et les forces du monde extérieur, » a dit M. Vacherot (2). C'est donc à la méthode analogique qu'il faudra recourir lorsque l'induction sera inapplicable, et elle le sera toutes les fois que les faits ne seront point de même espèce, pourvu qu'ils aient entre eux une évidente parenté. En remontant la série organique, basée elle-même sur la série inorganique, on peut, *à posteriori*, conclure l'analogie des forces vitales entre elles; car les analogies de structure en impliquent d'essentielles entre les diverses forces ou principes d'organisation. Chacun sait que Geoffroy Saint-Hilaire, prenant pour point de départ les similitudes anatomiques de la série zoologique entière, a pu créer une philosophie nouvelle pour cette partie de la science cosmologique. La même méthode nous fait passer insensiblement du règne animal au règne végétal; et de même que les analogies de structure croissent en série ascendante à mesure que l'on s'approche de l'homme, et décroissent en série descendante à mesure qu'on s'en éloigne, les forces qui président aux développements biologiques, soit d'anatomie pure, soit de l'intelligence elle-même, doivent se rapprocher ou s'éloigner dans une mesure parallèle.

L'analogie n'a point sans doute une rigueur absolue que ne possède pas davantage l'induction à laquelle les sciences physiques doivent les immenses progrès qu'elles ont réalisés

(1) *Traité de Pathologie générale*, Chomel.

(2) *Métaphysique et Science*, t. II, p. 20, ouvrage cité.

de nos jours; mais après Bacon est venu Geoffroy Saint-Hilaire (1), et ces mêmes sciences ont été éclairées d'une lumière toute nouvelle lorsque la zoologie se vit transformer comme théorie générale et système de classification. Ainsi que l'induction, l'analogie repose sur l'observation et la généralisation; mais elle implique une étude directe beaucoup plus étendue et plus scrupuleuse encore, si c'est possible : elle exige la constitution d'un ordre sériaire, et ses conclusions seront d'autant plus voisines de la certitude que les termes de la série seront plus rapprochés.

A l'induction qui n'a plus à faire ses preuves, à l'analogie qui vient de faire dans les sciences naturelles une si brillante apparition, il faut joindre un autre procédé dialectique, à savoir, l'intuition intellectuelle. En effet, dans chacune des catégories de la pensée, il y a un jugement nécessaire dont la valeur subjective n'est pas contestable, par cela seul qu'il existe. Ce jugement est dû à une intuition de l'esprit, qui, à l'occasion de la réalité empirique, affirme, soit la cause, soit le beau, soit le bien, etc. La connaissance de la causalité vitale, du principe de l'organisation, est le produit d'un jugement de cette nature.

DEUXIÈME SECTION.

Qu'est-ce que l'organisation ?

La question est beaucoup moins simple qu'elle ne paraît l'être à première vue. Les mêmes principes élémentaires s'observent dans les deux règnes; mais un nombre infiniment plus restreint de ces principes entre dans les combinaisons dites organiques. Comme éléments constitutifs du règne inorganique, on compte soixante-un corps simples,

(1) Leibnitz est l'antécédent métaphysique incontestable de Geoffroy Saint-Hilaire : le premier a établi l'analogie des forces ou monades; le second, l'analogie de structure et de composition dans le règne organique.

dont quinze non métalliques et quarante-six métalliques (1). Dans l'autre règne, on ne trouve que vingt éléments, dont neuf métalliques et onze non métalliques. Les combinaisons minérales ont un moindre degré de complexité que les combinaisons organiques, qui sont ternaires, et surtout quaternaires, avec addition de soufre et de phosphore pour la fibrine et l'albumine; pour la caséine, de soufre seulement. Au point de vue de la structure, la différence la plus tranchée, c'est que le corps inorganique est d'ordinaire tout solide, tout liquide ou tout gazeux; tandis que les êtres organisés ne peuvent exister que par le concours des liquides et des solides. Aussi a-t-on dit que l'organisation consiste dans l'arrangement méthodique de parties solides et de parties liquides (2).

Mais cette définition n'est qu'une approximation générale n'ayant aucun caractère absolu, puisque nous savons qu'il existe dans le règne minéral des corps où l'eau existe, non pas seulement à titre d'imbibition, mais comme élément essentiel, puisqu'on l'a appelée *eau de combinaison*. De plus, dans les combinaisons inorganiques, on peut trouver tout autant de principes élémentaires que dans celles qui sont propres aux êtres organisés. D'où l'on voit qu'en dehors de la désignation spéciale des principes immédiats, il n'y a entre les deux règnes, comme structure, aucun élément différentiel rigoureux qui puisse figurer dans un énoncé général (3). Cette analogie anatomique n'est-elle point d'ailleurs surabondamment prouvée par ce fait, qu'on

(1) L'étude des raies du spectre, qui a conduit MM. Bunsen et Kirschoff à faire l'analyse chimique du soleil, leur a permis de découvrir deux nouveaux corps simples dans ce monde sublunaire. Ces nouveaux corps sont des métaux très-rapprochés du potassium et du sodium par leurs propriétés chimiques. MM. Bunsen et Kirschoff les ont nommés *cæsium* et *rubidium*.

(2) Bérard, *Traité de Physiologie*.

(3) La seule différence fondamentale entre la matière organique et inorganique consiste en ce que la substance organique possède une composition beaucoup plus complexe. (Moleschott, *Évolution circulaire de la vie.)*

peut produire des composés organiques en combinant des substances minérales (1)?

Les travaux de synthèse chimique nous ont, en quelque sorte, révélé la science sous un jour tout nouveau. Il est maintenant nécessaire de distinguer entre corps organique et corps organisé : le premier, simple produit des affinités chimiques mises en œuvre, soit par la main de l'homme, soit par la nature; le second, inséparable de la vie elle-même. Il y a entre les deux règnes une différence essentielle; et puisque nous ne pouvons l'obtenir de la considération des éléments, de l'ordre général de leurs combinaisons mutuelles, de tout ce qui est le résultat de la libre activité de la matière, il faut chercher ailleurs et plus haut

(1) M. Wöhler, en 1828, a eu l'honneur de réaliser la première synthèse chimique en produisant artificiellement l'urée. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les progrès de la science ont été lents et incertains. A M. Berthelot revient la gloire de leur avoir imprimé une impulsion surprenante :

« Quel chimiste aurait cru, il y a cinquante ans, que, prenant pour point de départ les éléments de l'eau et ceux de l'air, l'acide carbonique, l'azote et l'oxygène, il deviendrait possible de composer artificiellement les alcools, substances qui n'ont point d'analogues dans la chimie minérale, les éthers, les principes odorants des fruits, les essences irritantes de l'ail, de la moutarde, les matières cireuses connues sous les noms de blanc de baleine et de cire de Chine, la cire d'abeilles, les alcalis végétaux analogues à la morphine, la quinine, la nicotine, les principes odorants de la menthe et des essences amères, le camphre ordinaire, les essences de reine des prés, de cannelle, de cumin, de girofle, d'anis, les acides des fourmis, du vinaigre, du beurre, de la valériane, plusieurs acides gras, l'acide du benjoin, l'acide du lait aigri, ceux de l'oseille, du succin, etc., l'urée qui se rencontre dans les excrétions des animaux supérieurs, la taurine, matière azotée contenue dans la bile, le sucre de gélatine et la leucine répandus dans les tissus des animaux, l'acide hippurique qu'on trouve dans l'urine des herbivores? Le chimiste crée toutes ces substances à volonté. S'il ne peut fixer dans ses cornues et ses instruments le principe vital, il peut y composer les matériaux nécessaires à l'être vivant, et créer, au gré de son caprice, un monde nouveau de principes immédiats que nous ne rencontrons dans aucun des organismes connus, et qui demeurent entre ses mains comme les éléments, en quelque sorte, d'autres êtres possibles et virtuels. »

(A. Laugel, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1861.)

ce caractère de distinction absolue qui sépare l'organisation de ce qui n'est pas elle. Or, on reconnaît, au premier coup d'œil, quelque chose de spécial dans la physionomie des corps organisés, à savoir, dans la manifestation des phénomènes qui leur sont propres, une disposition périodique plus ou moins régulière, qu'on n'observe point dans les simples produits organiques, et *à fortiori* dans le règne inorganique. La faculté d'avoir des âges, d'éprouver des métamorphoses successives, telle est la caractéristique demandée (1).

(1) L'une des prétentions les plus étranges de la chimie, c'est d'assimiler la loi générale des métamorphoses organiques à la fermentation. « L'existence, pourrait-on presque dire par une métamorphose hardie, n'est qu'une longue fermentation. Il y a, en effet, dans toute fermentation, un petit drame chimique, qui est comme une image affaiblie et atténuée de la vie; on peut y distinguer un commencement, un maximum d'activité et une fin! » (*a*) Suit un tableau des fermentations qui s'observent au sein des organes pendant la vie et *post mortem*.

Il y a ici une première réflexion à faire. Un phénomène qui se présente également pendant la vie et après la mort, ne saurait être qualifié de fait caractéristique de l'économie des êtres vivants. La vie est un cas spécial et veut une explication spéciale. Observons, en outre, la différence qui sépare une fermentation vitale de la fermentation ordinaire; celle-ci étant due à de petits globules constitués par une espèce de cryptogames (expériences de M. Pasteur), tandis que l'acte vital, qualifié de fermentation, se produit spontanément en nous. On ne saurait donc conclure rigoureusement de l'un à l'autre. Une autre différence bien plus grave encore, et pour moi complètement décisive, c'est que s'il s'opère une fermentation dans la graine qui germe, le fruit qui mûrit, la transformation des aliments qui traversent les voies digestives, on ne saurait y voir que des phénomènes de début ou de terminaison, et nullement la série entière des actes organiques. L'assimilation, la désassimilation, peuvent encore être qualifiées d'actes chimiques, mais où est la raison propre de leurs évolutions successives? S'élever plus haut devient inutile, en présence du point d'arrêt qui limite irrévocablement les prétentions de la chimie. Assimiler les métamorphoses organiques au fait de la fermentation, sous le prétexte que celui-ci a un début, un maximum et une terminaison, c'est abuser du raisonnement et tomber dans une méprise étrange et grossière. Une fermentation ne s'arrête jamais que faute de matériaux, et la vie cesse par une véritable défaillance de son principe.

(*a*) Laugel, article cité.

Ainsi que j'aurai l'occasion de le faire remarquer plus tard, la métamorphose organique n'implique pas seulement l'évolution d'appareils ou de systèmes primitivement rudimentaires, comme le voudrait la théorie de l'emboîtement des germes; mais il y a dans la période initiale une vraie création, une formation incessante de parties nouvelles. Dans l'ovule récemment fécondé, il n'y a ni appareil nerveux, ni appareil vasculaire, ni muscles, ni glandes, ni os, etc. Tout cela est la conséquence de métamorphoses successives, portant, soit sur les cellules, soit sur le cytoblastème.

Dans le règne végétal, les métamorphoses du germe, pour être moins profondes que celles qui viennent d'être indiquées, n'ont pas une évidence moindre. Évolution, et évolution véritablement créatrice pour la première phase de l'existence, telle est donc la caractérisque des organismes vivants, c'est-à-dire de l'organisation proprement dite.

TROISIÈME SECTION.

L'organisation se peut-elle expliquer par les propriétés de la matière ? (1).

L'hypothèse matérialiste repose sur un cercle vicieux. Dépouillée de toute fiction, sincère dans son langage et libre dans ses allures, elle s'exprime ainsi : Tout est matière, donc tous les phénomènes sont liés à l'activité de la matière. « La matière régit l'homme, » a dit Moleschott (2).

Nous ne pouvons suivre qu'un certain nombre de méthodes dans la recherche de la vérité. Nous raisonnons par induction, par déduction, et par analogie. De plus, c'est l'intuition empirique qui fournit à l'esprit de l'homme les matériaux sur lesquels il opère.

(1) Cette question n'est, au fond, qu'un développement de la précédente.
(2) Ouvrage cité.

Il est de pleine évidence que la déduction ne saurait être pour rien dans l'établissement d'un principe général, le caractère propre du syllogisme étant de partir des vérités supérieures pour arriver aux vérités de détail. L'universel conduit au particulier; mais cet universel peut être posé *à priori* par l'intuition intellectuelle, sauf à le justifier ensuite. Telle n'est point et ne saurait être la marche adoptée par le sensualisme, car il se glorifie de ne relever que de l'expérience et de lui être toujours fidèle. Restent encore les méthodes inductive et analogique, et, dans les deux cas, il faut, par une observation approfondie, instituer une analyse aussi complète que possible des phénomènes qui sont du ressort de l'expérience, les grouper entre eux suivant leurs affinités respectives; puis, dans la méthode d'induction, s'élever du particulier au général; dans l'autre méthode, chercher si les phénomènes se présentent à nous avec une similitude assez grande dans leurs caractères primordiaux, pour que nous ne puissions voir dans leur existence que la manifestation de principes unis par les liens d'une étroite parenté, au lieu de n'y reconnaître qu'une condition unique et régulatrice.

De nombreux rapports s'offrent à nous dans le vaste champ de travail ouvert à nos recherches. C'est ainsi qu'il y a une remarquable analogie de composition entre la plupart des corps; mais il n'en faudra pas moins établir deux classes d'agrégats essentiellement distincts les uns des autres, suivant qu'ils sont ou ne sont pas doués d'organisation. Dans ce dernier cas, l'activité de la matière joue sans nul doute le rôle fondamental, pour ne pas dire unique; dans l'autre, la question se peut au moins poser, et elle exige un plus ample examen. La marche à suivre est des plus simples; il s'agit d'étudier sommairement les propriétés de la matière, et de voir si l'organisation et les phénomènes qui s'y rattachent peuvent y rentrer au nom de l'induction ou de l'analogie.

La propriété la plus générale de la matière est son activité, que ne détruit nullement le fait de son inertie, propriété purement négative; tandis que la première, que ne pouvaient soupçonner ni les atomistes, ni même Descartes, a reçu dans le fait de l'attraction newtonienne une consécration irrévocable. La pesanteur, la cohésion (1), à laquelle se rapportent sans doute l'élasticité et les phénomènes capillaires, doivent être considérées comme des cas particuliers de l'attraction universelle. Mais à côté de la matière pondérable, il en existe, dit-on, une autre, l'éther, qui n'a ni inertie ni pesanteur, et qui paraît le sujet d'inhérence de la lumière, de l'électricité, du magnétisme et de la chaleur, ou de la force unique produisant les phénomènes groupés sous ces quatre chefs, en vertu d'un simple changement de l'état moléculaire (2). A l'électricité doivent se rattacher tous les faits d'affinité chimique, ce qui établit, entre autres choses, des rapports étroits entre l'éther et la matière brute.

Revenant à celle-ci, on constate qu'à côté d'une force générale attractive se décomposant en gravitation, pesanteur et cohésion, les divers corps simples isolés ou combinés possèdent des activités spéciales, indépendantes, paraît-il, de tout état électrique (3), et dont le système nerveux des êtres organisés est le seul réactif connu. Faites une excursion sur le domaine de l'histoire naturelle, de la matière médicale et de la pathologie, et vous y trouverez des substances très-diverses : médicaments, poisons, miasmes,

(1) La cohésion pourrait être, à la rigueur, distincte du grand fait de l'attraction universelle, et constituer une force générale distincte, mais qui ne s'exerce que dans le cas où une proximité suffisante permet la manifestation de cette force.

(2) L'éther est-il réellement le sujet d'inhérence des fluides, ou plutôt des agents impondérables? Cette question sera traitée dans la cinquième section.

(3) L'état électrique joue, comme on sait, un très-grand rôle dans les actions chimiques des corps simples et composés.

virus, qui, par leur action propre sur le système nerveux, éveillent l'idée d'un dynamisme spécial, qui est dû sans contredit à un certain arrangement moléculaire, car il est lié à la composition intime de son agrégat particulier, et nullement à la vitalité d'un être quelconque. Isolez un produit organique virulent ou venimeux, placez-le dans des conditions telles, qu'il ne subisse aucun travail de décomposition, et les propriétés virulentes ou venimeuses se pourront conserver un temps très-prolongé. Dans tous les cas de cette nature, affinité et cohésion sont bien la condition des vertus malfaisantes du composé, lorsque composé il y a; mais ces dernières, dans leur action spéciale, ne relèvent nullement de l'attraction. L'acide prussique, par exemple, en amenant une mort si prompte, donne lieu à autre chose qu'à un simple fait d'affinité chimique, dont rien ne prouve l'existence. Il a agi dynamiquement sur un autre dynamisme (1).

(1) L'action dynamique de certains poisons a été on ne peut mieux établie par l'école italienne. Voici comment s'exprime Giacomini à ce sujet : « Les expériences qui nous sont propres prouvent jusqu'à l'évidence que l'action chimique n'est pas la seule que les poisons dits *corrosifs* possèdent, et que cette action n'est pas celle qui produit les phénomènes de l'empoisonnement et la mort immédiate. Les effets chimiques sont, à circonstances égales, en raison inverse des effets dynamiques; la mort est toujours due à ces derniers. » (Giacomini, *Traité de matière médicale.)* M. Bouillaud dit avec juste raison que le fond de cette doctrine est à l'abri de toute objection sérieuse, bien que Giacomini n'ait pas tenu un compte suffisant de l'effet des poisons sur certains principes immédiats des fluides nourriciers. M. Mialhe me paraît être tombé dans une erreur inverse et plus grave, lorsqu'après avoir divisé les caustiques en coagulants et en fluidifiants, il s'exprime ainsi : « Tous les composés absorbés contractent avec le sérum du sang une combinaison plus ou moins stable, qui est très-certainement une des causes (peut-être même la cause unique) de l'action générale ou dynamique des agents dont il s'agit. » Giacomini parle en médecin et en physiologiste, M. Mialhe comme un chimiste pur; mais la vie s'élève au-dessus des horizons de la science, qui naquit un jour au fond d'un alambic.

On a aussi donné une autre explication des effets généraux des médicaments et des substances toxiques, explication basée sur la force catalytique.

Dans l'hypothèse matérialiste, l'organisation ne peut être due qu'à une propriété générale de la matière ou à une propriété spéciale. Je vais essayer de démontrer qu'elle ne saurait provenir ni de l'une ni de l'autre.

Dans l'immensité du monde sensible, l'organisation a l'apparence d'un fait accidentel, d'une sorte de hasard (1). Le passage de l'état inorganique à l'état organique a sa raison d'être, soit dans la matière elle-même, soit en dehors. Si cette raison d'être se trouve dans la matière, il doit se présenter nécessairement deux cas : ou bien tout est organisé, ou bien tout passe par l'organisation, en vertu d'une faculté d'intermittence propre à la matière en général. Le premier fait est faux; nul, en dehors de préoccupations

Or, en chimie, cette force catalytique détermine des compositions et des décompositions qu'il a toujours été impossible de démontrer dans l'espèce. Dans l'exemple cité de l'acide prussique, on a interprété l'action toxique par un arrêt de l'oxygénation du sang, arrêt produit par catalyse. Mais dans les diverses asphyxies où la cessation de l'hématose doit être estimée pour le moins aussi complète, les effets n'ont cependant pas le même caractère de foudroyante instantanéité.

(1) « On vit que la matière des corps organisés n'était nouvelle que dans sa forme, et nullement dans ses éléments, qui étaient ceux de la matière brute ou inorganique, et qu'il y avait entre ces deux matières un vaste mouvement de circulation, la matière vivante prenant et rendant éternellement à la matière brute. On vit ensuite (et cela était déjà plus reculé et plus caché) qu'au fond la vie ne s'attachait pas indifféremment à toute espèce de substance; qu'elle avait une certaine vertu élective, et que ses rapports essentiels étaient avec l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone. Ceci rétrécissait infiniment le champ qui lui était ouvert, et l'on put reconnaître aussitôt la condition naturelle qui fait que la masse vivante est si petite par rapport à la masse non vivante. » (Littré, *Revue des Deux-Mondes*, 1855.)

« Il est manifeste que les êtres vivants ou, comme on dit dans l'école, le monde organique, se sépare et se distingue du monde inorganique. Une portion seulement de la matière est susceptible de s'organiser et de vivre. — Notons, ce qui est très-important, que, parmi les éléments, il n'y en a qu'un petit nombre qui puissent devenir organisés; que l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone forment essentiellement à eux quatre la trame vivante ; que quelques autres seulement s'y agrégent, tels que le phosphore, le fer, le sodium, le chlore, etc., et que tout le reste est exclu du cycle de l'organisation. » (Littré, *Paroles de Philosophie positive*, page 9.)

systématiques, ne songe à l'admettre; et le deuxième ne l'est pas moins, car, dans la masse énorme de la nature, beaucoup de choses ne s'organisent jamais et paraissent même rebelles à toute organisation. Cette dernière n'est donc point le résultat d'une propriété générale toujours active ou ayant des intermittences d'activité. Doit-on l'envisager plutôt comme le fait d'une propriété spéciale? Les propriétés de cet ordre se rattachent à trois catégories : la première comprenant toutes celles qui ne sont qu'un cas particulier des propriétés générales, — et ce qui est vrai de celles-ci l'est évidemment de celles qui en dépendent; — la seconde renferme les propriétés spéciales des corps simples, et la troisième celles qui sont le produit de l'agencement intime des molécules matérielles faisant partie d'une combinaison quelconque.

A l'activité originelle de certains corps simples (particulièrement oxygène, hydrogène, azote et carbone) et des substances combinées, on a cru pouvoir rattacher l'organisation, lorsque l'expérimentateur se place dans des conditions particulières. Écoutons d'abord Cabanis : « Moyennant certaines conditions, la matière inanimée est capable de s'organiser, de vivre et de sentir. Or maintenant quelles sont ces conditions? Sans doute, nous les connaissons encore très-mal; mais sont-elles, en effet, de nature à rester inconnues? Il est difficile de le penser..... Les physiciens semblent être à la veille, dans ce moment, de déterminer une partie des changements qu'éprouve la matière en passant de l'état inorganique à l'état d'organisation végétale.... Enfin, nous n'éprouverions plus aujourd'hui peut-être aucun étonnement, si les expériences finissaient par prouver qu'il suffit que des portions de matière, dans un certain état déterminé, se rencontrent et se pénètrent pour produire des êtres vivants (1). » — D'après M. Moleschott : « Dès que la

(1) *Rapports du physique et du moral*, X^e mémoire, 2e section.

substance a atteint un degré déterminé de composition, on voit se produire, avec la forme organisée, la fonction de la vie (1). » Et enfin, au dire de Lehmann : « Tous les phénomènes propres aux êtres vivants doivent pouvoir s'expliquer par les lois de la physique et de la chimie; ces lois seules nous donneront la clé des phénomènes de la vie; aussi, dans un avenir peu éloigné, la physiologie animale sera-t-elle entièrement réduite aux seuls principes de la physique et de la chimie (2). »

L'intuition de Cabanis a dû paraître sur le point de se réaliser, lorsque, plaçant les expériences dans des conditions jusqu'à lui trop négligées, de temps, de mouvement, de température et d'état naissant, M. Berthelot a enrichi la science de nouveaux procédés pour la fabrication de certains produits organiques. Mais alors même qu'il aurait pareillement fabriqué de la caséine, de l'albumine et de la fibrine, il n'aurait prouvé qu'une chose dont les vitalistes arriérés ne conviennent guère : c'est qu'il y a dans notre organisme un vrai laboratoire de chimie jusqu'à ce jour incomparable. Toutefois, M. Berthelot n'a doué de vie aucun de ses produits, et s'il n'a rien animé, c'est que la chimie a des limites qu'elle ne saurait franchir. L'activité de la matière a dit son dernier mot, lorsque entre des mains habiles elle a paru dérober leur secret d'élaboration intime aux corps organisés; mais elle n'a rien dit, parce qu'elle ne pouvait rien dire, du principe même de la vie. A la statue de Prométhée, il faut toujours le feu du ciel, et, moins heureux que Pygmalion, M. Berthelot n'a pu animer sa *Galathée*.

Donc ce n'est point l'état organique qui produit le mouvement de la vie, puisque la chimie peut bien atteindre l'état organique, mais ne saurait produire des êtres vivants.

(1) Ouvrage cité.

(2) Lehmann, *Précis de Chimie physiologique animale*.

Donc, enfin, ce ne sont point les conditions spéciales où l'on opère qui déterminent l'organisation et la vie (1). Tel est le résultat le plus incontestable des travaux de la chimie moderne, qui a raffermi les fondements qu'elle était chargée d'ébranler et de détruire.

L'activité chimique particulière des corps simples, celle qui est spéciale aux substances combinées, ne sauraient, dans les produits qui leur doivent leur constitution essentielle, communiquer à ceux-ci des caractères qui sont étrangers et aux corps simples et aux substances combinées. En effet, l'organisation a une spontanéité propre et est liée dans l'expression de ses phénomènes à un développement déterminé. L'organisation présente par conséquent une activité ou dynamisme, auquel les divers dynamismes des substances indiquées ne ressemblent en aucune manière. L'expérience elle-même a dû sanctionner la distinction établie entre produit organique et corps organisé. Combien plus grande est la différence de celui-ci et des composés minéraux par exemple! Si donc vous ne voulez voir dans la supériorité du dynamisme organique que l'effet d'une structure plus parfaite, songez qu'on trouverait alors à l'ensemble des dynamismes indiqués, des caractères ana-

(1) Ainsi se trouve réfutée la théorie de Reil, qui a joui d'un grand succès en Allemagne. D'après cet auteur (*Archiv fuer die physiologie*, t. I), les phénomènes organiques sont dus à la diversité originelle de composition chimique et de la forme des corps organiques. Mais, comme l'observe M. Muller (*Physiologie*, t. I, p. 22), la forme de la matière organique ne détermine pas primordialement le mode de ses actions, car le germe affecte la même forme chez les animaux les plus divers, vertébrés et invertébrés. (Voir encore t. II, p. 489, même ouvrage.) Voici pour la forme. Maintenant l'autre principe de Reil, celui qui attribue les phénomènes organiques à la diversité originelle de composition chimique, ne se peut plus défendre, maintenant que M. Berthelot imite parfaitement les procédés chimiques de la nature par la production des corps organiques et non organisés. — Convenons, pour être justes, que Reil exigeait le balancement mutuel des deux principes réfutés; mais s'ils sont faux chacun pour leur compte, on ne peut guère y voir qu'une conception purement arbitraire et chimérique.

logues et seulement une différence du plus au moins. Mais la condition que présente l'activité organique d'avoir des âges, la distingue radicalement de toute autre. La matière brute, réduite à elle-même, ne peut communiquer à ses divers produits que cet équilibre immobile qui la caractérise, et où elle persiste, tant que des forces nouvelles ne viennent point solliciter quelque changement d'état. Tel est le fait le plus général du règne inorganique, tandis que les êtres organisés sont soumis à une condition précisément inverse. Cette opposition radicale implique une activité, une force nouvelle, qu'on désigne sous le nom de principe de l'organisation et par cela même de principe de vie. Aux phénomènes dissemblables il faut des causes dissemblables. Qu'ici la cause soit appelée mystérieuse, incompréhensible, il n'importe vraiment, car elle est tout aussiclaire, tout aussi intelligible que l'attraction elle-même (1).

(1) M. Littré a un nom illustre entre tous parmi ceux qui honorent la science et la littérature. Dans un lumineux article sur la science de la vie, qu'il a publié dans la *Revue des Deux Mondes*, cet auteur développe le même point de vue dans les termes suivants : « Puisque les corps organisés sont faits de la matière générale, seulement modifiée d'une manière nouvelle, de toute nécessité ils sont soumis à deux ordres de lois, les unes qui sont celles de la matière générale, les autres qui sont celles de la matière organisée.

» Il est bien manifeste que, sans la chimie, la biologie n'aurait jamais obtenu la notion des principes immédiats. L'intervention de la chimie est donc ici nécessaire; elle indique d'une manière patente la subordination hiérarchique de la biologie, c'est-à-dire que celle-ci ne peut cheminer sans celle-là; mais de cette intervention toute nécessaire qu'elle est, il ne suit pas que les principes immédiats, en tant que partie du corps vivant, n'obéissent qu'aux lois chimiques.

» Dans le double mouvement qui constitue la nutrition, les lois chimiques ne sont ni suspendues, ni interverties; elles commandent dans le domaine qui leur est laissé, domaine subalterne il est vrai, puisqu'une condition supérieure, celle du double mouvement, les domine elle-même, mais qui n'en est pas moins fondamental, et tel que, sans lui, le reste ne peut plus se concevoir. C'est là une grande part, mais ce n'est qu'une part. Les faits biologiques doivent d'abord satisfaire aux lois chimiques; à cela est tenue toute bonne interprétation; mais la réciproque n'est pas vraie, et le fait

Il y a cependant un correctif à apporter au fait de l'évolution périodique comme condition générale de l'organisation. Tiedmann observe (1) que les tissus une fois formés chez le végétal, ils sont longtemps sans subir aucun changement de matériaux constituants. En effet, le bois et les couches extérieures de l'écorce une fois formés, ne donnent plus lieu qu'à des phénomènes de vitalité obscure (2), puis nulle; mais il y a d'ordinaire chute des feuilles, et toujours chute et rénovation annuelle des fleurs et des fruits. Pour le règne végétal, le fait de l'évolution est donc incomplet et ne se retrouve avec son caractère périodique absolu que dans les parties les plus vivantes. Plus donc la vie s'accuse et se précise et mieux se dessine le fait de l'évolution périodique (3).

chimique ne satisfait pas aux lois biologiques, manquant de ce quelque chose qui est le caractère de la vie; ce quelque chose est l'instabilité du composé vivant, la mobilité des molécules qui le forment. Là, la fixité est absente, et quand elle commence à s'établir, c'est que l'énergie vitale diminue, la vieillesse s'achemine, et bientôt la moindre circonstance venant à contrarier un mouvement qui de lui-même tend à s'arrêter, la mort survient. A peine est-elle survenue, la chimie, délivrée du contrôle, rentre dans tous ses droits, dissocie les éléments suivant les combinaisons stables qui lui sont propres, et rend au fonds commun les matériaux qui avaient été prêtés pour un moment à l'individu.

» Toutes les combinaisons que nous avons dit faire le fondement de la vie sont instables et mobiles; elles sont, il est vrai, chimiques dans leur forme et dans leur condition, mais elles se pressent, elles se changent, elles se font et se défont par une cause supérieure qui n'est pas la chimie.

» C'est dans cette cause supérieure qu'est le point inaccessible à la chimie. Au-dessus d'elle se passe le courant de toutes les transformations vitales. Servante industrieuse, elle compose et décompose, suivant des règles qui lui sont propres, mais d'après une impulsion qui lui est tout à fait étrangère. »

(1) *Traité de Physiologie.*

(2) De Candolle, *Physiologie*, t. 1, pages 168, 170, 172, 184. — Voir, en outre, les explications données par Dutrochet sur l'accroissement en épaisseur.

(3) Ce que je dis ici de la vie, qui n'est que la manière d'être ou l'expression de l'organisation, est évidemment vrai de l'organisation elle-même.

La démonstration que je viens de donner peut, dans son esprit le plus général, s'énoncer de la façon suivante :

L'activité particulière due à des combinaisons plus complexes et plus parfaites, ne saurait offrir des caractères opposés à ceux des forces générales de la matière brute ou pondérable. Car alors, non-seulement l'effet contredirait la cause (1), mais encore il y aurait plus dans l'effet que dans la cause. Si donc tout agrégat était dû à l'action des forces générales de la matière, s'exerçant à distance ou au simple contact, chaque agrégat offrirait toujours l'invariabilité des lois de l'attraction et de la cohésion. Invoquerait-on, par hasard, l'électricité, la lumière, le calorique et le magnétisme? On peut faire la même réponse, et, d'ailleurs, ce ne sont là probablement que des facultés propres à l'éther (2).

Observons de plus que lorsqu'on explique le principe de la vie par la combinaison moléculaire, on laisse intact le problème des origines relativement à l'organisation. En effet, on ne saurait y voir le résultat, soit d'une propriété générale de la matière, soit d'une propriété spéciale. La première partie de l'alternative réfutée conduit aussi à conclure négativement à l'égard de la seconde. Il s'ensuit qu'au point de vue de l'hypothèse matérialiste, l'organisation des êtres vivants n'est due à rien, et n'est produite par rien. Elle est, mais n'a point et ne saurait avoir de raison d'être.

Le principe de vie ne se voit point, ne se sent point, ne se touche point; il appartient donc à l'ordre métaphysique. Maintenant se pourrait poser la question : Est-il la

(1) M. Bérard dit, dans son *Traité de Physiologie*, que les êtres organisés possèdent, avec les propriétés générales de la matière, des propriétés particulières qui semblent les rendre, en partie du moins, réfractaires aux lois qui régissent les corps bruts. Ainsi que l'observe M. Tessier *(Études de Médecine générale)*, pour le sensualisme, l'activité de la matière se manifesterait donc par des phénomènes réfractaires aux lois de l'activité de la matière.

(2) Voir la question des forces.

cause première ? est-il une cause seconde ? Mais ce sujet ne sera abordé qu'ultérieurement.

Les propriétés et les forces de la matière, impuissantes à rendre compte de l'existence des êtres organisés, pourraient-elles davantage expliquer l'élaboration mystérieuse de ces facultés d'ordre supérieur, qui assurent à l'homme le sceptre de la nature entière ? La passion et ses orages, la conscience et ses remords, la pensée dans ses profondeurs, la volonté dans sa force et sa mâle énergie, chercherez-vous à les comprendre par les vertus de quelques atomes errants, que le hasard aura mis en contact et dont il aura cimenté les rapports ? Qui ne peut le moins ne peut pas le plus. Or, la matière réduite à sa propre activité ne saurait même expliquer le fait général de l'organisation.

Je ne m'adresse, on le voit aisément, qu'à l'école matérialiste franche et sincère, se reconnaissant et s'avouant pour telle, et dont le nom se lit sur ses couleurs loyalement arborées. Quant au matérialisme honteux, s'abritant derrière le respect qu'il professe pour une foi qu'il ne partage point, je laisse à d'autres le soin de le démasquer.

De la discussion qui précède je crois pouvoir conclure que le principe fondamental du sensualisme est une affirmation gratuite, et que son axiome n'étant rien moins qu'évident par lui-même, l'explication donnée des phénomènes observés repose sur une pétition de principe (1).

(1) Toute science repose, je ne l'ignore point, sur des vérités indémontrables ; les axiomes de la géométrie, les principes de toute construction *à priori* en philosophie idéaliste, le fait expérimental dans l'hypothèse sensualiste, sont les prémisses obligées de toute démonstration. Dans l'ordre rationnel, il est toujours permis, non pas de supposer ce qui est en question, comme l'a fait le matérialisme pour le cas particulier, mais d'établir un certain nombre de données élémentaires qui soient la condition même et l'explication de la réalité phénoménale. Alors le principe se justifie par les conséquences, et les prémisses par la conclusion. Par exemple, l'absolu ne se prouve point, il se pose, il s'affirme, et s'il domine et contient en lui-même l'expérience, dont il serait la raison d'être évidente et immédiate, nous

Si maintenant nous jetons, comme à la dérobée, un regard sur les théories ontogéniques en histoire naturelle, nous y trouverons l'expression parallèle des doctrines que je viens de discuter (1). Au XVIIe siècle, on voit disparaître les doctrines de Platon et d'Aristote, auxquelles Swammerdam et Malpighi substituèrent l'hypothèse de l'emboîtement des germes, laquelle implique, dans le premier terme de chaque série, la préexistence de tous ceux qui s'évolueront ultérieurement. Cette hypothèse eut un grand succès, car elle fut admise sans conteste par les Leibnitz, les Haller, les Bonnet, les Meckel et les Cuvier. Tout en faisant de la vie un produit de l'organisation, la théorie de l'emboîtement des germes ne voit point dans la vitalité le résultat du concours accidentel des atomes, mais un effet immédiat de l'action divine, qui, dans le principe, a créé l'organisation de chaque espèce, et a déposé dans les individus primitifs toutes les générations futures.

Cette hypothèse est basée, comme on l'a dit avec raison, sur le concept purement imaginatif de la divisibilité infinie

pourrions inférer de la certitude sensible la parfaite légitimité du concept rationnel. Tel est effectivement l'esprit de la méthode scientifique de Fichte, de Schelling et de Hegel. Malheureusement, lorsque le point de départ est faux ou incomplet, toute l'économie dogmatique en porte l'ineffaçable empreinte. De là, le vice radical de cette fameuse trilogie systématique relevant de Kant et rompant avec lui, qui, pénétrant aux plus intimes profondeurs de la pensée, a prétendu la déifier et en faire sortir, par un véritable tour de force de la faculté d'abstraire, toute réalité et toute vie. L'esprit et la méthode géométrique de Descartes sont d'ailleurs la sève cachée du spiritualisme moderne, tout aussi bien que de l'idéalisme germanique.

Le principe du matérialisme n'est point emprunté à l'expérience, et ne porte point son évidence en lui-même. Or, de deux choses l'une, ou bien il est *à priori*, et alors il suppose ce qui est en question, ou bien il est *à posteriori*, auquel cas il devrait montrer expérimentalement que l'organisation est due, soit à une propriété générale de la matière, soit à une propriété spéciale.

(1) Dareste, *Revue germanique* 1859 *(Étude sur Muller)*. J'ai largement emprunté à cet excellent travail.

de la matière (1). Dès le siècle dernier, commença une réaction inaugurée par Wolf, qui s'efforça de démontrer que les organes ne préexistent point dans le germe. Mais c'est aux travaux microscopiques modernes que la doctrine de l'épigénèse a dû sa constitution définitive et sa démonstration péremptoire. En effet, comme l'observe Muller, les rudiments des organes ne deviennent point visibles par l'effet seul du grossissement ; ils ont un assez grand volume dès leur première apparition, mais ils sont simples ; de sorte que nous voyons un organe complexe naître d'un organe primitivement simple. Contradictoirement au système de l'emboîtement des germes, dans la théorie de l'épigénèse, on admet que dans l'état embryonnaire il y a, non un simple

(1) « En dépit de certaines déclamations éloquentes, l'observation, la science, démentent positivement l'hypothèse de la divisibilité infinie de la matière, qu'autrement la raison ne rejetterait pas. A chaque échelle de grandeur ou plutôt de petitesse (puisque en ce moment nous sommes censés aller du plus grand au plus petit) correspondent des phénomènes d'un certain ordre et non d'autres. On ne voit pas de cristaux gros comme des planètes ou des montagnes, et nous avons beau augmenter la puissance de nos microscopes, nous ne trouvons dans un cristal ou dans une goutte d'eau rien qui ressemble à un système planétaire, pas plus que nous ne trouvons parmi les végétaux ou les animalcules microscopiques des miniatures de chênes, de palmiers, d'éléphants ou de baleines. Les phénomènes d'ondulation lumineuse, les phénomènes capillaires, les phénomènes chimiques ont leurs échelles respectives distinctes, n'empiètent pas les uns sur les autres, ne se reproduisent point périodiquement à tour de rôle, comme il le faudrait dans l'hypothèse d'un emboîtement indéfini des phénomènes cosmiques. Et la conséquence que la raison doit en tirer, c'est qu'en fait la série est limitée et qu'il y a un point de départ, un commencement dans la petitesse, au point de vue de la structure du monde et de l'échafaudage des phénomènes cosmiques les uns sur les autres. Peu importe que nous puissions ou non imaginer dans notre cerveau, qui n'est pas construit pour cela, ce degré de petitesse extrême qui doit être le point de départ des phénomènes cosmiques : la raison en conçoit sans peine l'existence, comme elle en aurait conçu sans peine, quoi qu'en ait pu dire Kant, la non-existence dans l'hypothèse contraire, si l'observation scientifique s'était effectivement prêtée à l'hypothèse de l'emboîtement indéfini. » (Cournot, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans la science et dans l'histoire*, t. I, pages 293, 294.)

développement, mais une formation continuelle de parties nouvelles. Pour Muller, zélé partisan de cette théorie, la vie est une force que le germe renferme à l'état latent et qui se manifeste dans les conditions physiques convenables; c'est une idée qui se réalise. Nous voici de retour à Platon, d'après lequel la vie est une idée de la Divinité, qui, s'unissant à la matière, tend à y reproduire l'archétype dont elle dérive (1).

Après cette excursion dans le domaine de l'histoire naturelle, observons, en terminant, que l'économie de tout corps organisé présente, à côté du renouvellement incessant de ses principes, quelque chose qui dure, qui est permanent au milieu de la constante vicissitude de la partie purement matérielle. N'est-il pas étrange qu'on ait voulu chercher dans ce qui passe la cause et la raison suffisante de ce qui dure? Si dans la matière se trouve la condition essentielle de la vie, comment expliquer le va-et-vient continuel que la nutrition produit dans le corps organisé? Les matériaux peuvent changer ou rester les mêmes, et toutefois les modifications imprimées par les âges à l'organisme n'ont aucun rapport avec ces mêmes matériaux. Suivant l'expression de Cuvier, la matière du corps vivant n'est que dépositaire de la forme. « La matière passe et les forces restent, » a dit M. Flourens, qui a démontré expérimentalement que l'être vivant est indépendant de la matière qui constitue son corps, et que la force vitale y substitue incessamment des matériaux nouveaux aux matériaux anciens (2).

Un mot maintenant de la génération spontanée.

(1) L'article de M. Dareste est conçu au point de vue d'une philosophie saine et élevée. Il fait ici une remarque pleine de vérité et d'à-propos : « Toutes les doctrines, dit-il, imaginées pour rendre compte du monde et de ses phénomènes, se rattachent à un petit nombre d'idées émises et discutées par les philosophes de la Grèce. La spéculation n'est donc pas une chose si vaine, puisque l'observation et l'expérience n'ont guère fait que confirmer les intuitions primitives. »

(2) *Recherches sur la régénération des os.—De la vie et de l'intelligence.*

QUATRIÈME SECTION.

Génération spontanée.

Je ne saurais avoir la prétention de traiter *in extenso* la question des générations spontanées; mais je ne puis non plus la passer complètement sous silence.

D'après la doctrine antique, de nouveaux êtres sont créés de toutes pièces par le fait de la décomposition ou putréfaction des corps organisés. Cette théorie régna sans conteste jusque vers le XVIIe siècle, où Harvey posa son fameux principe : *Omne vivum ex ovo*. Les expériences de Redi, de Swammerdam et de Spallanzani parurent donner à ce principe une confirmation entière; mais, de nos jours, l'hypothèse des anciens fut de nouveau remise en honneur par Muller (O.-F.), Treviranus et Burdach. D'après celui-ci, « la cause de la génération est la force idéale infinie qui se réalise dans les êtres particuliers (1). Notre planète a été inhabitable pour les êtres organisés, d'où l'on a pu conclure qu'ils se sont tous formés peu à peu, sans parents et par voie d'hétérogénie. Cette exubérance de force plastique ne peut avoir été transitoire : elle ne peut avoir été qu'essentielle, donc elle subsiste encore; mais, limitée maintenant, elle ne s'applique plus qu'aux formes inférieures; c'est là ce qui constitue la génération spontanée, dans laquelle il y a réalisation de la force vitale procréatrice de l'univers (2). »

Une condition indispensable au développement des générations dites spontanées est la réunion d'eau, d'air et de substances organiques. Il peut exister des germes, soit dans celles-ci, soit dans l'eau ou dans l'air. On a dû donc chercher à les détruire en se servant d'air artificiel, d'oxygène,

(1) Burdach est ici l'écho de Schelling et de Hegel. En France, on ne croit point que l'*idée* se réalise dans les générations spontanées; on n'envisage celles-ci que comme le résultat de l'activité essentielle à la matière.

(2) *Traité de Physiologie*.

d'air ayant traversé un flacon d'acide sulfurique (Schultz), un tube chauffé au rouge (Schwann), d'eau distillée, de matières organiques soumises à une température très-élevée (de 100 à 130°. M. Pouchet dit même avoir été jusqu'à 200°).

Depuis les travaux de M. Pouchet (1), la question s'est présentée sous une face nouvelle. De ces travaux il résulte que, dans un même milieu, les infusions contiennent des microzoaires différents entre eux lorsqu'on emploie des matières organiques différentes entre elles; que deux liqueurs, suivant l'expérience déjà faite par Treviranus, qui, séparées, produisent deux sortes d'êtres distincts, donnent naissance à une troisième espèce lorsqu'elles sont mélangées; que les crânes d'hommes appartenant à des races différentes donnent lieu à des êtres divers; que la température, la pression atmosphérique, la forme du vase, le poids de la dissolution, ont une influence manifeste sur la forme des animalcules; enfin, M. Pouchet a insisté sur ce fait, que les ovules de ces animalcules n'ont jamais été aperçus, et il a cherché à prouver que les germes dont M. Pasteur pensait avoir démontré l'existence dans l'atmosphère ne sont rien autre que de l'amidon (2).

On a répondu à M. Pouchet que les ovules peuvent être assez petits pour qu'aucun de nos moyens actuels d'investigation ne permette d'en constater l'existence; que tout concourt à la reproduction de la vie chez les êtres les plus simples, et la multiplicité des germes, et leur ténuité, et

(1) *Hétérogénie.*

(2) Dans des expériences récentes, M. Pasteur, après avoir isolé les poussières de l'air, les a mises en contact avec de l'eau sucrée albumineuse, et il a remarqué que les productions organisées apparaissent toujours au bout de vingt-quatre à trente-six heures, temps nécessaire pour leur formation dans le cas d'exposition au contact de l'air ordinaire. De même qu'à l'air libre, la liqueur fournit, tantôt un genre de mucédinées, tantôt un autre; de même, dans l'expérience, il y a développement de moisissures diverses.

(Extrait du *Journal officiel de l'Instruction publique*, 24 août 1861.)

leur développement rapide, et leur résistance aux agents destructeurs, et les métamorphoses complexes que peut subir chaque individu. Les infusoires ont jusqu'à trois modes de propagation : ils émettent des bourgeons; ils se resserrent et se divisent en fragments; enfin, ils ont des œufs. Cette reproduction a lieu avec une rapidité souvent merveilleuse. La résistance à la destruction est telle chez les animaux inférieurs, que, d'après les recherches de M. Doyère, confirmées par M. Gavarret, on a vu les rotifères et les tardigrades des mousses, préalablement desséchés dans le vide, puis soumis à une température de 110 à 115°, reprendre, au bout de plusieurs semaines, toute leur activité sous l'influence de la simple hydratation. Les œufs de charançon dans le blé, d'après M. Gaultier de Claubry, ne sont pas détruits par un courant d'air de 120 à 130°; tandis que les charançons eux-mêmes ne supporteraient point une telle température.

Mais, ainsi qu'on a pu le voir, d'après la citation que j'ai extraite de Burdach, la question des générations spontanées a une portée plus haute que la sphère de l'infiniment petit, et se rattache au mystérieux problème des origines de la vie. Lamarck admettait dans la matière une force plastique inhérente à sa constitution essentielle, et à laquelle était due la formation des cellules organiques par voie de génération spontanée. Ces cellules organiques se transforment en animaux simples d'abord, puis d'un ordre plus élevé, par l'effet des révolutions géologiques lentes ou subites; il y a ainsi déviation du type primitif sous l'influence du milieu. Plus scrupuleusement attachée aux mêmes principes de philosophie naturelle que Lamarck, l'école des causes actuelles nie, en géologie, les révolutions soudaines, et n'admet partout qu'un développement lent et régulier (1). A ce développement dans la sphère organique

(1) L'existence de ces révolutions soudaines est confirmée par l'étude des strates terrestres, où l'on trouve les preuves des grands et prodigieux bouleversements qui ont produit le redressement des couches.

est due la série vivante tout entière par la métamorphose progressive du type primitif, à savoir, la cellule.

En regard de cette doctrine, nous placerons la théorie de la pluralité des formations zoologiques. Écoutons M. Pouchet : « La science ne permet plus aujourd'hui de contester la succession des créations. Les Buffon, les Cuvier, les de La Bèche, les Lyell, les Brongniart, les Bory de Saint-Vincent, les Beudant, les Huot, les Pictet, les Ch. d'Orbigny, les A. d'Orbigny et tous les géologues sont d'accord sur ce point. S'il y a quelques dissidences, elles ne roulent que sur le mode par lequel la nature a procédé. Aussi les animaux se trouvent-ils répartis par étages, qui constituent autant de tableaux des époques géologiques. Chacune de celles-ci a sa forme et sa flore distinctes, caractéristiques... Ainsi que le dit M. Pictet, les espèces d'animaux d'une espèce géologique n'ont vécu ni avant ni après cette époque... M. de Humboldt lui-même partage également cette manière de voir. Quelques savants ont soutenu que la vie, depuis la création jusqu'au moment actuel, s'était transmise par une chaîne non interrompue de possesseurs, qui se la sont communiquée successivement ; mais je ne pense pas qu'il existe aujourd'hui beaucoup de paléontologistes qui veuillent soutenir cette transmission. M. Pictet la condamne de tout l'ascendant de son autorité : « La théorie des créations » successives, dit-il, est la seule qui se lie avec la loi que » les espèces sont toutes différentes d'un terrain à l'au- » tre (1). »

On voit par là que beaucoup de paléontologistes croient avec d'Orbigny que les espèces animales ne peuvent passer d'un terrain géologique à un autre ; qu'il y a entre les diverses faunes des lacunes que rien ne peut combler, et qu'il est impossible de trouver, dans l'ensemble de la création animée, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos

(1) *Hétérogénie*, ouvrage cité.

jours, les traces d'une filiation uniforme et d'un progrès continu (1). La théorie des créations successives se retrouve encore, bien que modifiée, chez M. Bronn (2). D'après cet auteur, le changement successif des organismes s'est effectué par la création de nouvelles espèces et l'extinction des anciennes; celles-ci s'éteignent, parce que le milieu a changé, et point par les trente et quelques destructions complètes de la nature vivante admises par d'Orbigny (3).

A la théorie de la filiation uniforme et du progrès continu, on peut opposer les objections suivantes : 1° Les deux règnes organiques ont paru en même temps, et l'apparition tardive des mammifères (terrain jurassique) est essentiellement dépendante de l'apparition tardive également d'une flore riche, variée, de dicotylédons appropriés à leurs besoins. 2° On ne peut expliquer la gradation successive des plantes, ni par la loi des conditions extérieures, ni par celle du mouvement terripète; le mouvement progressif est inhérent à la force créatrice. 3° Pour presque chaque classe d'invertébrés, il existe deux types, l'un plus, l'autre moins parfait; l'antérieur et moins parfait va en décroissant; l'autre, postérieur et plus parfait, va en se développant. D'ordinaire, ils se touchent ou se croisent dans la période mésolithique; quelquefois, l'un s'éteint longtemps avant l'apparition de l'autre (4). 4° Pour chacune des grandes époques géologiques, les espèces végétales et animales ne

(1) Laugel, *Revue germanique*, 1859.

(2) *Recherches sur les lois du développement organique.*

(3) En effet, si certaines espèces ne traversent qu'une partie seulement d'un terrain, d'autres se perpétuent pendant deux ou un plus grand nombre de terrains. Élie de Beaumont a découvert dans le terrain anthracifère des Alpes des fossiles du terrain jurassique et des plantes du terrain houillier. La création des nouvelles espèces et l'anéantissement des anciennes ont eu lieu continuellement dans toute la période neptunienne; elles n'ont pas été limitées à certains moments déterminés.

(4) Bronn, ouvrage cité.

se sont pas toujours présentées du simple au composé, comme il devrait nécessairement arriver dans la théorie atomistique de Lamarck, et il arrive souvent, au contraire, qu'une époque plus ancienne qu'une autre possède des êtres aussi complexes, ou même plus complexes, que cette dernière. 5° Dans le passage d'une formation à une autre, on voit d'anciens types persister, et apparaître des types nouveaux, quoique voisins des précédents (1).

Il est donc démontré que la force créatrice n'offre point le caractère d'un progrès absolu s'élevant du simple au composé. Maintenant, est-elle inhérente à la matière ou en est-elle distincte? J'ai déjà répondu en partie à cette question, en établissant qu'on ne saurait admettre un processus immanent vers un idéal inconnu. En effet, si la matière possédait un dynamisme de cette nature, elle marcherait invariablement à son but, avec la fatalité et la nécessité d'un corps grave projeté dans l'espace. Le progrès serait donc absolu, et on le verrait se produire inévitablement du simple au composé, du pire au meilleur. Ensuite, contrairement à ce qu'on observe pour toutes les autres forces de la matière, il faudrait supposer que l'énergie plastique ou créatrice est sinon éteinte, du moins a prodigieusement décru. Cette hypothèse est en opposition avec toutes les analogies. Enfin, il faudrait reconnaître dans la force créatrice, ou principe de l'organisation et de la vie, soit une propriété générale de la matière, soit une propriété spéciale. Je crois avoir déjà réfuté cette proposition.

Si la création prise dans son ensemble, tout en accusant un progrès général, n'offre aucun caractère nécessaire, fatal, absolu, c'est qu'elle est le produit de ce que, par analogie, j'appelle une volonté libre.

La génération spontanée ne peut donc expliquer l'apparition de la vie sur notre globe. Revenant aux faits, qui,

(1) Sudre, *Revue européenne*, 1860.

de nos jours, ont été interprétés par cette théorie, je dois ajouter que les expériences de M. Pouchet ont établi, d'une manière peu contestable, l'influence de conditions que l'on n'aurait pu croire douées d'une pareille efficacité. Supposant démontrée l'existence des germes, ne faudrait-il pas conclure que, suivant les conditions éminemment variables, choisies par l'expérimentateur, les germes pourront se développer d'une manière très-différente, et donner lieu à des êtres distincts entre eux? Pour les derniers degrés de la série zoologique, l'espèce n'existerait-elle donc plus avec ses caractères de permanence et d'immutabilité? Le fait de l'alternance des générations, découvert en 1819 par Chamisso sur les biphores; puis, mieux étudié par Steenstrup, se généralisa bientôt pour un grand nombre d'êtres inférieurs, et donna lieu aux résultats les plus inattendus. Par exemple, l'embranchement des rayonnés comprend deux ordres, qui diffèrent plus entre eux que les reptiles et les oiseaux (1). Ces deux ordres sont celui des acalèphes et celui des polypes. Or, l'aurélie rose, qui est une méduse appartenant à l'ordre des acalèphes, pond des œufs d'où sortent des larves qui deviennent des polypes, se produisant d'abord par bourgeons et stolons, puis se fragmentant pour devenir des aurélies roses. Chez les helminthes parasites, les travaux de Leuckart, Kuchenmeister, Van Beneden, Siebold, ont montré des transformations analogues. Aussi M. de Quatrefages (2) dit-il que l'espèce ne peut plus être déterminée par les divers caractères que présente pendant toute sa vie le même individu, et qu'il faut réunir ceux de plusieurs individus et décrire ainsi plusieurs formes au lieu d'une. M. de Quatrefages ne me paraît pas insister suffisamment sur le peu d'importance de la forme; car ne voyons-nous pas, par l'exemple de l'aurélie rose, un

(1) Quatrefages, *Métamorphoses (Revue des Deux-Mondes)*.
(2) Même article.

fait tout aussi étrange que si un reptile avait donné le jour à un oiseau. Il ne s'agit plus seulement ici d'espèces distinctes, de genres distincts, mais d'*ordres distincts*. La notion d'espèce devient, dans le fait cité, tellement indépendante de la forme, que celle-ci n'est plus qu'un artifice de classification. Pourrait-on alors, pour les êtres inférieurs, se ranger à l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, qui ne reconnaissait à l'espèce aucun caractère absolu? Faudrait-il aller plus loin que son opinion, et supprimer, dans le concept de l'espèce, la ressemblance, pour ne tenir compte que de la filiation (1)? Les germes d'infusoires qui se trouvent mêlés ou à l'air atmosphérique ou à la matière organique des expériences précitées, ne seraient-ils point modifiables à volonté, pour ainsi dire, quand ils deviennent des êtres vivants? « La dérogation essentielle consiste en ce que la génération spontanée est en même temps équivoque, en ce sens que, selon les circonstances d'expérimentation, selon le degré de température et la nature du milieu qui les tient en suspension, les mêmes détritus organiques engendreraient, tantôt une espèce, tantôt une autre, peut-être même avec une telle variabilité d'un cas à l'autre, qu'il n'y aurait plus lieu de songer à une caractéristique ou à une distinction tranchée entre les espèces (2). »

Ce fait serait-il plus étrange pour les animaux d'ordre inférieur que ne l'est celui de la génération alternante ou de la généagenèse? Ici la génération, par le concours de sexes séparés et distincts, qui est une condition nécessaire pour les animaux supérieurs, ne se reproduit que pour certaines générations. Un autre fait, plus étrange encore, est celui de la parthénogenèse, que Leeuwenhoeck, et, plus

(1) M. de Quatrefages (*Revue des Deux-Mondes*, 1860) caractérise l'espèce par la filiation et la ressemblance.

(2) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 410.

tard, Bonnet avaient cru, mais à tort, constater chez les pucerons, et qui a été reconnu indubitablement par M. de Siebold sur les chenilles du *solenobia lichenella* et du *solenobia triquetrella*, puis chez le *psyche helix* (1). M. Dzierzon, de son côté, démontrait que, chez les abeilles, les mâles, ou faux-bourdons, sont toujours produits sans concours de sexes et sans fécondation. De plus, il y a plusieurs espèces d'insectes, dans lesquelles on ne connaît que des individus femelles. C'est ce qui a été surtout remarqué dans la famille des gallinsectes, et aussi chez quelques phyllopodes et branchiopodes dans la classe des crustacés.

Enfin, la parthénogenèse est également admise chez certaines plantes dioïques ; elle existe donc à la fois dans les deux règnes (2), nous prouvant que les lois propres aux êtres supérieurs ne sont pas toujours applicables aux derniers échelons de la série. Ici, peut-être, l'immutabilité des espèces ne se doit plus admettre.

Dans ce qui précède, j'admets, on le voit, l'existence des germes. Dans des expériences récentes, M. Pasteur se servant de tubes au col contourné et renfermant des substances propres à arrêter les poussières organiques, n'a jamais vu se produire, dans de telles conditions, les générations dites *spontanées*. Si les germes, d'ailleurs, ne sont pas appréciables à nos moyens actuels d'investigation, hypothèse qui n'a en soi rien d'irrationnel ; si ces germes ont une résistance à la destruction supérieure à celle des êtres qui s'en développent, il s'ensuit que M. Pouchet, malgré les travaux si remarquables qui lui assignent une des premières places parmi les savants de notre époque, n'a encore rien établi de certain quant à l'objet principal de sa thèse.

Mais s'il était un jour établi d'une manière irréfragable

(1) M. de Siebold a aussi constaté l'existence, assez rare d'ailleurs, de la parthénogenèse chez les vers à soie.

(1) *Revue germanique* de 1859, Dareste, *De la Parthénogenèse*.

que des êtres nouveaux se sont produits sans germes préexistants, faudrait-il en conclure que c'est la matière, en tant que matière inorganique et brute, qui, par son activité propre, a donné le jour à l'infinie variété des microzoaires? Presque tous les naturalistes sont d'accord pour reconnaître que la présence d'un corps organique putrescible est la condition indispensable de la production des infusoires. Cependant quelques auteurs sont d'un avis contraire. Tels sont Gruithuisen, qui croit avoir vu naître des microzoaires dans des infusions de granit; Retzius, qui prétend que des conferves se peuvent développer dans une dissolution de chlorure de baryte, opérée à l'aide d'eau distillée et contenue dans un flacon à l'émeri; Bory de Saint-Vincent, d'après lequel la matière verte de Priestley et des conferves se produisent souvent, soit dans l'eau ordinaire, soit dans l'eau distillée, qui ne contiennent aucune substance putrescible. M. Pouchet n'a pas fait faire à la question un pas à cet égard, bien que l'une des conclusions de son livre soit la suivante : « Si le corps putrescible joue le plus important rôle dans la production des organismes spontanés, cependant, mais rarement, il peut manquer. » Quand il n'y aura plus de corps putrescible, et que l'on verra, en l'absence de toute espèce de germes, des êtres organisés dus à des infusions de granit, alors la question de l'activité de la matière, dans sa forme plastique, sera définitivement résolue (1).

Un élément de la question généralement négligé est celui de la force nutritive ou végétative, qui animait naguère et qui anime peut-être encore, dans une certaine mesure, la matière organique putréfiée. Or, cette force

(1) M. Paul de Rémusat (*Revue des Deux Mondes*), dit qu'il n'y aurait pas ici génération spontanée, mais création véritable, puisque l'infusion d'eau pure et de granit ne contient pas d'azote. Le fait est exact, mais l'air en renferme, et il pourrait en céder pour les besoins d'une opération toute chimique.

étant essentiellement divisible, ne pourrait-on pas supposer que, dans des conditions si exceptionnelles, son activité se peut transformer et donner lieu de la sorte à la production des infusoires? Le dynamisme vital, sur le point de s'éteindre, ne pourrait-il point encore signaler sa présence par d'incomplètes et rudimentaires ébauches? Telle est, ou peu s'en faut, l'hypothèse de Muller (Othon Frédéric); mais elle semble contredite par cette expérience, que les microzoaires naissent très-bien dans une infusion végétale.

La génération spontanée rompt la chaîne des analogies, et se présente à ce titre comme une contradiction pour l'esprit.

Omne vivum ex ovo. Omnis cellula a cellulâ. Comme on dit encore dans l'école de Virchow.

CINQUIÈME SECTION.

A. Distinction des forces.

Dans l'avant-dernière section, j'ai été conduit à parler de principes d'activité, de principes d'organisation, de forces diverses? La force est-elle susceptible d'une définition au moins approximative, nous donnant une idée vraie, bien qu'imparfaite, de sa nature propre?

L'idée de force me paraît essentiellement connexe de celle de cause, ou plutôt les deux termes sont synonymes et impliquent une source intérieure d'activité. Mais il surgit aussitôt une importante question diversement résolue, et qui est la véritable pierre angulaire de toute philosophie. L'école atomistique, plaçant le principe général de l'activité dans la matière, n'a vu, dans les diverses manifestations dynamiques, que le résultat de la combinaison moléculaire. De son côté, l'école spiritualiste a prétendu que Dieu a déposé les forces dans tous les êtres, et que ceux-ci leur doivent leur activité propre. D'après Leibnitz,

la force est essentiellement simple et une, spirituelle, et « il y a un monde d'entéléchies, d'âmes, dans la moindre partie de matière. » (1) Kant développe les principes suivants : La matière divisible à l'infini n'occupe l'espace et n'existe que par un mouvement du dedans au dehors, déterminé par une force répulsive; elle n'occupe l'espace d'une manière définie que par l'action d'une force attractive qui contre-balance la première force. Si l'une l'emportait, la matière serait réduite au point infiniment petit; si l'autre, elle occuperait un volume infiniment grand. Donc, pour Kant, la matière est le résultat d'un acte et de deux forces contraires se faisant équilibre (2). Le sensualisme moderne, lui, répétant avec fidélité la tradition, a pris exactement la contre-partie de Kant, et il enseigne que l'activité de la matière est essentielle à celle-ci et l'effet de sa constitution intime; les forces existant au sein de la nature n'ont pas d'autre raison d'être, et leurs divers groupes n'impliquent que la diversité de l'agencement moléculaire (3).

Toute la doctrine sensualiste repose, en définitive, sur le principe suivant de Burmeister : « Les forces n'existent que dans leur inhérence à la matière, et l'expérience a prouvé qu'il n'y a aucune force qui se puisse dispenser d'une

(1) *Monadologie*, p. 66.

(2) Dans sa *Philosophie de la Nature*, M. de Schelling a exposé des principes analogues. Sous ce rapport, il relève de Kant en droite ligne.

(3) Je donne *in extenso* le passage suivant, déjà cité, de M. Buchner, professeur à Tubingue : « L'atome ou la plus petite partie indivisible et fondamentale de la matière est le Dieu auquel toute existence, la plus infime comme la plus élevée, est redevable de l'existence. Existant de toute éternité, l'atome prend part dans une évolution éternelle et sans trève, aujourd'hui à cette formation, demain à cette autre, et il reste identique à lui-même au milieu de toutes ces transformations, toujours le même, immuable. Le même atome qui aida jadis à former la pierre, l'air, l'eau, forme aujourd'hui une partie de ton corps, et prendra peut-être part dans un moment au travail intellectuel le plus compliqué, pour quitter ensuite son théâtre d'activité, rentrer dans la circulation permanente de l'échange

base réelle. » Tel est le fond du système exposé par M. Moleschott (1) et qui n'est que le développement de propositions que l'on peut ainsi formuler : « 1° Il n'y a pas de force sans substance ; il n'y a pas de substance sans force ; 2° les substances, en qualité et en quantité, sont primitives, éternelles, invariables ; 3° le mélange, la forme et la force sont toujours solidaires. » De là M. Moleschott conclut tranquillement et avec l'aplomb le plus superbe, que : « Dès que la substance a atteint un degré déterminé de composition, on voit se produire avec la forme organisée, la fonction de la vie ; » que : « Si nous pouvions maîtriser la lumière et la chaleur, ainsi que le poids de l'air, comme nous maîtrisons les valeurs pondérables et proportionnelles des substances, nous ne serions pas seulement plus capables de provoquer des relations organiques, nous serions capables également de remplir les conditions nécessaires pour la création des formes organisées ; » que : « La pensée est un mouvement de la substance, une transformation de la matière cérébrale ; » que : « Le cerveau et son activité changent avec le temps et avec le cerveau les mœurs, qui sont le miroir où se peint le degré de développement de la moralité générale ; » que : « Le mal dans l'individu reste par conséquent comme l'homme entier, un phénomène de la nature ; » que : « La matière régit l'homme. »

Au point de vue purement expérimental, le fait de la constante inhérence de la force à la substance n'est pas contestable ; mais cela ne prouve nullement qu'il ne puisse

matériel et suivre les voies les plus diverses. Ne reconnais-tu pas ici quelque chose qui est pourtant condition et cause de toutes choses, sans quoi ni la forme, ni la pensée, ni le corps, ni l'esprit, ni en général aucune existence ne serait possible, et qui, par conséquent, dans l'éternelle métamorphose de tous les phénomènes, est seule digne du nom de principe ? Cette chose unique est l'atome ou la substance ! »

Il est certes difficile d'être plus catégorique que M. Buchner : Toute force gît dans l'atome et ses combinaisons.

(1) Ouvrage cité.

exister des forces indépendantes de la matière (1). A cet égard, on peut se renfermer, non dans une dénégation, mais dans une ignorance absolue; car l'expérience nous dit bien ce qui est, mais non ce qui peut ou doit être. Si maintenant nous serrons la question de plus près, relativement à la force vitale, il faudra bien convenir que l'inhérence de celle-ci à un substratum matériel, n'est guère comparable à l'union de la pesanteur et des corps bruts. Depuis les belles recherches de M. Flourens, il est établi, de la façon la plus irréfragable, que chez les êtres organisés il n'y a qu'une union accidentelle entre la force et la substance; car, tandis que la première est permanente, celle-ci présente un renouvellement continuel de ses molécules élémentaires. Qu'il y a loin de là à l'inhérence absolue de la pesanteur à la moindre particule de matière. Dans son évolution, la force vitale présente trois phases bien distinctes, et à chacune de ces phases on lui voit imprimer son cachet à l'agrégat qui lui est propre. A mesure qu'elle s'épuise, cet agrégat lui-même se dessèche et se flétrit. La matière paraît avoir une éternelle jeunesse, être par nature indestructible; ce qui va périr n'est donc pas elle et ne provient point d'elle, car toutes ses combinaisons offrent le même caractère de permanence et de stabilité. Comment expliquerez-vous enfin le phénomène si curieux de l'atavisme, par la simple structure du composé vivant? On comprend une force non matérielle, qui ne se manifeste que d'une manière incomplète pendant une certaine phase de son évolution, ou même qui demeure en puissance; mais qu'est-ce qu'un agrégat qui ne présente pas toujours et invariablement les mêmes propriétés? Ici, la puissance implique l'acte.

Je n'ai nullement la prétention de faire de l'éclectisme,

(1) On sait que le sensualisme prend l'un pour l'autre les deux mots de substance et de matière.

que je n'accepte ni comme système, ni comme méthode. Mais l'étude attentive des phénomènes qui relèvent de l'expérience, me conduit à admettre, tout comme pourrait le faire l'éclectisme lui-même, qu'il y a erreur des deux côtés parce que l'on généralise au lieu de particulariser. D'une part, nous avons la pesanteur, essentiellement inhérente à la molécule matérielle, et dans un ordre distinct l'électricité, la lumière et la chaleur (1); d'autre part, des corps

(1) « Une philosophie de la nature intervient donc inévitablement dans toute spéculation scientifique sur la nature vivante. » (Cournot, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans la science et dans l'histoire*, t. I, p. 344, 345.)

Ce passage me paraît légitimer le but des considérations suivantes:

L'éther et la matière pondérable doivent être soigneusement distingués, car : 1° « La matière ne peut être considérée à aucun titre comme le milieu vibrant, puisque la propagation du calorique et de la lumière se fait d'autant mieux que la matière est plus rare, et qu'elle se fait en toute liberté là où nous avons toute raison de croire qu'il n'y a plus de matière; 2° dans les expériences de répulsion et d'attraction entre des courants électro-dynamiques, on peut remplacer les fils métalliques par des tubes de verre où l'on fait le vide graduellement; dans ce cas, la propagation du courant à l'intérieur des tubes ne commence que lorsque l'air intérieur a acquis un degré suffisant de raréfaction, et ensuite se fait d'autant mieux, et sur une longueur d'autant plus grande, que le vide est plus complet, de manière à produire entre les tubes de verre, selon le sens des courants, les mêmes mouvements d'écart ou de rapprochement qu'on observait entre les fils métalliques. Ce n'était donc pas dans les particules qui constituent les fils métalliques que résidaient essentiellement les forces ou les mouvements qui donnent lieu aux phénomènes électro-dynamiques, mais dans un milieu d'une autre nature, qui subsiste encore après l'exhaustion de toute matière pondérable. » (Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 255. Extrait des recherches de M. Hirn sur l'équivalent mécanique de la chaleur.)

Qu'est-ce que l'éther relativement aux forces caloriques, électriques, etc.? Faut-il reconnaître plusieurs forces, ou seulement une force unique diversement modifiée ?

L'idée première d'un rapport défini entre le mouvement de la matière et le calorique se trouve dans les travaux de Laplace. Cette idée, reprise en sous-œuvre par Carnot *(Réflexions sur la puissance motrice du feu)*, a conduit M. Seguin d'abord, M. Meyer ensuite, à la détermination de ce qu'ils appellent l'équivalent mécanique de la chaleur. D'après M. Meyer, les forces sont des causes; or il est dans l'essence de la cause de produire un

simples et composés, possédant aussi des forces qui leur sont propres. Négligeant le dynamisme des corps simples, il faut reconnaître que la plupart des composés chimiques et probablement tous, possèdent des facultés dynamiques dont il est impossible de faire honneur à autre chose qu'à la combinaison moléculaire. Prenez deux substances iso-

effet équivalent à elle-même et dans lequel elle s'absorbe. L'effet produit peut devenir cause à son tour, et engendrer un deuxième effet équivalent à lui-même, et ainsi de suite. (Voir l'article de M. A. Vallier, *Revue germadique*, 1859.) L'équivalent mécanique de la chaleur est le calorique métamorphosé en mouvement : autant de mouvement produit, autant de calorique disparu. Dans une lecture de Liebig, cet illustre chimiste développe les propositions suivantes :

La force du bras passe dans le poids soulevé, dans le ressort tendu. Nos machines ne produisent point de force, elles dépensent celle qu'elles ont reçue. Le mouvement est la cause de la chaleur. De même que l'on peut convertir la chaleur en force motrice, on peut convertir l'électricité en chaleur. Dans la décomposition de l'eau l'électricité dynamique se change en affinité chimique et en force de traction qui sépare les éléments de l'eau. Le calorique du courant est devenu latent dans l'oxygène et l'hydrogène, et il devient libre par la combinaison de ces deux gaz, soulevant le même poids qu'eût soulevé l'électricité sous forme de traction magnétique. La force calorique des rayons solaires est latente dans les produits qu'elle engendre. Le bois dont nous nous chauffons dégage la chaleur solaire et la lumière prêtée par le soleil. Les effets mécaniques produits dans le corps vivant dépendent du mouvement organique intime, qui des molécules passe à la masse des muscles. La force dans le corps de l'homme provient de ses aliments, qui sont eux-mêmes imprégnés de la chaleur solaire.

D'après M. Spiller *(le fantôme des impondérables dans la physique)*, le frottement peut produire la chaleur, l'électricité, le magnétisme; par conséquent tous ces phénomènes ne sauraient dépendre d'une production de substance, mais d'un simple changement d'état. Un mouvement communiqué à un corps modifiant son état sans le déplacer, ce ne peut être qu'en se manifestant dans ses molécules par des vibrations, lesquelles peuvent se produire les unes les autres, ou même se manifester simultanément par suite d'une seule et même cause. Le son ne peut se propager que par les vibrations de la matière pondérable, mais la chaleur, la lumière, l'électricité et le magnétisme ont aussi pour agent et pour conducteur l'éther partout répandu. Dans les corps bons conducteurs, l'électricité et la lumière restent ce qu'elles sont; dans les mauvais, elles deviennent de la chaleur. La chaleur sans lumière est due à un nombre insuffisant des vibrations propres de l'éther;

mériques, leurs propriétés ne sont plus les mêmes par le fait seul d'un groupement atomistique différent. Deux corps mélangés auront une action ; combinés, cette action sera tout autre. L'oxyde de carbone est un composé de deux éléments qui peuvent passer pour assez innocents par eux-mêmes, et dont la combinaison produit un agent toxique

ces vibrations et le frottement en se communiquant aux molécules des corps donnent lieu à leur chaleur.

M. Grove, enfin *(Corrélation des forces physiques)*, repoussant aussi l'idée de fluides impondérables, attribue exclusivement à des mouvements spéciaux de la matière tous les phénomènes qu'elle présente. D'après lui, aucune des diverses affections de la matière, savoir : la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, l'affinité chimique, le mouvement, ne peut être dite la cause essentielle des autres, mais chacune d'elles peut produire toutes les autres ou se convertir en elles.

Les extraits que je viens de donner suffisent pour montrer la confusion qui règne chez la plupart des auteurs lorsqu'il s'agit du mouvement. M. Grove, après l'avoir indiquée, a fait comme ses devanciers. Le mouvement n'est point une force, mais le résultat des forces motrices. Les causes, au dire de M. Meyer, en vertu d'une nécessité de nature, produisent un effet équivalent à elles-mêmes dans lequel elles s'absorbent. Or cet effet peut devenir cause à son tour, et ainsi de suite. Évidemment, M. Meyer est préoccupé de ce qui se passe lorsque deux corps se choquent, l'un étant immobile et l'autre animé d'une impulsion quelconque. Pour rendre la pensée de M. Meyer d'une manière plus sensible, je rappellerai que lorsqu'une bille en chasse une autre, elle occupe parfois la place où se trouvait la seconde sans avancer autrement. L'effet équivalent sera le déplacement de la deuxième bille où s'est absorbée, sinon toute, au moins la plus grande partie de la force motrice qui était imprimée à la première. Tout ceci paraît fort simple, mais repose malheureusement sur un malentendu : la première bille n'a point produit le mouvement de la deuxième, et lui a seulement communiqué celui qui lui était propre.

Ceci nous ramène à la question de l'équivalent mécanique de la chaleur. Celui-ci est pour M. Meyer le calorique métamorphosé en mouvement : autant de mouvement produit, autant de calorique disparu.

Or, le calorique est une force et même une force motrice ; le mouvement, lui, n'est qu'un effet, un résultat de causes multiples. Comment chercher alors à établir un rapport d'égalité, et même d'identité de nature entre une force reconnue comme telle par tous, et quelque chose qui n'est et ne peut être qu'un résultat, un effet dépourvu de toute énergie productrice et par cela même de causalité. A la rigueur, il se pourrait comprendre qu'une

d'une énergie considérable. Même chose pour l'azote et l'oxygène. C'est à un pareil dynamisme que je donne le nom de dynamisme de texture.

A côté de ces forces, relevant soit de l'essence même de la matière, soit de la combinaison et du groupement des atomes, il y en a d'autres qui ont une origine toute différente, puisqu'elles entrent, pour ainsi dire, en simple contact avec la matière, et que loin d'être le résultat de tel ou tel

cause fût susceptible de se métamorphoser en une autre cause; mais en une sorte de *caput mortuum*, cela est impossible. Pourquoi, d'ailleurs, voir autre chose dans cette proportion exacte entre le calorique dépensé et l'effet mécanique obtenu, que la mesure de la force employée? Le travail mécanique produit par la chaleur, au lieu d'être une transformation de cette dernière, n'est qu'une grandeur servant ou pouvant servir à la comparaison des quantités de chaleur produite.

La confusion du mouvement et des forces motrices a dû conduire nécessairement à l'idée d'une cause unique dans l'ordre naturel et dans l'ordre vital, conformément à la formule de M. Baumgartner : unité de force, métamorphose des manifestations dynamiques. C'est ainsi que M. Grove (ouvrage cité), attribue exclusivement à des mouvements spéciaux de la matière tous les phénomènes qu'elle présente. Telle est aussi, me paraît-il, au fond, la théorie de M. Spiller.

Sommes-nous en plein atomisme ou en plein cartésianisme? Le dogme nouveau ne sera-t-il donc à tout jamais qu'un rajeunissement du dogme ancien?

Ne serait-il pas possible (je le demande sous toutes réserves), d'entendre la question des impondérables de la façon suivante? Toute cause motrice, soit de l'ordre naturel, soit de l'ordre vital, donne lieu dans le frottement et le choc à des vibrations moléculaires et, par conséquent, à un changement d'état des corps bruts. Ceux-ci renferment des forces latentes et inhérentes à l'éther, mais qui sont aptes à se manifester par le simple effet du changement d'état. D'autre part, serait-il permis d'admettre que des différences appréciables ou inappréciables dans les vibrations moléculaires, en en provoquant d'analogues dans la constitution propre de l'éther, deviendraient la condition de la diversité des phénomènes lumineux, électriques, calorifiques et magnétiques? N'y aurait-il au fond dans tout cela qu'une force unique susceptible de manifestations variées suivant les conditions de l'expérience? — *Adhuc sub judice lis est.*

Il sera peut-être démontré un jour que l'éther est pondérable, ce qui universaliserait l'attraction. Mais, alors même, la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, pourraient n'être que des forces propres à l'éther.

groupement atomistique, elles sont la cause propre du fait de l'organisation. Tel est le nouveau dynamisme que l'on peut qualifier de vital.

C'est faute d'avoir établi des distinctions aussi élémentaires, que les écoles rivales, matérialiste et spiritualiste, sont tombées dans de grandes erreurs de synthèse (1). On a vu assimiler tour à tour les forces générales et spéciales aux principes de vie, et *vice-versâ*. Sous le spécieux prétexte d'unir, on a tout confondu, et en violentant la nature on a faussé l'esprit.

B. Analogie des forces.

Dans tout être organisé, je distingue deux dynamismes : l'un de texture, parfaitement assimilable à celui qui s'observe dans les corps bruts ; l'autre que je qualifie de vital, et sur la caractéristique duquel j'ai suffisamment insisté.

(1) Dans un ouvrage récent, beaucoup plus éclectique, à coup sûr, que son auteur, M. Delioux de Savignac, ne se l'imagine, la force est prise au sens leibnitzien, et le mouvement de la matière envisagé comme le résultat d'une cause extérieure. Mais après avoir admis que les causes motrices et spirituelles déterminent le fonctionnement de la matière organisée (*a*), M. Delioux, une fois transporté sur le terrain de la physiologie et de la pathologie, est un organicien, ni plus ni moins. Si les éléments dynamiques donnent l'impulsion (*b*), si la sensibilité et la contractilité relèvent des forces (*c*), comment la dynamique vitale est-elle la résultante des opérations effectuées par les organes (*d*)? Il y a ici une confusion déplorable, qui a sa raison d'être dans l'assimilation établie entre les forces dites naturelles et les forces vitales. Cette confusion est celle du spiritualisme ; mais comment M. Delioux a-t-il pu mettre d'accord sa métaphysique et sa philosophie médicale? Le même auteur voulant différencier la force et la substance, en est conduit à donner de celle-ci une définition qui n'est applicable qu'à l'histoire naturelle, et ne saurait conven iraux êtres spirituels (*e*). Or, une définition, pour être bonne, doit comprendre tout le défini et rien que le défini. Or, dans l'espèce, la première condition n'existe point.

(*a*) *Principes de la Doctrine*, p. 133.
(*b*) *Ibid*, p. 133.
(*c*) *Ibid*, p. 140.
(*d*) *Ibid*, p. 272.
(*e*) *Ibid*, p. 132.

Cherchant l'application de la loi des analogies dans la nature entière, on voit que j'ai été conduit à reconnaître au règne inorganique des forces parallèles aux dynamismes indiqués, les unes supérieures, les autres inférieures. Sans aller aussi loin que Kant, qui fait de la matière le résultat de la force attractive, contre-balancée d'ailleurs par une force inverse, on doit admettre, me semble-t-il, l'idée de puissances ou énergies inhérentes à la molécule matérielle, pondérable ou impondérable, mais que l'analyse doit soigneusement distinguer de celles qui dépendent de la combinaison atomistique, et par cela même de la texture. L'attraction s'exerce invariablement en raison directe des masses et inverse du carré des distances, et les divers états, solide, liquide ou gazeux, ne la modifient qu'en apparence; les impondérables sont souvent neutralisés, mais non détruits, tandis que les forces qui se rattachent à la texture sont anéanties par le moindre travail de décomposition.

Je cherche à signaler l'analogie, et point une identité impossible à admettre. Le dynamisme vital, en effet, n'est essentiel à la matière organique qu'au point de vue expérimental, et son être peut se concevoir en dehors de l'agrégat, à titre de force ou énergie latente. Sans support matériel, les impondérables ne répondent à rien d'intelligible.

Comme on le voit, les analogies entre les forces naturelles et vitales sont extrêmement générales, et par cela même éloignées. Les forces naturelles elles-mêmes forment deux classes parfaitement distinctes, suivant qu'elles s'appliquent à la matière pondérable, comme l'attraction, ou à la matière non pondérable, c'est-à-dire à l'éther, comme le calorique la lumière, l'électricité, le magnétisme. Certains rapports dans les phénomènes, une certaine équivalence entre les effets physiques du calorique et de la pesanteur, la possibilité de convertir, suivant l'ex-

pression reçue, ces effets physiques, les uns dans les autres, a fait admettre, par une synthèse précipitée, l'unité de force au sein de la grande variété des manifestations dynamiques. Non-seulement cette unité a compris les forces naturelles, mais on y a voulu faire rentrer bon gré mal gré l'ordre vital. Les analogies constatées m'ont paru trop générales, et par cela même, comme je le disais tout à l'heure, trop éloignées pour admettre l'existence d'une synthèse dont l'imagination a fait tous les frais.

C. Pérennité des forces.

Tout progrès suppose un point de départ, un commencement. Le monde que nous habitons a commencé; pourquoi ne finirait-il point?

Dans ce monde se trouvent répandues des forces très-variées; doivent-elles prendre fin à une époque impossible à préciser? A cette question certain spiritualisme a répondu par la négative, se basant sur la notion de la spiritualité des forces : étant simples, elles ne peuvent, d'après lui, périr par décomposition, ni par conséquent d'aucune manière (1).

Dans l'ordre vital, l'existence ne se conçoit que par l'union des deux éléments, force et matière. Une force, séparée de son support pour l'éternité, si elle ne rentre point dans le néant de l'être, n'en reste pas moins en disponibilité pour toujours; ce qui équivaut au néant. L'existence, après la vie présente, implique donc la nécessité d'une union nouvelle de la force et de son support; mais rien dans l'ordre physique ne nous autorise à admettre la nécessité de cette union nouvelle. L'ordre moral seul peut nous donner une réponse à cet égard.

La palingénésie de tous les êtres vivants est une hypo-

(1) L'argument ne prouve rien; car ce qui ne peut périr par décomposition peut périr d'une autre manière.

thèse gratuite, dénuée de toute espèce de preuves. L'homme, étant seul un être moral, peut trouver dans ce fait des raisons suffisantes pour croire à une existence future. J'ajoute que pour être complet et lui-même, il doit retrouver un corps, à moins que les conditions de son être ne soient après la mort totalement changées.

Se plaçant à un point de vue complètement distinct des considérations précédentes, le sensualisme, partant du fait expérimental de l'indestructibilité des éléments, en a conclu la pérennité des forces; mais il a oublié que les sens ne nous donnent d'assurance que sur ce qui est ou ce qui a été, nullement sur ce qui sera. De plus, il y a des forces dérivées dues à la combinaison des éléments, et qui disparaissent forcément avec cette dernière.

Quant aux forces générales, telles que la pesanteur, l'électricité, la chaleur, etc., il est clair qu'on ne saurait admettre, tant que la matière subsiste, leur destruction réelle; toutefois, les preuves données me paraissent mal choisies. C'est ainsi, a-t-on dit, que la force mécanique se change en chaleur, laquelle peut persister à l'état latent. Comme l'observe M. Cournot (1), « il faudrait dire aussi que les doses de force ou de puissance active dans la nature ne peuvent jamais être augmentées. Une gargousse de poudre a été déposée dans une entaille de rocher; on tire une étincelle d'un caillou avec un briquet d'acier, et cette étincelle enflamme la gargousse, et produit, par des actions chimiques, une force mécanique énorme, sans aucune proportion avec le choc qui a produit l'étincelle et la chaleur de cette dernière. Il faut donc qu'une nouvelle dose de force mécanique ait été ajoutée à la dose préexistante; et si le cours du phénomène peut accuser une augmentation dans cette dose, il peut y amener une diminution. » Ici, la théorie de la chaleur, qui se change en mouvement, et par conséquent

(1) Ouvrage cité, p. 233.

du mouvement qui se change en chaleur, est manifestement en défaut. Si donc les forces générales sont à ce titre indestructibles, leurs effets moteurs ne présentent pas nécessairement la même permanence et la même invariabilité (1).

L'univers a-t-il une limite dans la durée? Le fait est possible; mais la science ne peut répondre à la question. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, est l'impossibilité de voir disparaître les forces générales de la nature dans un travail de dissolution qui ne frappera point l'essence même de la matière.

CONCLUSION DU CHAPITRE PREMIER.

L'étude attentive des faits qui relèvent de l'expérience, nous conduit à admettre deux synthèses, au lieu d'une seule, au sein de la nature. L'observation nous autorise à établir une différence fondamentale entre les corps organisés et les corps bruts, donc l'induction ne leur est point applicable. L'analogie pourrait-elle par hasard les rapprocher assez pour en faire deux manifestations parallèles d'un principe supérieur, et essentiellement le même sous deux formes distinctes? Une pareille hypothèse est en contradiction manifeste avec la définition de la méthode analogique, qui n'est rigoureusement applicable que dans les cas de similitude et de parenté impliquant au moins l'homogénie. Or, ici les faits sont hétérogènes. Donc, après avoir étudié sommairement les propriétés de la matière, nous avons pu nous convaincre que l'organisation et les phénomènes qui en dépendent ne peuvent y rentrer, soit au nom de l'induction, soit au nom de l'analogie.

(1) Les lois du mouvement, telles que Descartes les avait déduites de l'essence des corps, sont fausses; cela est prouvé, dit Leibnitz, d'accord sur ce point avec Huyghens et Newton. Il est particulièrement faux que la même quantité de mouvement se conserve dans l'univers. Ce qui se conserve, c'est la même quantité de force motrice.

(Émile Saisset, *Étude sur Leibnitz*, 1860.)

CHAPITRE II.

DE LA VIE.

Après avoir combattu et réfuté l'hypothèse matérialiste envisagée dans ses rapports avec l'organisation, il me reste à déterminer le sens que l'on doit attribuer à l'expression de *vie*.

D'après Buisson, la vie ne peut pas plus se définir que l'être : l'un et l'autre se rattachant à des idées simples, et par cela même se refusant à l'analyse. Or, toute définition doit comprendre deux éléments : le genre prochain et la différence spécifique. M. Requin fait observer, avec raison, que la vie étant un mode spécial, il y a lieu, par cela même, au genre prochain et à la différence spécifique; mais cette dernière est, pour M. Bérard, le grand desideratum de la physiologie générale.

En premier lieu, quel peut être le genre prochain? Ce n'est point, cela va de soi, la notion universelle et ici par trop compréhensive d'être, qui s'applique indifféremment à toute chose. Cette notion ne saurait être que celle de corps organique, car en dehors de cet état particulier de la matière, la vie ne s'observe nulle part. Quelle sera maintenant la différence spécifique? On ne saurait évidemment la chercher que dans l'organisation animée, c'est-à-dire douée du principe de vie, puisqu'il existe des corps organiques qui ne sont point doués de vie. La persistance de l'état organique dans le règne végétal, et aussi dans certaines productions du règne animal, est journellement mise à profit par l'industrie. La chimie moderne fabrique, sur une très-grande échelle, des produits organiques et non vivants. Or, en cela, elle ne fait qu'imiter la nature animée; car, à l'exception des éléments mâle et femelle de la reproduc-

tion (1), les résultats des diverses sécrétions glandulaires, malgré leur état organique, ne possèdent cependant aucune vitalité. Le sucre, l'urée, la bile, la salive, le lait, etc., ne sont point doués de vie. Donc, cette dernière est un fait moins général que l'état organique.

Je vais maintenant passer en revue les principales formules que les auteurs nous ont transmises sur la question posée.

D'après Hippocrate, la vie dépend du mouvement et de la chaleur du sang.

Aristote appelle vie la nutrition, l'accroissement et le dépérissement par soi-même.

Pour Kant, qui en a pourtant donné aussi une interprétation différente, la vie est un principe intérieur d'action.

D'après Bordeu, la vie générale, qui est la somme de toutes les vies particulières, consiste dans un flux de mou-

(1) « La graine, l'œuf fécondés sont vivants, quoique l'un et l'autre puissent présenter les apparences d'une matière inerte pendant un laps de temps plus ou moins considérable; mais l'œuf non fécondé est-il déjà vivant, ou bien l'élément mâle a-t-il vivifié une matière jusque-là inerte. Ce qui se passe chez les tarets nous permet de résoudre cette curieuse question, au moins pour les animaux. Les œufs non fécondés, plongés dans l'eau de mer, présentent, aussi bien que les œufs fécondés, le travail caractéristique des premières phases du développement : le jaune se dilate et se contracte; la tache, la vésicule disparaissent; le vitellus se fractionne et s'éclaircit. Pendant les premières heures, il est presque impossible de distinguer l'un de l'autre un œuf fécondé de celui qui ne l'est pas. Chez ce dernier cependant, les mouvements du jaune sont de plus en plus rapides, de moins en moins réguliers; et au lieu d'aboutir à l'organisation d'un nouvel être, ils ont pour résultat la destruction du germe. Ces faits me paraissent aussi décisifs que possible : ils nous apprennent que les mouvements dont l'œuf devient le siége, immédiatement après la ponte, sont entièrement indépendants de la fécondation. La disparition de la tache et de la vésicule germinative, les oscillations du jaune et son fractionnement, sont, dans l'*élément femelle isolé*, autant de signes d'une *activité propre*, d'une *vie* qui lui appartient. »

« Les animalcules fécondateurs, en s'isolant du père, emportent avec eux une certaine somme de vitalité. De même l'élément femelle. » (Quatrefages, *Revue des Deux-Mondes*, mars 1850 : *Souvenirs d'un Naturaliste.*)

« Que présente dans sa structure un germe récemment fécondé? Que

vement réglé et mesuré, qui se fait successivement dans chaque partie, et détermine l'exercice de ses fonctions.

Bichat : « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. »

Richerand : « Une collection de phénomènes qui se succèdent, pendant un temps limité, dans un corps organisé. »

Béclard : « L'organisation en action. »

Dugès : « L'activité spéciale des êtres organisés. »

M. Rostan : « La vie n'est que la disposition organique nécessaire au mouvement; » et encore : « La vie n'est que la série, l'ensemble des fonctions (1). »

Stahl : « La vie est le dernier et le commun effet d'actes associés; elle consiste dans la conservation du corps humain, qui, par sa composition, est très-enclin à se détruire. » (*Theoria medica vera.*)

Hoffmann : « La vie est le mouvement progressif et circulaire des humeurs, causé par la pression du cœur et des

trouve-t-on dans un œuf le premier jour de l'incubation? Une matière amorphe, sans rudiment de texture; et cependant cette petite masse de matière vit; elle va se développer; elle se nourrit, puisqu'elle grossit. La nutrition s'opère donc sans organes. Une fonction vitale très-importante a donc précédé toute organisation. » (Gintrac, *Cours théorique et clinique de Pathologie interne*, t. Ier, p. 92.)

La théorie cellulaire de Schwann a été certainement exagérée; elle s'applique surtout, au dire de M. de Quatrefages (*Revue des Deux-Mondes*, 1855), aux tissus les moins complètement organisés du corps animal, à ceux qui limitent les organes. C'est ainsi que les tissus à vie plus active (fibres musculaire et nerveuse), ceux qui caractérisent le mieux l'animal, se forment de toutes pièces au milieu du sarcode (cystoblastème de Schwann); mais pour être des éléments organiques d'ordre inférieur, les cellules n'en ont pas moins une organisation très-réelle. L'œuf fécondé possède une texture élémentaire, dont on retrouve les analogues dans les tissus conjonctifs, épithéliaux, cartilagineux, osseux. De même que ces derniers, la cellule primitive est manifestement organisée. Je ne saurais, par conséquent, souscrire à la proposition ci-dessus formulée de l'honorable directeur de l'école de Bordeaux : « La nutrition s'opère donc sans organes. » L'organe est ici réel, mais rudimentaire.

(1) *Exposition des Principes de l'Organicisme.*

C 1 - 1924 LIBRARY

artères et le ressort des fibres, lequel, au moyen des sécrétions et excrétions, conserve tout le corps dans son intégrité, le préserve de la corruption et règle toutes les fonctions. » (*Médecine raisonnée.*)

Lordat : « La vie est l'alliance temporaire du sens intime et de l'agrégat matériel, alliance cimentée par un ενορμον, ou cause de mouvement dont l'essence est inconnue. »

Cayol : « La vie, considérée dans ses rapports avec le monde extérieur, ne consiste que dans une lutte ou réaction incessante de l'organisme contre les lois générales de la gravitation et de l'affinité, de la propagation du calorique, de l'électricité, du magnétisme, et peut-être encore d'autres agents inconnus. »

Enfin, conformément aux principes de l'école méthodique dont M. Dezeimeris, de regrettable mémoire, dans ses *Lettres sur l'histoire de la médecine*, a fait une savante étude : « La vie ne serait autre chose que la manière d'être des corps organisés. »

Dans ces diverses définitions se remarque une double tendance, dans des proportions fort inégales d'ailleurs. Les uns ne veulent voir dans la vie qu'une cause métaphysique, les autres un effet pur et simple, et parmi ces derniers on trouve des hommes ayant arboré les couleurs les plus différentes. Pour peu qu'on y réfléchisse, on sera forcé de reconnaître que la vie n'est qu'un fait parfaitement distinct de son principe, et qui, par cela même, tombe dans le domaine de l'observation et relève de l'expérience. On a beaucoup discuté dans l'école, sans jamais arriver à s'entendre, sur la question de savoir si la vie est un principe ou un résultat. Le vitalisme veut du principe et le matérialisme du résultat ; l'éclectisme enfin n'y peut voir des faits successifs ; il les dit simultanés, formant un tout, une unité indivisible. Pour se mettre d'accord, il aurait fallu, en premier lieu, donner aux termes la même signification. Ainsi, lorsque Kant définit la vie : un principe intérieur d'acti-

vité, il ne parle point du fait extérieur et sensible, mais de sa source réelle et de sa raison d'être. L'école anatomique, qui prend la contre-partie et ne tient compte que de l'expérience, ne me semble point errer précisément dans sa notion de la vie, mais beaucoup plutôt dans sa manière de comprendre rationnellement l'organisation. J'ai démontré que celle-ci ne se peut expliquer par les propriétés de la matière. D'autre part, le vitalisme a souvent confondu la puissance et l'acte, le principe et sa manifestation ; la vie n'est point le principe de la vie, mais sa traduction et comme son épanouissement dans le monde expérimental. Même reproche à adresser à l'éclectisme : Ce qui est vrai de la vie ne l'est plus de son principe, qui est en lui-même parfaitement distinct de l'organisation. Entre la vie et son principe, il y a la distance de l'être au paraître, de l'essence à l'existence.

D'après Stahl (*Theoria medica vera*), il y a trois sujets qui jouissent de la vie : Dieu, l'âme et le corps. Mais Stahl n'aurait-il point confondu la vie et l'être? Ce qui est exact de la vie, qui tombe sous les sens, ne l'est en aucune manière de tout autre mode d'existence. Ainsi, la vie est un mode spécial d'être qu'il faut soigneusement distinguer des autres, sous peine de ne jamais s'entendre. Après sa séparation du corps, l'âme est, mais ne vit point. De même Dieu est et ne vit point; l'organisme est et vit tout ensemble ; il est la formule matérialisée d'un dynamisme métaphysique. Je trouve la preuve de la nécessité de ces distinctions dans la manière dont Stahl comprend la vie et que je viens de rapporter. Ce qui m'y frappe particulièrement est le cachet expérimental de sa définition, la vie étant pour lui « l'effet d'une série d'actes associés, actes qui sont des mouvements spéciaux. Le mouvement n'est que l'instrument ou la condition d'une certaine fin : la conservation du corps de l'homme ; et c'est dans celle-ci que consiste la vie à proprement parler. » On voit qu'après

avoir établi que l'acception universelle de vie implique une activité immanente, Stahl reconnaît implicitement la confusion qu'il a faite entre l'être et la vie, car sa définition de cette dernière est seulement applicable aux corps organisés. L'activité immanente ne s'applique à la vie que parce qu'elle est le propre de la substance, suivant la grande idée de Leibnitz (1); elle n'est donc nullement la caractéristique de la vie.

Pour donner de la vie une définition convenable, il est nécessaire de décomposer les divers éléments qui entrent dans cette notion générale. Qu'est-ce que vivre pour le végétal? C'est, d'après les principes exposés par Bichat, sentir et se mouvoir, ou, si l'on aime mieux, se contracter, le tout en vertu de la sensibilité organique et de la contractilité organique insensible qui existent déjà dans cette première ébauche de l'organisation. Qu'est-ce que vivre pour l'animal? Même chose pour les classes les plus inférieures; car, malgré les assertions d'Olivi (2) et du père Vio, il a été démontré, par les recherches de M. Grant et de M. Lamouroux, que la masse de l'éponge n'éprouve ni contraction ni dilatation, lorsqu'elle est soumise à l'influence de certains agents. Puis, à mesure que l'on s'élève dans la série, apparition progressive d'une sensibilité appréciable, de la contractilité organique sensible et de la contractilité animale. Mais du moment que la sensibilité et la contractilité dépassent une sphère analogue à celle des actions réflexes, c'est-à-dire, du moment qu'elles deviennent animales, on voit dans l'instinct poindre comme l'aurore de facultés nouvelles, qui se dégagent progressivement de cet élément de nécessité, et plus tard impliquent avec la conscience de la réceptivité une action spontanée et

(1) Leibnitz substitue, dans le procès philosophique, à la notion de substance celle de cause.

(2) *Zoologie de la mer Adriatique.*

volontaire (1). Intimément associées à l'instinct dans le principe, et ne pouvant guère en être distinguées, elles s'isolent cependant de plus en plus, à mesure que nous nous élevons dans l'échelle des êtres. On retrouve d'ailleurs dans notre nature morale une image du procès que je viens d'indiquer : Nous commençons par la nature et nous nous élevons à la liberté. Celle-ci est encore plus le but que le moyen.

La doctrine énoncée peut se formuler de la façon suivante, en un tableau où j'ai largement usé des idées émimises par Bichat :

A. Végétaux.... Sensibilité organique et contractilité organique inappréciables (2). (Point de conscience.)

B. Animaux..... 1° Sensibilité organique et contractilité organique inappréciables.

Idem appréciables. — Actions réflexes. (Point de conscience.)

2° α. Mêmes phénomènes que pour le n° 1.

β. Sensibilité et contractilité animales. (Conscience et instinct.)

3° α + β. Intelligence et désir. L'intelligence paraît limitée au degré intuitif ou tout au plus à une réflexion rudimentaire.

C. Homme..... Ajoutez au n° 3 l'intelligence des choses abstraites, l'esprit de généralisation, la volonté responsable.

Renouvelant une idée déjà ancienne dans la science, de grandes autorités modernes, telles que MM. Serres, Flourens, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, admettent l'existence de quatre règnes dans la nature : le minéral, le végétal, l'animal, et l'homminal ou homminaire. Ainsi se trouve

(1) Je ne considère point l'intelligence comme un développement plus avancé de l'instinct. Elle me paraît une faculté très-différente, qui ne supprime point ce dernier, mais le remplace en grande partie chez l'homme.

(2) Au moins dans le plus grand nombre des cas.

consacrée la ligne de démarcation profonde à établir entre l'homme et les animaux, et elle est d'ailleurs plutôt fonctionnelle qu'anatomique. La psychologie seule a pu mettre les naturalistes sur la voie. (1)

On voit que, dans le tableau qui précède, pour éviter l'objection faite à la sensibilité *insensible* que Bichat n'a pas osé mettre en regard de la contractilité insensible, il m'a suffi d'employer une expression différente.

Ce tableau est en même temps une analyse; et pour être vrai dans une définition de la vie, il faut qu'elle contienne les divers éléments que je viens d'énumérer; mais, au pre-

(1) Linné a dit que les minéraux croissent, que les végétaux croissent et vivent, et que les animaux croissent, vivent et sentent. Contrairement aux procédés ordinaires de la taxonomie moderne, cette classification a un caractère éminemment physiologique, caractère que l'on retrouve dans la formule d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : la plante vit; l'animal vit et sent; l'homme vit, sent et pense. (Voir l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques.*) D'après l'esprit général de ces deux classifications, ce qui différencie éminemment l'animal du végétal, c'est l'aperception des impressions ou la conscience. Nous voici, on peut le dire, en pleine psychologie.

On a contesté la valeur et de la méthode et du résultat. Les naturalistes classificateurs sont généralement morphologistes, ne se préoccupant guère que des formes extérieures et de la structure intime. Mais s'il y a des différences considérables que ces conditions ne puissent expliquer, faudra-t-il méconnaître les distinctions radicales qui caractérisent tel ou tel groupe de la série vivante, sous le prétexte que l'histoire naturelle ne saurait accepter le concours que lui offre la psychologie? L'histoire naturelle est toute autre chose que l'anatomie, qui ne répond qu'à l'un de ses éléments spéciaux, et elle embrasse les êtres organisés dans leur intégralité complète. La science n'est qu'une d'ailleurs, si ces dénominations sont multiples, et elle ne comprend rien moins que la réalité tout entière. Dans l'espèce nous sommes en présence de l'homme, que la faculté d'abstraire et de généraliser, unie à une volonté responsable, élève plus au-dessus de l'animal que celui-ci n'est supérieur à la plante. L'anatomie de forme et de structure n'établit point le hiatus, mais la physiologie ou la psychologie le constate. Or, il suffit qu'il existe réellement pour que la classification lui assigne sa valeur et son importance absolues.

Cessons de dire par conséquent : ceci est faux en histoire naturelle, mais vrai en philosophie. Aux divers rameaux de l'arbre de la science une sève commune porte la vie et la fécondité.

mier coup d'œil, il est facile de voir à quel point la vie, prise dans son acception expérimentale, diffère aux deux limites extrêmes de l'organisation. En ne tenant compte que des éléments communs, procédé qui paraît cependant le plus rigoureux, on arriverait à une définition des plus exactes pour le végétal et fort insuffisante pour l'homme. Ainsi, pour le végétal, la vie se trouve être l'union de la sensibilité et de la contractilité sur le terrain de l'organisation; mais si ces deux propriétés font partie intégrante de la vie chez l'homme, bien qu'à un titre plus élevé et plus compréhensif, pouvons-nous passer sous silence l'activité intellectuelle dont il est doué, et qui ne trouve que son occasion de développement dans la sensibilité générale, mais que celle-ci ne peut créer en aucune manière? Sensibilité, mouvement, pensée, en prenant ce dernier terme dans le sens cartésien d'activité spontanée de l'esprit, tels sont les trois éléments essentiels de la vie de l'homme, qui est, par cela même, l'union intime de la pensée, du mouvement et de la sensibilité dans la sphère organique.

L'une des définitions de M. Rostan est inacceptable; l'autre nous paraît renfermer les deux conditions exigées par toute bonne définition (1). Le genre prochain est ici l'état organique; la différence spécifique est la série, l'ensemble des fonctions dont l'organisme et le théâtre. D'où il est facile de conclure que l'énumération des fonctions ne saurait entrer dans une définition générale de la vie, et qu'il faut s'en tenir, comme différence spécifique entre les corps vivants et les corps physiques, au fait même de l'existence des fonctions.

L'ensemble des fonctions propres aux corps organisés est donc une formule générale bonne pour les besoins de la théorie; mais on ne doit jamais oublier que l'on voit, en

(1) Les définitions de Dugès, Béclard, Richerand, Dezeimeris, en un mot celles de l'organicisme, sont acceptables par les mêmes raisons.

partant de l'extrême opposé de la série, la notion de vie s'enrichir de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle atteigne, au faîte de l'organisation, sa formule la plus élevée et son expression dernière.

CHAPITRE III.

DU PRINCIPE DE VIE.

PREMIÈRE SECTION.

Définition (1).

Après avoir dit ce qu'est l'organisation, soigneusement distingué la manifestation ou la vie de son principe, il me reste à déterminer, d'une manière plus précise, ce qu'est ce principe lui-même.

Lorsque, par une observation attentive, on a pu nettement circonscrire une classe quelconque de phénomènes, les sciences naturelles rattachent ceux-ci à une cause distincte. C'est ainsi qu'on a reconnu l'existence d'une force attractive, d'agents impondérables par exemple. En cela, l'esprit humain cède à une nécessité de son organisation intellectuelle, qui tire sa légitimité de sa seule affirmation. Un ordre de faits étant donné, cet ordre de faits implique nécessairement telle ou telle explication. Le principe de vie est le postulat des phénomènes organiques et vitaux, comme l'attraction est le postulat des phénomènes propres à la matière pondérable.

(1) M. Flourens prend évidemment l'expression de principe de vie dans un tout autre sens, sens qui est en rapport avec le nœud vital. Pour lui, le principe de vie est une des forces propres au système nerveux; mais comment qualifiera-t-il la force morpho-plastique qui précède, dans l'évolution embryonnaire, la formation du système nerveux?

Je n'admets donc le principe de vie qu'à titre d'explication inévitable et rigoureuse des données expérimentales. C'est ainsi que l'entendait sans doute Galien : « Quand on voit, dit-il, tous les organes et toutes les pièces d'un appareil agir toujours de la même manière et dans un sens déterminé, on ne peut s'empêcher de croire à l'existence d'un principe inné qui a un but final bien arrêté, et y pousse toutes les forces comme toutes les parties de la matière organisée. » Il compare ensuite tous les organes du corps à ces machines que l'on voyait, dans les forges de Vulcain, se mouvoir dans des sens différents, façonner la matière de mille façons, et qui, en définitive, recevaient leur impulsion de la main même du divin ouvrier. De même une force inconnue pousse, gouverne, harmonise toutes les forces et le jeu de toutes les pièces de la machine humaine (1). M. Chomel l'entendait sans doute aussi de même, lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Il existe, dans l'homme comme dans les autres êtres organisés, une force intérieure qui préside à tous les phénomènes de la vie dans ses périodes successives, lutte sans cesse contre les lois physiques et chimiques, reçoit l'impression des agents délétères, réagit contre eux, développe par conséquent les symptômes des maladies, en détermine la marche et en opère la solution par un mécanisme également impénétrable (2). »

On ne saurait expliquer l'organisation par les forces et propriétés de la matière. Mais si les corps organisés n'ont point leur raison d'être dans celle-ci, comme ils en ont nécessairement une, il la faut alors placer en dehors de la matière. La placerons-nous en Dieu, la cause première, ou dans un principe subordonné, c'est-à-dire une cause seconde? Cette cause est-elle unique ou multiple?

(1) Monneret, *Traité de Pathologie générale*, t. I, p. 161, 162.
(2) Chomel, *Traité de Pathologie générale*.

En admettant que la cause soit unique, devons-nous la confondre avec la pensée elle-même ou l'en soigneusement distinguer? En d'autres termes, n'y a-t-il qu'une seule âme, comme le veulent Aristote et Stahl, qui lui reconnaissent à la fois les facultés sensitive, végétative et intellectuelle, ou bien l'homme présenterait-il l'association d'un double dynamisme, comme l'entend l'école de Montpellier? Telle est la recherche que m'impose la marche logique de la pensée, et le problème qui se présente à résoudre. Des solutions bien diverses lui ont été données, suivant les principes philosophiques des auteurs qui ont écrit sur cette grave question. Je commence par un examen que je n'ai point la prétention de rendre complet, ou plutôt par un simple aperçu du côté historique et critique de la question. Qu'ont pensé les diverses écoles médicales du principe de la vie? Quelle est la part qui leur revient et d'éloge et de blâme dans cette appréciation?

Un examen didactique de l'histoire médicale, relativement à la question posée, franchirait les limites du cercle que je me suis tracé, et je me préoccuperai surtout du présent ou de l'âge moderne dans quelques-unes de ses plus hautes personnifications. L'humorisme, d'ailleurs, sous le nom de nature, désigne une puissance dont le rôle n'est que consécutif dans les maladies et dont l'essence propre est fort mal déterminée. Pendant que M. Lordat y voit son âme de seconde majesté, d'autres auteurs concluent simplement à l'animisme. Sans nul doute, les méthodistes inaugurèrent le solidisme, dans l'antiquité, sous l'influence des doctrines atomistiques, mais c'est à Descartes qu'il doit son expression la plus complète. L'animisme n'a été scientifiquement et définitivement constitué que depuis Stahl. De nos jours, Barthez a formulé, d'une façon magistrale, la théorie du double dynamisme humain, tandis qu'à Paris se préparait une révolution dans le sens solidiste le plus pur. Personnifiant la doctrine dans un petit nombre d'indi-

vidualités puissantes, je ne fais que subsidiairement de l'histoire médicale.

Enfin, après l'examen critique, devra venir le développement de mes opinions personnelles.

DEUXIÈME SECTION.

Animisme (1).

C'est à Anaxagore, qui vivait, dit-on, de 500 à 428 avant J.-C., que l'on doit d'avoir admis en philosophie l'existence de l'âme, sorte d'air très-subtil. Dans la collection hippocratique, on en parle comme d'un air igné. Aristote, que l'on peut regarder comme le père de l'animisme, soutient l'unité de l'âme, et y reconnaît les facultés suivantes (δυναμεις) : la génération, la nutrition, la sensibilité, la pensée, le désir ou le mouvement (2). Pour Aristote, l'âme est la cause et le principe de l'être vivant.

Paracelse, qu'on trouve un peu partout dans la généalogie des doctrines médicales, fit jouer un grand rôle à l'esprit de vie et aux démons. Contrairement à ses devanciers, Stahl ne partit point de l'âme comme d'un fait hypothétique; mais il dressa d'abord un remarquable inventaire des données expérimentales, généralisa, synthétisa, puis conclut l'existence d'un principe métaphysique, simple dans l'homme ainsi que dans les espèces animales (3). D'après sa théorie, le dynamisme vital serait l'âme elle-même, qui est une force créatrice et conservatrice dont les divers

(1) Je ne saurais voir, je l'avoue, comme le veut M. Dezeimeris, ni dans les hippocratistes anciens, ni dans les naturistes modernes, des représentants de la théorie animiste; car, d'après le sens qui y est attaché depuis Stahl, elle est exclusive de tout autre principe métaphysique que l'âme elle-même. (*Lettres sur l'Histoire de la Médecine*, et Dictionnaire en trente, article *Animisme*.)

(2) Voir Tennemann, *Histoire de la Philosophie*.

(3) Dictionnaire en trente, article *Animisme*.

organes ne sont que l'expression particulière. « *Anima corpus sibi struit, suis usibus aptum.* » Il n'y a donc qu'un seul principe supra-sensible, qui, au lieu d'être sans rapports avec la texture des tissus, conformément à l'hypothèse cartésienne, aurait pour mission, au contraire, de les créer et de les conserver. Ce principe, lorsqu'il se manifeste avec intelligence, mais sans conscience, porte le nom de *ratio;* tandis qu'on le nomme *ratiocinatio* lorsque la conscience est unie à l'intelligence. Ne trouve-t-on pas là comme le pendant de certaines théories sur la matière et l'esprit, la spontanéité ou intuition pure et le degré réflexif de l'intelligence?

Il y a ici évidemment une erreur grave de la part de Stahl, et le grand physiologiste Muller, tout animiste qu'il était, lui en adresse un reproche mérité. Il n'y a, sans doute, qu'un principe; mais les deux facultés sont parfaitement distinctes l'une de l'autre : le *ratio* n'est pas plus un diminutif du *ratiocinatio* que le *ratiocinatio* ne l'est du *ratio*. En serrant de près les conséquences de la doctrine animiste, on arriverait aisément à cette opinion platonicienne, que le principe de vie est une idée de la divinité s'unissant à la matière, et tendant à réaliser le type éternel dont il dérive (ομοιωματα des ειδη αυτα καθ'αυτα), et plus aisément encore arriverait-on au panthéisme idéaliste de tous les temps.

Ainsi que je l'ai observé plus haut, Stahl a d'ailleurs parfaitement distingué la vie de son principe; elle n'est rien autre qu'un fait expérimental, puisqu'elle est le dernier et le commun effet d'actes associés.

La théorie de Stahl était trop spiritualiste et trop obscurément énoncée dans les écrits du maître pour avoir un grand et populaire succès. Dans l'école de Montpellier, elle compta quelques adhérents, dont Sauvage est, sans contredit, le plus célèbre; mais la doctrine paraissait à peu près complètement abandonnée lorsqu'elle reçut l'appui

inattendu de l'un des plus célèbres physiologistes de l'époque, Muller, qui, sans se prononcer pourtant d'une manière absolue, incline évidemment vers l'unité de principe. Il admet : « que le principe vital et l'âme sont divisibles sans être composés de parties; les deux n'ont leur siége dans aucun organe particulier; mais l'âme ne se manifeste que dans le cerveau. Le principe vital peut demeurer à l'état latent dans le germe, comme l'âme dans les parties du corps différentes du cerveau (1). » La théorie est encore incomplète; mais c'est la seule critique qu'on puisse en faire.

D'après M. Hermann Fichte, l'âme est génératrice du corps; pour M. Carus, l'organisme est le résultat de l'incarnation d'une idée émanant de l'entendement divin (Platon). Ceci est encore du stahlianisme non modifié.

Si la distinction du φυσις et du γνωμη a été aussi réelle et aussi consciente d'elle-même que le veut M. Lordat, avec ses prétentions d'habiller Hippocrate à la moderne, Cayol n'était rien moins que fidèle à la tradition de Cos, et son système ne fût qu'un animisme déguisé d'assez mauvais aloi. N'a-t-il point dit quelque part que la force vitale, comparable à l'attraction, est l'attribut le plus essentiel de l'organisation?

Pour l'animisme, la pensée n'est point essentiellement distincte du principe de vie. Elle en est une faculté particulière et plus noble.

TROISIÈME SECTION.

Cartésianisme médical.

Ainsi que le fait observer M. Vacherot dans son très-remarquable ouvrage sur la métaphysique et la science, il y a d'étroites connexions, sur le terrain de la philosophie

(1) Muller, *Traité de Physiologie*, t. I, 714, et t. II, 485, 486, 487.

naturelle, entre l'école atomistique et un certain idéalisme. Les sciences mathématiques leur servent de trait d'union. Otez la chiquenaude de Descartes, indispensable à ses yeux pour expliquer le mouvement, et nous sommes tout de nouveau transportés en plein atomisme.

Partant de données fort incomplètes, Descartes ne voulut reconnaître dans l'univers que la matière et l'intelligence, et soutint que chez l'homme il n'y a qu'une âme pensante et un corps composé d'un système d'instruments dont les fonctions vitales, naturelles, instinctives et pathologiques furent rapportées aux lois générales de la matière (1). Inertie, mouvement communiqué, structure anatomique, durent rendre compte de la totalité des phénomènes non-psychiques. L'âme pensante et responsable n'existant que chez l'homme, il fallut conclure que les animaux étaient de simples machines, l'homme lui-même n'étant que l'association d'une machine et d'un principe intelligent. Alors se présenta une question embarrassante à résoudre : comment expliquer l'association de deux éléments aussi opposés par leur essence propre que l'âme et la combinaison matérielle qui lui sert d'enveloppe ? Heureusement, les hypothèses ne firent point défaut à la théorie. L'antique croyance des esprits animaux se présenta d'abord à point nommé ; puis vinrent le médiateur plastique de Cudworth, la vision en Dieu de Malebranche, l'harmonie préétablie de Leibnitz, et enfin une application plus rigoureuse de l'idée représentative qui conduisit Berkeley à l'idéalisme le plus extravagant, Darvin et Priestley au matérialisme, et Hume au nihilisme absolu ; mais revenons à Descartes.

Dans son *Traité de l'Homme*, ce philosophe suppose que l'homme n'est qu'une statue, qu'une machine de terre, dont le plus remarquable mouvement est celui du cœur, lequel a sa cause dans la chaleur de cet organe, qui détermine

(1) Lordat, *Rappel des Principes doctrinaux*.

la condensation et la dilatation successive du sang, et est le grand principe de tous les mouvements de la machine par la production des esprits animaux. Descartes termine ainsi son *Traité de l'Homme :*

« Je désire que vous considériez après cela que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil, la perception de la lumière, des sens, des odeurs, des goûts, de la chaleur et de telles autres qualités dans les organes des sens extérieurs, l'impression des idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mémoire, sont de telle nature, qu'ils imitent, le plus parfaitement possible, ceux d'un vrai homme. Je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent tout naturellement en cette machine de la seule disposition de ses organes, ne plus ne moins que font les mouvements d'une horloge ou autre automate de celle de ses contre-poids et de ses roues, de sorte qu'il ne faut point, à leur occasion, concevoir en elle aucune autre âme végétative ou sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie que son sang et ses esprits agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son cœur. »

« Toutes les passions sont causées par des mouvements des esprits, qui sont des parties du sang subtilisées par la chaleur (1). »

Un seul mot doit suffire à la réfutation de la philosophie naturelle de Descartes : ce grand homme a toujours confondu (la chiquenaude exceptée) le mouvement et la force motrice (2). La dynamique n'est pour lui que la cinématique, c'est-à-dire une théorie géométrique des mouve-

(1) *Traité des Passions.*

(2) Cette confusion est étroitement connexe à la suppression des causes secondes.

ments; la physiologie est une branche de la physique, et celle-ci n'est autre chose que de la géométrie (1).

L'intro-mécanicisme de Borelli, de Bellini, Pitcarn, Cole, Baglivi, Hoffmann, est la descendance manifeste de Descartes; cependant sa doctrine, pour rester la même dans certains traits essentiels, n'en reçut pas moins des modifications profondes. Les propositions suivantes, extraites de F. Hoffmann, nous donneront la mesure du travail de transformation qui s'opéra dans le sein du cartésianisme :

« Dieu a créé des substances agissantes ou douées de forces actives. Ces substances sont intelligentes, dont les opérations sont libres; et motrices et mobiles ou résistantes, qui agissent nécessairement. Les premières sont les esprits, les deuxièmes les corps. »

« L'homme est un esprit ou substance intelligente et libre, uni avec un corps vivant, organisé et construit avec un art infini. »

« La vie et la mort ne dépendent que de causes mécaniques physiques et nécessaires. »

« Une partie du sang le plus pur subtilisé par le mélange de la matière éthérée, qui a beaucoup de chaleur et de ressort, est la cause véritable et complète des mouvements vitaux de systole et de diastole. La substance qui nous anime est donc matérielle, réside dans le sang, et est sa partie la plus subtile. »

« Le mouvement du cœur est la cause de la vie. Il n'y a de vie que là où il y a un cœur, des artères et du sang. La mort est l'anéantissement du mouvement du cœur. »

« L'intégrité du mouvement circulaire est la cause prochaine de la santé et de la vie; la lésion du mouvement est la cause des maladies (2). »

(1) Descartes le déclare formellement lui-même dans une de ses lettres.

(2) *Médecine raisonnée.*

Descartes se retrouve ici encore, sauf un principe fort important, celui de l'inertie de la matière. La différence, il faut l'avouer, est à l'avantage d'Hoffmann. En niant l'activité de la matière, Descartes fut obligé, pour l'explication de la nature physique, de recourir à la doctrine de l'immanence de l'action divine dans le monde. Hoffmann est beaucoup plus dans le vrai en admettant cette activité jouant alors le rôle de cause seconde. Or, comme chacun sait, l'une des plus fâcheuses conséquences de la philosophie cartésienne est de conduire à la suppression des causes secondes, reconnues sans doute en principe, mais niées en réalité. Contemporain et compatriote de Leibnitz, Hoffmann, de même que ce puissant génie, regarde tous les êtres comme doués de forces particulières, n'étant substances qu'en tant que causes. Leibnitz, lui, ne fit que mitiger d'ailleurs le principe de l'inertie de la matière; car il reconnaît qu'elle est par elle-même indifférente au mouvement et au repos (1); mais il admet en même temps que tout vit dans la nature, tout y étant composé de monades, êtres simples, essentiellement doués d'activité. Aussi s'exprime-t-il ainsi : « Par où l'on voit qu'il y a un monde de créatures, de vivants, d'animaux, d'entéléchies, d'âmes dans la moindre partie de matière (2). » Tandis qu'Hoffmann reconnaît formellement l'existence de l'activité de la matière, et va donc plus loin que Leibnitz, qui s'était arrêté à l'activité idéale des monades.

Mais Hoffmann fut un cartésien, non-seulement mitigé, mais même inconséquent, comme le prouve sa théorie de l'âme sensitive; son traducteur, M. Bruhier, lui en fait un reproche mérité.

« Il y a dans l'homme trois agents différents :

» 1° La nature, qui est l'économie des mouvements qui agitent les solides et les liquides;

(1) *Principes de la nature et de la grâce.*

(2) *Monadologie*, p. 66, passage cité.

» 2° L'âme sensitive commune à l'homme et aux animaux, qui, en conséquence de la perception ou du sentiment des différents mouvements que les objets extérieurs impriment aux fibres et aux membranes nerveuses, excite en eux l'aversion et le désir;

» 3° L'âme raisonnable, qui compare, juge et se détermine librement. »

« L'âme raisonnable et l'âme sensitive ne sont pas par elles-mêmes susceptibles de maladie. » (1)

Or, la perception externe et interne, et les diverses passions qui naissent de l'aversion et du désir, sont attribuées par la plupart des philosophes, par Descartes lui-même, au principe de la pensée. J'aurai, d'ailleurs, l'occasion de revenir plus tard sur ce sujet; je me contente de faire observer que ce n'est point dans l'âme sensitive qu'Hoffmann place l'ordre vital, mais bien dans la nature, c'est-à-dire dans l'économie des mouvements qui agitent les solides et les liquides. Les partisans du double dynamisme humain ne peuvent eux-mêmes considérer cette âme sensitive que comme un véritable hors-d'œuvre, un de ces êtres de raison qu'Hoffmann trouvait si fort à blâmer dans les livres d'autrui.

Une double tendance se prononça donc au sein du cartésianisme. D'une part, suivant la doctrine primitive, avec l'impulsion motrice donnée par le Créateur au monde des corps, tout marche au mieux dans les deux règnes végétal et animal, sans que l'esprit ait à se préoccuper de ce qui se passe dans les sphères inférieures à la sienne; d'autre part, c'est à l'aide de l'activité de la matière que l'on prétend expliquer la plupart des problèmes qui se rattachent à l'organisation. C'est contre de pareilles théories, qui devaient cependant lui survivre, que Stahl s'éleva avec puissance, démontrant l'insuffisance de la physique

(1) *Médecine raisonnée.*

et de la chimie à rendre compte des fonctions naturelles et des maladies, dont la cause efficiente ne pouvait être qu'une puissance de l'ordre métaphysique. Il m'est difficile, je l'avoue, de voir dans l'organicisme de M. Rostan autre chose qu'un rajeunissement de la doctrine cartésienne. D'après l'exposition qu'il a faite des principes de l'organicisme, les corps organisés ont leur raison d'être dans la volonté du Créateur. Dieu a conçu et réalisé le plan d'une machine et lui a imprimé, par une savante combinaison de rapports cachés, un mouvement continu, appelé avant sa complète cessation à traverser diverses phases. L'embryon peut alors être comparé à une horloge montée, dont les périodes sont autant d'heures qui se lisent au cadran de la vie. M. Rostan admet, d'ailleurs, l'existence d'un principe spirituel, immatériel et distinct de l'organisation.

Tel est le cartésianisme médical. Pour lui, il y a un corps et une âme (1); celle-ci n'a rien à faire avec la vie. Le principe de l'organisation n'est point l'âme, ni une force indépendante; ce principe n'est autre que la volonté divine.

QUATRIÈME SECTION.

Double dynamisme (Montpellier).

La pluralité des âmes ou dynamismes dans l'homme est une théorie fort ancienne, puisque Lordat (2) en croit voir les origines dans le φυσις et le γνωμη d'Hippocrate, et qu'il la retrouve conservée par la tradition scientifique dans la doctrine des âmes de Platon et d'Aristote (3); dans l'*anima*

(1) Le corps et l'âme sont substantiellement unis, au dire de Descartes. Voir *Méditation sixième* et *Réponses aux quatrièmes objections*, p. 218 de l'édition J. Simon.

(2) *Rappel des Principes doctrinaux, etc.*

(3) Aristote croyait à l'unité de l'âme.

et l'*animus* (Galien) ; dans l'âme raisonnable et l'âme irrationnelle (Bacon) ; dans l'*anima* et le *mens* (G. Hoffmann) ; l'*impetum faciens et le mens* (Raau Boërhaave) ; le principe vital et l'âme (Barthez) ; la force vitale humaine et l'âme pensante (Montpellier.)

Dans sa physionomie générale, l'école de Montpellier est encore fidèle à la doctrine du double dynamisme, professée par Barthez. Celui-ci, bannissant de la philosophie naturelle toute recherche des causes premières, veut s'en tenir aux lois que l'expérience permet de reconnaître dans la succession des phénomènes. A ces lois il donne le nom de causes expérimentales. Par conséquent, une cause expérimentale n'est rien autre à ses yeux que l'ordre ou la loi de succession, que l'on constate dans les faits particuliers. « On peut donner à ces causes expérimentales, ajoute-t-il, les divers noms synonymes et pareillement indéterminés de principe, de puissance, de force, de faculté, etc. » (1)

Cela posé, Barthez appelle principe vital de l'homme, la cause qui produit tous les phénomènes de la vie dans le corps vivant. Mais il n'a pas plutôt défini le principe vital, que, dès le paragraphe suivant, il oublie sa propre conception des causes expérimentales et s'exprime ainsi : « Il paraît que les principes de vie ne diffèrent des principes de mouvement qu'en ce que les premiers excitent et modifient, suivant des lois beaucoup plus compliquées, l'action des parties de la matière. » Et un peu plus loin : « Le principe vital de l'homme est sans doute intimement uni à son intelligence et à ses organes, etc. » Aussi voyons-nous ensuite Barthez chercher à établir que le principe de vie doit être conçu par idées entièrement distinctes de celles qu'on a des attributs du corps et de l'âme, puis se demander s'il est plus vraisemblable que le principe vital soit une sub-

(1) Voir l'introduction des *Nouveaux Éléments de la science de l'homme*, première édition, un volume.

stance ou qu'il ne soit qu'une simple modalité de l'homme vivant. Mais qu'est donc ce principe de vie, au dire de Barthez lui-même? Une cause expérimentale? Qu'est-ce qu'une cause expérimentale? Une loi, c'est-à-dire l'ordre de succession établi entre les phénomènes qui tombent sous les sens. Or, un ordre de succession, une loi, ne sont et ne peuvent être que des abstractions, n'ont aucun droit à l'existence positive. Suivant la fameuse distinction de l'hégélianisme, de telles abstractions, pour être vraies, n'ont cependant rien de réel. Comment Barthez, après avoir défini le principe de vie une cause expérimentale, une loi, un ordre de succession, peut-il demander si un pareil principe est une substance ou une simple modalité? Il n'est évidemment ni l'un ni l'autre, car il ne saurait avoir aucune réalité substantielle ou attributive. Effectivement, qu'est-ce qu'une loi? D'après Montesquieu : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; » (1) d'où il est permis de conclure que les lois sont, dans l'ordre logique, subordonnées aux choses elles-mêmes. Mais ici quel est le fait primitif? Le principe de vie; le terme est par lui-même assez explicite. Donc, s'il est primitif, il ne peut être en même temps subordonné, donc il n'est point une loi, donc il ne saurait être une cause expérimentale, en admettant la synonymie des deux expressions. Peut-on réellement admettre cette synonymie?

Toute cause appartient à l'ordre métaphysique; c'est le postulat obligé de tout ordre physique ou naturel. Les sens n'ont sur les causes aucune prise, et ne peuvent constater que leurs phénomènes propres liés par une loi ou ordre de succession. La loi implique donc une cause ayant une évolution quelconque. D'autre part, la cause étant métaphysique, est, par cela même, supérieure à toute expérience,

(1) *Esprit des Lois.*

et ne saurait devenir un fait d'observation. Ce qui revient à dire qu'une cause expérimentale n'est point une cause, et qu'il y a dans ce monstrueux assemblage de mots une association impossible.

La conception générale de l'ouvrage de Barthez est donc contradictoire, et de deux choses l'une : ou bien il garde sa définition de la cause expérimentale, et alors plus de principe de vie, à titre de substance ou de modalité ; ou il abandonne sa cause expérimentale, et alors le voilà lancé, comme de fait, dans la recherche des causes cachées. Le premier cas est la condamnation de son livre, et le deuxième celle de la méthode qu'il prétend suivre.

Pour ne pas rompre l'unité de la discussion critique, à laquelle je crois devoir soumettre le système de Barthez, je vais montrer, dans quelques-uns de ses successeurs, l'interprétation donnée par eux de sa doctrine. Tandis que pour M. Lordat le principe de la vie est une force, un dynamisme, M. Chauffard, dans ses lettres sur le vitalisme (1), définit la vie (il voulait dire, sans doute, le principe de vie) : « Une loi primordiale, manifestée par l'organisme dans la succession ordonnée des actes qui en émanent. » Or, si l'on compare entre elles les interprétations distinctes que MM. Lordat et Chauffard donnent du principe de la vie, il est facile, en les rapprochant du texte de Barthez, de trouver dans une incorrection de langage la raison de cette dissidence.

D'après Barthez, ainsi que je l'ai déjà dit, le principe de vie est une cause expérimentale, et la cause expérimentale est l'ordre ou la loi de succession que l'on observe entre les phénomènes. Pour peu qu'on ait présente à l'esprit la discussion à laquelle je viens de me livrer, il est manifeste que le *Messie* de M. Lordat a pris pour synonymes, sans y prendre garde, des termes radicalement distincts. Il

(1) *Gazette hebdomadaire*, 1855.

a appliqué au principe de vie une signification tout à fait inacceptable, quand il l'a défini une cause expérimentale, car il est une cause, une force, une conception métaphysique de l'esprit. M. Chauffard, séduit par l'expression impropre de cause expérimentale, néglige le principe de vie pour s'en tenir à la loi, à l'ordre de succession, rejetant bien loin toute préoccupation relative à la cause intime des phénomènes. Or, les lois étant, ainsi qu'il a été dit plus haut, un fait subordonné à l'existence des choses elles-mêmes, il s'ensuit que la cause expérimentale de Barthez, entendue à titre de loi, implique quelque chose à quoi elle s'applique, mais que si elle est prise dans le sens de cause effective, elle constitue ce quelque chose, c'est-à-dire dans l'espèce le principe de vie. Voilà donc une double acception pour la cause expérimentale, et dont la première est légitimée par les expressions mêmes de Barthez; la seconde, par l'esprit de l'ouvrage qu'il a consacré à l'examen de cette question. Aussi, lorsque M. Lordat s'est attaché à la doctrine du dynamisme vital, il est resté fidèle à la pensée du maître, et M. Chauffard a retenu les termes mêmes et l'idée qu'ils expriment (1).

D'où peut venir sous la plume de Barthez une semblable confusion? Est-ce du tour sceptique de son esprit et des hésitations bien réelles qui se montrent à chaque page dans les *Nouveaux Éléments de la science de l'homme?* Le doute est permis, et c'est même pour certaines natures un oreiller commode; mais de là à confondre des choses hétérogènes, il y a loin. On a prétendu qu'une science n'était qu'une langue bien faite et que la correction de la pensée était toujours en raison directe de la propriété des

(1) M. Chauffard a subi manifestement l'influence du sensualisme moderne, autrement dit du positivisme. Son but est d'accommoder le vitalisme aux théories du jour. Barthez trahit, d'ailleurs, dans son discours préliminaire, une préoccupation analogue. C'est à la physique générale qu'il prétend emprunter sa méthode.

termes (1). Tout compte fait, je préfère, dans le cas particulier, donner raison à l'école sensualiste, plutôt que d'admettre chez Barthez une grave erreur d'analyse. Jamais loi ne fut une cause, jamais cause ne fut une loi. C'est pour avoir méconnu, au moins dans les termes, cette différence essentielle, que notre auteur, après avoir défini la cause expérimentale une loi, revient par une sorte de malentendu sur l'acception ordinaire du mot *cause*, et l'applique au principe vital, dont il cherche à déterminer la nature. Rien de plus logique si le principe de vie est une force agissante, rien de plus absurde s'il est un simple ordre de succession.

Tout en rapportant les phénomènes de la vie à un principe intermédiaire à la matière et à l'âme, Dumas semble encore moins affirmatif à son égard que Barthez lui-même, et il insiste plus sur les forces vitales que sur la force vitale. De tous les disciples qu'a eus Barthez, M. Lordat est, sans contredit, celui qui fait profession d'être resté le plus religieusement fidèle à la pensée du maître. Il l'a longuement commentée et cherché à l'établir, et par des preuves directes, et en la plaçant sous l'autorité de la tradition. Ainsi que je l'ai déjà dit, pour lui le φυσις et le γνωμη d'Hippocrate ne sauraient signifier autre chose que principe de vie et âme pensante. Ce serait donc au Père de la médecine qu'il faudrait faire remonter la doctrine du double dynamisme, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours par une succession non interrompue, mais que l'apparition du cartésianisme fut au moment de faire oublier. Les nouveaux éléments de la science de l'homme ont été comme l'œuvre d'un *Messie* (2) ardemment désiré, et qui vint mettre en évidence le vrai dogme de l'anthropologie. A partir de Bar-

(1) Telle était effectivement la thèse de Condillac. Selon lui, la formation et le perfectionnement du langage, auquel il donne pour origine les accents spontanés du plaisir et de la peine, sont le moyen par lequel toute science se développe.

(2) Textuel, voir *Rappel des Principes doctrinaux*.

thez, cette science fut définitivement constituée, et doit se formuler de la façon suivante :

« Trois éléments distincts constituent l'être humain :

» Une instrumentation matérielle ;

» Une âme pensante substantielle, type de l'unité, affective, libre, responsable ;

» Une force vitale, dont la nature n'est identique ni avec celle de l'instrumentation, ni avec celle de l'âme pensante, ni tout à fait incomparable avec ses associées ; unitaire par sa finalité et indivise, mais à quelques égards divisible ; douée de spontanéité, mais non de liberté ; incommunicable jusqu'à un certain point, mais non indépendante, puisqu'elle est susceptible de cohésion avec une autre force vitale et d'une sympathie occulte ; douée d'instincts ; sujette à des états morbides appelés affections, mais inaccessible aux influences de la raison et de la volonté, quoiqu'elle ne soit pas étrangère aux affections de l'âme pensante. » (1)

M. Lordat a, de plus, admis que ces trois éléments constitutifs se rapportent à trois substances distinctes : « d'ordre physique, d'ordre intellectuel et d'ordre vital. » (2) Le principe de vie, dit-il, est un ενορμον, *impetum faciens*, dont l'essence est inconnue et qui cimente l'alliance temporaire de l'agrégat et du sens intime (3). Ce principe se développe progressivement jusqu'à un certain âge, fait une halte plus ou moins longue, puis décroît et s'épuise. Le

(1) *Gazette médicale de Montpellier*, 1854, p. 55.

(2) *Réponses à des objections*, p. LIX.

(3) « La vie se résume, selon vous, en un dualisme que vous affirmez dans l'homme, que vous hésitez à énoncer pour l'animal, que vous êtes contraint de nier pour la plante. La vie serait donc un fait dynamique, double dans certains cas, simple dans d'autres ; cela n'est pas possible : le mobile, le principe, la cause ignorée de la vie, est une dans toutes les créatures ; l'unité vitale, en un mot, est le seul fait inscrit au fond de toutes les théories biologiques qui concordent avec l'expérience et qui ne répugnent pas à notre raison. » (Delioux de Savignac, ouvrage cité, p. 257.)

M. Delioux de Savignac admet l'existence de l'âme à titre de force, de

sens intime, de son côté, se développe progressivement aussi; mais cette évolution n'a point de temps d'arrêt; il s'élève et grandit, tandis que la force vitale s'affaisse; il ne vieillit point, il est insénescible ou agérasique; il ne périt point : à la mort, il disparaît, il est immortel (1).

Par sa manière d'entendre la force vitale, Hahnemann paraît se rapprocher de Barthez et de son école. Il la présente comme la source de la sensibilité et de l'action, mais n'a point la prétention d'aller au-delà (2). Toutefois, je trouve quelque part les lignes suivantes : « Ce qui unit les parties vivantes du corps humain, de manière à en faire un si admirable organisme; ce qui les détermine à se comporter d'une manière si directement contraire à leur primitive nature physique ou chimique; ce qui les anime et les pousse à de si importantes actions automatiques, cette force fondamentale enfin, ne peut point être représentée comme un être à part (3). » Voilà qui semble catégorique. Barthez hésitait, doutait sur cette grave question; Hahnemann se prononce dans un sens négatif. Or, si la force vitale n'est point métaphysiquement distincte du corps, elle ne peut être qu'un mode, une propriété de la matière organisée ou un résultat de cette organisation même. Si, d'autre part, comme l'assure Hahnemann, la matière est inerte de sa nature, destituée de tout dynamisme, et qu'elle soit cependant animée de forces très-diverses, il faut bien convenir que ces forces sont métaphysiquement distinctes de la matière, soit brute, soit organisée. La contradiction com-

substance spirituelle. (Voyez p. 132.) Or, de deux choses l'une : ou bien cette âme ne fait qu'un avec la cause ignorée de la vie, et alors M. Delioux est animiste; ou le principe de vie est distinct de l'âme humaine, et alors il existe en nous un double dynamisme. — Telle est l'opinion de M. Lordat, si bien réfutée par le passage que je viens de citer.

(1) *Ébauche du plan d'un Traité de physiologie humaine.*

(2) *Organon* 9.

(3) *Valeur des Systèmes en médecine dans les études de médecine homœopathique.*

mence, on le voit, pour Hahnemann, dès l'entrée de la carrière; j'aurai lieu, plus tard, de faire de nombreuses remarques de cette nature.

L'âme est une force distincte du principe de vie pour l'école de Montpellier et les diverses nuances doctrinales qui se groupent autour de son drapeau. Telle est la théorie du double dynamisme que l'on proclame d'origine hippocratique. Son examen critique trouvera sa place ultérieurement.

CINQUIÈME SECTION.

Organicisme et organico-vitalisme (Paris). (1)

L'école de Paris descend en ligne droite du sensualisme de Condillac. Ce philosophe admet une âme, son caractère lui en imposait le devoir, mais son *moi* n'est qu'un agrégat de sensations diverses. Les sensations n'existent point pour lui en vertu d'aptitudes réceptives, mais à titre d'impressions pures et simples, de telle sorte que sa statue devient ses propres sensations, ou, en d'autres termes, que

(1) L'unité doctrinale ne règne point sans doute à l'école de Paris; mais il y a, dans les principes de cette école, une tendance évidente au cartésianisme, soit complet, comme chez M. Rostan, soit modifié dans le sens atomistique, comme chez Cabanis, soit combiné dans une certaine proportion avec le vitalisme, comme chez Bichat. Organicisme pur dans les deux premiers cas, organico-vitalisme dans le dernier, constituent donc la physionomie générale de l'école. Me plaçant plutôt au point de vue individuel qu'à celui de l'évolution logique des idées, au lieu de renvoyer à l'étude du cartésianisme tout ce qui se rattacherait de droit à l'examen de cette doctrine, j'ai cru préférable de mettre Paris en regard de Montpellier, trouvant ainsi l'occasion de personnifier et d'opposer deux enseignements célèbres. Cabanis n'est point d'ailleurs un véritable cartésien, mais un disciple de Leucippe. Bichat a puisé, lui, à une double source. Il y a donc ici deux développements distincts de la pensée de Descartes et qu'il s'agit de caractériser. C'est à quoi je me bornerai dans cette nouvelle étude.

On sera surpris, peut-être, de m'y voir rattacher Bichat à Descartes par

ces dernières créent la faculté de sentir au lieu d'exister par elle (1). Or, la sensation est multiple, et puisqu'elle est le fait unique dans la théorie de la connaissance, il peut y avoir des facultés multiples, transformation du fait primitif; mais il n'y a point de sujet qui en soit le support commun, point de substratum, point de *moi*.

Il n'y a de tangible que la réalité extérieure et matérielle; qu'est-ce qui pourrait donc induire l'école sensualiste à admettre la vérité d'une conception pure de tout empirisme externe, sans se rendre coupable de la plus manifeste des inconséquences? Ainsi le veut la logique, et cette science est inflexible dans sa marche, inexorable dans ses rigueurs.

La philosophie est aujourd'hui, comme jadis, la science des premiers principes, et par cela même on retrouve ses applications partout où se révèle l'initiative multiple et féconde de l'intelligence humaine. La médecine, ainsi que les sciences politiques, morales et naturelles, a subi, au XVIIIe siècle, comme dans les autres âges de l'histoire, l'influence de

l'intermédiaire d'Helvétius, de Condillac et de Locke. Mais il y a deux doctrines très-distinctes dans le cartésianisme, que mirent en relief Malebranche d'une part, et Locke de l'autre, suivant, ainsi qu'on le sait, des directions très-divergentes. Je citerai comme preuve un passage de M. Cousin (*Introduction à l'histoire de la philosophie*, douzième leçon, p. 375) :

« Locke, Messieurs, est aussi un enfant de Descartes; il est pénétré de l'esprit de sa méthode; il rejette toute autre autorité que celle de la raison, et il part de l'analyse de la conscience; mais au lieu de voir dans la conscience tous les éléments qu'elle comprend, sans rejeter entièrement l'élément intérieur, la liberté et l'intelligence, il considère plus particulièrement l'élément extérieur; il est surtout frappé de la sensation; la philosophie de Locke est une branche du cartésianisme, mais c'en est une branche partielle et exclusive. »

(Voir aussi Francisque Bouillier, *Histoire et critique de la Révolution cartésienne. — Influence de la philosophie de Descartes sur la philosophie de Locke*, p. 268.)

(1) D'après Helvétius, la mémoire n'est que la sensation continuée et affaiblie. — L'esprit est la faculté de penser, laquelle est produite par deux puissances *passives* : la sensibilité physique et la mémoire.

cette élaboration intime et profonde, qui pénètre partout dans la pensée de l'homme depuis que celle-ci est arrivée à la conscience d'elle-même. L'idée pure s'est incarnée dans des directions très-diverses, et Bichat, avec ses propriétés vitales, abstraction faite de tout principe qui en soit la source commune, a été simplement, en médecine, l'élève, l'interprète et le continuateur de Condillac. Voici comment il s'exprime dans les considérations qu'il a placées en tête de son *Anatomie générale :*

« Stahl sentit la discordance des lois physiques avec les fonctions des animaux. L'âme fut tout pour lui dans les phénomènes de la vie. Plusieurs auteurs ont marché sur ses traces, en rapportant à un principe unique, diversement dénommé suivant chaque auteur, tous les phénomènes vitaux. Ce principe, appelé *vital* par Barthez, *archée* par Van Helmont, etc., est une abstraction qui n'a pas plus de réalité qu'en aurait un principe également unique, qu'on supposerait présider aux phénomènes physiques. Parmi ceux-ci, les uns dérivent de la gravité, les autres de l'élasticité, d'autres des affinités, etc. De même, dans l'économie vivante, il en est qui dérivent de la sensibilité, d'autres de la contractilité. »

« Ces propriétés président aux phénomènes qui sont l'objet de chaque classe des sciences physiologiques et physiques. Elles sont tellement inhérentes aux corps animés et inanimés, qu'on ne peut concevoir ces corps sans elles. Elles en constituent l'essence et l'attribut. »

Dans les *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort*, on lit : (1)

« En examinant les propriétés de tout organe, on peut les distinguer en deux espèces : les unes tiennent immédiatement à la vie, commencent et finissent avec elle, ou plutôt en forment le principe et l'essence; les autres n'y

(1) Art. 7, § II.

sont liées qu'indirectement, et paraissent plutôt dépendre de l'organisation, de la texture des parties. »

Je reviens aux considérations qui précèdent l'*Anatomie générale*, et j'y trouve encore :

« On dit que Prométhée, ayant formé quelques statues d'homme, déroba le feu du ciel pour les animer. Ce feu est l'emblème des propriétés vitales : Tant qu'il brûle, la vie se soutient ; elle s'anéantit quand il s'éteint. Il est donc de l'essence de ces propriétés de n'animer la matière que pendant un temps déterminé ; de là, les limites nécessaires de la vie. »

D'où l'on voit que, dans la pensée de Bichat, il n'y a point de principe de vie, point de force, dont l'action dans la nature vivante sépare celle-ci de la matière inerte ; point de force unique au moins, car il admet, dans ma dernière citation, une influence étrangère, double, il est vrai, qui s'associe à la matière inorganique et devient pour elle le principe et l'essence de la vie, car les propriétés vitales : sensibilité et contractilité, ne sont rien moins que cela. Or, comme ces deux propriétés sont, malgré qu'on en ait, irréductibles l'une à l'autre, il s'ensuit qu'au lieu d'un principe de vie, nous en avons deux et de même ordre. Mais la sensibilité et la contractilité étant des principes, ne sauraient être en même temps des propriétés, à moins que ces principes, ces propriétés, cette vie ne soient des résultats d'arrangements particuliers de la matière (1); mais alors que devient l'influence étrangère qui, comme le feu de Prométhée, vient s'unir à l'agrégat physique pour l'animer et le faire vivre ?

« La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.

» Tel est, en effet, le mode d'existence des corps vivants, que tout ce qui les entoure tend à les détruire. Les corps

(1) Et, par cela même, cessent d'être des principes, ce qui est contraire à l'hypothèse.

inorganiques agissent sans cesse sur eux; eux-mêmes exercent les uns sur les autres une action continuelle; bientôt ils succomberaient s'ils n'avaient en eux un principe permanent de réaction. Ce principe est celui de la vie; inconnu dans sa nature, il ne peut être connu que par ses phénomènes. »

Et un peu plus bas :

« La réaction du principe interne diminue chez le vieillard; alors la vie languit et s'avance insensiblement vers son terme naturel. » (1)

Il y aurait donc un principe vital pour Bichat comme pour Barthez, car peu importe de l'appeler ainsi ou principe de la vie, principe interne. Pourquoi Bichat dit-il alors, dans une des citations précédentes, que la force vitale n'est qu'une abstraction? Pourquoi maintenant ne parle-t-il que d'un seul principe de la vie, tandis que dans le rapprochement qu'il établit entre le feu de Prométhée et les propriétés vitales, il dit que ce sont ces propriétés qui animent la matière? Si les propriétés vitales sont des modes du principe interne, c'est lui seul qui doit animer la matière. Mais ne violentons point la pensée de Bichat; son principe interne est une anomalie qui jure avec l'ensemble de son œuvre, et qu'il saura reléguer dans le plus profond oubli. Cet auteur, ne voulant point dépasser l'expérience sensible, reconnaît dans la nature deux ordres de corps, les uns animés, les autres inanimés, et trouve dans les propriétés vitales que les premiers possèdent et dont les autres sont dépourvus, une ligne de démarcation profonde. Arrivé à ce point, il s'arrête et ne se préoccupe nullement de chercher la raison métaphysique des différences essentielles que l'observation lui a permis de constater. Toute étude des causes premières lui paraît oiseuse et banale. La sensibilité et la contractilité ne sont même que des termes abstraits,

(1) *Recherches sur la vie et sur la mort*, ouvrage cité.

car il y a sans doute autant de sensibilités qu'il y a de tissus sensibles, et autant de contractilités qu'il y a de tissus contractiles. Il part du fait empirique et le poursuit dans ses développements.

Je ne vois rien de blâmable dans ce procédé analytique et expérimental, tant que l'analyse a conscience d'elle-même et du rôle qu'elle est appelée à remplir. Elle n'existe qu'en vue d'une synthèse subséquente ; la physique, la physiologie ne sont pour l'intelligence humaine que deux routes convergentes à parcourir, et qui, l'une et l'autre, la ramènent au foyer de toute science et de toute vie : à la métaphysique proprement dite. Mais quand l'expérience devient à elle-même sa propre fin, elle abdique son vrai caractère et perd de vue sa raison d'être. La vraie science résidera toujours dans la connaissance des lois et des premiers principes. Dire que je considère le sensualisme comme une doctrine incomplète dans sa psychologie, et par cela même comme fausse dans sa théorie générale de la connaissance, c'est indiquer la valeur que j'attribue à la philosophie médicale qui a dirigé la pensée de Bichat et présidé à la rédaction de ses œuvres. Il a dressé un remarquable inventaire de faits anatomiques et physiologiques, mais il a plutôt réuni les matériaux du monument à construire qu'il n'en a jeté les fondements et établi les puissantes assises. En refusant toute créance à la métaphysique, il a par cela même nié la science et rendu sa constitution impossible. En l'absence de la pierre angulaire, on ne peut bâtir que sur le vide.

Le principe et l'essence de la vie, pour Bichat, en dépit de la contradiction signalée, n'en demeure pas moins les propriétés vitales, et il n'y a plus d'unité possible dans la causalité que nous sommes, car la connaissance a la sensation pour unique origine, et nous devenons nos propres sensations. C'est ainsi, du moins, que l'entendait Condillac ; c'est ainsi que l'a compris et enseigné sa postérité philoso-

phique. En n'admettant point un principe unique, Bichat a même été d'une fidélité plus sévère aux données fondamentales de l'école sensualiste (1). Pour l'âme humaine, s'il n'en fait point abstraction, il est clair qu'il la rapporte à la vie animale, et dans celle-ci à la sensibilité. Ainsi donc, pour Bichat, deux éléments sont en présence, ni plus ni moins : la matière ou les corps physiques, et les propriétés vitales. Quant à la genèse de ces dernières, point d'explication ; son aversion pour l'étude des causes premières lui imposait silence à cet égard.

Parallèlement à Bichat et dans une sphère indépendante, car il ne lui a rien emprunté, il lui a prêté plutôt, nous trouvons un homme qui, par son développement intellectuel plus philosophique que médical, par une certaine profondeur d'analyse, la distinction de son esprit et les allures élégantes de son style, mérite une place à part dans l'histoire de la médecine. J'ai nommé Cabanis. Ayant vécu pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle, il se trouva mêlé à ce grand mouvement de la pensée humaine qui balaya tout un passé devant elle pour élever l'immortel édifice de la Révolution française. Établi d'abord à Auteuil, il s'y lia avec Mme Helvétius et vit chez elle d'Holbach, Franklin, Jefferson, Condillac, Diderot, d'Alembert, Condorcet, Laplace, Destutt-Tracy, Volney, Garat (2) ; en un mot, par ses principes, il dut appartenir, et il appartint, à l'Encyclopédie. Avec des tendances différentes et une couleur idéologique plus tranchée, Cabanis a la même généalogie que Bichat : l'un et l'autre descendent de Condillac, d'Helvétius et de Locke.

(1) Effectivement, le sensualisme, lorsqu'il suit une marche logique, arrive à ne voir dans le *moi* qu'une simple collection d'impressions. La multiplicité des principes fondamentaux de la constitution humaine est en tout conforme à cette donnée générale, tandis qu'une faculté unique comme la sensibilité n'a qu'une valeur nominale et est une abstraction pure et simple.

(2) *Rapports du physique et du moral*, édition Cerise, préface.

J'extrais du principal ouvrage de Cabanis sur les rapports du physique et du moral, les propositions suivantes, qui feront comme toucher au doigt sa doctrine :

« La sensibilité physique est le dernier terme auquel on arrive dans l'étude des phénomènes de la vie et dans la recherche méthodique de leur véritable enchaînement; c'est aussi le dernier résultat, ou, suivant la manière commune de parler, le principe le plus général que fournit l'analyse des facultés intellectuelles et des affections de l'âme. Ainsi donc, le physique et le moral se confondent à leur source, ou pour mieux dire, le moral n'est que le physique considéré sous certains points de vue plus particuliers. »

« Mais c'est peu que le physique de l'homme fournisse les bases de la philosophie rationnelle, il faut qu'il fournisse encore celles de la morale : « *la saine raison ne peut les chercher ailleurs.* » (Ier Mémoire.)

« Sujet à l'action de tous les corps de la nature, l'homme trouve à la fois dans les impressions qu'ils font sur ses organes, la source de ses connaissances et les causes mêmes qui le font vivre; car vivre, c'est sentir. »

« Toute sensation ou toute impression reçue par nos organes ne saurait sans doute avoir lieu sans que leurs parties éprouvent des modifications nouvelles. Or, nous ne pouvons concevoir de modifications nouvelles sans mouvement. Quand nous sentons, il se passe donc en nous des mouvements plus ou moins sensibles, suivant la nature des parties solides ou des liqueurs auxquelles ils sont imprimés, mais néanmoins toujours réels et incontestables. Cependant il faut observer que les sensations ou les impressions dépendent de causes situées hors des nerfs qui les reçoivent; il y a toujours un instant rapide comme l'éclair où leur cause agit sur le nerf qui jouit de la faculté d'en ressentir la présence sans qu'aucune espèce de mouvement s'y passe encore; que c'est en quelque sorte pour le seul complément de cette opération que le mouvement

devient nécessaire, et qu'on peut toujours le distinguer du sentiment, et surtout la faculté de sentir de celle de se mouvoir. Nous ne devons pourtant pas dissimuler que cette distinction pourrait bien disparaître encore dans une analyse plus sévère, et qu'ainsi la sensibilité se rattache peut-être par quelques points essentiels aux causes et aux lois du mouvement, source générale et féconde de tous les phénomènes de l'univers. »

« Pour se faire une juste idée des opérations dont résulte la pensée, il faut considérer le cerveau comme un organe particulier, destiné spécialement à la produire ; de même que l'estomac et les intestins à opérer la digestion, le foie à filtrer la bile, les parotides et les glandes maxillaires et sublinguales à préparer les sucs salivaires. »

« Nous concluons avec la même certitude que le cerveau digère en quelque sorte les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée. »

« La sensibilité est le fait général de la nature vivante : il est évident que sa cause rentre dans les causes premières. En supposant, ce qui n'est pas impossible en effet, qu'on puisse découvrir un jour la liaison que la sensibilité peut avoir avec certaines propriétés bien reconnues de la matière, il resterait toujours encore à découvrir d'où viennent ces mêmes propriétés, et ainsi de suite. »

« Les causes premières ne peuvent être connues par cela même qu'elles sont premières. » (IIe Mémoire.)

« Quelque idée qu'on adopte sur la nature de la cause qui détermine l'organisation des végétaux et des animaux, ou sur les conditions nécessaires à leur production et à leur développement, on ne peut s'empêcher d'admettre un principe ou une faculté vivifiante que la nature fixe dans les germes ou répand dans les liqueurs séminales. »

« Principe et faculté sont des mots dont le sens n'a rien de précis ; je le sais trop bien. Au reste je n'entends par là que la condition sans laquelle les phénomènes propres aux

différents corps organisés ne sauraient avoir lieu. Je suis surtout bien loin de vouloir conclure affirmativement de ces phénomènes l'existence d'un être particulier, remplissant les fonctions de principe et communiquant aux corps les propriétés dont leurs fonctions résultent. Tâchons de nous payer mutuellement de mots le moins et le plus rarevent possible. » (IVe Mémoire.)

« Nous ne pouvons avoir aucune idée exacte des forces actives et premières de la nature. Les circonstances qui déterminent l'organisation de la matière sont couvertes pour nous d'épaisses ténèbres ; vraisemblablement il nous est à jamais interdit de les pénétrer, car elles dépendent des causes premières. »

« Moyennant certaines conditions, la matière inanimée est capable de s'organiser, de vivre et de sentir. Or maintenant quelles sont ces conditions ? Sans doute nous les connaissons encore très-mal. Mais sont-elles, en effet, de nature à rester inconnues ? Il est difficile de le penser. » (1).

« Les physiciens semblent être à la veille dans ce moment de déterminer au moins une partie des changements qu'éprouve la matière en passant de l'état inorganique à celui d'organisation végétale, et de la vie incomplète d'un arbre ou d'une plante à celle des animaux les plus parfaits. Enfin nous n'éprouverions plus aujourd'hui peut-être aucun étonnement, si les expériences finissaient par prouver qu'il suffit que des portions de matière, dans un certain état déterminé, se rencontrent et se pénètrent pour produire des êtres vivants doués de certaines propriétés particulières : comme il suffit qu'un acide et une base alcaline ou terreuse soient mis en contact dans un état favorable à leur combinaison pour qu'il en résulte un nouveau produit chimique dont la cristallisation suit des lois constantes, et

(1) On a peine à croire que la même plume ait pu écrire ce passage après avoir écrit le précédent.

dont les qualités n'ont plus aucun rapport avec celles de ses éléments. » (Xe Mémoire, 1re Section.)

« Il faut se garder de croire que la tendance à l'organisation, la sensibilité que l'organisation détermine, la vie qui n'est que l'exercice ou l'emploi régulier de l'une et de l'autre, ne dérivent pas elles-mêmes des lois générales qui gouvernent la matière. On se jetterait dans un abîme de chimères et d'erreurs, si l'on s'imaginait avoir besoin de chercher la cause de ces phénomènes ailleurs que dans le caractère de certaines circonstances au milieu desquelles les principes élémentaires, en vertu de leurs affinités respectives, se pénètrent, s'organisent, et par cette nouvelle combinaison, acquièrent des qualités qu'il n'avaient point antérieurement. »

« Nous serions conduits à soupçonner quelque analogie entre la sensibilité animale, l'instinct des plantes, les affinités électives et la simple action gravitante qui s'exerce en tout temps entre toutes les parties de la matière. Mais ces diverses propriétés se produisent-elles réellement par une espèce d'instinct universel inhérent à toutes les parties de la matière ? Est-ce par la sensibilité que l'on expliquera les autres attractions, ou par la gravitation qu'on expliquera la sensibilité et les tendances intermédiaires entre ces deux termes ? Voilà ce que, dans l'état de nos connaissances, il est impossible de prévoir. »

« Les impressions reçues par les sens proprement dits ne sont pas les seules qui mettent en jeu l'organe pensant. Les opérations du jugement et de la volonté éprouvent l'influence, non-seulement des sensations proprement dites, mais encore des impressions qui sont reçues dans les extrémités sentantes internes, et de celles dont la cause agit dans le sein même du système nerveux, en un mot, des déterminations instinctives et des désirs ou des appétits qui s'y rapportent immédiatement, lesquels viennent presque uniquement du second genre d'impressions. Ainsi l'on

n'a plus besoin de recourir à deux principes d'action dans l'homme pour expliquer les balancements de ses désirs et de ses combats intérieurs. » (Xe Mémoire, 2e Section.)

Le sensualisme est, en philosophie, le point de départ de Cabanis, mais il est allé bien plus loin que l'école à laquelle il appartient, dans sa recherche du problème ontologique par excellence, à savoir, celui des origines. On pourrait s'étonner, à bon droit, de la proposition que je viens d'énoncer, si l'on s'en tenait simplement à certaines déclarations formelles de Cabanis; nul n'a professé plus que lui une sainte horreur de l'étude des causes premières (1); à chaque instant, on le voit manifester à ce sujet les prétentions les plus modestes : « Elles ne peuvent être ni un objet d'examen, ni même un sujet de doute, et l'ignorance la plus invincible est le seul résultat auquel conduise à leur égard le sage emploi de la raison. » Or, il suffit d'un coup d'œil jeté sur les citations extraites de son principal ouvrage, pour voir à quel point notre auteur s'est démenti lui-même. Voici en peu de mots la genèse de sa pensée : Toutes nos idées sont dues à l'exercice de la sensibilité. Vivre, c'est sentir. La sensibilité se rattache peut-être aux causes et aux lois du mouvement, source de tous les phénomènes de l'univers. La distinction entre la matière morte et la matière vivante est chimérique. La gravitation est la loi générale de la nature. Dans les corps organisés, il y a un centre d'attraction ou de gravité vers lequel les principes se portent avec choix et autour duquel ils se disposent. Le principe de vie ou la faculté que la nature fixe dans les germes ou répand dans les liqueurs séminales, n'est point un être, mais une simple condition d'exercice, une réunion de circonstances favorables à l'organisation. Celle-ci, la

(1) Je n'ai pu me procurer la lettre écrite par Cabanis à M. Fauriel, sur les causes premières. Cette lettre a paru à quelques personnes une rétractation de ses anciennes opinions; tandis que pour d'autres, il n'y aurait là qu'un spiritualisme en germe et inconscient de lui-même.

sensibilité, la vie, dérivent elles-mêmes des lois générales qui gouvernent la matière. Le fait de l'organisation est comparable à celui de la combinaison d'un acide et d'une base qui se trouvent en présence et se combinent. Le moral n'est que le physique envisagé sous certains points de vue plus particuliers. Le cerveau digère en quelque sorte les impressions et il fait organiquement la sécrétion de la pensée.

Nous voici en plein atomisme. Cabanis peut donner la main à Leucippe, à Démocrite et à Épicure, car il ne manque plus au système que l'étiquette. La matière est pesante, c'est-à-dire douée de gravité, et elle est soumise aux lois du mouvement; ce mouvement n'est lui-même, à bien prendre, que la conséquence de la gravitation universelle. La sensibilité n'est, selon toute apparence, qu'un mode du mouvement, et c'est à elle que se rattache toute vie intellectuelle et morale. — La question des origines, la nature des causes premières, ne sont plus, semble-t-il, des données si obscures et auxquelles ne puisse atteindre l'intelligence humaine. Jamais on ne fut mieux fixé dans une philosophie dite spéculative, que dans cette philosophie née du sensualisme et qui remonte la série des siècles pour aboutir à Épicure (1). A cette critique générale on peut joindre quelques autres reproches bien fondés. Après avoir rattaché la sensibilité aux lois du mouvement, qui sont, d'après Cabanis, la source de tous les phénomènes de l'univers, il se demande si par hasard l'attraction ne serait pas une espèce de sensibilité. D'où nous voyons qu'après avoir fait de celle-ci le caractère essentiel de la vie, il ne tend à rien moins qu'à animer la nature entière. Mais si la sensibilité est une loi générale de la matière, elle n'est donc plus

(1) « Quoi qu'on en puisse dire dans les écoles scientifiques modernes, où l'on craint surtout de paraître faire de la métaphysique, l'atomisme mitigé, aussi bien que l'atomisme pur, implique la prétention de saisir par quelque bout l'essence des choses. » (Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 264.)

une faculté spéciale aux êtres vivants. Or, si ces êtres forment une classe à part, et personne n'en saurait douter, et qu'il y ait en même temps une loi générale de la matière, c'est bien cette loi qui se spécialise sous forme de sensibilité, et point la sensibilité qui se spécialise sous forme d'attraction.

L'organisation a son point de départ dans les lois générales qui gouvernent la matière, c'est-à-dire qu'elle est un fait d'attraction s'exerçant dans certaines conditions particulières. Cabanis a bien senti que c'était beaucoup aventurer la doctrine sensualiste, que de faire dépendre l'organisation et la vie d'une propriété spéciale de la matière; il a donc fallu les rattacher à une propriété générale intermittente. Mais alors, il faut aussi admettre que si tout ne s'organise point, tout est au moins organisable, et que dans la masse de la nature, la majeure partie des substances élémentaires passe, au moins transitoirement, par l'état organique. Or, non-seulement il n'y a relativement qu'une très-faible portion de matière qui s'organise, mais encore la grande majorité des corps simples paraît rebelle à toute espèce d'organisation. Celle-ci n'est, dans l'ensemble des choses, qu'un cas particulier et ne peut par cela même se rattacher à une loi générale; j'ai démontré ailleurs qu'elle ne peut pas s'expliquer davantage par les forces et propriétés spéciales de la matière, ou par les conditions dans lesquelles on la place.

Le principe de vie, pour notre auteur, c'est le mouvement; pourquoi parle-t-il alors d'une faculté vivifiante, que la nature fixe dans les germes ou répand dans les liqueurs séminales? Après avoir dit qu'on ne peut s'empêcher d'admettre cette faculté vivifiante, distincte, pour la plupart des êtres organisés, de la matière de leurs premiers rudiments (principe ou faculté dans la matière prolifique), il s'empresse d'ajouter qu'il n'entend par là que la condition

sans laquelle les phénomènes organiques ne sauraient avoir lieu. Mais, malgré le vague qu'il cherche à jeter sur les termes qu'il vient d'employer, on ne saurait comprendre dans un sens identique cette condition *sine quâ non* et la faculté contenue dans la matière prolifique. Le mot de faculté implique une force, une puissance active, tandis que celui de condition par lequel il cherche à l'interpréter, échappe, par son caractère indéterminé, à toute appréciation rigoureuse. Cabanis a senti l'inconséquence et il a cru l'éviter en jouant sur l'expression. On peut se demander encore pourquoi cette discussion qui a pour but de rattacher à la sensibilité l'irritabilité hallérienne, lorsque, peu de pages après, la sensibilité se transforme en une faculté motrice ?

La nature de mon sujet s'oppose à tout examen scientifique et approfondi des principes de l'école de la sensation. L'étude critique à laquelle je viens de me livrer n'a donc pu sortir des limites du but que je me propose ; mais après le blâme, je dois faire la part de l'éloge. Cabanis a eu l'incontestable mérite de pousser plus loin que ne l'avait fait le sensualisme, l'analyse psychologique. Il a rappelé, d'une part, l'influence des viscères du tronc sur la formation des idées, et, d'autre part, cherché à établir que le système nerveux central joue un rôle essentiel dans l'origine de ces mêmes idées, en vertu d'impressions qui se développent spontanément dans son intérieur. Cette action spontanée des centres nerveux aurait pu, sans doute, le mener plus loin que ne le comportait l'intérêt de sa doctrine ; mais ici il s'est arrêté à temps.

En résumé, le principe de la vie organique et spirituelle est unique ; ce principe est la sensibilité, simple modification de la loi générale du mouvement, source de tous les phénomènes de l'univers. Le moral est un point de vue particulier du physique, et la pensée est une sécrétion or-

ganique analogue à toutes les sécrétions glandulaires. Telle est dans toute sa nudité la doctrine de Cabanis (1).

Bichat et Cabanis sont les deux plus illustres représentants du sensualisme médical à l'école de Paris, vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. L'un et l'autre concoururent parallèlement et pour une large part, bien que dans des directions distinctes, au développement des principes de médecine générale, qui ont pénétré l'esprit de cette école et présidé à son enseignement public. D'une intelligence aussi étendue que celle de Cabanis, mais plus pratique, Bichat traça, par ses recherches anatomiques et physiologiques, la première ébauche de cette pathologie que Broussais convertit plus tard en un édifice étonnant de simplicité et de grandeur. La part d'influence de Cabanis paraît moindre sur la médecine et la thérapeutique proprement dite, mais pour être moins sensible elle n'en fut peut-être que plus profonde et plus réelle que celle de Bichat lui-même. Broussais a survécu à ses propres doctrines, mais la philosophie atomistique de Cabanis est encore en partie maîtresse du terrain et le défend avec une singulière énergie. L'anatomisme moderne est tout entier dans les citations ci-dessus extraites des rapports du physique et du moral de l'homme. Nos chimiâtres du jour y peuvent reconnaître un fidèle tableau des principes qui les guident.

Je viens de parler des hommes d'hier. Ceux d'aujourd'hui nous montrent de singulières divergences en matière de doctrines ; cependant on retrouve aisément dans leurs principes la vivante empreinte des influences exercées par Bichat et surtout Cabanis. M. Rostan est, lui, un cartésien pur et simple, ainsi que le prouve l'aperçu que j'ai donné de son ouvrage sur l'organicisme. M. Bouillaud relève plus particu-

(1) J'ai dû abréger la réfutation des doctrines de Cabanis. Tout le livre premier de cet ouvrage y étant au fond consacré, il y avait ici une redite inévitable.

lièrement de Bichat, mais il essaie de faire la part de l'école de Montpellier. Pour lui, l'homme est un être dont l'unité se décompose en éléments. Ces éléments sont : 1° un corps composé d'organes, assemblage d'instruments variés; 2° des forces, puissances ou principes qui animent la machine. Ces forces peuvent être ramenées à deux catégories principales, d'après Barthez et M. Lordat. (Ici M. Bouillaud me paraît s'éloigner de Bichat, qui n'a point distingué l'âme pensante des propriétés vitales.) En ajoutant la pesanteur et l'affinité, on a une idée complète des forces qui agissent sur l'agrégat matériel. Tel est l'organico-vitalisme de l'un des professeurs les plus éminents de la faculté de Paris, et dont la tentative est évidemment éclectique. Cabanis disparaît sans doute ; mais comme essai de conciliation entre Bichat et Barthez, on ne saurait aller plus loin.

M. Bérard représentait très-fidèlement Cabanis. Sa philosophie de la nature, la seule qu'il possédât, n'est qu'une répétition des théories émises dans le célèbre ouvrage des *Rapports du physique et du moral dans l'homme*. La matière est essentiellement active ; donc, d'elle dépend toute activité et toute force. L'organisation, la vie se peuvent suffisamment expliquer par des arrangements particuliers de texture. Les propriétés vitales de Bichat sont devenues de simples propriétés organiques. De M. Bouillaud à M. Bérard, la distance est considérable et toute à l'avantage du premier.

M. Piorry est, aucun ne l'ignore, un homme exceptionnel; son originalité est des plus saillantes et des mieux caractérisées. Je crois ne pouvoir mieux faire que de répéter ici le jugement qu'en a porté M. Bousquet.

« En physiologie, nul n'est plus spiritualiste. En pathologie, nul n'est plus matérialiste. »

« Spiritualiste au point qu'il fait tout venir de l'âme, non-seulement la pensée, mais les organes eux-mêmes.

L'âme est le point de départ de l'organisation, et c'est l'influence de l'âme qui détermine les phénomènes qu'on a coutume de rapporter au principe vital. Stahl n'aurait pas mieux dit. »

« En pathologie, ce n'est plus cela, la transformation est complète; M. Piorry n'admet, ne voit que des organes. »

En pathologie, M. Piorry est l'héritier légitime de Cabanis; sa physiologie indique une aspiration meilleure, peut-être un secret pressentiment de l'avenir.

La confusion doctrinale règne à Paris. Toute confusion est l'indice d'une transition qui me paraît inaugurée par M. Monneret, le nouvel élu.

SIXIÈME SECTION.

École panthéiste.

Le panthéisme ne s'est point relégué dans le domaine inaccessible d'une abstraction obscure, comme une pensée incertaine d'elle-même et n'osant se produire au grand jour de la réalité. Loin de là, il s'est emparé de la conscience contemporaine avec une irrésistible puissance, et littérature, histoire, théologie, économie sociale et politique, sciences naturelles, médecine elle-même, il a tout envahi, pétrissant à son image et ressemblance des éléments si divers, et leur imprimant à tous le cachet où se reflète sa physionomie grandiose et caractéristique. Dieu partout, tel est le prodigieux théorème que l'esprit de l'homme a cru saisir et étreindre, dans son infatigable et ardente recherche de l'absolu. C'était du délire sans doute, mais un pareil délire a son côté sublime.

C'est surtout de nos jours que l'influence des doctrines panthéistes s'est fait sentir en médecine; il me suffira, pour montrer leur application à notre art, de citer les pa-

roles suivantes empruntées à un physiologiste des plus éminents : « Notre conscience n'est point satisfaite du dualisme, car tandis qu'elle tend par tous ses efforts à découvrir l'unité derrière la pluralité, le dualisme s'en tient à l'observation de la superficie et du multiple. L'opposition ne peut pas être ce qu'il y a de plus élevé, car elle ne fait qu'exprimer des modes divers d'existence qui supposent une existence générale. Nous devons donc chercher le primordial au-dessus de l'opposition dans l'unité. L'idée est la chose primordiale, l'unité fondamentale, l'existence véritablement dépendante d'elle seule, et le matériel n'est au contraire que l'idéal phénoménalisé (1).

Les doctrines divergentes, à première vue, ont parfois entre elles de singuliers point de contact. L'animisme stahlien est facile à rattacher à la doctrine de l'âme du monde, dont les forces vitales et intellectuelles ne seraient que des expressions variées pour la forme, mais reposant sur un fond unique, celui de l'idée et de l'éternel *devenir*. Aux yeux du panthéiste, l'esprit se manifeste d'abord comme nature et vie, puis comme conscience et réflexion. Mais si le panthéisme idéaliste implique nécessairement l'animisme, celui-ci peut cependant être exclusif du premier.

La force ou le *devenir*, tel est le principe général de l'être. Or, le principe du *devenir* est-il unique ou multiple? C'est en nous-mêmes que nous puisons l'idée de causalité, que nous transportons ensuite au monde extérieur. Celui-ci ou le *non-moi* s'offre bientôt à nous comme le produit d'une cause dont nous devons relever nous-mêmes, car notre causalité personnelle, pour être claire à notre esprit, ne nous paraît créer cependant ni le *non-moi*, ni notre propre *moi*, quoi qu'en ait pu dire Fichte ; nous ne créons que nos propres volitions. Or, la causalité que nous sommes a non-seulement conscience de sa relativité et de sa

(1) Burdach, *Traité de physiologie*, t. IX, pages 680, 682.

contingence, mais encore de son état de force indépendante et libre. Elle se sent subordonnée sans doute à une causalité supérieure qui la contrôle sans la diriger, et surtout sans la contraindre. Il y a ici un fait d'évidence intime que nulle préoccupation scientifique n'a jamais pu détruire ; donc, des causes secondes nous remontons à la cause première ; celle-ci est distincte de son œuvre, qu'elle embrasse, mais n'absorbe point.

Il y a deux manières d'entendre, en dehors du panthéisme, les rapports du Créateur et des créatures. Dans l'hypothèse cartésienne, l'existence du monde n'est qu'une création continuée, et le monde n'existe qu'à la condition de cette action continuelle de Dieu sur son œuvre ; aussi Dieu est-il partout présent dans celle-ci ; de là, la doctrine de l'immanence de l'action divine. Or, chacun sait les destinées de cette doctrine ; avec Spinoza elle s'est convertie en union substantielle, et, il faut l'avouer, la transition était facile et le pas aisé à franchir. D'après la théorie spiritualiste, la plus généralement acceptée, Dieu, distinct du monde qu'il a créé par un acte de sa volonté, le conserve par les lois générales qu'il y a établies. Ce point de vue me paraît incontestable, à la condition, toutefois, que l'on s'entende sur la détermination précise du mot *loi*. La loi n'est que l'ordre de succession qui existe entre les phénomènes ; or, tout phénomène, suivant l'expression de M. Jules Simon (1), étant le produit direct d'une force, la loi, c'est l'ordre établi entre les manifestations des causalités particulières. Nous sommes loin de l'inertie de la matière qui, sous la simple influence des lois mécaniques, créait le monde sensible par le système des tourbillons. La grande erreur de Descartes a été d'isoler la substance et la cause, et il faut éviter, à tout prix, de la reproduire dans la doctrine des rapports entre Dieu et son œuvre. Les lois de la na-

(1) Introduction aux *Œuvres de Descartes*.

ture impliquent toujours des causes secondes, analogues, si l'on veut, aux monades de Leibnitz, mais avec cette différence qu'elles sont susceptibles de se modifier réciproquement; de là, action et réaction continuelles.

Malgré l'opinion de Malebranche, qui, en refusant toute efficace aux causes secondes, sert de trait d'union entre Descartes et Spinoza, les causes secondes ont une action propre, indépendante de l'action divine, qui a assigné à chacune sa sphère spéciale; ou plutôt, les causes secondes existent, et par là même Dieu se distingue de sa création et l'objective. Nier l'efficace, c'est-à-dire au fond la réalité des causes secondes, c'est, en contradiction du cri impérieux de la conscience, mettre tout dans un et un dans tout; c'est aboutir au panthéisme.

Pour échapper à cet immense naufrage, où périt notre bien le plus précieux, la personnalité, il faut nécessairement admettre un Dieu distinct de son œuvre et ayant soumis celle-ci, ou l'ensemble des causes secondes, à une évolution déterminée. Dieu est un être personnel et une puissance causatrice; les causes secondes dont la totalité constitue l'univers, sont réglementées dans leur développement par un certain ordre voulu et établi, et qui répond aux lois naturelles et morales. Or, le principe de vie étant une puissance ou cause réelle, il s'ensuit qu'il est une cause seconde ayant son action propre et indépendante, car on ne saurait concevoir pourquoi toutes les autres puissances ou forces seraient des causes secondes, tandis que le principe de vie ne serait autre chose que la cause première. L'action continuelle de ce principe en nous, conduirait à admettre l'immanence du Créateur dans son œuvre. Nous reviendrions encore ainsi au panthéisme.

La causalité intellectuelle et morale que nous sommes, est notre point de départ pour l'explication des phénomènes qui nous entourent. Aux uns nous reconnaissons pour origine des causalités intelligentes et libres, tandis que les

autres nous paraissent dues à des forces privées d'intelligence et de liberté. Mais ses diverses causalités sont pour nous contingentes, subordonnées, parce que notre *moi* se trouve à lui-même ce caractère, et que par analogie il applique, sauf correctif donné par l'expérience, aux êtres qui l'entourent, les facultés ou qualités qu'il reconnaît en lui-même. Nous sommes une cause seconde, donc tout ce qui entre en conflit direct avec nous est cause seconde.

Jusqu'à présent j'ai raisonné dans l'hypothèse d'une distinction radicale entre l'âme et le principe de vie ; mais si je réussis à démontrer que la première n'est qu'une faculté d'ordre plus élevé de la force qui nous donne l'existence, il suffira alors du témoignage intérieur pour trancher la question. Notre *moi* est indépendant de Dieu, donc le principe de vie n'en est point une émanation directe.

Mais le dualisme, dira-t-on, est contraire à la raison. Oui, sans doute, il le serait si nous accordions à certains concepts une valeur régulative absolue. Mais l'expérience qui ôte tout caractère de cette nature à l'idée de l'infiniment petit, qui n'implique qu'une progression indéterminée dans le sens de la grandeur décroissante, rejette pareillement l'absolu dans la catégorie d'unité. Celle-ci est généralement, mais non universellement applicable, et cela de par la conscience et le sentiment invincible de notre liberté.

CHAPITRES IV ET V.

Délimitation du principe de vie.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE SECTION.

Considérations préliminaires.

C'est à la source propre et à la cause de l'organisation et de la vie que je donne le nom de principe vital. Je ne pourrais en donner une définition plus exacte, parce qu'il implique une notion élémentaire et primitive, se refusant à tout effort d'analyse; car il est dans la nature de ce procédé de n'être applicable qu'aux notions secondaires et déduites. Appartenant à la métaphysique et rattaché par Bacon à ce qu'il qualifiait de métaphysique particulière, le principe de vie se soustrait, dans son essence même, à toute connaissance directe. Il se manifeste, sans doute, dans le monde sensible; mais sa nature propre n'acquiert un certain degré d'évidence qu'à la réflexion. Ainsi que je l'ai dit précédemment, le principe de vie est le postulat des phénomènes organiques et vitaux, comme l'attraction, bien que dans un sens différent, est le postulat des phénomènes propres à la matière pondérable.

Si nous considérons la vie dans sa forme inférieure, quand elle n'est que l'association de la sensibilité et de la contractilité, on ne peut songer qu'à une force unique pour l'explication des phénomènes; mais si nous nous transportons par la pensée à l'autre extrême de la série, là où la vie se

présente à nous dans sa plus haute puissance et son expression dernière, la dualité du dynamisme, et plus particulièrement du dynamisme humain, est une question qui se pose d'elle-même en termes clairs et précis. La tendance de notre esprit, qui a soif de l'unité et cherche à l'établir dans tout ce qui nous entoure, fait incliner naturellement vers l'animisme en premier lieu; mais cette aspiration vers l'unité n'est point toujours légitime en soi. Si elle est généralement acceptable dans l'interprétation des phénomènes, trouve-t-elle, dans le cas particulier, une application satisfaisante? C'est là une question sérieuse et qui exige une étude attentive. Il faut, suivant la méthode baconienne, dresser des faits d'expérience un inventaire aussi complet que possible, puis s'élever, par l'induction, du particulier au général. Il faut aussi, d'après la méthode qui a guidé Geoffroy Saint-Hilaire dans ses belles recherches de philosophie naturelle, grouper les phénomènes d'après leurs analogies fondamentales, et, par conséquent, leurs affinités respectives, afin de ne pas multiplier les synthèses sans nécessité. Ces deux méthodes, dont la valeur est incontestable, doivent se contrôler et se corroborer mutuellement.

Malgré le dire d'Hoffmann (1), qui n'admet la vie que là où il trouve un cœur, du sang et des artères pour s'en rendre compte, nous l'envisageons comme le fait le plus général du règne organique. Analysé dans ses éléments constitutifs, nous y trouvons la sensibilité et la contractilité; plus tard, l'instinct; plus tard encore, l'intelligence, et enfin la volonté libre. Or, en suivant les lois d'une induction rigoureuse et absolue, nous arriverons à conclure qu'autant il y a de propriétés différentes, autant il y a de forces indépendantes qui les produisent; puis ces forces elle-mêmes, nous les rattacherons à un même support ou sujet d'inhérence, si leurs caractères communs nous le permettent, et, dans le

(1) Voir sa *Médecine raisonnée*.

cas contraire, autant il y aura de forces distinctes, autant il y aura de principes distincts aussi.

C'est en suivant une pareille méthode, inattaquable dans cet énoncé général, que l'on a conclu à la simplicité d'une même force vitale commune aux végétaux et aux animaux, et à la dualité du dynamisme humain. Je ferai observer, cependant, qu'il y a eu, dans la genèse de cette théorie, moins de rigueur que ne le pensent ses propres partisans; car tous les efforts d'analyse ne pourront jamais, non-seulement réduire l'une à l'autre la sensibilité et la contractilité, mais encore on ne saurait les rattacher à un même concept, comme la double expression de la même force, qu'en invoquant des considérations qui ne prouvent rien ou qui prouvent trop. En effet, de la sensibilité organique à la sensibilité animale, de celle-ci à l'intelligence, en considérant ces diverses facultés comme les manifestations d'un seul principe, la transition est facile et se peut appuyer sur d'aussi bonnes raisons que la doctrine d'une force vitale unique, ayant pour modes la sensibilité et la contractilité. Mettons cette dernière hors de cause, et comparons entre elles la sensibilité et l'intelligence. Si nous jetons un regard rapide dans le domaine de la conscience, nous serons forcés de reconnaître que l'activité humaine se produit dans deux directions très-diverses : dans l'une elle est volontaire; dans l'autre, spontanée, mais non volontaire. Nous trouvons des exemples de cette deuxième forme dans la rêverie, les songes; il y a là toute une série d'opérations intellectuelles dont la source est dans un état non libre de notre *moi*. Mais si nous cherchons à pénétrer plus avant la nature intime de notre intelligence, l'étude attentive des faits nous fera reconnaître le même caractère de non liberté à la perception des notions empiriques. L'activité spontanée de l'intelligence n'exclut point son caractère réceptif, tout comme pour la sensibilité physique et morale; mais il y faut apporter ce correctif, que la réceptivité de

l'intelligence s'exerce dans une autre sphère (1). M'en tenant aux analogies, je demande s'il en existe de plus tranchées entre la sensibilité et la contractilité, qu'entre la sensibilité physique et la sensibilité morale, qu'entre cette dernière et l'intelligence? Supposerons-nous donc, pour la sensibilité et la contractilité, un sujet distinct? L'admettrons-nous pareillement à la sensibilité et à l'intelligence? Que sera-ce alors quand nous mettrons en regard la sensibilité et la volonté? Ne faudra-t-il pas les rattacher nécessairement à deux sujets distincts?

DEUXIÈME SECTION.

Maine de Biran.

Les diverses facultés que je viens d'indiquer ont paru, sauf la volonté, assez facilement réductibles à un principe unique. Je vais essayer d'établir, par la critique d'un système remarquable à tous égards, que la volonté n'a point le caractère exclusif qu'on lui avait assigné.

Maine de Biran est, depuis Descartes, le philosophe français qui a fait le plus preuve d'originalité et de profondeur. M. Cousin le proclame le plus grand métaphysicien de son pays au XIXe siècle, et un pareil témoignage doit être pour tous une garantie suffisante de la haute valeur intellectuelle de Maine de Biran.

Maine de Biran n'admet dans l'homme que la sensibilité et la volonté : de la première, il fait une fonction de la vie végétative, et de l'autre, il constitue la personnalité que nous sommes : le *moi*. Cette volonté existe en nous à titre de causalité libre; son type se trouve dans l'effort muscu-

(1) Ainsi qu'il sera dit plus tard, la réceptivité est une activité spontanée dépourvue de liberté, et qui a son occasion dans une impression externe.

laire, comme l'avait déjà prouvé Destutt-Tracy (1). Son caractère essentiel est la faculté d'agir ou de n'agir pas. Cette causalité libre et consciente n'étant point le fait de la sensibilité, celle-ci et ses diverses manifestations se rattachent à la vie végétative; l'esprit, c'est le *moi* volontaire. Toutes les autres facultés appartiennent au principe vital.

Mais ce n'est là qu'un faible aperçu d'une théorie originale et profonde, et qui exige un examen sérieux. Le *moi* réside exclusivement dans la volonté, et cette volonté tombe sous l'œil de la conscience dans le phénomène de l'effort. La faculté de percevoir et celle de vouloir ou d'agir sont indivisibles dans leur origine; l'entendement et la volonté sont uns et identiques dans leur source et leurs conditions originelles (2). Suivant l'expression de Boërhaave : *Animal simplex in vitalitate, homo duplex in humanitate.* L'âme sensitive jouit de perceptions que le *moi* connaît ou ignore; toutes ces perceptions ont leur raison d'être dans l'état organique des tissus. Le lien des deux âmes ou des deux natures réside dans le sens interne de l'intuition, plus vaguement appelé *l'imagination;* il est placé sous l'influence alternative de deux forces : l'une aveugle, mise en jeu par les impressions des organes internes; l'autre éclairée, prévoyante, libre, qui règle l'imagination et lui donne des lois quand elle ne reçoit pas les siennes. Tout ce qui sort de la libre activité tombe sous les lois nécessaires de

(1) *Mémoires de l'Institut.* Destutt-Tracy s'était-il lui-même inspiré de Leibnitz?

(2) D'après Descartes, il y a dans l'âme deux sortes de pensées : des actions ou volontés, et des perceptions relevant de la sensibilité. Activité et volonté ne faisant qu'un, on sera peu surpris que, pour le même philosophe, nos jugements soient des opérations de notre volonté. (Voir Secrétan, *Philosophie de la liberté.* Voir aussi la *Révolution cartésienne,* de Francisque Bouillier.)

Cette pensée de Mammert Claudien, moine du IVe siècle : la volonté de l'âme est sa substance même, n'a créé un grand et populaire système qu'au XVIIe siècle. Descartes ne se connaissait probablement pas ce précurseur.

la nature morte ou vivante, et appartient à la physique et à la physiologie. On doit cependant reconnaître des sentiments dans l'âme supérieure ou volontaire qui se distinguent des affections, en ce que celles-ci sont primitives; tandis que les premiers sont toujours consécutifs à une idée. L'âme sensitive est le principe de tous les phénomènes observés dans les rêves, le délire, les passions violentes, les hallucinations, la folie. Ces divers états ont tous mêmes causes et mêmes foyers. Les animaux sont toujours ce que nous sommes nous-mêmes dans les rêves et l'aliénation. La suspension momentanée de la volonté chez l'homme et son absence complète chez l'animal établit toute la différence. Y a-t-il chez ce dernier autre chose qu'une simple combinaison organique? Y a-t-il un principe de vie? La vibration du sens de la vue amène une vibration consécutive du cerveau et formation d'images. Le cerveau ne produit pas seulement des images sympathiquement; il est susceptible d'entrer spontanément en action, par exemple dans les rêves, le sommeil, le délire.

Maine de Biran, il est facile de le voir par ce résumé succinct de sa doctrine, relève à la fois de deux grands maîtres, Descartes et Leibnitz, et, à son insu peut-être, il s'est laissé influencer par les idées de son ami Cabanis. Comme le remarque parfaitement M. Cousin, la pensée a chez lui plus de profondeur que d'étendue; il a mis en lumière un ordre de faits que la philosophie de la sensation avait laissé dans l'ombre; mais il s'en est exagéré la portée et lui a prêté une valeur trop compréhensive. A côté de la volonté, il y a l'intelligence, et celle-ci est plus qu'une volonté *redoublée* (1), et il est tout aussi impossible

(1) Toute cette partie de la doctrine de M. de Biran est liée à un défaut d'analyse que M. Cousin a surabondamment établi. Admettons un moment que l'intelligence ne soit qu'un mode spécial de la volition, une volonté redoublée, suivant la parole du maître, il va de soi que toute activité intellectuelle doit disparaître dans le sommeil, puisque dans celui-ci la volonté est

de réduire l'intelligence à la volonté que d'identifier la sensibilité avec la volonté ; mais laissant de côté cette dernière faculté dont il a outré l'importance et par trop agrandi le domaine, voyons ce que devient la sensibilité dans le système de M. de Biran.

Il ne faut rien moins qu'un examen approfondi de ses œuvres pour s'apercevoir que, dans son âme supérieure ou moi-volonté, il fait une place bien petite sans doute, mais enfin réelle, au sentiment. Voici le passage : « Observons la différence bien remarquable qui sépare les affections immédiates de la sensibilité des sentiments de l'âme proprement dite. Ici, en effet, le sentiment affectif est le résultat de quelque travail de l'esprit, d'une idée quelconque à laquelle le sentiment se trouve lié. Là, au contraire, l'affection ou la sensation animale, produit immédiat de l'action d'un objet externe, précède toujours, d'un instant au moins, l'idée de l'objet. » (1) Malheureusement, cette place faite au sentiment, dans l'âme proprement dite, si petite qu'elle soit, est trop grande encore ; car le sentiment affectif, agréable ou pénible, exprime un état non libre de l'âme humaine, et c'est Maine de Biran lui-même qui a dit quelque part : « Tout ce qui sort de la libre activité tombe sous les lois nécessaires de la nature morte ou vivante, et appartient à la physique et à la physiologie. » Or, si, par un artifice de langage (volonté redoublée), M. de Biran a confondu l'intelligence et la volonté, il a toujours établi une séparation rigoureuse et profonde entre volition et état

suspendue. Il s'y passe pourtant quelque chose, nos rêves en font foi ; alors il faut les rapporter de toute rigueur à l'action propre des organes ou d'une âme sensitive nominale. C'est ainsi qu'un philosophe éminent, l'un des pères du spiritualisme moderne, se renfermant exclusivement dans le *moi-volonté*, en est venu à faire produire au cerveau, spontanément ou sympathiquement, des images. Cabanis n'a jamais dit autre chose.

(1) *Rapports du physique et du moral de l'homme*, édition Cousin, t. IV, p. 133.

réceptif. Le sentiment uni au *moi-volonté* est une contradiction que rien ne fait soupçonner partout ailleurs; car la pensée de ce philosophe forme un tout étroitement lié dans ses diverses parties, et qui n'offre guère de lacunes qu'au point de vue de l'esthétique. L'âme sensitive est nettement distinguée de l'âme pensante, conformément à l'opinion de Leibnitz; mais, après y avoir rattaché toutes les fonctions organiques, son existence est mise en doute; elle n'est peut-être qu'une unité nominale; et comme il y a quelque chose en nous qui, en l'absence de la volonté, forme des images et a des idées, ce quelque chose est le cerveau. Ici, Maine de Biran donne la main à Cabanis. Or, si le cerveau peut avoir des idées, s'il possède par lui-même l'imagination et la mémoire, facultés qui lui sont communes avec l'âme volontaire, il sera facile, en subordonnant la volonté aux motifs, c'est-à-dire à la conception intellectuelle, à l'idée, d'aboutir à la physiologie pure et simple; car il ne restera plus qu'une combinaison organique vivante et sentante. Cabanis n'avait-il pas admis lui-même que le *moi* réside exclusivement dans la volonté? Après avoir distingué, avec une précision singulière, les limites de la psychologie et de la physiologie, M. de Biran arrive à les confondre, par les imperfections de sa théorie de la sensibilité et sa prétention de donner au cerveau l'imagination et la mémoire.

Mais admettons pour un instant la parfaite unité de la doctrine, et acceptons comme son expression dernière et réelle l'existence de l'âme sensitive; à ce point de vue, nous nous trouvons en présence d'une série de déductions formant un tout homogène. Les états involontaires se rattachent pour l'homme à cette âme inférieure, et les animaux sont toujours eux-mêmes dans des conditions qui pour nous ne sont qu'accidentelles. Ces états involontaires ont mêmes causes et mêmes foyers.

Je ferai observer en premier lieu qu'on ne se rend pas

compte dans cette opinion des différences qui existent entre le rêve et le délire (1). Si les mêmes causes agissent dans les mêmes foyers organiques, l'identité de cause et de siége implique l'identité des effets. On doit remarquer aussi que Maine de Biran, dont les connaissances en aliénation étaient peu étendues, ne tient nul compte de la classification des phénomènes de la folie en hallucinations, conceptions délirantes et impulsions insolites, laquelle se rattache directement aux altérations de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté. Si maintenant nous abordons l'étude plus sérieuse de cette suspension du *moi*, ne peut-on pas se demander tout d'abord ce que devient l'identité personnelle, dans un système qui la fait consister uniquement dans le *moi* senti ou aperçu par la conscience. Notre existence morale serait-elle toujours à renaître à la fin d'un nouveau sommeil ?

Maine de Biran affirme que nous perdons, lorsque nous sommes endormis, le sentiment de notre identité. Le fait est vrai et faux tout ensemble : vrai pour la période dont nous ne conservons nul souvenir, mais d'ordinaire absolument faux lorsque nous rêvons. Nous savons très-bien alors que nous sommes toujours nous-mêmes ; le sentiment du *moi*, pour être moins vif que dans l'état de veille, n'en est pas moins distinct, et souvent il nous arrive d'avoir conscience que nous rêvons, de faire tous nos efforts pour nous réveiller, et même d'y réussir. On peut d'ailleurs établir entre le rêve et un état propre à la veille, une analogie qui me paraît avoir complètement échappé à notre auteur. Je veux parler de la rêverie, que le langage lui-même, ainsi qu'on le voit, rapproche du rêve proprement dit. Dans la rêverie, et surtout peut-être dans celle que favorise la position horizontale, notre imagination fait passer sous nos

(1) On sait que M. Moreau de Tours a, dans ces dernières années, rapproché le délire de l'état de rêve.

regards les tableaux d'une fantasmagorie riche et variée. Le sentiment de notre personnalité diminue sans doute, mais ne se perd point absolument dans la contemplatiou de cette scène mobile, que les associations d'idées, souvent les plus bizares, font passer devant nous. Ajoutez un degré de plus et le sommeil vous surprend; puis, si à votre réveil vos songes, c'est-à-dire le produit de l'activité spontanée et involontaire de l'esprit, vous reviennent en mémoire, vous aurez la conscience invincible que c'est bien vous, votre propre *moi* qui a été en jeu; ce rêve est bien votre rêve, de même que ce sommeil est votre sommeil; vous ne sentez nulle division, nul partage dans votre personnalité.

Mais pourquoi douer l'âme sensitive d'imagination et de mémoire? Pourquoi lui donner des pensées (Maine de Biran les appelle des images) dues à l'action spontanée ou à la réaction sympathique des organes internes? Si l'âme sensitive était au moins bien distinguée d'un consensus dépendant de la seule organisation, si elle était autre chose que le résultat d'une combinaison moléculaire, et par cela même sous la dépendance de l'arrangement matériel et de la texture, on pourrait lui attribuer avec l'essence spirituelle une certaine dose de sensibilité perçue et d'intelligence; mais il n'en est malheureusement point ainsi, et l'âme sensitive, dans le système exposé, n'est rien autre que propriété ou manière d'être de l'organisation.

Je pourrais encore faire quelques citations de passages où Maine de Biran me paraît se réfuter lui-même, par exemple lorsqu'il dit : « Le *moi* seul se ressouvient ou se reconnaît lui-même dans les impressions quelconques où il a été antérieurement; la combinaison organique vivante, l'animal, ne se ressouvient pas. » Mais la nature de mon sujet ne comporte qu'une critique sommaire du système, et je me contenterai de formuler une vue d'ensemble, qui résume toute la discussion qui précède. L'école de la sensation, en faisant dériver de l'impression externe, non-

seulement les idées, comme l'observe Laromiguière, mais aussi les facultés de l'âme; l'idéalisme, en ne comprenant celle-ci que sous le concept de l'intelligence; et Maine de Biran, en confondant cette dernière avec la volonté, nous donnent le curieux et instructif exemple de trois philosophies basées sur des analyses incomplètes, et convertissant dans leur synthèse définitive les modes en sujet d'inhérence, et les facultés en principe générateur (1). Le *moi* est en lui-même ce qu'il est, mais il se manifeste à nous sous la notion de force avec trois séries de modalités parallèlement existantes : la sensibilité, l'intelligence et la volonté.

Après avoir étudié comparativement la sensibilité et la volonté, Maine de Biran conclut donc à une âme sensitive ou principe de vie en regard d'une âme volontaire. Tel est le résultat de son examen des phénomènes anthropologiques, résultat qui me paraît absolument controuvé.

M. de Biran appartenait à une époque de transition; le sensualisme du XVIIIe siècle avait été le berceau de sa pensée philosophique; aussi n'a-t-il pu complètement pu-

(1) Pour Descartes, l'essence de l'homme est l'idée. Cette essence fut appliquée aux choses comme à l'homme par Schelling et Hegel : Les lois rationnelles sont les lois de l'être et la raison est la vraie existence. D'après Jacobi, l'essence de l'homme est l'amour, principe qu'ont universalisé les mystiques. Enfin, d'après Maine de Biran, l'essence de l'homme est la volonté. Mais ce dernier philosophe s'est arrêté en route, puisqu'il n'est pas allé plus loin que la confusion de l'intelligence et de la volonté, qui, pour lui, je l'ai déjà dit, n'est qu'une volonté redoublée. Il était réservé à l'Allemagne, cette mère-patrie d'une logique implacable, poussant toute chose à sa dernière limite, de compléter Maine de Biran par Schopenhaüer. Pour celui-ci, l'essence universelle, la chose en soi, est la volonté. Le monde phénoménal n'est qu'une série de manifestations de cette volonté. Le corps lui-même n'est que la volonté objectivée. L'absolu de Hegel est remplacé par la volonté; aussi les deux systèmes ont-ils dû aboutir l'un et l'autre au panthéisme. Dans un article de la *Revue germanique* (1859), M. Ch. Dolfus a parfaitement établi l'analogie des principes respectifs de Hegel et de Schopenhaüer.

rifier ses habitudes intellectuelles de la tache primitive. Suivant l'exemple de Leibnitz, son glorieux maître, il a réhabilité la notion de force, substituant l'idée de cause à l'idée de substance. Puis, comme épuisé, ce semble, par la grandeur de l'œuvre accomplie, il a abandonné à la sensation tout ce qui ne relève pas de la volonté. Telle est la double part de l'éloge et de la critique (1).

TROISIÈME SECTION.

Barthez.

En poursuivant notre étude sur l'âme sensitive, un grand nom se présente à nous dans une autre sphère; je veux parler de Barthez. Pour cet auteur, le principe vital de l'homme doit être distingué de l'âme pensante, parce que :

1° L'âme n'a point ce sentiment intérieur que Locke dit être la caractéristique nécessaire de ses opérations, lorsque le principe vital produit dans l'homme tous les mouvements nécessaires à la vie.

2° On pourrait sans doute supposer dans les opérations du principe de vie quelque degré de prévoyance et de liberté; mais ce degré serait toujours infiniment au-dessous de ceux où ces facultés se manifestent dans l'âme pensante.

3° L'âme est un être simple. Or, cette simplicité paraît

(1) J'ai étudié Maine de Biran dans l'édition Cousin, et ne connais celle de M. Naville que par un article intéressant dû à M. Waddington et publié depuis que j'ai rédigé les pages qu'on vient de lire. Il m'a paru que, dans la partie jusqu'à ce jour inconnue des œuvres de M. de Biran, sa doctrine des *Rapports du physique et du moral* n'était en rien modifiée.

Dans cet examen critique de M. de Biran, pour ne pas briser l'unité du système, j'ai dû étendre la discussion au delà des limites que m'imposait peut-être mon propre point de vue.

impossible à concilier avec la multiplicité immense de mouvements et de sentiments qui existent dans l'homme à chaque instant de la vie, et avec les contradictions des deux âmes ou principes divers que l'homme trouve souvent en lui.

A. Il est facile, je crois, d'établir, contradictoirement à Locke, l'existence d'opérations de l'âme qui, cependant, ne s'accompagnent d'aucune conscience. Dans l'*Encyclopédie* ancienne, à l'article *Somnambulisme*, et dans le *Dictionnaire des merveilles des curieux de la nature*, se trouve rapportée l'histoire d'un abbé qui, étant au séminaire de Bordeaux, se levait chaque nuit, se mettait à son bureau, écrivait des sermons très-suivis dans toutes leurs parties, en se corrigeant, faisant des ratures, substituant au mot raturé un autre mot qu'il plaçait exactement au-dessus. Il est arrivé au même personnage de reprendre chaque nuit la même suite des opérations ou le fil des idées interrompues la nuit précédente. Or, à moins d'admettre, comme Maine de Biran, une âme sensitive qui, dans le cas particulier, aurait pensé, réfléchi, raisonné, agi, il faut bien reconnaître à notre *moi* la faculté de se livrer à des actes dont il n'a probablement, au moment même, aucune espèce de conscience, puisqu'il n'en conserve aucune mémoire (1). Il en est sans doute de même pour le sommeil naturel et le sommeil magnétique, et pour celui que provoquent les agents d'une grande énergie, comme le

(1) Hamilton (*Leçons de métaphysique*), admet que l'âme peut être modifiée sans en avoir conscience, et que l'expérience y fait saillir des effets dont la cause originaire nous échappe. De cette manière de voir on peut rapprocher les idées de cause viscérale admises par Cabanis et Maine de Biran.

« C'est une loi du monde de l'expérience externe, que les faits qui s'y passent peuvent, sans périr absolument, s'atténuer à ce point que pour nous la valeur en soit comme nulle. Tout minimum est sensiblement égal à zéro. N'en pourrait-il pas être de même dans le monde de l'expérience interne? » (Charles de Rémusat, *Revue des Deux Mondes*, 1860.)

chloroforme et l'éther. Nous pouvons ajouter aux considérations qui précèdent ce fait bien connu, que dans la maladie la conscience des actes de la vie intérieure devient parfois manifeste ; dans les cas de cette nature, on ne peut supposer la substitution de l'âme au principe vital. On sait que pour l'illustre Bichat, les limites des deux vies organique et animale, ne sont rien moins que rigoureuses (1).

Non-seulement on peut démontrer à Barthez que la conscience n'est pas la caractéristique nécessaire de toutes les opérations de l'âme, mais encore il est facile d'établir, par son propre témoignage, que cette conscience existant à la fois pour l'âme et le principe de vie, perd par cela même toute valeur différentielle, puisqu'elle est impropre à distinguer les deux dynamismes l'un de l'autre. Dans les *Nouveaux Éléments de la science de l'homme*, chap. IV, on trouve : « La sensibilité est une force active et non un état passif du principe vital. » Il est aisé de voir par les lignes suivantes que le mot de sensibilité est ici pris dans son sens physiologique le plus étendu. Même ouvrage, chapitre V, troisième alinéa : « Je pense que tous les mouvements des muscles leur sont imprimés par l'action immédiate du principe vital, qui est présent à toutes les parties vivantes des fibres musculaires. » La sensibilité et la motilité s'accompagnent presque (2) toujours de conscience dans les actes de la vie animale; elles seraient donc alors, d'après le principe de Locke, des facultés de l'âme intelligente ou supérieure ; tandis que lorsqu'elles restent inaperçues du *moi* dans leur exercice, elles relèveraient de l'âme sensitive ou inférieure.

Je conclus que la conscience n'est point la caractéristique

(1) Maine de Biran, sans tenir compte de la conscience, a mis sur le compte de l'âme sensitive tout ce qui ne se rattache point à la volonté libre.

(2) Je dis presque toujours et non toujours, tenant compte du somnambulisme naturel et magnétique.

nécessaire des opérations de l'âme, et que Barthez s'est servi d'une arme qu'il est facile de retourner contre lui.

B. Stahl distinguait dans l'âme le *ratio* du *ratiocinatio*, mais je crois superflu de chercher à établir l'existence d'une raison prévoyante et qui n'a point la conscience de ses actes. Je laisse donc de côté un point de vue que Barthez lui-même partage sans s'en douter, puisqu'il n'admet qu'une *différence de degré* entre l'action de l'âme pensante et celle du principe de vie; or, telle est bien la distinction de Stahl dans le *ratio* et le *ratiocinatio*. Qu'il me suffise de constater que nous ne sommes pas plus libres dans la sensation que dans le jugement, et que les deux ensemble expriment simplement les modifications que font éprouver au *moi* les mondes phénoménal et intelligible; l'adhésion de l'esprit est tout aussi fatale dans un cas que dans l'autre. Ainsi, en allant beaucoup plus loin que Barthez, et en refusant toute prévoyance et toute liberté aux facultés végétatives, on ne les aura pas suffisamment différenciées du concept de l'âme proprement dite.

C. La simplicité de l'âme l'empêche-t-elle de se manifester sous trois groupes de faits : volontaires, intellectuels et sensitifs? Ce n'est pas là une objection qui puisse empêcher d'y ajouter un quatrième ordre de faits nutritifs ou végétatifs. — Quant au dire de Haller que si l'âme produisait tous les mouvements des organes qui concourent à la vie de l'homme, il faudrait que dans chaque instant de la vie elle ressentît et effectuât un nombre prodigieux de volontés particulières (1); il me semble que dans l'hypothèse d'une âme sensitive ou principe vital, celui-ci aurait presque autant d'occupations. Si l'argument est valable contre les animistes, il l'est aussi contre Barthez. — D'autre part, l'opposition signalée entre l'intelligence et l'appétit physique n'infirme pas plus l'unité de l'âme humaine que la contradic-

(1) *Prima lin. phys.*, 560.

tion tout aussi fréquente entre l'intelligence et la sensibilité morale. Nous pouvons, et cela en dehors de toute action des sens, condamner notre amour, notre haine, et cependant nous y livrer sans réserve. C'est à cette lutte intestine et d'ordre supérieur que faisait allusion saint Paul dans le fameux passage si souvent cité : « Je vois une autre loi dans mes membres qui combat contre la loi de mon esprit (1). » C'est l'âme proprement dite qui est ici aux prises avec elle-même, fait qui prouve entre autres que nos facultés ne sont pas dans un équilibre harmonique, et se trouvent par conséquent dans des conditions anormales d'exercice.

Après avoir distingué de l'âme le principe de vie, Barthez se trouve dans un grand embarras, et ne sait s'il doit en faire un mode de l'organisation ou une substance indépendante. On pourrait lui adresser le reproche fondé d'avoir en quelque sorte tranché la question par la dénomination qu'il lui applique : le mot de *principe*, signifiant *source, origine, raison suffisante*. Mais bien qu'il incline visiblement à admettre un principe vital, distinct du corps et de l'âme, néanmoins, il refuse de se prononcer, ainsi que le prouve le passage suivant : « Dans tout le cours de cet ouvrage, je personnifie le principe vital de l'homme pour pouvoir en parler d'une manière plus commode. Cependant, comme je ne veux lui attribuer que ce qui résulte immédiatement de l'expérience, rien n'empêchera que dans mes expressions qui présenteront ce principe comme un être distinct, on ne substitue la notion qu'on peut s'en faire comme d'une simple faculté vitale du corps humain. » (2) D'après la manière

(1) Il faut ne rien comprendre à l'économie chrétienne et à la théologie de saint Paul, pour voir dans la *chair* ou la *loi des membres*, une individualité distincte de l'âme humaine et se mettant en opposition avec elle. La responsabilité ne se comprend que si le mal est dans l'âme proprement dite. Or, d'après saint Paul, la *chair*, le *vieil homme*, c'est notre âme, c'est nous-mêmes.

(2) Ouvrage cité, chap. III, 2e section.

dont il parle de cette faculté vitale, il est facile de voir qu'il ne l'entend que comme une propriété organique liée à un certain arrangement de la matière. Nous voici donc de nouveau en plein cartésianisme. Mais, si l'on se reporte au premier alinéa de la première section, même chapitre, on est tout surpris d'y trouver : « Le principe du mouvement et du sentiment dans l'homme vivant ne peut être conçu comme une modification du corps, à moins qu'on ne rejette les idées reçues, qui donnent pour qualités essentielles à la matière l'étendue qui est exclusive de toutes perceptions, et l'inertie qui l'empêche de se donner des mouvements spontanés, quelque mobile qu'elle puisse être. »

Que penser d'une doctrine aussi hésitante et tellement remplie d'affirmations contradictoires ? Sans vouloir contester la haute valeur médicale de Barthez, il m'est impossible de trouver dans sa *Science de l'homme* les conditions d'une philosophie sérieuse. Il est le premier à oublier les causes expérimentales qu'il a empruntées aux sciences physiques, et qui à vrai dire ne sont nullement des causes. — Si le principe de vie est une loi, à quoi bon le distinguer de l'âme qui n'en est pas une, et du corps qui ne l'est pas davantage ? — L'hypothèse de loi abandonnée en fait, après avoir distingué le principe de vie du corps et de l'âme, il ne sait plus où le placer, et hésite à en faire une substance indépendante. Il lui semble possible que ce principe n'en soit pas un, et doive se rattacher peut-être à la texture ou combinaison matérielle. Pour un *Messie médical,* comme l'appelle M. Lordat, Barthez est bien peu affirmatif; son dogme s'évanouit comme une ombre à toute étreinte sérieuse.

Nous n'avons pu séparer la sensibilité du *moi,* avec Maine de Biran, et en constituer une âme sensitive ; nous n'avons pu, avec Locke et Barthez, trouver dans la conscience et la liberté une caractéristique suffisante des opérations de l'âme proprement dite ; faut-il donc reconnaître à celle-ci une faculté végétative ? L'analogie est favorable à cette manière

de voir; mais il reste à déterminer le concept de cette faculté végétative.

CHAPITRE V.

De la force végétative.

PREMIÈRE SECTION.

Détermination de la force végétative.

Dans un article, déjà cité, de la *Revue des Deux-Mondes* (1), M. Littré regarde trois éléments comme irréductibles dans l'organisme des êtres supérieurs, à savoir : le végétatif ou nutritif, le nerveux et le musculaire ou contractile.

Si l'on examine le règne organique à un point de vue très-général, on retrouvera ces mêmes éléments, non plus anatomiques, mais fonctionnels d'un extrême à l'autre de la série zoologique. Les phénomènes de sensibilité organique et même d'une sensibilité que l'on pourrait, sur les apparances, qualifier d'animale *(mimosa pudica)*, de contractilité organique sensible, s'observent dans le règne végétal en l'absence des tissus spéciaux, nerveux et contractile. Je donnerai comme exemples : l'épanouissement et la clôture des fleurs diurnes et nocturnes; le ploiement vespéral des feuilles des légumineuses; l'abaissement des folioles de l'acacia lorsque des nuages viennent à cacher le soleil; le mouvement rapide vers le centre de la fleur des étamines de l'épine vinette, quand on les touche avec la pointe d'une

(1) 1855.

aiguille ; le ploiement des folioles de la sensitive par l'effet d'un léger contact, celui des deux lobes foliaires de la *dionœa muscipula* sur la mouche qui vient s'y poser ; le mouvement gyratoire des folioles d'un *hedysarum* (Micé) (1). Tels sont les faits apparents de sensibilité et de contractilité, dans le règne organique végétal, auxquels on peut associer le mouvement rotatoire de liquides observé chez certaines plantes simples, dans l'intérieur de segments ou dans des cellules (2). Corti a découvert ce mouvement dans le *chara;* Mayer en a vu un semblable dans les cellules du *vallisneria spiralis*. D'après Schultz, il y a dans diverses plantes une circulation complète, ascendante dans certains vaisseaux, descendante dans d'autres, et les deux courants communiquent ensemble par des branches transversales.

D'après de Candolle, les végétaux sont excitables, c'est-à-dire aptes à percevoir l'action de certains stimulus et de réagir contre elle ; mais ils ne sont doués ni d'irritabilité, ni de sensibilité, parce qu'ils sont dépourvus de fibres nerveuses et de fibres musculaires. Rien ne serait plus vrai si la sensibilité et l'irritabilité se définissaient par le tissu anatomique où ces facultés s'observent d'ordinaire, et non par l'acte fonctionnel lui-même. Sentir, c'est percevoir une impression, ni plus ni moins, avec ou sans fibres nerveuses. Être irritable, c'est, en dehors de l'influence nerveuse, éprouver une contraction. La sensibilité du végétal, qualifiée d'excitabilité, est donc réelle, mais inconsciente. Son irritabilité est tout aussi réelle, si l'on peut démontrer chez lui un organe contractile. Or, de Candolle explique en partie l'ascension de la sève par la contractilité cellulaire ; il attribue en partie aussi son absorption à la contractilité vitale des spongioles, dans lesquelles se produisent des con-

(1) Thèse, 1857.

(2) Muller, *Physiologie*, t. I, p. 39, et de Candolle, *Physiologie végétale*, t. I, p. 457.

tractilités et des dilatations alternatives de cellules (1). N'est-ce point aussi par la contractilité cellulaire que le même auteur explique les mouvements observés sur le *chara* et le *vallisneria ?*

Des lignes qui précèdent il résulte assez clairement que pour le végétal, excitabilité, sensibilité, irritabilité, se confondent.

Les phénomènes de la vie propres aux végétaux ont dû recevoir et ont reçu des interprétations essentiellement différentes ; c'est ainsi que Dutrochet a voulu expliquer les mouvements de la sensitive, par l'attraction des globules disposés en ligne dans le bourrelet qui est à la base du pétiole. Ces cellules ne se touchent point et sont séparées par un tissu cellulaire très-délicat.

Dans un article publié récemment, par la *Revue des Deux-Mondes* (2), M. Matteucci conclut de l'absence de l'organe spécial à l'absence de la fonction. J'emprunte à cet article le court extrait qui va suivre :

« Puisque les études les plus attentives n'ont fait découvrir, dans le tissu végétal, aucun appareil musculaire destiné à mettre les liquides en mouvement, il faut de toute nécessité que la circulation de ces liquides soit exclusivement réglée par le jeu des forces physiques et chimiques. »

« De l'expérience faite par M. Jamin sur une masse de craie, il s'ensuit que la force d'imbibition peut suffire pour expliquer comment l'eau s'élève au sommet des plus grands arbres. »

« D'une autre expérience due à M. Biot, il s'ensuit pareillement que l'évaporation de l'eau, appelée dans les feuilles par la force d'imbibition, fera dans le végétal un vide qui appellera, par un effet de succion, l'eau qui remplit les

(1) *Physiologie végétale*, I, 67, ouvrage cité.
(2) 1er août 1861.

canaux de la tige. Un végétal factice dû à M. Jamin fonctionne aussi comme les végétaux réels. »

Citant ensuite les expériences de Dutrochet, M. Matteucci admet que l'endosmose doit ajouter son effet à la force d'imbibition et à celle qui résulte de l'évaporation, et agir concurremment pour faire monter la sève. D'après ses expériences personnelles, M. Matteucci conclut que c'est à l'endosmose qu'il faut attribuer le mouvement de la sève descendante (1).

« Le mouvement d'ascension de la sève a pu donc être soumis au calcul au même titre que tous les phénomènes de la physique. »

On peut trouver de l'exagération à admettre chez le végétal une sensibilité et une contractilité inappréciables à l'examen direct. Ici, l'abus de l'analogie est évidemment possible, surtout en présence de faits aussi probants que les expériences précitées; mais il ne faut point toutefois accorder trop de valeur à la non-existence d'un tissu spécial chez les végétaux pour les phénomènes de sensibilité et de contractilité. Ces phénomènes ne sauraient être l'objet d'un doute dans bon nombre de cas; donc le jeu des forces physiques et chimiques ne sauraient avoir, dans le règne végétal, la valeur exclusive qu'on est tenté de leur assigner; donc aussi toute fonction n'exige point un organe spécial; donc enfin c'est celui-ci qui est subordonné à celle-là.

Si maintenant nous passons au règne animal, nous nous trouverons en présence de faits analogues. Écoutons Virchow : « Il en est de même pour les cellules glandulaires, qui, comme vous le savez, possèdent certainement un effet

(1) Le phénomène du bourrelet, dû, après une section totale de l'écorce, à la poussée descendante de la sève, se peut-il expliquer par l'endosmose ? J'en doute fort, pour ne pas dire plus, et j'incline à rattacher à une sensibilité et à une contractilité inappréciables la descente de la sève. Probablement les mêmes conditions concourent, bien que pour une faible part, à son ascension.

locomoteur. Ludwig ayant démontré, par ses travaux sur les glandes salivaires, que la pression du courant salivaire qui tend à sortir est plus forte que celle du sang affluant vers la glande, il est impossible de ne pas admettre que les cellules glandulaires exercent un certain effet locomoteur sur le liquide salivaire; la masse sécrétée est chassée avec une certaine force, qui ne dépend ni de la pression sanguine ni d'une action musculaire quelconque, mais bien de l'énergie spécifique des cellules (1). « Nous avons vu, dit M. de Quatrefages, des masses d'apparence exclusivement sarcodique se contracter et produire des mouvements sans qu'aucun réactif pût y démontrer les fibres qui devaient exister plus tard. Ainsi donc, dans certains cas, non-seulement la forme, mais encore les propriétés les plus caractéristiques, préexistent aux tissus, etc. (2). » Or, les cellules et le sarcode, tout en possédant un pouvoir locomoteur, n'ont pas d'éléments contractiles; donc, ici encore, le tissu est subordonné à la fonction.

La fibre musculaire est à la fois sensible et contractile, au sens de Haller, qui considérait l'irritabilité comme indépendante de l'action nerveuse. Les travaux récents de M. Claude Bernard, sur les effets du curare appliqué aux corps vivants, viennent de donner à la doctrine de Haller une confirmation éclatante. Toute action nerveuse excito-motrice se trouvant suspendue par le fait de l'absorption du curare, et l'irritabilité persistant, il est clair que cette faculté est pour le système musculaire le terme analogue de la sensibilité et de la contractilité appartenant aux mêmes tissus végétaux. Ici encore point de saltus, point de hiatus dans la série (3).

(1) Virchow, *Pathologie cellulaire.*

(2) *Revue des Deux-Mondes (Souvenirs d'un Naturaliste),* 1855, article cité.

(3) Je rappellerai les expériences si curieuses de Kay et Brown-Sequard, où le tissu, après la mort générale et lorsque toute influence de l'innervation

Ainsi donc, la fonction peut exister avec des tissus à peine ébauchés, pourvu que la force vitale ne fasse point défaut. Ce qui détermine essentiellement la fonction est donc la cause finale ou le but à remplir. Le dynamisme vital est fondé sur la condition anatomique, mais nullement produit ou entretenu par cette dernière. Par l'économie d'une machine, vous inférez son usage; mais vous ne pourriez jamais conclure de même pour un organisme quelconque. Il faut donc absolument renoncer à l'hypothèse cartésienne.

A la force végétative se rattachent trois ordres de facultés : la nutritive, la sensitive et la contractile. La sensibi-

a complètement disparu, redevient contractile, et par conséquent sensible aux excitants, par l'injection d'un sang frais dans les voies vasculaires. Il est aisé de comprendre pourquoi, chez les animaux décapités, on peut, en entretenant l'hématose par une respiration artificielle, prolonger une ou deux heures un semblant de vie. Si on détruit la moelle (Flourens), en se plaçant dans les mêmes conditions, c'est-à-dire par l'entretien de la respiration artificielle, les mouvements du cœur, sollicités par l'action propre du sang hématosé sur l'impressionnabilité musculaire, continuent à s'opérer un certain temps. Il y a donc une part à faire à la sensibilité de tissu dans le mouvement de la masse sanguine. Faut-il en conclure qu'elle agit seule? Non, sans aucun doute; car M. Flourens a dû conclure, avec Legallois et Treviranus, que la moelle, c'est-à-dire l'innervation qui en procède, concourt à l'énergie et à la durée de la circulation, et que l'affaiblissement de celle-ci est en rapport direct avec la portion de moelle lésée. Ainsi donc, loin d'admettre, avec Haller, Bichat et Spallanzani, que les lésions de la moelle ne produisent point de modifications sur le cœur, il faut accepter les résultats obtenus par Wilson-Phillip et Longet sur les animaux décapités, et ceux de Clift et de Wedemeyer sur la destruction subite de la moelle. Ollivier lui-même a signalé une irrégularité très-grande du pouls chez certains individus atteints de myélite chronique (*a*).

L'action propre des centres dans les phénomènes de sensibilité n'élimine point, mais domine cette impressionnabilité de tissu, qui, pour les organismes supérieurs, survit dans le système musculaire pour y rappeler le rôle important et exclusif qu'elle remplit aux derniers degrés de la série. Il y a donc deux espèces de sensibilité. Quant à la contractilité, il ne peut évidemment en exister qu'une, dont l'occasion est de nature variable, ayant pour origine tantôt les centres, tantôt la sensibilité périphérique.

(*a*) Voir Longet, *Anatomie et Physiologie du système nerveux.*

lité n'est que de l'irritabilité dans le règne végétal, de l'irritabilité et à un échelon plus élevé de l'excitabilité nerveuse dans la série animale. Cette excitabilité a pour conditions d'exercice l'abord du sang et la présence du fluide nerveux; elle doit se rapporter à l'ordre des perceptions (1). D'autre part, la contractilité est volontaire ou involontaire : volontaire, elle s'exerce par l'intermédiaire du fluide nerveux; involontaire, tantôt elle est indépendante de ce fluide comme dans l'irritabilité, tantôt elle en relève directement. M. Longet est même d'avis (2) que le galvanisme et les excitants physiques et chimiques agissent toujours comme de simples stimulants du fluide nerveux.

A l'union de la sensibilité et de la contractilité se rattache le pouvoir réflexe. Le principe de cette réflexion, qui a lieu des nerfs sensitifs sur les nerfs moteurs par l'intermédiaire de la moelle allongée et de la moelle épinière, a été proclamé de la manière la plus explicite par Prochaska, qui dit, à son occasion, que le *sensorium commune* s'étend jusque dans la moelle; mais la connaissance de ce fait physiologique doit à Marshall-Hall de nombreux et importants développements. Cet auteur admet un système excito-moteur distinct des fibres sensitives et volontaires. D'après lui encore, il n'y a de pouvoir réflexe que pour les nerfs

(1) J'explique ma pensée, qui doit ici en avoir besoin : Il y a une différence considérable (reconnue par Leibnitz) entre perception et aperception. L'impression produite sur les tissus vivants n'est que la condition première d'un phénomène ultérieur, à savoir, la sensation proprement dite ou aperception. Lors donc que cette impression est produite, elle arrive ou n'arrive point à la connaissance de notre *moi* pour y donner lieu à un fait double dans l'acte de conscience. Ce fait double est la modification subie et l'aperception de cette modification. Ici donc se retrouve la distinction originale et profonde faite par Leibnitz dans sa *Monadologie*. Par sa faculté sensible, l'être que nous sommes *perçoit* les impressions du dehors ou du dedans; mais le *moi* en laisse échapper un grand nombre qu'il *n'aperçoit* point.

(2) *Anatomie et Physiologie du système nerveux*. Telle fut aussi l'opinion de Monro et de Muller.

rachidiens; aussi dit-il que dans la paralysie de cause cérébrale, il y a des mouvements réflexes; mais que dans la paralysie spinale, ces phénomènes font défaut (1). Marshall-Hall va même jusqu'à placer dans la moelle épinière la source de l'irritabilité des muscles de la vie animale.

Depuis son apparition dans le domaine scientifique, l'importance du pouvoir réflexe est allée grandissant tous les jours. Ce n'est plus seulement quelques phénomènes convulsifs qu'on a cherché à expliquer par lui; mais, de plus, on a cru y voir la raison de tous les faits relatifs à la période involontaire de la digestion, à la partie purement mécanique de la respiration, de la circulation sanguine, lymphatique. D'après ce qui a été dit dans une précédente note des expériences de nombreux physiologistes (Flourens, Legallois, Treviranus, Haller, Bichat, Spallanzani, etc.), il faut reconnaître qu'on a beaucoup exagéré la part du mouvement réflexe, qui joue, sans doute, le rôle principal, mais non exclusif, dans les fonctions circulatoires, et qui paraît seul occuper la scène dans la partie mécanique des actes digestifs et respiratoires.

Il est incontestable que les phénomènes digestifs sont d'ordre physico-chimique. Tels sont les faits de pression, d'endosmose, d'exosmose, de fermentation ou plutôt de catalyse, l'action chimique des acides organiques. Mais consécutivement, il se produit une évolution particulière, qualifiée de chimie vivante, qui embrasse la chimie proprement dite et les diverses sécrétions. Se basant sur des faits incontestables devenus pour eux l'origine d'une induction analogique séduisante, beaucoup de savants modernes cherchent à expliquer les phénomènes nutritifs par les affinités moléculaires. Par celles-ci, l'assimilation s'exerce, et pareillement le mouvement de décomposition est dû à

(1) Sur ces divers points, l'observation est en réalité passablement contradictoire.

une affinité plus grande des tissus vivants pour les produits récents de l'assimilation digestive que pour les anciens matériaux dès longtemps assimilés. Mais je demande à mon tour que l'on m'explique, par la chimie, le pourquoi des périodes diverses que les êtres organisés parcourent successivement dans leur constitution propre? (Assimiler la vie à la fermentation, sous le prétexte que les deux présentent un début, un maximum et une fin, n'est pas un argument sérieux, car il permettrait d'assimiler à la vie tout ce qui se trouve dans ces mêmes conditions générales). Il faut donc distinguer la puissance qui préside et dirige les compositions et décompositions organiques dans un sens déterminé, et ces mutations elles-mêmes, que l'on a voulu exclusivement rattacher à l'activité de la matière. Si la chimie, tout en fabriquant des produits organiques, a dû proclamer par la bouche de M. Berthelot l'existence d'une force vitale (1), c'est que le principe des âges ou des métamorphoses offertes par les êtres organisés, ne peut ressortir que de la puissance végétative. En voulant par trop

(1) Les lignes suivantes ne doivent-elles point effectivement passer pour un aveu des plus explicites?

« En proclamant ainsi notre impuissance absolue dans la production des matières organiques, deux choses avaient été confondues : la formation des substances chimiques dont l'assemblage constitue les êtres organisés, et la formation des organes eux-mêmes. Ce dernier problème n'est point du domaine de la chimie. Jamais le chimiste ne prétendra former dans son laboratoire une feuille, un fruit, un muscle, un organe. Ce sont là des questions qui relèvent de la physiologie, c'est à elle qu'il appartient d'en discuter les termes, de dévoiler les lois du développement des êtres vivants tout entiers, sans lesquels aucun organe isolé n'aurait ni sa raison d'être, ni le milieu nécessaire à sa formation. Mais ce que la chimie ne peut faire dans l'ordre de l'organisation, elle peut l'entreprendre dans la fabrication des substances renfermées dans les êtres vivants. Si la structure même des végétaux et des animaux échappe à ses applications, elle a le droit de prétendre à former les principes immédiats, etc.

(*Chimie organique, fondée sur la Synthèse*, par Marcellin Berthelot.)

De ce passage, je rapproche une autre citation : « Eh quoi! vous nous dites

étendre la sphère d'activité de cette dernière, le vitalisme n'a réussi qu'à compromettre son existence pour des observateurs superficiels.

Une autre question, non moins vivement controversée, est celle de la chaleur animale. Des deux côtés, pareillement, on est tombé dans de fâcheux extrêmes, parce que des deux côtés on s'est attaché à l'un des éléments, à l'exclusion de l'autre. Quelle part faut-il faire ici à la force végétative ou principe de vie ?

Jemprunte les lignes suivantes à M. Costes, professeur de l'école secondaire de Bordeaux : « La calorification est bien certainement liée et à l'acte respiratoire et à l'acte digestif ou nutritif ; mais elle est aussi sous la dépendance de la vitalité, de l'influx nerveux. Combien de fois ne voit-on pas le refroidissement d'un membre ou d'une portion du corps, où, cependant, la circulation ne languit pas, et cela seulement par une modification de l'innervation ?

» Qu'on voie les cholériques dans un degré d'algidité au-dessous de la température ambiante, vainement réchauffés par le calorique extérieur dont on les environne, passer,

que la nutrition consiste, quant à son mouvement de composition, dans l'incorporation pure et simple de l'albumine et de la fibrine aux parties fibreuses et albumineuses du corps ! Mais vous nous laissez ignorer, vous ne nous direz mais comment le sang qui charrie cette fibrine et cette albumine peut se transformer en tissus si différents, quant à leur aspect et à leurs propriétés. Ici, il alimente la fibre musculaire rougeâtre, là le tendon nacré ; ailleurs la substance solide des os ; ailleurs la pulpe molle du cerveau ; ailleurs matière transparente du cristallin, et ailleurs la matière noire de la choroïde et de l'iris. Cette albumine, qui vient du végétal toute formée, cette albumine, substance peu active dans les plantes, on ne nous dira pas comment elle va concourir à la pensée dans le cerveau, à la fécondation dans le fluide séminal, à la digestion dans le fluide pancréatique. Cette fibrine, qui chez le végétal était à l'état de repos, devient, dans les muscles de l'animal l'organe de tous les mouvements volontaires et de quelques autres encore. Il y a donc autre chose que l'action chimique, objet de vos études.

(Bérard, *Cours de Physiologie*, t. Ier, p. 41.)

dès que la vitalité se réveille, à un état de chaleur, de réaction, dont la nutrition, la respiration et la circulation ne peuvent rendre compte, car le pouls se relève à peine; l'estomac a tout rejeté depuis longtemps et la respiration est à peine appréciable. La chaleur hectique des phthisiques réduits au marasme, dont à peine une portion du poumon fonctionne; à quoi la rattachera-t-on? Dans l'algidité progressive des enfants nouveau-nés, ne sait-on pas que ce serait vainement qu'on pourrait recourir à la chaleur de la nourrice, aux soins même d'une mère dont ils ne peuvent presser le sein, malgré les excitations de toute nature? Que leur sert le lait que l'on fait couler dans leur bouche? Ils ne peuvent le digérer. Que leur sert la chaleur extérieure dont on les environne? Ils ne peuvent l'utiliser. C'est qu'il y a en eux surtout un défaut de vitalité : *Deficiunt vires.*

» Encore une preuve, et combien en pourrais-je donner! que la caloricité est sous l'empire des lois vitales. C'est ce qui se passe dans la congélation, soit général, soit d'une partie du corps vivant. Ne sait-on pas que si on voulait se comporter comme avec les corps bruts, communiquer la chaleur directement ou par rayonnement, on amènerait les plus redoutables accidents? et qu'il faut ranimer... quoi? la vitalité, faire renaître l'innervation, et, par elle, la circulation. — Non! non! quoi qu'en disent les chimistes, le corps de l'animal n'est pas un fourneau, mais un foyer vital. » (1)

« Bien que nous soyons disposé à admettre la chaleur animale comme le résultat d'une combustion, nous n'ignorons pas qu'on peut lui opposer de sérieuses objections. L'accroissement de la température pendant la fièvre, quelle que soit la cause de celle-ci, s'accorde mal avec l'idée que

(1) *Discours prononcé à la Société de médecine de Bordeaux*, séance du 24 novembre 1854.

les actions physico-chimiques sont l'unique source de cette chaleur. Il est, en effet, singulier de voir celle-ci augmenter au moment même ou la maladie altère ces actes physico-chimiques. » (1)

« La circulation et la respiration, dans toutes les maladies algides que nous venons de passer en revue, se ralentissent d'une manière parallèle et dans la même proportion que la température s'abaisse. Ce ralentissement est-il la cause ou l'effet de la diminution de la chaleur? Quelques médecins ont soutenu que le trouble primitif est le ralentissement de la circulation et de la respiration. Tout porte à croire que la lésion de calorification est le point de départ de tous les accidents ultérieurs. » (2)

En présence de faits pathologiques incontestables d'une part, et d'autre part de la réalité démontrée des phénomènes de combustion se passant dans l'intimité de nos tissus, il me paraît nécessaire d'adopter une opinion moyenne, qui accorde aux deux influences l'action qui leur revient. Reconnaissons par cela même qu'il existe dans les êtres vivants une combinaison d'oxygène et de carbone placée elle-même sous la norme supérieure de la force vitale. Quand celle-ci s'affaiblit, la combustion s'allanguit pareillement. Mais lorsque la vitalité se pervertit par une exaltation maladive, on voit aussitôt la combustion et la chaleur augmenter proportionnellement.

Dans le cours de cette étude sur la force végétative, on me voit réunir en un seul principe les éléments sensible et nutritif, qu'une induction par trop rigoureuse a voulu différencier et rattacher à deux causes ou âmes distinctes. Mais lorsqu'il s'agit de la sensibilité morale, de l'intelligence et de la volonté, forcés que nous sommes de nous

(1) Monneret, *Traité de la Pathologie générale*, troisième partie, article III, p. 2.

(2) Monneret, ouvrage cité, chap. IV, *Des maladies algides*.

rendre à l'évidence intime de l'identité personnelle, malgré la diversité profonde des expressions phénoménales, nous ne connaissons qu'un sujet unique. Raisonnant par analogie dans un ordre manifestement sériaire, je crois pouvoir reconnaître un seul support ou substratum aux manifestations parallèles de la sensibilité, de la contractilité et de la nutrition.

DEUXIÈME SECTION.

Analyse et Synthèse.

Les trois éléments : sensibilité, contractilité, nutrition, dépendent d'une même force appelée végétative. Faut-il maintenant distinguer celle-ci d'une manière absolue de la sensibilité morale, de l'intelligence et de la volonté, ou plutôt n'y voir qu'une faculté connexe de ces dernières ? Pour arriver à une solution, il faut évidemment poser les analogies et les différences, puis voir lesquelles des deux l'emportent. Ceci nous mène tout droit sur le terrain de la métaphysique proprement dite, car il ne s'agit de rien moins, maintenant que nous avons de la force végétative une idée distincte, que de mettre en regard les attributs caractéristiques de l'âme pensante, et de conclure ensuite.

L'examen le plus rapide permet de reconnaître en nous trois ordres de faits généralement admis : volontaires, intellectuels et sensitifs. J'observe en passant que ces derniers comprennent tout ce qui se rattache aux deux ordres de sensibilité.

M. Cousin, qui confond la liberté et l'activité, reconnaît à celle-ci deux formes : la spontanéité et la réflexion. Il admet de même deux modes pour la raison (qu'il distingue de l'activité), qui sont aussi la spontanéité et la réflexion (1).

(1) *Fragments philosophiques*, préface de la première édition.

Quant à la sensation (prise dans son sens le plus large), elle n'est pour cet auteur qu'un rapport entre deux forces qui agissent l'une sur l'autre : le *moi* n'est pas passif et ne peut jamais l'être puisqu'il est l'activité libre. Vouloir, causer, être, sont des expressions synonymes du même fait ; la volonté est l'être de la personne ; le rapport de la volonté et de la personne est un rapport d'identité.

Il me sera permis d'opposer à M. Cousin la proposition suivante, extraite de la même préface, et qui vient en droite ligne de Descartes, en traversant l'idéalisme germanique : « Les lois rationnelles sont les lois de l'être, et la raison est la vraie existence. » Or, comme M. Cousin l'établit contradictoirement à son maître Maine de Biran (1), l'entendement n'est pas réductible à la volonté; donc si vouloir c'est être, la raison n'est pas la vraie existence. De plus, cette distinction de l'entendement et de la volonté nous conduit à différencier l'activité et la liberté (2), car les deux sont actifs, mais tous deux ne sont pas doués de l'activité libre. De même qu'il y a une activité pour la volonté, de même il y en a une pour l'entendement, et cette dernière me paraît effectivement offrir un double mode : la spontanéité et la réflexion. Dans la rêverie, les songes, le somnambulisme,

(1) *Œuvres philosophiques* de Maine de Biran, IVe vol., préface de l'édition Cousin.

(2) M. Cousin n'est point panthéiste, à son dire, et il est certain qu'il n'a pas débuté par là. Sa psychologie ne lui permet nullement l'ontologie qu'il a empruntée plus particulièrement à Hegel, pour lequel il professe une très-haute estime. Son éclectisme a abouti comme tous les autres au syncrétisme, confus mélange d'opinions contradictoires. Si dans l'espèce on rattache la liberté à l'activité en général, elle s'y trouvera comme absorbée, car il y a de l'activité dans toutes les énergies ou facultés de notre être, et cependant nous ne sommes pas absolument libres. La liberté ne pouvant plus alors conserver pour l'esprit le caractère qu'elle a pour la conscience, on l'interprète différemment, et en l'interprétant on la détruit. Est libre, dit-on, tout développement qui se fait de soi-même, sans gêne et sans entrave. A ce titre la plante est aussi libre que l'homme, et c'est bien ainsi qu'on l'entend.

il est impossible de méconnaître une activité toute spontanée, ne recevant de la volonté, ni direction, ni contrôle. Cette même activité se retrouve dans la réflexion, dont la volonté est la condition d'exercice. Si l'entendement est actif comme la volonté, il s'ensuit donc que la liberté n'est point l'activité en soi, car les facultés intellectuelles sont dénuées de toute liberté proprement dite.

Pour Helvétius, la sensibilité est une puissance passive, et cette manière d'entendre la sensibilité est beaucoup plus généralement admise qu'on ne le pourrait penser (1). On en voit comme l'écho dans cette ancienne opinion des anatomistes, pour qui les nerfs ne sont que des conducteurs passifs. Mais, conformément à la théorie des stoïciens : « Tout être est force, toute vie est action. La sensation, l'entendement, la raison, le désir, la volonté, sont des actions. » (2) A l'exemple de Stahl, Barthez regarde la sensibilité comme étant une force active, et non comme un état passif du principe vital, car la perception suppose l'attention et celle-ci la volonté (3).

Une première erreur à combattre est celle des anatomo-physiologistes. Après avoir admis d'une manière générale la réceptivité des nerfs, on fut d'abord obligé de convenir que cette réceptivité variait avec les cordons nerveux, et finalement (Monro) que les nerfs sont actifs dans la sensation, puisqu'un même excitant, l'électricité par exemple, donne lieu, suivant le sens affecté, à des impressions différentes. Muller a développé cette doctrine et l'a établie sur des preuves irrécusables (4). D'après cet éminent physiologiste, il faut admettre que chaque organe des sens et chacun des nerfs sensoriels qui est affecté à son service,

(1) La sensibilité n'est ni faculté, ni pouvoir, ni puissance ; elle est simple capacité. (Condillac.)

(2) Vacherot, ouvrage cité, t. II, p. 155.

(3) Barthez, ouvrage cité, chap. IV.

(4) Ouvrage cité.

possède la propriété, lorsqu'il entre en exercice, de déterminer en nous une sensation spéciale; et cela, quelle que soit la cause interne ou externe qui le sollicite à entrer en action. La même cause externe produit des effets différents, suivant la différence des sensations propres à tel ou tel organe. Il n'y a aucun rapport nécessaire entre la sensation et la cause qui la détermine. Donc, contradictoirement à l'opinion de M. Cousin (1), nous ne connaissons le monde extérieur qu'à travers le prisme de nos propres sensations, et absolument parlant nous ne connaissons que nous-mêmes (2).

Donc, la sensibilité physique est une force active. Mais avons-nous épuisé tous les faits de conscience relatifs à la sensibilité en général? Évidemment, il n'en est rien, et il y a dans ce que Dugald-Stewart appelait principes d'actions, tels que : appétits, désirs, amour-propre, sentiments, affections bienveillantes et malveillantes; il y a, dis-je, à côté des appétits qui proviennent du corps, une

(1) *Cours sur l'Histoire de la philosophie moderne,* t. II, p. 340.

(2) L'historique de la théorie des sensations est des plus curieux. Le voici en résumé :

D'après les premiers atomistes (Démocrite, Épicure), les objets extérieurs nous sont connus, parce qu'il en émane des particules matérielles qui frappent nos sens, et par eux, comme par autant de canaux, pénètrent au sensorium. Ces particules furent désignées sous le nom d'*images représentatives*, d'*espèces sensibles*, d'*idées images*. Toute la philosophie sensualiste, jusqu'au siècle passé, a accepté cette doctrine. Elle est à la base de la théorie de Newton sur l'émission de la lumière.

L'activité du sens de la vue a été admise dès l'antiquité. Empédocle s'imaginait que l'œil produit de la lumière, et que la vue résulte du conflit de celle-ci et de la lumière externe. — La même idée se trouve dans le *Timée* de Platon. Dans son *Traité des rêves*, Aristote dit en propres termes : « L'œil n'est pas seulement passif dans l'acte de la vision, mais il agit aussi dans une certaine mesure. » Descartes, dans sa dioptrique, généralise les mêmes principes et les applique à tous les sens, avec cette différence toutefois, que les sensations dépendent de mouvements ou vibrations des organes des sens, sollicités par des mouvements extérieurs. — Gœthe, reproduisant la doctrine d'Empédocle, suppose que l'œil possède en lui-même la faculté

série de causes actives embrassant le cercle complet de la sensibilité morale. Ces divers principes exercent sur notre volonté une véritable puissance attractive ou répulsive, et parfois même la dominant, obscurcissent les clartés sereines de l'intelligence. L'esclavage de la volonté n'est qu'une action minimum en présence d'une action maximum (1).

de créer la lumière et les couleurs, et que la vision résulte du conflit des deux lumières. Enfin Muller a constitué la théorie d'une manière définitive et péremptoire, s'appuyant sur des faits bien connus d'activité spontanée du système nerveux (hallucinations hypnagogiques, douleurs à l'extrémité des membres amputés, etc.). Pour lui, contradictoirement à l'hypothèse cartésienne, les vibrations dues à une cause extérieure, ne font que solliciter l'activité propre des nerfs; mais d'autres circonstances pouvant avoir le même effet, il s'ensuit que la sensation n'est point une vibration particulière.

Cet historique est emprunté à l'article déjà cité de M. Dareste *(Revue germanique*, 1859.)

(1) On ne saurait définir la passivité autrement que par son contraire, savoir, l'activité. La première est une négation de la deuxième.

L'origine de l'idée de passivité se tire évidemment, pour nous, du conflit de notre activité propre avec celle des causes qui nous entourent. Mais ce qui se présente d'abord à nous comme limite simplement, n'est en vertu des considérations précédentes sur la sensibilité en général, que le *stimulus* réel ou possible de cette sensibilité même. La notion de limite ne naît qu'à la réflexion, et est la conséquence nécessaire du rapport qui s'établit entre deux causalités distinctes.

L'idée de passivité s'applique aussi à un fait plus circonscrit, c'est-à-dire au défaut non absolu, sans doute, d'activité de la volonté libre, qui constitue d'une manière plus spéciale le *moi* ou la personne morale. Mais alors même, l'assujétissement du *moi* est dû à l'action exagérée de facultés qui nous sont propres, faisant partie intégrante de notre individualité.

Le mot de passivité n'a donc aucune valeur absolue, car, pris dans l'ensemble de notre être, pas plus dans la sensation que dans la passion, notre être n'est réellement passif, c'est-à-dire dépourvu d'activité. C'est ainsi que la passivité, qui, à première vue, paraît se soustraire au principe général du dynamisme, n'en est, tout compte fait, qu'un cas particulier ou qu'un résultat nécessaire. La conscience de la douleur, de la joie, de la crainte, du remords, n'est pas une objection plus sérieuse que ne le serait la conscience de telle ou telle opération intellectuelle. Dans les deux cas, il y a activité spontanée du principe qui nous anime, et la réceptivité n'a pas un autre sens.

Concluons, par conséquent, avec M. Cousin, que la passivité n'est que le rapport perçu entre des forces agissant l'une sur l'autre, le monde extérieur n'étant qu'un assemblage de causes correspondantes à nos sensations réelles ou possibles (1). Donc, si la sensibilité, tout en étant privée de liberté comme l'intelligence, a une activité qui lui est propre, il s'ensuit une fois de plus que la liberté n'est point l'activité en soi.

Il y a, je viens de le dire, deux ordres de sensibilité, et comme leur nom l'indique suffisamment, elles ont entre elles des rapports très-étroits. Leur différence la plus marquée tient à ce que la sensibilité morale est ordinairement provoquée par une conception mentale, tandis que la sensibilité physique a son occasion dans l'impression externe. Mais des conditions analogues à cette dernière, fort bien indiquées par Maine de Biran, peuvent obscurément ou d'une manière évidente influencer le moral de l'homme; de même qu'une imagination en délire peut solliciter le développement de véritables douleurs physiques. Donc, les deux facultés sont connexes, s'appelant l'une l'autre et s'exerçant dans des limites respectives qu'il est maintes fois impossible de préciser.

Dans une sphère inférieure à la sensibilité physique se meut la nutrition, force parfaitement aveugle dans son activité, et dont les diverses manifestations ne tombent jamais sous le regard du *moi*. Pour elle, il n'y a ni trève ni repos; c'est une puissance qui se réalise incessamment; son point d'arrêt, c'est la mort. D'ailleurs, modifiable par une foule de circonstances (comme les autres facultés vitales) tenant au climat, aux maladies, au régime, c'est-à-dire, suivant l'expression de Cabanis, à l'ensemble des habitudes physiques.

A la fin de la première section de ce chapitre, j'ai cru

(1) *Fragments philosophiques*, ouvrage cité.

pouvoir rapporter à un sujet unique la sensibilité, la contractilité, la nutrition. Or, la sensibilité physique est la sœur jumelle de la sensibilité morale, et celle-ci se rapporte évidemment à la vie de l'esprit, à l'âme proprement dite. « La physiologie.... passe, par une série de transitions continues, à ce que nous appelons la psychologie, et ne saurait en être qu'artificiellement ou hypothétiquement séparée. » (1)

En tant que volontaire, le *moi* est libre sans nul doute, mais la volonté n'a point des caractères aussi nettement absolus qu'a voulu l'établir Maine de Biran. J'en appelle à l'intéressante étude publiée sur ce sujet par M. Albert Lemoine (2). La volonté, et par conséquent la liberté, sont susceptibles de plus et de moins. Tel est le trait d'union de la plus noble des facultés humaines, et de l'intelligence et de la sensibilité morale, qui sont destituées de toute espèce de liberté. L'intelligence et la sensibilité morale elles-mêmes ont, avec la force végétative (sensibilité physique, contractilité, nutrition), un élément commun : l'activité propre jointe à l'absence de liberté, et un élément différentiel, constant ou inconstant, à savoir, le défaut de conscience. Or, j'ai déjà établi, contradictoirement à l'opinion de Locke, que si la conscience est affaiblie dans la rêverie, incertaine ou plutôt assez rare dans le sommeil ordinaire, elle devient complètement nulle dans le somnambulisme. Donc, la conscience que nous retrouvons d'ailleurs dans bon nombre de faits de sensibilité et de contractilité, n'est point la caractéristique nécessaire des opérations de l'âme, et il est conforme à l'analogie d'admettre que, puisque certaines opérations de l'âme se dérobent complètement, ou peu s'en faut, à l'intuition intérieure pendant le tiers de l'existence, d'autres s'y dérobent absolument pendant l'existence entière.

(1) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 336.
(2) *Revue européenne*, 1861.

Muller établit les analogies suivantes entre l'âme et le principe de vie :

« L'âme est répandue d'une manière générale dans l'organisme ; ce qui est prouvé, 1° par la division spontanée ou artificielle des êtres inférieurs. Chacun des tronçons a sa volonté propre et ses instincts particuliers. Or, comme pour sentir il faut de la conscience et de l'attention, nous avons la preuve que l'âme de ces êtres inférieurs, qu'il y ait ou non identité entre elle et le principe vital, est susceptible comme celui-ci de se diviser avec la matière. 2° L'âme est divisible ainsi que le principe de vie, même chez les animaux supérieurs et les plus haut placés dans l'échelle, sans excepter l'homme. Celui-ci et ceux-là ne produisent pas de nouveaux individus animés par la division d'eux-mêmes en plusieurs tronçons, mais ils engendrent par production de la semence chez le mâle et du germe chez la femelle. Le germe et le sperme, ou l'un des deux, doivent donc contenir le principe de la vie et celui de l'âme à l'état pour ainsi dire latent ; car autrement ces principes ne pourraient point se manifester à la naissance du nouvel individu. Les choses se passant ainsi, le principe de l'âme n'est évidemment point borné au cerveau ; il existe, quoiqu'à l'état latent, dans des parties qui sont fort éloignées de l'encéphale et séparables du tout. » (1)

« Le principe vital et l'âme sont divisibles, sans être composés de parties. » (2)

« En opposition avec la façon dont se comporte la matière, le principe vital et l'âme sont susceptibles de se diviser à l'infini, sans que leur force en soit diminuée ou affaiblie. » (3)

Les faits énoncés par Muller ne sont que l'expression

(1) *Physiologie*, t. I, pages 713, 714.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 485.
(3) *Ibid.*, t. II, 488.

rigoureuse de l'expérience. On peut en rapprocher quelques considérations du même ordre.

L'âme et le principe de vie varient avec le temps, indépendamment des circonstances extérieures, et c'est là, comme il a été dit précédemment, que consiste la différence essentielle avec les forces physiques. L'évolution progressive passe par les trois termes suivants : début, maximum, épuisement. Indépendammant de l'état matériel des organes, l'âme et le principe de vie s'affaiblissent et tendent à l'extinction par leur action même. A une époque où l'intégrité organique du système nerveux subsiste encore, on voit déjà décroître sensiblement l'énergie plastique et les forces intellectuelles, bien qu'il n'y ait pas toujours à cet égard un parallélisme constant.

Un autre caractère général des manifestations de la vie (sous sa double forme), c'est d'être soumise à l'influence de l'habitude. Il y a pour elle une tendance manifeste à l'imitation, à la répétition des mêmes actes. Cette répétition devient le principe de l'éducation de tous les sens, du jeu régulier de tous les appareils, du perfectionnement ou de la perversion des fonctions, des facultés et des instincts; elle crée, pour ainsi dire, de toutes pièces les variétés individuelles ou elle en développe le germe, inné dans l'individu. Dans les fonctions cérébrales de l'ordre le plus élevé, la tendance à l'imitation, à la répétition, l'habitude, en un mot, devient encore le principe de l'association des sensations, des idées et de tous les phénomènes d'imagination et de mémoire (1).

Je conclus à l'union essentielle de la force végétative avec les autres facultés de l'âme : 1° parce que les analogies l'emportent sur les différences, et que celles-ci ne caractérisent que la gradation ; 2° pour répondre à cette unité si visible du principe que l'on ne veut expliquer que par

(1) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 384.

l'union ; 3° pour satisfaire, ce que rien ne nous interdit ici, le besoin d'unité, qui est une tendance instinctive de notre nature intellectuelle.

D'après Newton : 1° Il ne faut admettre de causes que celles qui sont nécessaires pour expliquer les phénomènes ; 2° les effets du même genre doivent toujours être attribués, autant que possible, à la même cause (1).

TROISIÈME SECTION.

Nouveaux développements.

Le principe vital est une faculté distincte, sans aucun doute, mais qui ne se rattache point à un autre sujet d'inhérence que les facultés intellectuelles et morales. J'ajouterai quelques autres considérations à cette doctrine.

Dans un de ses articles du *Dictionnaire en trente*, M. Littré s'exprime ainsi : « Depuis la plante la plus simple, depuis le zoophyte jusqu'à l'homme, la vie présente les degrés les plus divers qui embrassent les obscurs mouvements vitaux des organismes inférieurs et la faculté de penser des organismes supérieurs. La vie est une chose qui se développe, et dont l'épanouissement naturel trouve dans la pensée de l'homme sa plus haute expression. » Le concept du principe de vie s'enrichit effectivement de plus en plus, à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres ; et de même qu'on observe entre eux des analogies fondamentales d'un extrême à l'autre de la série, au point de vue de l'organisation, il est impossible de ne pas admettre les mêmes analogies entre les puissances ou forces dont l'action sur la matière produit les corps organisés. Je dois cependant apporter un correctif à l'opinion de M. Littré : la pensée de l'homme, c'est-à-dire son activité consciente d'elle-même,

(1) *Principes de Newton.*

n'est pas seulement l'évolution dernière de l'intelligence que nous reconnaissons chez l'animal; car cette intelligence ne comprend qu'activité involontaire et réceptivité. Or, tourmentez cette donnée tant qu'il vous plaira, et vous n'arriverez point à l'activité réfléchie et volontaire, à la volonté libre. Le concept du principe de vie comprend ici une énergie ou force nouvelle, parfaitement distincte du désir, qui n'en est que l'ombre dans les espèces les plus voisines de la nôtre, et subsiste encore chez l'homme dans des rapports variables avec la volonté. La série analogique se trouve donc ici interrompue, et il y a un hiatus immense dans l'échelle des êtres, puisque, conformément à l'opinion de MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Serres, il y a plus de différence entre l'homme et l'animal proprement dit, qu'entre celui-ci et le simple végétal. La loi des analogies est généralement acceptée pour tout le règne organique, en mettant l'homme à part, sujet qui donne lieu à bien des contestations. Du végétal à l'éponge, de celle-ci aux animaux que leurs facultés semblent le plus rapprocher de notre espèce, on reconnaît volontiers des forces semblables subissant une évolution progressive; mais l'homme et l'animal diffèrent-ils absolument, *toto cœlo?* Oui et non tout ensemble. Dans l'espèce humaine, nous trouvons des facultés communes à nous et aux animaux supérieurs, telles que la nutrition, l'instinct, le degré intuitif ou spontané de l'intelligence; nous y trouvons aussi le degré réflexif de l'intelligence qui nous met en possession des idées abstraites. Jusqu'à présent, l'analogie est respectée; car, du concret à l'abstrait, il n'y a évidemment qu'une différence de degré; mais vient ensuite la volonté libre, avec son pôle obligé, la conscience morale, qui interrompt brusquement la série (1); car elle n'a point de terme qui lui corresponde

(1) Elle n'est point interrompue pour le sensualisme, qui confond le désir avec la volonté.

dans aucun des éléments qui précèdent (1). Toutefois, nous ferons remarquer que nous commençons par être des animaux réduits d'abord à la nutrition, plus tard à l'instinct, plus tard à l'intuition spontanée ou connaissance du concret, plus tard encore à la réflexion, qui est l'intelligence proprement dite, et enfin à la liberté. Le principe de vie se présente donc à nous, *in abstracto*, comme une force qui manifeste successivement dans l'échelle zoologique les énergies diverses contenues dans son concept, concept variable lui-même, suivant le rôle que les diverses espèces sont appelées à remplir à la surface du globe. Lorsque certaines circonstances viennent mettre obstacle au développement définitif de la plupart des énergies que le principe vital comprend en lui-même, l'individu, pour être homme, n'en restera pas moins, dans bien des cas, au-dessous de la condition des brutes. Nous avons été idiots, puis imbéciles avant d'arriver à l'intelligence; nous ne naissons point intelligents, mais nous le devenons; nous ne naissons point libres, mais nous le devenons aussi. Chez l'animal, on peut suivre les traces d'un développement analogue, mais très-restreint, pour ce qui est de l'intelligence; jamais, chez lui, on n'aperçoit la moindre lueur d'une volonté libre, et par conséquent responsable.

La nature est la condition première, mais non le principe de la liberté qui s'y trouve comme enveloppée, et peut ne s'en dégager jamais. Le dieu libre de Schelling, qui sort du fond obscur de la nécessité, me paraît, relativement à l'homme, une pensée singulièrement juste et profonde (2).

Qu'advient-il de l'âme d'un idiot? Cet être, déshérité de la Providence, dont l'infériorité, eu égard à certains ani-

(1) M. de Quatrefages reconnaît à l'homme deux caractères naturels exclusifs : moralité et religiosité. Cette idée me paraît conforme à celle que j'expose ici. (*De l'Homme et des Races humaines*, 1860.)

(2) Schelling, répondant aux critiques opposées à sa doctrine, a voulu démontrer qu'au point de vue historique, Dieu ne se manifestait comme

maux, ne saurait faire l'objet d'un doute, n'aurait-il qu'une âme végétative, un simple principe vital? Pourquoi celui-ci a-t-il subi un arrêt dans son développement, arrêt qui, dans l'espèce, serait toujours lié à la privation de l'âme pensante? Si celle-ci existe, et comment en douter d'après les lois connues de la génération, pourquoi l'arrêt d'évolution du principe de vie est-il irrévocablement attaché à un arrêt correspondant dans l'évolution de l'âme proprement dite?

La distinction que l'on a prétendu établir entre l'âme de l'homme et la force végétative érigée en principe de vie, a été, pour le matérialisme, l'occasion d'un triomphe facile. A quelle époque se fait l'union de l'âme et du corps? a-t-il demandé à ses adversaires, et ceux-ci, fort embarrassés, n'ont eu, il faut en convenir, que de pauvres réponses à faire. Aucun n'a osé s'élever, en dehors du stahlianisme, à l'idée d'un principe commun aux facultés intellectuelles, morales et végétatives; mais les difficultés disparaissent, s'évanouissent d'elles-mêmes lorsque le corps organisé n'est plus que l'incarnation d'une cause seconde unique : un être animé, à son minimum d'existence, mais contenant en germe une virtualité d'énergies plus ou moins complexe, se détache d'un organisme également doué de vie. Tel est le simple énoncé du fait.

D'après les conditions dans lesquelles se développe le délire, on l'a divisé en trois catégories : idiopathique, symptomatique et sympathique ; l'école anatomique n'admet même que les deux dernières. Un caractère commun s'observe d'ailleurs dans les théories matérialiste et vitaliste, à savoir, le parti pris de considérer le délire comme une affection à

Providence qu'après s'être posé comme nature, fatum aveugle et nécessité. Cette idée a un côté séduisant qui n'échappera à personne : le Dieu d'Israël ne ressemble guère au Dieu de l'Évangile. Si donc il n'y a pas eu progrès dans l'essence divine, il y a au moins un progrès incontestable dans la notion que l'homme s'est faite de la Divinité.

laquelle l'âme pensante reste complètement étrangère : pour les uns, le cerveau produit des idées saines quand il est à l'état normal, et il déraisonne dans le cas contraire; pour les autres, l'âme est l'éditeur responsable des opérations intellectuelles pendant la santé; mais le délire est le fait d'une lésion du principe de vie ou âme végétative, qui substitue à l'action calme, régulière et paisible de l'intelligence, l'orageux désordre, l'incohérence et le conflit d'une force aveugle et sans frein.

Je crois avoir démontré qu'il est impossible d'accorder au principe vital, tel que l'entendent les partisans de Barthez, des fonctions communes avec l'âme proprement dite. Notre *moi* est unique, comme le dit assez haut le témoignage du sentiment intérieur; nous ne pouvons admettre, par conséquent en nous, une intelligence qui raisonne et une autre intelligence qui déraisonne. Malgré le dire de M. de Biran, la suspension de notre volonté, si celle-ci constituait à elle seule l'être que nous sommes, supprimerait du même coup notre personnalité. Or, cette personnalité, pour s'obscurcir et s'altérer dans le délire, n'en demeure pas moins identique.

L'unité de principe entre la folie et les maladies ordinaires a été bien sentie par le matérialisme, ainsi que nous le verrons plus tard. Cette unité se retrouve forcément aussi dans le vitalisme, puisque pour lui toutes les maladies sont des suites des affections de l'âme sensitive et végétative; toutefois il mérite le reproche grave de supprimer dans la folie tout exercice de l'âme pensante; une semblable prétention est vraiment inconcevable, mais la logique l'y conduit.

Je me contenterai d'avancer, pour le présent, que la maladie est en soi une affection dynamique, théorie que je me propose de développer ailleurs; d'autre part, il me suffira d'affirmer ici, me réservant de le démontrer plus tard, l'unité de principe dans les diverses maladies, y compris l'aliénation mentale. Cette unité au lieu d'être organique et

de consister en un simple *consensus*, ainsi que le voudrait l'école matérialiste, me paraît hyper-organique (1).

L'âme de l'homme est une virtualité d'énergies réalisables, reposant sur le fond commun d'une substance qui ne nous est connue que sous la notion de force. La première et la deuxième enfance, l'âge viril, la vieillesse, tels sont les trois termes de la série au point de vue du développement intellectuel; la puissance que nous sommes s'est affirmée dans chacune de ces périodes. Quant à la force végétative, elle suit un développement parallèle. Mais si le principe de l'intelligence et de la volonté est appelé à une existence ultérieure, en vertu des nécessités de la loi morale, la force végétative doit évidemment survivre en puissance à la mort corporelle. La conscience n'étant possible à la nature humaine que par l'intermédiaire des organes, la mort se présente à nous comme un sommeil complet dont rien ne troublerait la durée pendant l'éternité, si nous ne devions nécessairement revivre dans une économie réparatrice. Le dogme de la résurrection des corps, antérieur à l'apparition du christianisme, répond donc à une idée parfaitement acceptable au point de vue de la seule raison (2).

(1) L'expression d'hyper-organique, ne signifie nullement, comme on a essayé de le faire entendre, *étranger à l'organisme*. Elle veut dire que l'unité n'est point le fait de la texture des tissus, mais d'une force qui s'y trouve surajoutée, et qu'on n'est pas autorisé, par cela seul, à qualifier d'abstraite.

J'ai dit dans une précédente note (voir préface), que M. Monneret était au fond organicien. Il serait permis d'en douter maintenant, après la lecture du passage que j'emprunte au troisième volume de son ouvrage de *Pathologie générale* (p. 8) : « Le mot dynamique exprime fort heureusement cette idée, à savoir, que les symptômes dont nous allons parler sont produits par la vie et par des *forces surajoutées* à la matière organisée, ou qui en font tellement partie qu'on ne peut les comprendre séparées l'une de l'autre. » Voilà de l'organico-vitalisme qui touche au vitalisme, qui est déjà du vitalisme proprement dit.

(2) Bien qu'il ne soit pas question dans l'*Avesta* de la résurrection des corps, cette croyance était répandue dans la Perse à l'époque de la conquête

CONCLUSION DES CHAPITRES III, IV ET V.

La doctrine que je viens d'exposer n'est au fond que celle de Stahl, et mérite la désignation d'animisme. En dehors de l'école matérialiste, l'animisme est accepté pour tous les êtres inférieurs à l'homme, mais pour ce dernier on établit une distinction qui ne m'a pas paru justifiée. La théorie des âmes telle que je la conçois, présente cependant avec la thèse de Stahl des différences considérables, et dans le principe et dans l'application. C'est ainsi que là où l'animisme ne voit qu'un développement progressif, je vois surgir une faculté toute nouvelle : la volonté libre. A cet oubli fondamental, le stahlianisme doit la répulsion qu'il a toujours inspirée, car l'homme est quelque chose de mieux qu'un animal perfectionné, et contrairement à l'adage antique, il y a ici un *hiatus* dans la chaîne des analogies. L'intelligence des notions générales et abstraites nous élève bien haut, sans doute, au-dessus du chien le mieux avisé, mais nous trouvons dans la volonté libre et la conscience intime de notre responsabilité, comme un monde nouveau, où se déploie une énergie sans rapport à l'ensemble de celles qui nous sont communes avec le règne animal (1).

macédonienne. Des Perses elle paraît avoir passé aux Juifs. (Voir le remarquable travail de M. Nicolas sur le parsisme. Je parle de M. Nicolas, professeur à la Faculté de Montauban.)

(1) Il y a plusieurs modalités dans l'essence matérielle, il y en a sans doute de correspondantes dans l'essence spirituelle; tous les dynamismes ne se ressemblent point et ne peuvent se ressembler; pour le regard de l'intelligence comme pour celui du corps, il y a dans la nature une série ascendante dont les termes extrêmes offrent des différences et presque des oppositions tranchées. Dans le polype comme chez la plante, la nutrition est à la fois le but et le moyen, car toute vie s'y résume; tandis que pour les animaux supérieurs, la force végétative n'est plus qu'un moyen, qui fournit à leurs dynamismes plus élevés leur aliment et leur support naturels. La

Voilà pour le principe ; passons à l'application. Dans l'animisme, l'âme dirige directement tout ce qui a trait à l'organisation ; c'est ainsi que les mouvements vitaux sont sous sa dépendance immédiate et qu'elle a charge des divers phénomènes qui se rattachent aux deux vies : elle est douée comme on sait du *ratio* et du *ratiocinatio*. Le *ratio* n'est que l'impulsion communiquée par la main créatrice, ou en d'autres termes, les règles imposées à l'évolution de tout être vivant. Mais Stahl, manifestement préoccupé du *ratiocinatio*, voulait en placer au moins un diminutif, c'est-à-dire le *ratio*, dans toute opération de l'âme. Or, je ne conteste pas aux actes physico-chimiques un rôle essentiel dans la respiration, la digestion, la nutrition, les sécrétions ; je reconnais seulement à la force végétative une vertu directrice : c'est elle qui tient les rênes dans le gouvernement de l'économie, mais la plupart de ses actions demeurent ignorées par la conscience.

vie organique, au lieu d'être tout, est devenue un simple accessoire, un *adjectivum* de la vie supérieure qui se manifeste par les fonctions de relation. A la série ascendante des organismes correspond une série ascendante de dynamismes, dont le concept s'étend à mesure que la progression se fait sentir. Le principe de vie en lui-même n'a point une formule unique, car sa formule se développe et les termes s'en multiplient de bas en haut ; la force végétative y reste le fait le plus général sans doute, mais ce fait est loin d'avoir partout la même acception, puisqu'en bas il est tout, et qu'en haut il n'est plus qu'un moyen, une condition d'exercice. La différence essentielle entre le principe de vie chez le polype et le même principe chez l'homme, ne porte que sur le plus ou le moins comme richesse de virtualités, point de vue bien distinct de celui qui n'admet, dans les deux séries végétale et animale, qu'une force unique graduellement développée.

Il y a donc une subordination fonctionnelle de la vie organique à la vie animale, qui s'accuse de plus en plus à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres, mais trouvant dans l'homme seul sa démonstration entière. De là, l'incontestable suprématie de l'humanité sur la nature vivante, ce qui implique le droit d'appropriation de la première sur la seconde. Si le hasard a fait tout cela, décidément il doit y perdre son nom.

CHAPITRE VI.

Réponses aux objections.

Première objection.

Nous ne voyons pas le principe de vie; pourquoi admettre son existence?

Cette objection vulgaire contre les réalités métaphysiques, a son point de départ dans la fameuse proposition d'Aristote : *Nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu,* qui est devenue, depuis son inventeur, le commun drapeau de toutes les écoles sensualistes. A ce point de vue l'esprit humain n'est qu'une *tabula rasa,* sur laquelle viennent se graver les impressions externes. Au fameux adage péripatéticien, on peut encore répondre avec Leibnitz : *Nisi intellectus ipse*, car il y a en nous une source d'activité, la puissance du germe, et, comme on l'a dit dans l'ordre spirituel, des idées innées — expression impropre d'ailleurs — qui ont joué un si grand rôle dans la doctrine cartésienne.

Les sens étant la source unique de nos connaissances, il faut en conclure que toute idée qui n'a point cette origine est non-seulement une illusion , mais de plus une illusion inconcevable, et par cela même impossible. Sans aller aussi loin et nous tenant sur le terrain de Hume, nous concluons avec lui à la non-existence de toutes les idées nécessaires. Il n'existe que des phénomènes, et ce qui n'est point un phénomène n'existe point. Donc, ni substance, ni cause, mais un tableau mobile où toutes choses se succèdent sans autre ordre que celui du caprice et du hasard. Une idée abstraite est par cela même une idée fausse, et les sciences qui ont leur point de départ dans les idées

abstraites, n'ont aucune valeur réelle. Les mathématiques, on le voit, n'auront pas beau jeu à ce compte-là. Que sera-ce des sciences physiques et naturelles qui sont basées sur une conception plus abstraite encore, celle de force ou de cause. Or, quand il n'y a plus ni loi, ni cause, qu'est-ce que le fait brut en lui-même, et peut-il constituer une science?

On sacrifierait sans doute la cause bien volontiers, mais dans l'école sensualiste on tient à conserver la loi. Qu'est-ce qu'une loi? Un ordre, un rapport de succession. Or, n'en déplaise à nos adversaires, l'ordre, le rapport sont des notions abstraites qui naissent en nous à l'occasion de l'expérience, mais que celle-ci ne nous donne en aucune manière; car si les sens nous montrent les faits successifs, ils sont muets à l'égard de l'ordre qu'ils observent. Celui-ci se rattache à la catégorie de la forme ou de l'ordre, qui est l'une des rubriques constitutives de l'esprit, c'est-à-dire de quelque chose qui n'est point du ressort de l'expérience externe.

Les mathématiques reposent sur la catégorie de l'ordre (1); les sciences naturelles, physiques, et à mon point de vue pareillement les sciences métaphysiques, se rattachent à la catégorie de la force, seule expression connue de la substance. Ces deux catégories épuisant le cercle entier des sciences proprement dites, si l'on supprime les idées abstraites ou non sensibles qu'elles impliquent, on supprime du coup la science réelle et possible. Telle est la conclusion dernière du fameux principe d'Aristote.

Je ne donne le principe de vie qu'à titre de force, de cause, dont l'organisme relève directement. Abstrait pour les sens, c'est pour la raison la première des réalités, appartenant d'ailleurs à un ordre spécial, celui de la métaphysique proprement dite. Les mathématiques et la logique

(1) Cournot, ouvrage cité, t. I, liv. I, chap. Ier.

(catégorie de la forme) sont et demeurent abstraites, mais avec application au monde expérimental. La métaphysique (catégorie de la cause) est la condition exclusive et l'origine unique de ce dernier. Si le phénomène est réel, le *devenir* ou la force l'est nécessairement.

Autre objection.

Le principe de vie est une locution vague et indéterminée, qu'on peut, par cela même, aisément remplacer par toute autre qui exprimerait le sens abstrait de vie générale, somme des vies partielles. Le principe de vie est une conception de l'esprit, n'ayant qu'une valeur et une existence purement nominales. La preuve de cette assertion s'observe dans le fait de la mort, qui présente la disparition successive des phénomènes vitaux, tandis que dans l'hypothèse contraire, elle devrait survenir tout d'un coup par l'extinction de la puissance vitale.

Bien que cette objection me semble déjà réfutée sous une autre forme, j'y reviens à cause de son caractère spécieux et parce qu'elle résulte naturellement des idées de Bordeu.

La physiologie et la pathologie s'élèvent de concert contre une semblable doctrine. L'unité physiologique a paru si claire, si manifeste à tous les auteurs qui relèvent de l'école platonicienne, qu'ils n'ont vu dans l'économie vivante que la réalisation d'une idée divine, copie d'un archétype suprême. D'autre part, l'unité des maladies est un principe fondamental en médecine philosophique, ainsi qu'il sera démontré plus tard; or, comment expliquer cette unité (toute causalité véritable étant interne), sans admettre pareillement celle de la force vitale? Je sais qu'on peut invoquer pour en rendre compte le *consensus* organique, la sympathie, les synergies. Mais il ne suffit point d'en appeler à un pareil ordre de faits, il faut encore en bien apprécier la nature. Le *consensus* organique, les sympa-

thies; qu'est-ce qui les explique, qui les rend possibles, si ce n'est la présence dans l'économie d'une force qui la gouverne et la dirige dans ses moindres actes, en vertu de l'impulsion reçue? La maladie est une, parce que le principe de vie est un.

Quant à la disparition successive des phénomènes vitaux, rien n'est plus vrai. Toutefois, en admettant les prémisses, *nego consequentiam;* et voici pourquoi : La force vitale paraît avoir une énergie et une ténacité d'autant plus grande qu'elle se manifeste dans des organismes plus inférieurs; et à mesure que l'ordre physiologique se perfectionne en s'élevant d'échelons en échelons dans la série. ce sont les fonctions les plus étroitement et les plus généralement liées au principe de vie qui offrent aussi le plus de ténacité contre les agents destructeurs. Lors donc que la force vitale est frappée dans son être, elle s'éteint progressivement et se recueille pour ainsi dire de la périphérie au centre.

En dehors des considérations précédentes, il y a une observation bien simple à faire pour différencier la somme totale des fonctions, ou la vie, du principe de vie. Ce dernier est la cause propre de l'organisation et de la série des transformations que présente la matière animée. La vie n'est que l'expression expérimentale du principe de vie, et par cela même admet une grande multiplicité de manifestations.

Transportant la question sur le terrain de l'anatomie proprement dite, nous voyons qu'on a voulu localiser, soit dans le système nerveux, soit dans le système, vasculaire, le principe de l'activité vitale, et par cela même de la vie. Mais comme l'observe Virchow (1) : « Le système nerveux est composé de parties très-nombreuses, d'une valeur relativement égale, et ne possédant aucun centre commun. Ni

(1) Ouvrage cité, pages 190 et 238.

la motilité, ni la sensibilité n'ont un point central. » Le système vasculaire n'a qu'une action souvent indirecte sur certains tissus, car il y en a qui sont complètement dépourvus de vaisseaux; par exemple : la gélatine de Wharton, le corps vitré, le cristallin, les cartilages vrais, la cornée. Il y a d'ailleurs une objection commune aux deux systèmes que nous fournit l'embryologie : l'apparition des nerfs et des vaisseaux n'est point un phénomène primitif dans la formation du nouvel être.

Mais en dehors des nerfs et des vaisseaux, il y a l'élément initial, la cellule, et celle-ci ne constitue-t-elle point le centre anatomique et physiologique demandé? La théorie de Schleiden, transportée au règne animal par Schwann (1) et modifiée dans ses termes par Virchow, jouit actuellement d'une extrême faveur en Allemagne. Elle peut se formuler ainsi : Tous nos tissus sont des composés ou des dérivés cellulaires.

D'après M. de Quatrefages (2), que j'ai déjà cité dans une précédente note, contrairement à l'opinion de Remak et de Virchow, le framboisement du jaune de l'œuf n'est pas dû à une multiplication de cellules (génération endogène); car les faits observés chez les vers et certains mollusques démontrent que les lobes les mieux formés peuvent se refondre les uns dans les autres, et ne sont par conséquent pas entourés d'une membrane. Les fibres musculaire et nerveuse ne commencent jamais par une cellule. M. de Quatrefages a vu des appareils entiers encore uniquement composés de sarcode et pourtant reconnais-

(1) Raspail disait en 1827 (antérieurement à Schwann par conséquent) : « Donnez-moi une vésicule dans le sein de laquelle puisse s'élaborer à mon gré d'autres vésicules, et je vous rendrai le monde organisé. A la même époque, H. Royer-Collard énonçait des idées analogues, et tentait de faire l'application de la théorie cellulaire à la production des tissus pathologiques comme des tissus normaux. (Broca.)

(2) *Revue des Deux-Mondes*, article cité.

sables. Dans certains mollusques, l'œsophage, l'estomac, l'intestin sont bien caractérisés déjà de forme et de position, qu'il n'existe pas encore de cavité intérieure, et à plus forte raison de couches musculaires et muqueuses. La théorie de Schwann s'applique aux tissus les moins complètement organisés du corps animal, à ceux qui limitent les organes. Les tissus à vie plus active, ceux qui caractérisent le mieux l'animal, se forment de toutes pièces au milieu du sarcode.

Schwann avait admis l'existence d'un cytoblastème (sarcode) destiné au développement des nouvelles cellules. Virchow combat cette opinion; mais sa propre théorie me paraît passible de quelques objections. A la page 38 de son ouvrage, il donne deux figures schématiques représentant la substance intercellulaire et des corpuscules conjonctifs, à deux époques différentes d'évolution. La première figure, offrant un degré de développement moins avancé, nous montre la substance fondamentale hyaline et des cellules volumineuses. La deuxième diffère par son aspect strié ou fibrillaire. D'où vient donc cette substance fondamentale, existant en dehors des cellules et se divisant en stries spontanément? Ni les stries, ni la substance elle-même ne sont dues à une modification particulière des cellules, car cette substance est originairement amorphe et seulement parsemée çà et là de corpuscules conjonctifs. Plus loin (p. 45), Virchow s'exprime ainsi : « Si porté que je sois à admettre la nature unicellulaire du faisceau musculaire primitif, je suis cependant bien éloigné, en songeant aux singuliers phénomènes qui se passent dans leur intérieur, de nier la possibilité d'un tout autre mode de structure. » Si j'ai compris la pensée de l'auteur, celui-ci ne serait pas éloigné de partager l'opinion de M. de Quatrefages sur l'origine non celluleuse de la fibre musculaire. Mais alors ne faut-il pas faire dans l'évolution des tissus la part du cytoblastème ou sarcode?

Virchow (p. 13) dit encore : « Dans les tissus où existe une substance intercellulaire, la cellule régit, outre son propre contenu, une certaine partie de la substance qui l'entoure; cette partie de substance extérieure partage le sort de la cellule, elle participe à ses altérations; dans quelques cas même elle est affectée avant le contenu cellulaire, qui, par sa position, est mieux protégé contre la lésion que la substance intermédiaire extérieure. » Or, il est de pleine évidence que si la cellule mesure d'une manière absolue la vitalité au territoire qui l'entoure, le contenu cellulaire doit toujours être primitivement affecté. Sinon la théorie est en défaut.

Virchow demeurant fidèle à son point de vue empirique, conclut (pages 237 et 238) que toutes les parties du corps se subdivisent en plusieurs petits centres, et que l'unité anatomique ou physiologique n'a pu jusqu'à présent être démontrée nulle part. Au point de vue anatomique, il est impossible, je crois, de ne point partager l'opinion du célèbre auteur de la *Pathologie cellulaire;* mais comme l'unité physiologique éclate partout dans l'organisme, depuis son origine jusqu'à sa destruction, il faut donc bien convenir que cette unité, ne pouvant tomber sous les sens, tout en étant réelle, est par conséquent métaphysique de sa nature.

Il y a donc un principe vital qui n'est point la somme des vies partielles.

Autre objection.

L'âme est un être spirituel, c'est-à-dire inétendu, sans parties, et par conséquent non susceptible de division. Or, le principe de vie est divisible; car prenez un polype et le coupez en deux, chaque fragment constituera une individualité susceptible d'une vie indépendante (1). Détachez

(1) Voir les célèbres expériences de Tremblay.

une branche du tronc qui la porte, placez-la en terre, et dans certaines espèces végétales cette branche y pourra prendre racine et devenir à son tour un grand arbre. Si l'âme est identifiée avec le principe de vie, elle est donc, comme lui, partout répandue dans un organisme donné, et dans une amputation, par exemple, une partie de l'âme forcément cesserait d'exister.

L'école de Montpellier, qui distingue l'âme du principe de vie, et qui fait de celui-ci quelque chose de métaphysique, c'est-à-dire, à son sens, de spirituel, admet néanmoins sa divisibilité (1); et si l'on tient compte du fait de la génération, il est impossible de ne pas arriver à une conclusion semblable. Les êtres spirituels étant divisibles, cette école reconnaît donc implicitement que l'âme, en sa qualité d'être spirituel, pourrait être tout aussi bien divisible que le principe de vie; et si elle se refuse à professer une telle doctrine, elle obéit évidemment à des préoccupations d'un autre ordre. Le fameux argument de l'immortalité de l'âme basée sur la simplicité de sa nature, est au fond de ces préoccupations; mais comme cet argument a le malheur de ne rien prouver, puisque si ce qui est simple ne peut périr par décomposition, rien ne l'empêche de périr autrement, il s'ensuit que l'on peut, en toute tranquillité de conscience, aussi bien admettre la divisibilité de l'âme humaine que celle du principe de vie. Qui affirme l'un ne peut, par de bonnes raisons intrinsèques, se refuser à admettre l'autre. Mais il y a ici une remarque importante à faire : la division spontanée a conduit à l'artificielle ; toutefois en dehors du fait de la génération, la force vitale n'est susceptible de division permanente que pour les êtres placés aux derniers échelons de la série zoologique. Dans les organismes supérieurs, toute partie séparée du corps auquel elle appartient n'est point pour cela frappée de mort immédiate. L'extrémité

(1) Voir Lordat, passage cité, dans l'étude du double dynamisme.

d'un doigt, du nez, le lobe de l'oreille, enlevés par une cause vulnérante, peuvent être remis en place et participer de nouveau à la vie générale. La greffe animale a été pareillement démontrée, pour les parties dures, par un ingénieux expérimentateur, M. Ollier. Donc la force vitale, dans ses manifestations nutritives, demeure susceptible de division, d'une extrémité à l'autre de la série; mais on voit combien cette divisibilité est limitée : elle est sur le point de disparaître, et il semble que l'existence d'un organisme supérieur à celui de l'homme devrait l'anéantir complètement. Avec la supériorité fonctionnelle diminue donc graduellement cette faculté, au point de vue des procédés purement physiques; donc elle ne doit plus se retrouver concurremment avec les manifestations les plus élevées du principe de vie, à savoir, la sensibilité aperçue, l'intelligence et la volonté.

Suivant les traces du docteur Gall, tout en procédant d'une autre manière, les vivisecteurs modernes ont tenté la localisation des facultés primordiales que je viens d'indiquer. S'appuyant sur la double autorité des vivisections et des faits pathologiques, Muller fait siéger la perceptivité et la volonté dans la protubérance annulaire; Gerdy, la sensibilité et la volonté dans les hémisphères et la protubérance; Serres, la sensibilité et le principe des mouvements volontaires dans la protubérance. MM. Foville, Serres, Magendie, Longet, regardent les couches optiques et les corps striés comme des foyers d'innervation locomotrice. M. Longet conclut des résultats de l'expérimentation que l'on peut isoler le siége des perceptions sensoriales brutes du siége de l'intelligence et de la volonté. Pour lui, les deux hémisphères cérébraux sont l'organe d'élaboration essentielle de la perception consciente, du jugement, de la mémoire et de la volonté (1). De même M. Flourens (2) place la

(1) Voir Longet, ouvrage cité.

(2) *De la Vie et de l'Intelligence,* ouvrage cité.

Ainsi que l'établit M. Flourens, on peut abolir successivement la sensi-

sensibilité dans les nerfs et dans la moelle épinière, et l'intelligence dans le cerveau (1). D'après lui, par la vivisection sur les hémisphères, dès qu'une faculté disparaît, toutes s'évanouissent. En compensation, quand la lésion guérit, dès qu'une faculté renaît, toutes renaissent à la fois. J'ajouterai que c'est dans la couche corticale que M. Foville localise les facultés intellectuelles, et que M. Bouillaud a cru devoir placer la faculté du langage dans la partie antérieure des lobes cérébraux.

L'expérimentation insuffisante n'a pas peut-être encore donné des résultats suffisamment positifs à certains égards; mais, sans doute, elle saura les donner un jour, et alors on pourra, sinon enlever à l'âme telle ou telle faculté, du moins supprimer l'aptitude avec son support matériel; mais là s'arrête toute tentative de division plus complète. En dehors de la sphère végétative, la séparation de l'organe n'implique nullement celle de la fonction et de la force qui s'y rattache.

Autre objection.

A priori, il est naturel d'admettre que, puisqu'il existe des dynamismes de texture dans la matière brute, il doit aussi exister des forces pareilles dans la matière organisée, c'est-à-dire des forces dépendant de la combinaison moléculaire. La sensibilité et la contractilité ne pourraient-elles pas s'expliquer de la sorte? Si nous examinons les tissus immédiatement, ou un certain temps, suivant les espèces, après la mort générale, surtout quand cette mort a été

bilité ou la mobilité d'une partie, sans que la vie cesse, dans cette partie même, du moins immédiatement. Donc, conclut avec raison M. Flourens : vivre n'est pas sentir.

(1) M. Flourens admet l'existence de cinq propriétés ou forces du système nerveux, à savoir : la sensibilité, la motricité, le principe de vie, la coordination des mouvements de locomotion, l'intelligence. Il localise chacune de ces forces dans un département distinct du système nerveux.

violente, nous voyons persister l'action réflexe et l'irritabilité musculaire, impliquant, celle-ci, la faculté de sentir et de se contracter, celle-là, l'impressionnabilité spéciale à la fibre nerveuse. D'autre part, ainsi que je l'ai déjà dit, « MM. Brown-Sequard et Kay ont constaté que si l'on injecte du sang frais et défibriné dans les vaisseaux d'un membre dans lequel la rigidité cadavérique est établie (soit sur des animaux qu'on a mis à mort, soit sur des cadavres de suppliciés), le tissu musculaire du membre reprend sa souplesse, et l'abord du liquide nourricier ramène le retour de l'état moléculaire du muscle compatible avec la contractilité fibrillaire. Quand on reproduit de temps en temps l'injection, on recule de beaucoup le moment définitif de la perte de la contractilité; la contractilité n'est donc que dissimulée par la rigidité cadavérique, et elle ne s'éteint pas aussitôt que celle-ci commence. Au reste, la contractilité a complètement disparu quand la raideur cadavérique cesse naturellement, la cessation de la rigidité cadavérique coïncidant avec les premiers phénomènes de la putréfaction dans le tissu musculaire et avec la décomposition du sang (1). » Si la contractilité n'était point un dynamisme de texture, il serait impossible de la rappeler dans le cas de mort générale bien constatée, qu'indique suffisamment ici la rigidité cadavérique. Il ne faut, on le voit, que rappeler dans les muscles un certain état organique ou moléculaire pour que leur faculté contractile se reproduise.

La mort générale n'est qu'apparente après la suppression d'exercice de la sensibilité aperceptive, de l'intelligence et de la volonté; il subsiste encore le fluide nerveux et l'irritabilité musculaire, et par conséquent la possibilité pour la fibre organique de percevoir les impressions et de se contracter. De là les faits d'action réflexe et d'irritabilité proprement dite; celle-ci, qui représente pour le règne

(1) Jules Béclard, *Traité de Physiologie.*

animal une fonction du règne végétal, doit être et est effectivement de toutes les facultés vitales la plus lente à s'évanouir. En plaçant les tissus dans des conditions telles qu'aucun travail de décomposition ne s'y développe, ils n'en perdent pas moins avec rapidité leurs pouvoirs sensibles et contractiles. L'expérience est toute faite, en quelque sorte, dans le cas de fœtus inclus, où l'on retrouve parfois des fibres musculaires parfaitement normales (1). Jamais alors ces fibres n'ont offert la moindre trace d'irritabilité.

Aucune sensibilité, aucune contractilité ne subsistent donc après la mort réelle, parce que ces facultés sont d'ordre vital et ne trouvent dans l'organisation nerveuse et musculaire que des conditions plus favorables d'exercice, un instrument plus parfait; mais s'ensuit-il que le règne organique soit dénué de tout dynamisme de texture? Non, sans doute. Les poisons du règne végétal, certaines humeurs du règne animal, telles que les virus et venins, l'urine, la bile, doivent leur pouvoir dynamique à leur organisation moléculaire. Placez ces diverses substances en dehors de toute influence vitale, mais de manière à assurer leur intégrité anatomique, et elles conserveront toujours leurs mêmes vertus efficientes. A ce point de vue, la série analogique se retrouve encore dans les matières inorganiques et vivantes.

Autre objection.

La perfection de l'organe implique celle de la fonction, parce que celle-ci est sous la dépendance directe de la structure anatomique.

L'atomisme est l'assise puissante sur laquelle Descartes éleva l'édifice de sa philosophie de la nature. Or, la pensée moderne est encore profondément imprégnée du cartésianisme. Entre mille preuves, je me contenterai de citer la

(1) Virchow, *Pathologie cellulaire*, p. 240.

doctrine mitigée de certains vitalistes (et ce sont aujourd'hui les plus nombreux), qui admettent bien une force vitale créatrice, organisatrice, mais qui font dépendre tout l'ordre fonctionnel de l'organisation elle-même. Muller, si je l'ai bien compris, rattache la sensibilité et la contractilité à la structure anatomique comme à sa cause propre; mais lorsqu'il s'agit des facultés morales et intellectuelles, voici comment il s'exprime : « L'établissement de la structure permet à la force déjà existante d'entrer en jeu; cette force ne tenant pas à la structure du cerveau quant à sa cause première, elle n'en dépend que sous le point de vue de sa manifestation. » (1) Et encore : « L'existence de l'âme ne dépend pas de l'intégrité de l'organisation du cerveau, puisqu'on démontre qu'elle doit exister, bien qu'à l'état latent, jusque dans le germe rejeté par le corps maternel; il suit de là qu'un changement dans la texture du cerveau ne saurait modifier l'essence de l'âme, et qu'il ne peut que contraindre son activité à des actions maladives (2). » D'où l'on voit que, pour Muller, la structure anatomique n'est la cause de la fonction que pour les facultés d'ordre inférieur et nullement pour celles d'ordre supérieur.

La première de ces deux théories, ou l'organico-vitalisme, implique une différence anatomique correspondante à toute différence fonctionnelle. Or, je crois avoir démontré que, dans le règne végétal, un seul et même tissu est chargé de deux fonctions très-distinctes : la sensibilité et la contractilité. De plus, l'étude de l'irritabilité musculaire m'a conduit à y reconnaître des conditions analogues à celles que nous offre le tissu celluleux chez les végétaux : la fibre musculaire étant douée d'une sensibilité réelle et de contractilité. Donc la perfection de la texture implique seulement

(1) Muller, ouvrage cité, t. II, p. 526.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 715.

une instrumentation plus parfaite, puisque l'identité anatomique s'observe dans des tissus doués de fonctions très-différentes.

Cette conclusion demeure évidemment entière pour la seconde théorie dont Muller est une des plus éminentes personnifications (1). On peut lui reprocher, de plus, d'avoir méconnu l'analogie essentielle des fonctions en rattachant les plus inférieures à une combinaison de molécules, et les supérieures directement à l'âme elle-même. Je crois avoir prouvé qu'elles constituent un ordre sériaire, sauf toutefois dans la faculté qui les couronne, savoir : la volonté responsable ; mais il ne s'agit ici que du passage de la nutrition, de la contractilité et de la sensibilité physique à la sensibilité morale et à l'intelligence. Donc l'objection demeure applicable dans toute sa rigueur.

Donc enfin, la perfection de la fonction implique celle de l'organe, au lieu d'être impliquée, ou plutôt directement produite par cette dernière, doctrine parfaitement conciliable avec ce fait, que, lorsque l'organe est altéré, la fonction ne saurait manquer de l'être pareillement.

Autre objection.

M. le professeur Lordat cherche à établir l'insénescence ou agérasie du sens intime, en opposition avec la caducité qui devient le partage de la force vitale, lorsqu'elle approche du terme ordinaire de son évolution.

Il y a ici tout d'abord une question de fait : L'intelligence est-elle réellement douée d'agérasie, pour parler comme M. Lordat ? L'affaiblissement des facultés intellectuelles, à une certaine époque de notre existence, ne fait un doute pour personne : la mémoire devient infidèle, le jugement moins sûr, l'imagination se glace, le ressort de la volonté

(1) Cette théorie est encore organico-vitale, mais dans un sens moins absolu que la première.

paraît se détendre, la pensée perd en étendue et en profondeur. Pourquoi nier l'évidence, si ce n'est en vertu de quelque préoccupation scientifique? Sans nul doute, ces tristes fruits du progrès des années ne sont pas semblablement développés chez tous les hommes; pour une même carrière parcourue, les uns éprouvent plus, les autres moins les atteintes de l'âge, mais personne n'en est exempt, *exceptis excipiendis,* comme M. Lordat en est une preuve vivante. Un fait important dans l'espèce, est que tous les systèmes anatomiques n'éprouvent point d'une manière égale et parallèle l'influence des années. Or, ce fait, expérimentalement constaté, nous permet de comprendre une sorte de survivance du système nerveux, relativement aux autres systèmes organiques.

Mais la liberté étant pour l'âme humaine le gage de son immortalité, comment admettre pour cette âme une période sénile, inconciliable à première vue avec la donnée fondamentale d'une vie future? Cette période est un fait, une vérité d'observation; reste à l'expliquer.

Le concept philosophique de l'âme humaine exige pour chacun la nécessité de la mort, c'est-à-dire d'une transition de l'état présent à une existence de réparation (1). La force vitale doit donc s'user à la longue, soit en elle-même ou par l'influence des maladies amenant des modifications successives dans la structure des organes, modifications incompatibles avec la vie. On a dû penser que la vieillesse apparente du dynamisme spirituel était la conséquence des changements que la nutrition opère par le progrès de l'âge, dans l'état physique des divers systèmes en tant qu'instrument, car il est reconnu que l'intégrité du système nerveux est la condition matérielle de l'exercice complet et régulier de notre activité intellectuelle et morale. D'autre part, le fait

(1) Je me place au point de vue expérimental, et je dis qu'*à posteriori*, la transmigration pour l'âme est un fait nécessaire ou devenu tel.

démontré de la divisibilité de la force vitale ne conduit-il point à la séparation possible des facultés ?

Il est peu conforme à l'analogie de supposer que la force vitale disparaisse complètement pour renaître ensuite, tandis que les autres puissances de l'âme jouiraient du privilége d'une existence consciente que rien dans l'ordre scientifique n'autorise à admettre. Il est plus rationnel que toutes les facultés de l'homme naissent, se développent, puis s'éteignent simultanément, ou plutôt s'évanouissent ensemble, pour être appelées ensuite, et concurremment, à une existence nouvelle. Cette doctrine est la plus rationnelle, mais celle que je combats pourrait être plus vraie.

Qu'est-ce qui implique la nécessité de la mort pour toute créature vivante, se demandera-t-on, puisque l'homme est seul un être responsable ? Oui, sans doute, il est le seul à posséder une aussi précieuse prérogative ; mais observons de plus, qu'il est le roi de la nature (1), et que tout sur notre globe se trouve dans un admirable rapport avec sa destinée, ses aptitudes et ses divers besoins. La terre a été faite pour lui, et comme il y est le résumé et la plus haute expression de la puissance créatrice, les autres existences doivent être subordonnées à la sienne, et lui correspondre par les liens d'une analogie toujours profonde et essentielle, mais qui s'accuse de moins en moins à mesure que l'on s'éloigne du type primordial. L'homme meurt, donc sur la terre tout ce qui a vie doit mourir (2).

(1) C'est un roi qui doit conquérir son royaume et se l'approprier.

(2) La mort a régné sur la terre avant l'apparition que l'homme y a faite. En fait foi l'étude géologique des diverses couches qui constituent l'écorce extérieure du globe. Ne peut-on pas admettre, sans choquer aucune donnée rationnelle, que la puissance créatrice a préordonné de toute existence, conformément au type supérieur que nous offre l'homme lui-même.

Dans un ouvrage consacré par l'un des grands anatomistes de l'époque, M. Owen, à la détermination de l'archétype de l'animal vertébré, on trouve les lignes suivantes :

« Aujourd'hui la reconnaissance d'un exemplaire idéal comme base de

Autre objection.

Vous faites penser les animaux ; pourquoi ne parlent-ils point ?

Le degré d'intelligence que j'accorde aux animaux ne dépasse guère l'intuition spontanée. Je ne crois pas, cependant, si l'on doit leur refuser la connaissance des notions abstraites, qu'on puisse leur refuser une certaine mesure d'attention et de réflexion. Je trouve la preuve que la réflexion existe bien réellement chez eux, dans le fait qu'ils ne sont nullement dénués de toute espèce de langage, comme on se plaît à le répéter, en dépit de l'évidence. Les animaux parlent et se comprennent entre eux, mais leurs signes sont aussi restreints que leur intelligence est peu étendue. Je cède la parole à M. de Quatrefages, qui formule ainsi son opinion : « Ce que nous venons de dire de l'intelligence en général, s'applique également à sa mani-

l'organisation des animaux vertébrés, prouve que la connaissance d'un être tel que l'homme a existé avant que l'homme fît son apparition : car l'intelligence divine, en formant l'archétype, avait la prescience de toutes ses modifications; l'idée ou l'archétype se manifesta dans tous les organismes sous diverses modifications, à la surface de notre planète, longtemps avant l'existence des espèces animales chez lesquelles nous la voyons aujourd'hui développée. Sous quelles lois naturelles ou causes secondaires la succession des espèces vient-elle se ranger? Voilà une question dont nous n'avons point encore trouvé la solution. Mais si nous pouvons concevoir l'existence de telles causes, comme les ministres de la toute-puissance divine, et les personnifier sous le terme *nature*, l'histoire du passé de notre globe nous enseigne qu'elle a avancé à pas lents et majestueux, guidée par la lumière de l'archétype, au milieu des ruines des mondes antérieurs, depuis l'époque où l'idée vertébrale s'est manifestée sous sa vieille dépouille ichthyique jusqu'au moment où elle s'est montrée sous le vêtement glorieux de la forme humaine. »

Platon et Geoffroy Saint-Hilaire revivent dans ces paroles. Elles nous autorisent à admettre que si la puissance créatrice a préordonné toutes les existences suivant un certain nombre de types distincts, elle a pu rattacher leurs destinées à des conditions analogues à celles que devait offrir l'homme lui-même. Les deux cas sont un fait de prescience et rien de plus.

festation la plus haute, au langage. L'homme possède seul, il est vrai, la voix articulée; mais deux classes d'animaux ont la voix. Ici, comme chez nous, il y a production de sons traduisant des impressions, des idées, et comprises non-seulement par les individus de même espèce, mais encore par l'homme lui-même. Sans être bien expérimenté, le chasseur distingue sûrement les accents de la colère, de l'amour, du plaisir, de la douleur, le cri d'appel, le signal d'alarme. Ce langage est bien rudimentaire sans doute; on pourrait dire qu'il se compose uniquement d'interjections. Soit, mais il suffit aux besoins des êtres qui l'emploient et à leurs rapports réciproques. Au fond, diffère-t-il des langages humains, soit par le mécanisme de la production, soit par le but, soit par les résultats? Non. Encore ici, il y a un progrès, un perfectionnement immense, mais il n'y a rien d'essentiellement nouveau. » (1)

On a prétendu que si l'enfant parlait, c'est qu'il pensait; et que si la bête ne parlait pas, c'est qu'elle ne pensait point. L'enfant n'arrive à parler que parce qu'il y a chez lui l'aptitude à apprendre le langage humain, de même que l'animal est apte à s'approprier le langage de son espèce. On ne saurait admettre que l'enfant ne commence à penser que du moment où il parle; il faut d'abord que la lumière se fasse au sein du chaos des impressions premières, et pour cela qu'une élaboration, obscure au début, visible ensuite, se produise dans sa jeune intelligence. Distinguer, séparer, analyser le fait brut et concret de la réalité externe, telle est l'œuvre initiale. Arrêtez ce travail intérieur comme il se voit dans certains cas d'idiotie acquise, et souvent vous n'aurez plus devant vous qu'un animal fort imparfait, ayant : « ses accents de colère, ses cris de joie et de douleur, parlant par interjections. » Cette imperfection tient, je le ré-

(1) *De l'Homme et des Races humaines*, 1860-1861. (*Revue des Deux-Mondes*, article cité.)

pète, non à l'absence, mais à l'arrêt de développement de certaines virtualités, et au défaut complet d'évolution de celle qui fait la dignité et la grandeur de l'homme, je veux parler de la volonté libre (1).

M. Lordat, qui lit profondément dans la pensée d'Hippocrate, reconnaît dans les œuvres de cet auteur un ordre vital et un ordre intellectuel, consécration formelle de la doctrine du double dynamisme pour l'homme, car l'ordre vital lui est commun avec les animaux. Platon admet dans l'âme une partie raisonnable et une partie déraisonnable ou animale, unies l'une à l'autre par le θῦμος ou le θυμοειδὲς. Aristote rejette la pluralité des âmes : d'après lui, l'âme est unique, et elle est exclusivement le principe actif de la vie Toutefois cette théorie fut à la longue remplacée par celle qu'il était facile de déduire du système de Platon, et on admit une âme végétative pour la plante; une âme sensitive et une âme végétative pour l'animal; et, enfin, les deux précédentes plus une âme intelligente pour l'homme.

Tel était l'état de la question, lorsque Pereyra, médecin espagnol du XVIe siècle, ôta toute connaissance aux bêtes et les réduisit à l'état de pures et simples machines; et, sur ce point particulier, Descartes, le siècle suivant, ne fit que répéter Pereyra. L'automatisme des animaux n'en est pas moins devenu la propriété du rénovateur de la philosophie moderne, et elle est considérée comme l'un des traits les plus saillants de sa doctrine. Le sensualisme a généralement réagi contre cette affirmation, et accorde aux bêtes, non-seulement l'instinct, comme le fait la tradition dite hippocratique, mais encore l'intelligence. La vérité, à

(1) « On peut conclure de ce qui précède, que l'âme de l'homme et celle des animaux diffèrent, non pas seulement par l'obscurité et la lucidité des conceptions, mais par la simplicité et la complexité de ces mêmes conceptions, et par l'action qu'elles exercent réciproquement les unes sur les autres. » (T. II, p. 526, Muller, ouvrage cité.)

Le point de vue auquel se place Muller est donc fort incomplet.

un certain point de vue, me semble placée entre ces deux extrêmes : les animaux n'ont qu'une certaine intelligence, et chez eux l'instinct domine évidemment. De plus, l'homme possède, non-seulement la faculté d'abstraire et de généraliser, mais encore une volonté responsable ; et c'est ici la caractéristique de son être. D'autre part, je répondrai aux partisans du fameux adage de Boërhaave : « *Homo duplex in humanitate, animal simplex in vitalitate,* » la bête est-elle douée de mémoire, et celle-ci est-elle ou non réductible à l'instinct ? Qui dit mémoire, dit association d'idées, et, par conséquent, implique quelque connaissance et un certain degré d'intelligence (1). Les opérations instinctives ont ce cachet spécial de n'avoir pu être enseignées ni apprises ; ce que l'animal sait pour l'avoir vu suppose chez lui la mémoire et par cela même l'intelligence, à moins que les mots n'aient perdu toute signification et toute valeur réelle. Les raisonnements applicables aux bêtes pour les réduire à l'instinct, le sont à l'enfant qui ne parle point ; les hippocratistes devraient donc être plus réservés dans leurs affirmations si tranchées.

L'automatisme des animaux a été tant et si bien réfuté, que je crois inutile d'insister sur ce point.

Autre objection.

Vient une dernière objection dont le caractère est exclusivement métaphysique : Tout est passif dans la sensibilité,

(1) M. Lordat, qui admet, comme le faisait d'ailleurs Maine de Biran, des facultés communes à l'âme et au principe vital, considère la mémoire comme une de ces fonctions *dicratiques*. Il reconnaît une mémoire intellectuelle et une mémoire mécanique ; mais n'est-ce point abuser des mots et les détourner absolument de leur sens primitif, que d'associer ensemble deux termes aussi distincts l'un de l'autre, que mémoire et mécanisme ? — Tout souvenir implique une opération intellectuelle ; or la mémoire mécanique implique le contraire. Ne jouons pas sur les mots, si nous voulons en venir à nous entendre sur les choses. Dans l'opinion de M. Lordat, l'animal ne possède que la mémoire mécanique.

car tout y succède à une action extérieure et préalable.

Cet argument n'est rien moins que nouveau, et il s'est présenté bien des fois sous la même forme à la philosophie spiritualiste. On lui a dit que l'intelligence est produite par l'impression sensible, parce que celle-ci sollicite et éveille en quelque sorte l'action de l'entendement. On a prétendu de même que la liberté n'est qu'une illusion de la conscience, parce que toute détermination est précédée d'un examen de motifs, et que le plus fort l'emporte toujours. Il y a donc ici la même erreur qui a fait confondre le principe de l'action avec ce qui le stimule, et le fait en quelque sorte sortir de soi et passer de la puissance à l'être.

Ainsi d'ailleurs que nous l'avons vu dans l'exposé de la partie physiologique de la question, tout dans la sensibilité générale ne succède point à une action extérieure préalable. (Hallucinations hypnagogiques, douleurs éprouvées par les amputés dans les parties extrêmes des membres qu'ils ont perdus.)

Tout le monde a lu le beau livre de l'*Esprit des Lois*. Montesquieu cherche à y établir l'influence prépondérante de la constitution géographique et du climat sur les mœurs, la législation et les institutions politiques des peuples. De la constitution due aux lieux, à l'air, à la nourriture, il a fait dépendre la nécessité de lois différentes pour conduire des être si différents entre eux (1). Mais ce point de vue qui donne un caractère si original à l'*Esprit des Lois*, est emprunté à la tradition médicale, qui, bien des siècles avant Montesquieu, avait exprimé des idées analogues. On en trouve des traces évidentes dans la collection hippocratique (2); Galien leur a accordé une attention particulière, en cherchant à démontrer que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps, où elle réside,

(1) Voir Bordeu, *Histoire de la médecine.*

(2) Dans le *Traité des eaux, des airs, des lieux.*

et qu'à raison de la chaleur, froideur, humidité et sécheresse de la région que les hommes habitent, des viandes qu'ils mangent, des eaux qu'ils boivent et de l'air qu'ils respirent, les uns sont ignorants et les autres sages, les uns vaillants et les autres lâches, les uns cruels et les autres miséricordieux, les uns dissimulés et les autres expansifs, les uns menteurs et les autres véridiques, les uns traîtres et les autres loyaux, les uns avares et les autres libéraux, les uns incrédules et les autres aisés à convaincre, — faits qui se rattachent tous aux conditions climatériques. — Huarte, médecin du XVIe siècle, a développé la même thèse, en s'appuyant sur l'autorité de ses devanciers, et Cabanis n'a plus eu, comme on le voit, qu'à commenter la tradition. C'est ainsi que, pour ce dernier auteur, le milieu ambiant joue le rôle de cause productrice, relativement au physique et au moral de l'homme, au lieu d'en être la condition particulière. Le terrain a sans doute une influence considérable sur l'évolution du germe qui lui est confié, mais cette influence n'a aucun caractère absolu.

LIVRE II.

DE LA MALADIE.

CHAPITRE PREMIER

Considérations préliminaires.

De la discussion que j'ai longuement établie et dont j'ai parcouru le terrain avec une scrupuleuse attention, il m'est permis, je crois, de conclure l'existence d'un principe indépendant de la nature matérielle, et auquel tout organisme doit sa raison d'être. Cette force, inconnue en elle-même, se manifeste dans les corps vivants par l'organisation et les fonctions qui y sont liées, car ce qui est appelé vie n'est point le dynamisme vital, mais la manière d'être ou expression, que sa présence au sein de la matière y développe nécessairement. Nous voici donc légitimes possesseurs d'une puissance ou force indépendante, cause unique de l'organisation et de la vie. Quelle est son importance pratique, sa valeur et son rôle, dans les maladies générales et locales ? Tel doit être l'objet de nos recherches ultérieures.

Avant de déterminer la signification propre de la maladie, je dois donner un aperçu historique de la question, emprunté, en grande partie, à l'article de M. Littré, du *Dictionnaire en trente*.

Suivant Hippocrate *(De l'ancienne Médecine)*, la maladie survient quand le juste mélange des humeurs et des qualités qui existent dans le corps est troublé, et que l'une de ces humeurs ou qualités s'isole et devient prédominante.

Dans un autre traité *(De Pneumate)*, l'auteur hippocratique qui admet que toute vie réside dans l'air, admet aussi que toute maladie est due aux modifications de l'air qui est contenu en nous. Un autre auteur hippocratique place toute maladie dans les contenants, les contenus et les puissances actives.

Pour les méthodiques, elle est due aux trois états suivants : le strictum, le laxum et le mixtum.

Alcméon de Crotone ne voit dans les maladies que le désordre des forces dont le concours et l'harmonie constituent la santé. Platon dit que ce sont les éléments qui sont troublés. Aétius et Paul d'Égine admettent l'action d'une émanation subtile.

Galien faisant résider la santé dans la crâse ou le juste mélange des humeurs cardinales, c'est-à-dire le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire, suppose que la maladie est produite par les altérations de ces humeurs, soit en quantité, soit en qualité, soit dans leur rapport avec les solides. La lésion des organes est antérieure à celle des fonctions. Ces idées fleurirent parmi les arabistes, fidèles imitateurs de Galien.

Ce même Galien a dit cependant quelque part : *Morbus id est dispositio præter naturam lædens operationes.*

Paracelse tantôt fait dépendre la maladie d'un principe chimique (le soufre, le sel, le mercure), régi par l'archée ; tantôt il la compare aux semences végétales, et de là les expressions de *semina morborum*, *malus hospes.*

Pour Fernel, la maladie est due aux altérations des solides, et les symptômes se rattachent aux troubles fonctionnels.

Pour Van Helmont, elle a sa cause prochaine dans les affections de l'archée.

Sylvius admit l'union exacte de l'alcali et de l'acide comme la raison de la santé, et, par conséquent, le dérangement de cette union comme la raison de la maladie.

Borelli l'expliqua par un principe mécanique. De même Hoffmann (Fréd.) qui s'exprime ainsi : « La maladie est une altération et un dérangement notable de proportion et d'ordre dans les mouvements des solides et des fluides, accélérés ou retardés dans tout le corps, ou certaines parties, dérangement accompagné d'une lésion considérable des sécrétions, excrétions et autres fonctions du corps tendant à sa conservation, sa destruction, ou à la production d'une disposition à prendre d'autres maladies. » Et encore : « C'est le mouvement qui entretient la vie et la santé, et la maladie consiste dans le changement, l'embarras et l'inégalité des mouvements. » Pour Hoffmann, la cause prochaine de toutes les maladies internes se trouve dans les affections contre nature du genre nerveux qui altèrent les mouvements des solides. *(Médecine raisonnée.)*

Stahl supposa que l'âme excite dans la matière organisée un mouvement tonique vital, résistant à la putréfaction et à la corruption ; et il pensa que les maladies sont des efforts que fait l'âme pour rétablir l'équilibre des actions et expulser des substances nuisibles. Telle est aussi la conception sydenhamienne de la maladie. Toutefois, Stahl dit encore que celle-ci est due à une aberration de l'idée du gouvernement de l'économie animale, perturbation qui est le fait de la chute originelle. Ces deux définitions me paraissent contradictoires

Boërhaave dit que la maladie est un état du corps vivant qui empêche l'exercice de toute fonction.

Pour Gaubius, les maladies dérivent des vices de la force vitale et des altérations mécaniques et chimiques de la matière organisée.

D'après Bordeu, par maladie on doit entendre un dérangement dans les fonctions, dépendant de quelque vice organique, ou de l'action augmentée ou diminuée de quelque partie. Il s'y passe des phénomènes comparables à l'action propre des glandes : c'est donc une fonction accidentelle.

Cullen, relevant du méthodisme comme Hoffmann, s'attache aux idées de débilité, d'atonie, de spasme du système nerveux, comme aux causes prochaines de la maladie.

Pour Brown, la vie se manifestant sous une formule générale : l'incitabilité, la maladie doit consister dans la surincitation et l'abincitation, dans une diathèse sthénique ou asthénique. Rasori admit pareillement deux diathèses, celle de stimulus et celle de contro-stimulus, mais il regarda celle-ci comme la moins fréquente.

D'après Broussais, la maladie toujours locale consiste dans une déviation purement accidentelle de l'état physiologique; elle n'est rien autre que l'irritation à des degrés divers, et tous les phénomènes morbides se rattachent à la modification d'une propriété unique : la sensibilité.

Pour Barthez, la maladie est une suite de l'affection du principe vital dont les forces sont altérées;

Pour Bichat, une altération des propriétés vitales.

Laennec fait consister la maladie dans une altération *suî generis,* et nullement dans une modification de l'organisme. C'est un principe, un être indépendant de l'économie et s'y manifestant comme sur un théâtre étranger à l'action qui se produit en elle. Le corps n'est plus, pour ainsi parler, que le lieu des maladies.

Sprengel : Une dérivation notable du rapport avec les desseins de la nature, ou un tel état du corps, qu'il se produit des actes et des phénomènes en désaccord avec le dessein de la nature.

M. Chomel : Une aberration notable survenue, soit dans les dispositions matérielles des solides et des liquides, soit dans l'exercice d'une ou de plusieurs fonctions.

M. Cayol : Une réaction accidentelle, c'est-à-dire une fonction anormale de l'organisme, qui a pour but d'éliminer ou d'assimiler une cause de perturbation.

M. Dubois, d'Amiens : C'est un acte anormal et complexe,

acte fondé sur l'organisation, que des circonstances insolites ont sollicité à convertir ses opérations ordinaires en d'autres anormales. Sans réaction il n'y a point de maladie. (Définition de Reil.)

M. Bouillaud : Un changement quelconque dans les conditions, soit matérielles, soit dynamiques, de l'organisme en général, ou de chacun des éléments immédiats ou médiats dont cet organisme se compose.

Pour M. Piorry, la maladie est une entité, une abstraction ; il n'y a que des organes malades.

C'est à la vie, dit M. Littré, qu'il faut demander l'idée de la maladie ; celle-ci doit être envisagée comme une réaction de la vie, soit locale, soit générale, soit immédiate, soit médiate, contre un obstacle, un trouble, une lésion.

D'après MM. Hardy et Béhier, la maladie est toute modification, soit anatomique, soit physiologique, soit chimique, survenue dans l'économie accidentellement et en dehors de toute action organique régulière.

M. Monneret reproduit la définition de Galien : La maladie est un état anormal du corps vivant, caractérisé par une altération de structure ou par un trouble de fonction.

M. Rostan s'exprime ainsi : La maladie réside dans l'altération de texture des organes.

M. Andral : La maladie est un dérangement quelconque, soit dans les lois physiques, soit dans les lois vitales qui régissent l'économie.

M. Alquié : L'homme est malade quand il ne peut exercer normalement toutes ses fonctions et quand il n'éprouve pas le bien-être naturel. La maladie est l'état de l'incommodé, ou l'incommodité.

M. Nathalis Guillot : La maladie n'est point une unité et se résume en causes, lésions, symptômes.

M. Chauffard : La maladie est une réaction anormale de l'organisme contre une affection subie par lui.

Gerdy : La maladie est une manière d'être des êtres vi-

vants, un état pénible, dangereux, qui apporte du trouble dans les fonctions et dure au moins quelques heures.

M. Bouchut : La maladie est une impression transformée.

M. Tessier : La maladie est un état contre nature des êtres vivants, soumis dans la succession de ses phénomènes à une évolution déterminée.

Ces définitions, en apparence si peu analogues, peuvent toutefois se grouper sous trois chefs principaux, suivant que les divers auteurs, dont je viens de rappeler les opinions, sont partis des idées suivantes : l'agrégat, la force, l'union intime de l'agrégat et de la force.

Avant de chercher à saisir le fil d'Ariane pour sortir d'un labyrinthe inextricable à première vue, il y a une question préalable qu'on a rarement agitée, et qui cependant méritait de l'être ; la voici : La maladie se peut-elle définir ? Il n'a point toujours été donné une réponse affirmative à la question, et cela pour des raisons fort différentes entre elles. C'est ainsi que M. Nathalis Guillot niant l'unité de la maladie la réduit à l'ensemble, ou à deux, ou à un seul de ces trois termes : causes, lésions, symptômes. M. Peisse, au contraire, dit qu'elle exprime une idée simple, un fait élémentaire en lui-même, et qui par conséquent ne saurait être défini. La définition précise d'une idée simple se doit chercher uniquement dans le nom qu'elle porte, et le mot de maladie a en lui-même sa caractéristique.

Si l'on se reporte à la première partie de ce travail, on verra que j'ai négligé de définir le principe de vie, parce que sa qualité de fait élémentaire le rend rebelle à tout essai d'analyse. La maladie me paraissant liée essentiellement à une modification ou perturbation survenue dans l'état dynamique de l'économie, je ne la crois pas susceptible davantage d'une définition rigoureuse. La vie ne peut être définie qu'en tant que manifestation expérimentale d'un dynamisme supra-sensible en lui-même ; la vie est le

produit de l'action de ce dynamisme sur la matière. Or, la maladie se manifestant aussi par des lésions et des symptômes, ceux-ci peuvent être définis à leur tour, mais leur cause propre s'y refuse absolument. En effet, la définition supposant le genre et l'espèce, comment définir la maladie ? Elle nous est expérimentalement connue comme un état du corps organisé et vivant ; mais toute notion expérimentale est une notion déduite et suppose une prémisse antérieure qui est sa condition formelle. Cet état spécial du corps organisé ne peut d'ailleurs se déterminer et s'établir que par différence et par comparaison à l'état de santé, qui nous présente la manifestation régulière du principe de vie. Par opposition, il faut tout d'abord admettre dans la maladie une perversion de ce principe ; or, de même qu'on ne peut définir un fait simple et élémentaire comme le principe de vie, de même on ne peut définir sa perversion. Ce sont là les sources premières de toute classification dans la science médicale, mais par elles-mêmes elles ne se déterminent pas plus que l'axiome ne se prouve, et, en tant que deux états spéciaux et contraires d'un élément simple, ne sauraient se différencier que par leur opposition mutuelle.

Prise dans son acception la plus générale, la maladie me paraît donc être une perversion dynamique, une affection du principe de vie. Mais la fonction accidentelle de Bordeu, la réaction des vitalistes, la lésion de l'organicisme, ne sont que des faits partiels et secondaires, servant à caractériser tel ou tel état morbide, et se refusant à une conception rationnelle de la maladie en général. En effet, la fonction pathologique ayant pour but la fluxion, la sécrétion thérapeutique, la crise en un mot, est un accident et non une règle en pathologie ; de même la réaction. La lésion organique est toujours consécutive aux troubles des actes vitaux et souvent nulle, ainsi que j'essaierai de le prouver.

La perversion dynamique, tel est le fait général et ab-

strait ; telle ou telle perversion, voilà le fait particulier et concret, les maladies spéciales.

Une pareille thèse sur la conception de l'état morbide n'est encore, pour ainsi dire, qu'un théorème, c'est-à-dire une proposition à démontrer. Il s'agit maintenant d'établir, sur des preuves de bon aloi, que cet état est essentiellement constitué par une affection ou perversion dynamique. L'analyse est ici, comme toujours, indispensable avant d'arriver à la synthèse. Or, dans toute maladie on distingue trois éléments réels ou possibles : des causes, des lésions et des symptômes. Je chercherai à démontrer que la maladie n'est aucun de ces trois termes, justifiant ainsi ces paroles de Broussais : « La vraie maladie est dans l'action morbide qui produit les altérations. » Et encore : « Les tissus sont malades dynamiquement avant de l'être matériellement. » Paroles dont je tiens à rapprocher les suivantes, que j'emprunte à M. Rostan : « La lésion anatomique n'est en général qu'un effet secondaire et ne constitue pas l'essence de la maladie ; mais c'est la dernière limite à laquelle l'observateur puisse s'arrêter. » (1) Je vais étudier à un point de vue très-général, dans les maladies, les causes, les altérations anatomiques et les symptômes.

(1) *Exposition des Principes de l'Organicisme*, ouvrage cité.

CHAPITRE II.

Des causes.

SECTION PREMIÈRE.

De la cause en général.

Avant d'aborder l'étude médicale de l'étiologie, je crois nécessaire d'exposer quelques considérations préliminaires sur la notion de cause.

On peut se faire une idée de l'importance qu'attachait l'antiquité à la notion de cause, lorsque l'on voit Aristote définir la science : « La connaissance des causes éternelles qui constituent l'essence des choses. »

« Felix qui potuit rerum cognoscere causas. »

a dit le poète, ici l'écho fidèle des préoccupations dominantes de la pensée des premiers âges. Prise en général, la cause avait été comme dédoublée en finale et efficiente. La première est une force inhérente aux êtres qui les détermine vers un but réel et positif ; c'est la part faite au destin dans la direction des choses de la vie. La deuxième est le principe actif de l'existence, la nature propre et individuelle. On voit s'accuser déjà dans cette division la primitive ébauche d'une parole à jamais célèbre : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Le fait capital, et sur lequel j'appelle tout particulièrement l'attention, est l'idée de puissance, de force agissante et productrice impliquée dans les définitions de cause finale et efficiente au sens primitif. Ces définitions se maintinrent, au moins dans les termes, sous la scolastique, mais la renaissance des arts et des lettres leur fut fatale au XVIe et au XVIIe siècle. — Bacon avait dénoncé l'abus que l'on faisait en physique des causes

finales; Descartes supprima, comme par mégarde, les causes secondes et bannit les causes finales de sa philosophie; Leibnitz rappela sans doute les unes et les autres, les faisant entrer dans toutes les explications de l'ordre naturel, mais un coup funeste avait été porté par les principes du cartésianisme à la notion générale de causalité, ainsi que le prouve le développement que suivit, d'après Descartes, la pensée philosophique (1). *La vision en Dieu,* de Malebranche, l'un des plus grands métaphysiciens dont la France s'honore, fut la conséquence naturelle de la suppression des causes secondes, et il n'y eut plus entre les faits qu'une liaison apparente, une simple connexion. Partant de principes contraires en métaphysique, puisqu'ils sont les représentants les plus fidèles et les plus complets de l'école sensualiste, Hobbes d'abord, Hume ensuite, ne reconnurent qu'une simple succession de phénomènes entre la cause et son effet. Ou plutôt, il n'y a point de cause, à proprement parler et il n'y a que des effets successifs. Or, si toutes nos idées nous viennent des sens, la thèse de Hobbes est inattaquable.

Dans le domaine de la pensée pure, cette thèse souleva par son caractère destructif une réaction puissante, dont l'initiative revient à l'école écossaise et à l'illustre Kant. Mais la philosophie naturelle, négligeant des déductions qui n'étaient point de sa compétence, se montra dans ses allures l'humble et docile disciple du sensualisme. Faisant abstraction de la cause première et des causes secondes qui ne tombent point sous les sens, elle remonta la succession des phénomènes et tantôt appela cause le fait primitif, tantôt désigna ainsi l'ordre de succession lui-même, qu'elle qualifia de la dénomination bizarre de cause expé-

(1) Les successeurs de Descartes nient l'efficace des causes secondes; Descartes en partie la nie et en partie l'accorde. Il l'accorde explicitement, mais implicitement il la nie.

(*Introduction aux œuvres de Descartes*, par J. Simon, XXVI.)

rimentale, rendant synonymes les termes de cause et de loi. Les sens ne pouvant fournir par eux-mêmes la notion de cause première ou de causes secondes, il n'y a point lieu d'être surpris des principes que je viens d'énoncer. Pour montrer leur existence dans la médecine proprement dite, je ne saurais mieux faire que de laisser parler M. Pariset :

« L'idée de cause est une idée de pure relation. Elle est tirée de l'ordre constant de succession, qu'affectent, l'un à l'égard de l'autre, deux et à plus forte raison un plus grand nombre de phénomènes. L'idée de cause s'applique au phénomène qui précède, et celle d'effet au phénomène qui suit, lorsque l'un des phénomènes précède constamment l'autre; d'où il faut conclure que les mots de cause et d'effet n'ont de valeur dans notre esprit que pour marquer entre deux phénomènes donnés la constante antériorité de l'un et la constante postériorité de l'autre (1). Quant à la raison secrète en vertu de laquelle un premier phénomène a le pouvoir d'en produire un deuxième, cette raison, pour exister réellement dans la nature, n'existe point pour nous, parce qu'il nous est impossible de la saisir. » (2)

Dans les lignes qui précèdent s'est déjà glissée une contradiction facile à apprécier; mais plus loin il y a mieux encore. Après avoir établi que dans toute maladie il y a l'état et l'acte maladifs, le premier étant la cause et le deuxième l'effet, notre auteur s'exprime ainsi :

« L'existence de l'état maladif est incontestable, bien qu'il ne nous soit point donné de le connaître en lui-même et dans son essence intime. On prend le change sur la question et l'on confond ainsi deux choses malheureusement

(1) Qu'il me soit permis de rappeler ici l'observation de Reid sur la succession constante de la nuit au jour et du jour à la nuit. Personne ne s'est jamais avisé de dire que la nuit soit la cause du jour, ou le jour la cause de la nuit.

(2) *Dictionnaire général des Sciences médicales*, art. *Cause*.

fort indépendantes l'une de l'autre, savoir : l'existence de ces états et les idées que nous pouvons nous former sur leur manière d'être. Ils peuvent très-bien exister et ils existent très-réellement, sans que nous les connaissions. Le cancer, la lèpre, l'éléphantiasis se développent par des causes purement intérieures ; ces causes tiennent sans contredit à autant de conditions secrètes et particulières de notre organisation, ou si l'on veut elles ne sont que ces conditions elles-mêmes. Mais quelles sont ces conditions? On l'ignore. Que conclure de cette ignorance que ces conditions n'existent point? La conclusion serait absurde. »

Les conditions dont vous parlez ne sont point des phénomènes, ne tombent point sous les sens, ne soutiennent point avec les faits eux-mêmes un simple rapport de relation ; mais elles ont une vertu efficiente et productrice. M. Pariset a prononcé contre lui-même.

D'après le rapide exposé que je viens de faire, on reconnaît ce qu'est devenue la notion de cause, soit dans le camp de l'idéalisme cartésien, soit dans celui de l'école empirique. Elle a complètement perdu son cachet primitif de force agissante et productrice. Tantôt elle est niée, tantôt elle est confondue avec la loi ou le fait expérimental lui-même. La restauration de cette idée primordiale entreprise par Leibnitz a été poursuivie de nos jours et pleinement réalisée par son illustre disciple, Maine de Biran. Nous possédons maintenant la notion de cause dans sa véritable acception. Remarquons de plus qu'elle se présente à nous avec un caractère réellement métaphysique, puisqu'elle ne tombe pas sous les sens, et que loin de relever des données expérimentales extérieures, elle les explique et en est la raison d'être. Comme conception nécessaire de l'esprit, le principe de causalité appartient donc au monde intelligible (1).

(1) Tous ceux qui en médecine ont fait quelque bruit des causes dites expérimentales, devraient comprendre que l'on désigne simplement de la sorte, un ordre de succession, ou même des résultats, c'est-à-dire des

Ai-je besoin de rappeler ici que je n'ai point la prétention de pénétrer plus avant l'essence intime des énergies particulières. Il me suffit d'avoir signalé leur caractère général et posé le point de départ de la pensée; mais je n'ai nul souci de préciser davantage et de soumettre l'idée de cause à une détermination plus rigoureuse.

DEUXIÈME SECTION.

Étiologie médicale.

Suivant le point de vue exclusif auquel s'est placé tel ou tel philosophe, les diverses facultés du principe pensant

effets. M. Andral a voulu faire des altérations du sang les causes expérimentales des maladies; mais cette altération du sang suppose autre chose avant elle, que nous ne pouvons sans doute montrer expérimentalement à M. Monneret, malgré ses instances, tout comme il serait bien embarrassé s'il était tenu de nous faire voir le principe vital, qu'il admet sur le témoignage de sa raison. L'altération du sang est donc l'effet d'un *à priori*, et la véritable cause est la raison d'être de cet effet. Or, comme l'*à priori* se dérobera toujours aux sens dont le domaine propre est l'expérience, on ne peut voir dans l'expression de cause expérimentale qu'une vraie cacologie. Le principe de causalité s'impose à l'esprit comme condition formelle de tous les phénomènes que perçoit notre faculté de connaître, et lorsque, faute d'entendre sa nature essentiellement métaphysique, nous nous trouvons en présence de la réalité pratique, ne pouvant nous passer de la notion de cause, nous lui donnons, après en avoir détourné le sens, une acception dont les termes hurlent de se trouver ensemble. Ni l'ordre de succession, ni les phénomènes, c'est-à-dire, ni les lois, ni les effets ne révèlent à nos sens le principe de causalité.

Les forces générales ou particulières de la nature nous sont connues par les modifications ou effets qu'elles produisent en nous et autour de nous. Par leurs résultats elles tombent dans le domaine de l'expérience, et alors, si on voulait admettre à ce titre des causes expérimentales, il n'y a point de cause qui ne fût expérimentale. Mais du moment qu'aucune des forces externes ne nous est connue en elle-même, c'est parce que l'expérience ne les peut atteindre et analyser. Au sens de Barthez, la cause dite expérimentale exprime encore une conception de l'esprit, puisque c'est la loi de succession des phénomènes; aujourd'hui on a appelé de la sorte des effets qui sont visibles et tangibles. Décidément la métaphysique est bannie de la philosophie de notre art.

ont été prises pour ce principe lui-même. Il me suffira de rappeler les systèmes basés sur la sensibilité, l'intelligence et la volonté.

En médecine, il est aisé de reconnaître des tendances analogues et un développement presque parallèle. Ici encore, nous voyons prendre une faculté pour un principe, et poursuivre l'application de cette idée dans la pratique de notre art. La philosophie a d'ailleurs toujours donné le branle, et la médecine n'est venue qu'après, à l'instar des autres sciences, cherchant à vérifier par l'empirisme la spéculation, et par le témoignage des sens la réalité des conceptions de l'esprit. Le sensualisme a fait de nombreuses apparitions sur la scène de l'histoire, et il serait facile de montrer dans Asclépiade et les écoles empirique et méthodiste, la tradition épicurienne envahissant la médecine à son tour, et lui imprimant un caractère et des principes nouveaux. Mais laissant de côté une époque déjà éloignée, où les sources authentiques font souvent défaut, et dont les documents ont perdu la majeure partie de leur intérêt, comme se rattachant à une civilisation disparue et à des races éteintes (1), nous nous en tiendrons aux développements que le sensualisme a présentés dans l'âge moderne, ayant, sans contredit, gagné sous la plume savante de Locke, de Condillac et de leurs disciples, en étendue et en profondeur. La sensation étant le principe général de la connaissance, le *moi* finit par s'absorber dans la faculté qui le met en rapport avec le monde extérieur, et il devient une simple collection d'impressions. Vivre, c'est sentir, c'est être modifié. Le côté passif (2) de la nature humaine mis en relief par cette école, lui a fait oublier notre spontanéité propre, l'activité fondamentale de notre être.

Même erreur d'analyse se retrouve en médecine. On y

(1) Ou dont le type s'est au moins singulièrement altéré.

(2) Ou soit disant tel.

part d'un principe général, tel que la sensibilité (1) ou l'excitabilité pour l'explication des phénomènes physiologiques, et l'on arrive à confondre pareillement le principe de vie avec une de ses manifestations. Le représentant le plus complet de cette erreur doctrinale a été parmi nous l'illustre Broussais. Toute son étiologie est empruntée au monde extérieur, les causes morbifiques n'étant dues qu'à des modes vicieux dans l'action des modifications hygiéniques; point de vue qu'il partagea d'ailleurs avec l'école méthodiste, dont il ne fut, pour ainsi dire, que la moderne traduction, comme M. Dezeimeris le démontre clairement dans ses lettres sur l'*Histoire de la médecine*. Récemment, dans un ouvrage de pathologie générale, où se rencontrent cependant des tendances d'un autre genre, on a vu le sensualisme médical adopter une formule tellement voisine de celle à jamais célèbre de Condillac : l'idée est une sensation transformée, qu'il est difficile de n'y admettre qu'une simple analogie d'expression. Pour M. Bouchut, je l'ai déjà dit, la maladie n'est rien autre qu'une impression transformée (2). L'idée étant la même, la formule a dû revêtir les mêmes traits et parler le même langage.

Le vitalisme, en faisant de la maladie une réaction, a tenu compte d'un principe non-seulement négligé, mais encore complètement omis par l'école sensualiste, à savoir, l'activité propre du dynamisme vital. Ce dernier ne saurait être réduit au rôle de réceptivité pure, de simple collection d'impressions multiples, car c'est une force qui, sollicitée par d'autres forces, réagit, pour triompher ou succomber dans la lutte engagée entre elle et les occasions morbifiques. Toutefois, la notion de la maladie dans ses conditions étiologiques, telles que les a comprises et déve-

(1) Pour Bordeu, la sensibilité est le principe général de la vie, ou plutôt celle-ci est une collection de sensibilités diverses.

(2) *Traité de Pathologie générale.*

loppées le vitalisme, me paraît bien incomplète encore et entièrement insuffisante pour l'explication de certains faits généraux qui dominent le vaste champ de la pathologie. J'ai nommé les diathèses originelles et acquises.

On est maintenant d'accord sur ce fait que les affections diathésiques peuvent sans doute être favorisées dans leur développement par l'action viciée et quelquefois normale (1) des modifications hygiéniques; mais qu'elles peuvent aussi se manifester avec leurs caractères spéciaux, indépendamment de toute influence extérieure. Elles sont alors, comme on dit, spontanées, c'est-à-dire qu'elles possèdent une activité qui leur est propre, et ne relèvent de rien d'étranger à l'organisme où elles viennent se produire, chacune suivant son évolution particulière (2). Que les tissus vivants, théâtre de leurs apparitions, réagissent ou se taisent, il n'importe au concept propre de l'affection,

(1) On connaît l'influence du printemps sur le retour des éruptions dartreuses.

(2) D'après M. Delioux de Savignac (ouvrage cité, p. 325), il n'existe point de spontanéité morbide. « Ce que l'être vivant possède intérieurement, c'est la capacité de produire des phénomènes normaux. Dans un organisme sain et normalement constitué, les phénomènes anormaux n'ont pas de mobile ; tout y est disposé et prévu pour la manifestation et la succession régulière des actes de la vitalité. Si l'harmonie fonctionnelle donne une fausse note, il est nécessairement survenu un fait étranger aux conditions naturelles qui régissent cette harmonie; mais il est impossible de concevoir que ce fait étranger ait été primitivement intrinsèque à l'individu, et ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que toute cause pathogénique a une origine extrinsèque. »

Il ne s'agit que de s'entendre sur la valeur des termes, pour voir que M. Delioux admet aussi des maladies spontanées. Dans le passage que je viens de citer, notre auteur raisonne *à priori*, et prend l'homme au sortir des mains du Créateur. Or, il ne s'agit nullement de l'homme primitif, mais de celui de nos jours, tel que des influences très-variables l'ont rendu. Aussi, voyons-nous plus tard, M. Delioux, oubliant son point de vue idéal, parler de la diathèse comme inhérente à l'organisme et diffuse en lui (419, 422). Or, la diathèse (420) fait corps avec la maladie à titre d'élément étiologique d'une spécificité certaine.

Une spontanéité morbide qui vient d'être établie avec la dernière évidence

qui n'en reste pas moins ce qu'elle est, avec sa physionomie, sa marche et ses caractères essentiels. Dans les diathèses acquises, notre dynamisme s'est comme enrichi d'une aptitude ou énergie nouvelle, qui est devenue partie intégrante de la vie et se doit produire à son jour et à son heure. Dans les diathèses originelles, nous recevons avec l'existence toutes les forces naturelles ou morbides que le principe vital contient en lui-même, et qui sont appelées à une manifestation successive. Il y a donc une activité morbide qui a sa source et sa raison d'être dans notre propre dynamisme, et celui-ci est susceptible d'être primitivement ou consécutivement altéré. D'où il est facile de juger l'opinion des anatomo-pathologistes qui prétendent que la maladie, c'est-à-dire la déviation du type normal, n'est possible que sous condition de matière. Or, la diathèse ou la maladie existe indépendamment de ses manifestations (1).

dans une discussion qui restera célèbre, est celle de la morve chez le cheval. Malgré l'autorité scientifique de M. Bouillaud, il est péremptoirement établi que l'influence du milieu en dehors de toute action directe, et par conséquent, à titre de simple occasion, suffit pour déterminer presque infailliblement la morve chez le cheval. Chez l'homme, d'où viennent la syphilis, la variole, la rougeole, la scarlatine, le typhus, si ce n'est d'un acte morbide spontané? Ces maladies, quoi qu'on en dise, ont commencé une fois, et on ne saurait admettre qu'elles aient été dues à une contagion ou à une inoculation quelconque. Est-il bien sûr, aujourd'hui, que les *semina morborum* soient le principe constant de toutes les épidémies de rougeole, de variole et de scarlatine?

(1) Virchow (ouvrage cité) expose une singulière doctrine sur les diathèses: ce sont pour lui des dyscrasies avec métastases. Je vais le suivre dans son exposé.

Dans ce qu'on appelle l'infection ou diathèse purulente, il se forme un coagulum dans un point du système veineux; de ce coagulum se détache un fragment de volume variable, lequel va s'enfoncer comme un coin dans le système artériel ou capillaire le plus voisin. Le fragment, qualifié d'*embolie*, est la cause des inflammations métastatiques qui surviennent dans les poumons. La phlegmasie de l'endocarde peut être le point de départ de semblables métastases, donnant lieu à l'*embolie capillaire*. Elle produit de petits foyers dans les reins, la rate, la substance même du cœur.

La généralisation du cancer ou son état diathésique est dû à une propaga-

Sous le rapport étiologique, il y a donc deux grandes classes de faits à établir : les uns se rattachent à une modification directe produite sur l'organisme par les agents extérieurs, et les autres ayant leur point de départ dans

tion, soit veineuse, soit lymphatique de liquides infectieux, et des cellules cancéreuses elles-mêmes pour certains cas.

Avant d'aborder la critique des opinions de Virchow sur les diathèses, je crois bon de donner un court aperçu historique de la théorie des caillots migrateurs. Boërhaave, dans ses *Aphorismes* (*Aphor.* 1,012), décrit une apoplexie polypeuse, dont l'origine est cardiaque. Il en est de même de Morgagni (1. Ép., AM, IV, 23. — *De sedibus et causis*). Van Swieten (*Comment. in Aphorism.* 117) dit que chez les animaux vivants l'injection des acides minéraux amène des coagulums qui, transportés au cœur droit et de là au poumon, produisent une anxiété extrême et ensuite la mort. Enfin, M. Legroux, dans sa thèse inaugurale (1827), cite deux cas de gangrène de la main et de l'avant-bras, dus, selon toute apparence, à des caillots cardiaques migrateurs.

D'après cet aperçu, on voit que la doctrine de l'*embolie artérielle* n'est pas précisément née d'hier dans la science, et que l'expérimentation avait mis Van Swieten sur la voie de l'embolus de Virchow.

On sait comment ce dernier auteur explique les foyers métastatiques. Se basant sur des expériences de laboratoire, il admet que la partie du poumon placée derrière le coagulum peut se ramollir, se gangréner, s'enflammer ou présenter de l'œdème pulmonaire. Mais en supposant que toutes ces altérations anatomiques se rencontrent effectivement dans les cas de diathèse purulente, la théorie suffit-elle à rendre compte des phénomènes observés? Les abcès métastatiques sont fréquents, il est vrai, dans le poumon, mais il est très-ordinaire de les observer aussi dans le foie, les reins, le cerveau, les cavités séreuses articulaires ou viscérales, et on les voit même dans les membranes de l'œil (Denonvilliers et Gosselin), le tissu conjonctif. Est-on en droit de supposer une endocardite toutes les fois que les abcès ne sont pas localisés dans les poumons? L'*embolie capillaire* de Virchow est possible, sans nul doute, mais elle scinde, malgré les apparences contraires, l'unité morbide, et ne saurait expliquer tous les foyers purulents qui siégent en dehors des organes respiratoires. De plus, Virchow néglige un fait essentiel, inexplicable, il est vrai, par l'embolie, à savoir, la présence du petit épanchement sanguin qui, dans les parenchymes, au moins, précède la formation des abcès. (Dance, Blandin.)

Si la collection n'était par hasard qu'un petit amas de sang, ayant subi cette métamorphose régressive si bien décrite par Virchow pour le thrombus, il s'ensuivrait que l'épanchement sanguin n'agit point comme un corps

l'action propre de cet organisme, c'est-à-dire spontanés, et pouvant eux-mêmes se subdiviser en deux catégories : l'une comprenant tout ce qui est relatif à une manière d'être lentement développée par les habitudes physiques, ce qui

étranger qui provoque une inflammation suppurative. Il n'y aurait plus aucun rapport à établir entre la thrombose, l'embolie et la diathèse purulente.

La propagation du cancer peut avoir lieu incontestablement par les veines et par les lymphatiques; mais est-ce bien là la diathèse cancéreuse, cette maladie qui tantôt s'épuise sur place, tantôt se généralise avec une effrayante rapidité dans toute l'économie? En dehors de la propagation par les veines et les lymphatiques, qu'il faut bien accepter comme exceptionnelle, pourquoi les liquides infectieux auraient-ils une action si lente dans certains cas, nulle dans d'autres, malgré des conditions anatomiques les plus favorables à l'absorption? Les tumeurs les plus riches en sucs parenchymateux peuvent être guéries par l'opération, tandis que le squirrhe, la plus sèche des néoplasies, est une cause à peu près certaine de mort. La maladie toujours générale se localise ou se généralise anatomiquement, suivant des conditions qui ne relèvent point de l'état organique.

A l'exemple de Virchow et d'autres auteurs encore, je viens de rapprocher, en tant que diathèses, le cancer et l'infection purulente. Le premier, affection généralement chronique (M. Monneret a décrit un cancer aigu), héréditaire dans maintes circonstances, ne reconnaissant pour cause réelle qu'un besoin anormal de la vie végétative (suivant l'expression de M. Baumès); la deuxième, maladie franchement aiguë, due presque toujours à une influence traumatique unie à l'action propre du milieu (encombrement des salles d'hôpital), n'étant jamais héréditaire. Observons que ni la chronicité, ni l'hérédité, ne sont des conditions essentielles de l'état diathésique. La phthisie pulmonaire est quelquefois galopante, et l'hérédité est un caractère relatif dans l'espèce. Les influences du milieu se présentent en première ligne pour le scorbut et la plupart des cas de scrofules. Elles agissent d'une manière incontestable dans le développement de beaucoup de phthisies pulmonaires. Une constitution morbide, aiguë ou chronique, spontanée ou provoquée, donnant lieu à une série de manifestations analogues, soit dans les mêmes tissus, soit dans des tissus différents, est par conséquent une caractéristique suffisante de la diathèse, et nous autorise à rapprocher deux maladies aussi dissemblables que le cancer et l'infection purulente.

Je ne saurais, cela va de soi, m'appuyer sur l'ensemble des affections diathésiques pour la démontration de ma thèse. Je ne fais appel ici qu'aux diathèses originelles, c'est-à-dire héréditaires. — Certains faits d'hérédité, pour être étrangers aux maladies diathésiques, n'en sont pas moins favorables à l'opinion que je défends.

constitue une seconde nature, et l'autre embrassant l'ensemble des faits héréditaires. Or, l'hérédité elle-même implique ou n'implique point l'influence productrice du milieu ambiant ; car si nous devenons tuberculeux par le fait d'une mauvaise hygiène, celle-ci ne saurait être mise en cause dans la pathogénie du cancer (1). Il y a donc deux ordres de conditions étiologiques, les unes se rapportent au milieu et les autres à l'individu ; parmi ces dernières, on doit distinguer celles qui ont leur source dans les profondeurs mêmes du dynamisme vital, et sont caractérisées par une activité indépendante. A l'individu se rattachent les diathèses originelles et acquises.

L'homme a été placé dans un certain monde, et les modificateurs externes, ou agents de l'hygiène, sont aptes à produire dans sa vitalité les changements qui constituent la maladie. Ce fait est incontestable, bien qu'*à priori* la raison ne puisse rendre compte de l'opposition qui, maintes fois, existe entre l'homme et la nature ; car ils semblent faits l'un pour l'autre, et se développent en général dans un ordre harmonique et parallèle. Quel que soit le point de départ en philosophie, spiritualiste, matérialiste, panthéiste, il n'importe, l'ordre devrait exister dans l'universalité des choses, puisqu'on ne peut refuser à ce grand tout une cause unique et une seule raison d'être. Telle est l'idée qui s'impose à l'esprit avec une irrésistible rigueur. Or, *à posteriori*, nous constatons que cette harmonie n'a rien d'absolu, et si nous interrogeons l'expérience médicale avec une attention scrupuleuse et sévère, nous

(1) On parviendrait à démontrer, chose que je crois difficile, que le cancer lui-même a sa cause propre dans l'influence exercée par le milieu, qu'il n'en resterait pas moins toujours, à côté des diathèses acquises, les diathèses héréditaires. Les deux constituent des énergies viciées de la force nutritive, et sont indépendantes, lorsqu'elles ont acquis droit de bourgeoisie dans l'organisme, de l'action des modificateurs hygiéniques, ou tout au moins cette action ne dépasse point le simple stimulus, l'occasion de la maladie, mais elle ne la produit nullement.

arrivons à conclure pour la nature de l'homme la même discordance qui, dans le spectacle de ce monde, offre souvent à nos regards, à côté de l'ordre le désordre, à côté du *consensus* l'oubli de la règle et la plus étrange confusion. Telle est la raison de cette dualité que contient en lui-même le principe de vie, qui ne renferme pas seulement des forces propres à assurer le développement complet et régulier de l'organisme, mais qui en renferme aussi d'autres, source pour cet organisme de perturbation et de mort. Comme il est dit quelque part dans la collection hippocratique : ολος ανθρωπος εκ γενετης νουσος εστι, et suivant l'expression de Corvisart (1) : Le fait même de la vie est la cause de la mort. Ces germes de maladie et de destruction que l'homme porte en lui-même, avaient été pressentis par Hippocrate, suivant la remarque de M. Tessier (2). Le Père de la médecine avait reconnu avec son admirable génie d'observation que la maladie n'est point toujours due à l'action pervertie des modificateurs hygiéniques. De là son τι θειον, ce quelque chose de divin, c'est-à-dire de mystérieux, qui, produisant l'état morbide ou s'y associant, paraît manifester dans les phénomènes qui relèvent de l'expérience une intervention surnaturelle. Telle est l'hypothèse admise par Hippocrate à l'égard de ces faits étranges qui s'imposent à notre esprit, l'humilient et le confondent.

Aux méthodistes, dans l'antiquité, à Broussais, dans les temps modernes, revient la gloire d'avoir établi, sur des preuves irréfutables, l'apparition des maladies dues aux influences extérieures qui les sollicitent par une action directe ou sympathique ; mais leur erreur commune est d'avoir cru l'étiologie épuisée, oubliant ainsi le τι θειον d'Hippocrate. La diathèse est partie intégrante du concept du dy-

(1) *Traité des Maladies du cœur.*
(2) Ouvrage cité.

namisme individuel; c'est une faculté disparate, désharmonique sans nul doute, mais enfin une faculté qui, à son jour, deviendra extérieure et sensible, se manifestant d'après les lois qui lui sont propres. Le τι θειον peut avoir pareillement une signification un peu détournée de celle que je viens de lui donner; il exprime sans doute aussi ce qui constitue la malignité dans les maladies communes. C'est là un fait hors nature en quelque manière, dont l'interprétation ne se trouve point dans la série des phénomènes habituels; c'est pourquoi Hippocrate remonte à la divinité, c'est-à-dire à la cause première. Mais en touchant à la naissance, on aborde aussi le problème des origines, et dans la question des diathèses nous soulevons le voile que le Créateur a jeté sur son œuvre.

Ces paroles d'Hippocrate : *Totus homo ex nativitate morbus est*, comme le remarque M. Tessier, feraient des maladies un caractère essentiel de l'espèce humaine. Il y aurait cependant une erreur manifeste à vouloir limiter ainsi l'aptitude morbide à notre espèce, car peu importe que les animaux soient ou non *fiévreux* comme l'homme, le fait maladie est aussi général que la vie, et en raison directe du degré de perfection de l'organisme. Partout où la vie se manifeste, la maladie lui est étroitement associée.

Rhazès suppose que l'enfant reçoit dans le sein de sa mère un principe mauvais, dont le sang arrive à se débarrasser, comme à l'aide d'une fermentation, au moment de la maladie varioleuse.

Hahn a vu dans la variole une sorte d'évolution du corps humain, par laquelle de nouveaux vaisseaux sortent de la peau, ce qui rend les anciens plus aptes à exercer leurs fonctions.

Des auteurs recommandables ont pensé qu'il y avait dans nos humeurs certaines molécules propres à s'assimiler le contagium variolique. De là, l'immunité chez ceux qui ne

les possèdent point, la bénignité de la maladie chez ceux qui en possèdent peu. (Van Swieten, *Comment. in Aphorism.*)

M. Baumès (1) définit la diathèse : « Un besoin anormal de la vie végétative, très-souvent héréditaire, quelquefois acquis, devant nécessairement, fatalement, spontanément, se produire au-dehors par des manifestations morbides, qui paraissent, puis disparaissent dans un point, pour reparaître là ou ailleurs, à des époques séparées par des intervalles plus ou moins longs; qui affectent partout une forme identique ou revêtent des formes diverses, mais toujours dérivant d'un même principe et étant par conséquent de même nature. » Un besoin anormal de la vie végétative n'est rien autre qu'une énergie viciée de cette vie.

D'après M. Lordat (2) la plupart des maladies spontanées proviennent d'une affection vitale, qui est *primordialement conçue* ou introduite, non d'une manière efficiente, mais d'une manière occasionnelle. Dans la pratique médicale, nous trouvons tous les jours des maladies dont l'initiative est profonde, étrangère à toute provocation, à toute influence occasionnelle. C'est en vain que nous cherchons une cause provocatrice à la plupart des maladies sporadiques; la source doit en être dans la nature idiosyncrasique de l'individu.

Je rappellerai encore les lignes suivantes de l'article déjà cité de M. Pariset (3) : « Le cancer, la lèpre, l'éléphantiasis se développent par des causes purement intérieures ; ces causes tiennent, sans contredit, à autant de conditions secrètes et particulières de notre organisation, ou, si l'on veut, elles ne sont que ces conditions elles-mêmes. »

Dans la pathologie générale de M. Monneret, nous lisons : « Un fatalisme plus rapproché de la vérité que

(1) *Traité des diathèses.*

(2) *Rappel des Principes doctrinaux.* Ouvrage cité.

(3) Dictionnaire en soixante volumes.

l'opinion contraire, nous porte à croire que la matière organique du corps de l'homme est vouée à la destruction, et qu'elle renferme en naissant le germe de certaines maladies organiques ou un état diathésique, constitué par une simple faiblesse des organes, qui prépare la maladie et en facilite le développement à l'occasion de la moindre cause ou même sans cause appréciable.»

On le voit, la tradition médicale est manifestement favorable à l'idée que l'organisme prend à la maladie une part directe ou même la tire de son propre fonds. Nous ne sommes pas seulement constitués pour vivre, mais aussi pour mourir; le fait même de la vie est la cause de la mort : ολος ανθρωπος εκ γενετης νουσος εστι.

Le sensualisme philosophique cessa d'être scientifiquement, du jour où Laromiguière, dans ses brillantes et spirituelles leçons, eût démontré que l'attention étant un fait d'activité, ne pouvait en aucune manière avoir son principe et son point de départ dans l'impression sensible, car, sans l'attention, celle-ci est pour le *moi* comme n'existant pas. En médecine, la réaction n'est pas plus impression transformée que ne l'est l'attention. Dans les deux, l'impression sert de *stimulus*, d'agent excitateur et rien de plus; mais elle peut rester impuissante si le dynamisme demeure impassible. Mais de même que l'attention n'est que l'une des formes de l'activité du *moi*, de même la réaction n'est que l'un des aspects de la spontanéité d'énergie du principe vital. Ainsi, l'anatomisme, en ne tenant compte que de l'impression, le vitalisme en se renfermant dans la réaction, sont tombés l'un et l'autre dans une grande et commune erreur synthétique, par leur omission de l'activité morbide propre au principe de vie, qui, en dehors de toute influence étrangère et directe, tire de lui-même plusieurs des maladies incurables ou peu curables qui affligent la nature humaine.

Appliquons maintenant à l'étiologie médicale la doctrine

exposée sur les causes dans la première section de ce chapitre. Toute maladie due à l'action viciée des modificateurs hygiéniques ou aux substances nuisibles en elles-mêmes se présente comme l'effet d'une causalité externe. L'être que nous sommes est essentiellement constitué par la présence d'un dynamisme au sein de nos tissus; et pendant la vie, ce dynamisme est incessamment sollicité et modifié par les agents divers qui nous entourent. Le calorique, la lumière, l'électricité, les corps irritants, les poisons, les virus, les miasmes, les corps vulnérants, etc., sont susceptibles de provoquer en nous des états morbides variés; mais si la maladie est le plus souvent un résultat de l'impression produite sur l'organisme par les agents que je viens d'indiquer, serait-ce donc à ceux-ci qu'il faudrait rattacher comme effets les altérations fonctionnelles ou autres qui forment le cortége d'une affection quelconque? Oui, sans doute, il en serait de la maladie comme du mouvement, si l'on comparait entre elles des unités comparables. Il faut distinguer entre mouvement ou transport d'un lieu à un autre, et force motrice : une boule, animée d'une certaine impulsion, en rencontre une autre et lui communique une partie de l'impulsion qu'elle a reçue; il n'y a point ici action causale, production d'une force, mais propagation d'un résultat dû à une force initiale. Dans l'ordre pathologique, à l'occasion d'une impression produite sur une force douée d'activité personnelle, celle-ci sollicitée se meut dans la sphère qui lui est propre. La cause extérieure a produit l'impression ou simple contact, et rien autre; le dynamisme vital, en vertu de sa faculté perceptive, tire de lui-même une série d'actes dont l'impression, venue du dehors, demeure l'occasion et nullement la cause directe. C'est faute d'avoir établi des distinctions aussi élémentaires qu'on a tout mêlé, tout confondu dans la notion de cause. De ce qu'un phénomène en précède toujours un autre, il ne s'ensuit point qu'il le produise. Lors donc qu'il s'agit d'une maladie due à

l'influence du milieu, celui-ci n'a d'autre action qu'une influence indirecte, analogue, par exemple, à celle de la lumière, de l'électricité, de la chaleur, d'une humidité convenable dans le développement d'une graine qui se transforme en plante.

Dans l'ordre pathologique, la causalité externe n'est donc, à proprement parler, que l'occasion des maladies, et rien de plus (1). Ceci nous explique les faits, à première vue si étranges, qu'énumère ainsi M. Pariset (2) : « Le même effet peut être produit par vingt causes différentes, par exemple : l'épilepsie. — Certaines causes ne produisent point leurs effets accoutumés : calculs vésicaux, corps étrangers dans le poumon, dans le cerveau. — Il y a des effets sans causes, par exemple des mouvements fébriles se répétant, quand la cause est enlevée, par l'aptitude contractée à produire des actes morbides à des époques réglées. — Après la guérison de la syphilis, il peut persister des végétations syphilitiques ne cédant qu'à un traitement local. — Il y a enfin des causes sans effet. » Rien de plus simple à comprendre que les faits de cette nature, lorsque les influences du dehors, au lieu d'être envisagées comme de vraies causes, ne sont tenues que pour l'occasion du développement de l'état morbide. Celui-ci est en raison directe de la perception organique ; mais, pour des circonstances identiques, cette perception est éminemment variable en vertu de conditions individuelles tenant au tempérament, à la constitution, à l'idiosyncrasie. Si le dynamisme vital est passif dans l'impression ou simple contact, on le voit déjà actif dans la perception, et *à fortiori* dans la réaction. Voilà pourquoi une même influence externe, le froid humide, peut donner lieu à des affections dissemblables, comme une fièvre intermittente, une pleurésie, une névralgie, une pneumonie, un rhumatisme, une entérite, une bronchite.

(1) M. Maugin, à juste titre, insiste sur ce fait dans sa thèse.

(2) Dictionnaire en soixante volumes, article *Cause*, déjà cité.

Enfin, si la causalité extérieure, ou ce qu'on appelle ainsi, produisait la maladie, celle-ci devrait se comparer à un germe qui, déposé dans un terrain favorable, s'y développerait suivant ses propres lois. L'organisme ne serait plus alors que le lieu des maladies au lieu d'en être le sujet.

Les influences hygiéniques perverties donnent lieu, par leur contact avec l'organisme, à une perception déterminée, qui constitue, à proprement parler, le désaccord de la force vitale ou la maladie elle-même. Ce désaccord produit l'acte morbide.

L'altération des agents de l'hygiène, peut-être sans influence sur l'évolution des diathèses, n'est que l'occasion du développement des aptitudes morbifiques pour les affections accidentelles. Donc il est déjà de pleine évidence que la notion de cause en général, prise dans son acception vulgaire, ne saurait être confondue avec la maladie elle-même. Dans les diathèses, l'état morbide se présente comme une force pervertie ou énergie viciée du principe vital. Dans les affections non diathésiques, l'aptitude morbide et l'occasion doivent être distinguées : la première est une énergie latente, qui n'attend que la deuxième pour se manifester par les phénomènes qui lui sont propres. La maladie se trouve alors le produit de l'aptitude morbide sollicitée.

On le voit, dans les deux cas, la maladie se présente comme le fait de dispositions naturelles à l'économie des êtres organisés. Ces dispositions sont donc, à proprement parler, les causes des maladies. Celles-ci et leurs causes ne sauraient être confondues que dans le cas particulier des diathèses, mais l'occasion et l'aptitude s'en distinguent aisément (1).

(1) Dans la thèse de concours de M. Nathalis Guillot, on trouve les lignes suivantes : « Le sens du mot maladie, décomposé autant que possible, peut-il nous représenter des affections privées de symptômes et de lésions? Pour être à l'état latent, une force n'en existe pas moins. Dans toutes les affections dues à des virus, la période d'incubation pourrait-elle être séparée de

CONCLUSION DU CHAPITRE II.

Je viens de longuement insister sur la différence fondamentale qui existe entre la cause et l'occasion dans l'étiologie médicale. On me reprochera sans doute de m'être évertué à prouver l'évidence, parce qu'on ne tient pas un compte suffisant de l'indescriptible confusion qui a fait synonymes des termes aussi dissemblables que ceux de cause, de lois, de faits. Oui, sans doute, les influences externes ne font que solliciter les actions morbides et ne les créent point de toutes pièces (1) ; et lorsque, en vertu d'une expression trop fortement consacrée par l'usage pour qu'il soit possible de réagir contre elle, nous parlons de *causalité externe*, on ne doit entendre par là que : « des circonstances insolites qui ont sollicité l'organisation à convertir ses opérations ordinaires en d'autres anormales. » La causalité interne est une causalité réelle (2), et nous la trouvons

la maladie? » Il y aurait donc, d'après cela, des maladies réduites à leurs causes. Dans la même thèse, M. Nathalis Guillot paraît rejeter la notion de cause relativement aux fièvres graves, au tubercule et au cancer. L'erreur que commet ici l'un des professeurs de l'école de Paris a son origine dans l'étiologie mutilée qu'enseignait Broussais, et qui était empruntée tout entière aux influences du *Cosmos;* mais ne se débarrasse point qui veut de la notion de cause, lors même que celle-ci ne produit aucun effet sensible; on la retrouve dans *la force qui n'en existe pas moins pour être à l'état latent.* C'est la même force qui, viciée spontanément, produit et le tubercule et le cancer. (Nathalis Guillot, *De la Lésion et de la Maladie*, thèse de concours, 1851.)

L'exemple donné par M. Nathalis Guillot, qu'il y a des maladies qu'on ne saurait différencier de leurs causes, ne m'a point paru heureusement choisi, et je ne l'ai cité que pour prouver que d'autres aussi ont reconnu et admis des affections privées de symptômes et de lésions pendant une partie de leur durée.

(1) Définition de la maladie de Reil et Dubois d'Amiens.

(2) « Lorsque interviennent les forces vitales, nous sentons la nécessité de distinguer l'activité propre qui les caractérise exclusivement d'avec le mode d'action qui appartient aux forces physiques; et de là la distinction

manifeste dans toutes les maladies héréditaires. C'est un état morbide virtuel dont nous ne devenons conscients que dans l'action morbide.

Donc, l'expression de cause a deux sens : l'un réel et l'autre figuré. N'employons jamais l'un pour l'autre, si nous voulons enfin sortir de la confusion des langues. Notre terminologie scientifique est la vivante image des trop fameux discords de la tour de Babel.

CHAPITRE III.

Des lésions.

PREMIÈRE SECTION.

Altérations de la matière.

Il existe dans l'organisme deux éléments : la force et la matière. Lorsque celle-ci est altérée par les violences extérieures, cet état est désigné sous le nom de traumatisme, tandis qu'on réserve celui de maladie à toute perturbation survenue dans la santé, en dehors des influences vulnérantes. A ce point de vue, la médecine et la chirurgie s'offrent à nous comme deux sciences indépendantes, et leur distinction paraît ressortir de la nature des choses. Mais cette distinction est plus apparente que réelle, car l'action traumatique devient presque toujours l'occasion d'un processus morbide.

L'organicisme est, en médecine, la négation du principe

entre le stimulant extérieur et l'action interne à laquelle l'effet produit doit être rapporté comme à sa cause véritable. » (Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 482.)

des causes finales, négation qui repose elle-même sur le système des atomes, hypothèse aussi gratuite qu'ancienne. Lucrèce a chanté cette philosophie dans des vers restés célèbres :

> Nil ideo quoniam enatum est in corpore, ut uti
> Possemus, sed quod natum est, id procreat usum.
>
> Lumina ne facias creata clara
> Prospicere ut possimus...

Ce qui veut dire en bon français, que l'organe crée la fonction, et que tout dans l'homme résulte de la libre activité de la matière. L'organicisme a été, en pathologie, le terme symétrique de cette philosophie de la nature. Chercher l'essence des maladies dans les altérations de tissu, c'est faire de l'atomisme, ni plus ni moins, qu'on le sache ou qu'on l'ignore. C'est bannir l'intelligence de la constitution des lois de l'univers, et ne donner pour pâture à la raison qu'une misérable poussière formée de petits corps crochus. J'entre en matière.

L'embryon a été comparé par M. Rostan (1) à une horloge montée ; pour lui, c'est une sorte de mécanisme qui parcourt ses périodes ; les âges sont précisément les périodes de ce mécanisme d'horlogerie d'un nouveau genre. Dès qu'il y aura un désordre dans le jeu de la machine, nous induirons, sur-le-champ, l'existence d'une altération, et en cherchant bien, soit à l'œil nu, soit à l'aide d'instruments grossissants, nous finirons par la constater : « Fonctions altérées, organes altérés. » Donc, chez l'homme, toute maladie est nécessairement liée à une lésion. D'autre part, si en examinant un mécanisme d'horlogerie, nous apercevons un changement survenu dans l'ordre et la disposition des parties, nous pouvons en conclure que ce mécanisme

(1) Voir son *Exposition des Principes de l'Organicisme*. C'est aussi la comparaison de Descartes.

doit fonctionner irrégulièrement, si tant est qu'il marche encore : « Organes altérés, fonctions altérées. » Nous pouvons reconnaître aussi un rapport rigoureux, une proportion mathématique entre les dommages constatés et le jeu désordonné de la machine. Donc, chez l'homme, si la proposition est exacte, il y aura un rapport nécessaire entre la lésion et le symptôme, et par conséquent, même continuité dans l'un que dans l'autre.

Le désaccord qui existe maintes fois entre les altérations anatomiques et les symptômes, est une objection sérieuse à la théorie, que M. Rostan ne se dissimule pas. Il cherche à l'esquiver en définissant la lésion organique : « Toute modification sensible ou insensible à nos moyens d'investigation. » Mais puisque d'après lui l'altération est toujours nécessaire, pourquoi, lorsqu'elle est considérable, y a-t-il parfois absence de symptôme? C'est ce qu'on ne saurait comprendre si l'homme est une simple machine, assimilable, en tant qu'organisation, à un mécanisme d'horlogerie (1).

Cherchons à faire à l'homme malade l'application des principes de l'organisme. Dans l'incubation, il y a déjà une altération, quelle qu'elle soit, car M. Nathalis Guillot pense que la maladie existe déjà, et cependant point de symptômes. On peut se demander aussi, puisque nous sommes en voie de comparer, qu'est-ce que l'incubation dans le dérangement d'un ressort ou d'un rouage? S'il nous est permis de rapprocher l'homme de la montre et d'établir entre eux les mêmes principes de constitution essentielle, on peut facilement arriver à la contre-partie et rapprocher la montre de l'homme. Dans la classe des névroses, d'au-

(1) Dans une thèse de concours, dont la soutenance fut suivie de sa nomination, M. Rostan répond à la question posée par des considérations entièrement empruntées à l'ordre vital. Or, en mécanique (et l'animal n'est dans l'hypothèse qu'un système d'instrument), il faut donner des raisons mécaniques.

tre part, nous trouvons les symptômes les mieux caractérisés, qui ne s'associent à aucune espèce d'altérations de texture. Celles-ci, enfin, restant les mêmes, s'accompagnent de phénomènes rémittents et intermittents parfaitement contradictoires avec l'hypothèse. Dans la montre, l'altération s'indique par des phénomènes continus.

La désharmonie qui existe si souvent en pathologie entre les lésions et les symptômes, sera toujours un écueil pour l'organicisme; la lésion supposée légère, le symptôme doit offrir un caractère analogue, et *vice-versâ*. Or, il suffit d'une teinture superficielle de la clinique pour reconnaître que ce principe est journellement démenti par l'observation, et ne se vérifie rigoureusement que dans les affections traumatiques. Si l'organisme humain est assimilable à une horloge dont le balancier a reçu le mouvement de la main de son sublime auteur, la confusion la plus grande règne dans l'intelligence du fait maladie; tout y est désordre et contradiction. Mais s'il est établi qu'il y a des troubles fonctionnels qui ne soient point sous la dépendance d'organes lésés, et qu'il y ait d'autre part des organes lésés sans troubles fonctionnels, il s'ensuit que le corps n'est point une simple machine dont le jeu (c'est-à-dire les fonctions) dépende fatalement des dispositions de la matière. Quelle est alors leur provenance et leur origine, si ce n'est d'un je ne sais quoi qui ne tombe point sous les sens, et que j'appelle une force en tant que source d'activité? Du moment que nous voulons bien admettre chez l'homme autre chose qu'un simple mécanisme, et que celui-ci n'est plus que la réalisation d'une force qui s'y incarne en quelque sorte, pour devenir elle-même extérieure et sensible, nous ne nous trouverons plus pressés d'établir une similitude grossière entre le produit de l'action d'un dynamisme que ses effets seuls nous révèlent, et la matière inorganique si bien douée d'activité qu'on le suppose.

M. Rostan a comparé des choses non comparables. Les

lois physiques sont constamment invariables, non susceptibles de plus et de moins, et il n'y a rien dans l'économie de l'horloge qui échappe à leur empire. Pourquoi donc chercher des analogies entre celle-ci et l'organisme vivant, où se manifeste, d'une manière si peu douteuse, cette influence occulte, susceptible de plus ou de moins, qui ne se peut ni peser, ni compter, et se subordonnant même les lois physiques, en tant qu'il est nécessaire à son naturel et complet développement? D'un système étroit et faux, comme l'anatomisme médical, il ne pouvait évidemment sortir que des conceptions empreintes du même cachet, offrant le même caractère et tout à fait inapplicables à une vaste compréhension des choses.

Poursuivant ma réfutation de l'organicisme, il me faut encore examiner la question des lésions organiques inappréciables, et démontrer que leur existence reconnue incontestable, ne prouverait rien encore en faveur de nos adversaires, puisqu'elle suppose elle-même une perturbation fonctionnelle.

Faisant dépendre tous les dynamismes de la texture, l'organicisme a dû supposer qu'à l'état sain, chaque fonction était due à une modification matérielle survenue dans les tissus vivants. Écoutons M. Rostan :

« La lésion ou plutôt modification qui produit l'épilepsie, essentiellement peu profonde, fugitive de sa nature, analogue à celle qui produit le mouvement volontaire, cesse après les convulsions, puis tout rentre dans l'ordre, exactement et de la même manière que la modification physiologique de l'encéphale qui produit le mouvement normal cesse après que le mouvement a cessé, et par conséquent cette modification ne saurait être saisie après la mort. »

La lésion est ici comparée à l'état physiologique et l'analogie admise est telle qu'elle incline vers l'identité. Donnons maintenant la parole à M. Peisse, auteur d'un ouvrage intéressant sur la médecine et les médecins :

« Si toute manifestation psychique normale est liée nécessairement à une modification organico-vitale nerveuse correspondante, il va de soi que toute manifestation morale désordonnée est également associée à une modification matérielle morbide. D'ailleurs, il ne faut pas pour faire délirer un homme ou l'halluciner, des altérations organiques plus caractérisées que celles qui, dans l'état sain, le font passer d'une pensée à une autre pensée, d'un sentiment à un autre sentiment. »

Ici, la modification matérielle et normale porte le nom d'altération; il est impossible d'établir entre la santé et l'état morbide une assimilation plus complète. Aussi, n'a-t-on pas lieu d'être surpris de voir Broussais considérer la maladie comme une disposition physiologique plus ou moins accentuée (1), et M. Nathalis Guillot dire que la pathologie n'est qu'un mode de la physiologie (2).

On ne saurait pousser plus loin l'esprit de système, qui nous mène ici à la confusion scientifique la plus complète. La lésion est constante, dit-on, et pour prouver son dire, malgré le témoignage des sens, armés ou non du microscope, il faut bon gré mal gré que l'on trouve des altérations partout, même dans l'état de santé, qui s'accompagne lui aussi de modifications analogues ou même identiques à celles de certaines maladies, de celles, bien entendu, où l'on ne trouve rien. Comment se peut-il faire qu'une école franchement matérialiste tienne assez peu de compte du témoignage des sens, pour y substituer, dans l'intérêt de sa cause il est vrai, de pures conceptions de l'esprit? Cet

(1) « Dans son *Traité de Physiologie appliqué à la pathologie,* Broussais efface toute distinction entre ces deux branches de la science de l'homme; car nous ne devons pas nous lasser de le répéter : là où la maladie n'est qu'un accident, il n'y a plus de pathologie, elle s'identifie avec la physiologie, et la thérapeutique devient une section de l'hygiène. » (Trousseau et Pidoux, introduction au *Traité de thérapeutique et de matière médicale,* p. XXVII.)

(2) *De la Lésion et de la Maladie*, thèse de concours.

esprit lui-même, simple collection d'impressions, d'où lui vient ce regard qui, dépassant la réalité phénoménale, cherche au-delà l'application d'une loi universelle? C'est qu'il intervient ici un raisonnement, quoique les sens ne raisonnent point et se contentent d'enregistrer les faits qui s'y viennent photographier en quelque sorte.

Est-ce, oui ou non, une hypothèse que d'admettre l'existence d'une modification matérielle de la fibre nerveuse, lorsque notre cerveau pense, veut, sent? Sur quoi repose-t-elle? Où lui trouver une base, un fondement quelconque, si ce n'est sur les exigences d'une théorie qui en a besoin pour s'établir elle-même (1)? Le cercle vicieux est-il assez clair? Je vais plus loin et j'ajoute, que si les cerveaux d'un fou, d'un épileptique, d'une hystérique, sont comparables au cerveau d'un homme sain, il y a ici aveu d'impuissance et confession complète de ses erreurs (2).

« La preuve la plus péremptoire que l'on puisse fournir en faveur de la séparation nécessaire qui existe entre la lésion et la maladie, c'est qu'il existe un très-grand nombre de maladies sans lésion; et elles ne sont ni moins graves ni moins bien caractérisées que celles qui s'accompagnent de lésions de texture (exemple : toutes les névroses). D'une autre part, nous connaissons parfaitement les altérations propres à un grand nombre de maladies, et cependant l'anatomie pathologique et la zoochimie ne peuvent nous

(1) Je ne nie point le fait, qu'on y prenne garde; mais je refuse au sensualisme médical le droit de l'affirmer.

Originairement l'empirisme n'admettait d'autre source de la connaissance que l'expérience. Menodotus, le premier idéologue de cette école, y joignit l'épilogisme ou l'analogie.

(2) « Aujourd'hui on ne peut plus observer un symptôme sans en chercher la cause suffisante dans une lésion d'organes, et si l'on n'est pas toujours assez heureux ou assez habile pour la découvrir, tout fait espérer qu'on la trouvera quelque jour, du moins pour le cas où elle doit exister : *car il en est où l'on ne doit rien trouver*.

(Rostan, *Exposition des Principes de l'Organicisme.)*

révéler le véritable siége du mal. Dans la chlorose et le scorbut, l'altération du sang est démontrée par l'analyse chimique, sans que nous sachions pour cela dans quelle partie du solide se passe le trouble fonctionnel primitif. Ainsi, tantôt la lésion du solide, tantôt celle des liquides est manifeste sans qu'on puisse regarder l'une ou l'autre comme la cause de la maladie. » (Monneret, *Pathologie générale.*)

Les lésions anatomiques ont ce caractère général d'être le produit d'un trouble nutritif : inflammations, gangrènes, ramollissements, épanchements divers, sécrétions anormales, hypertrophies, atrophies, tubercules, cancers, etc., sont soumis à cette même loi de la perversion des fonctions nutritives. Or, comme le fait observer très-judicieusement M. Tessier, le trouble nutritif n'est point la lésion, mais ce qui la crée. Admettons maintenant que toutes les maladies soient accompagnées d'altérations de texture, il en résulte, puisque celles-ci ont pour caractère constant d'être le produit d'un trouble nutritif, qu'une maladie quelconque s'accompagne toujours de troubles de nutrition intime. Mais cette perturbation organique ne saurait exister un certain temps et ne pas se traduire par des lésions parfaitement appréciables (1), à l'aide des moyens d'investigation dont dispose la science moderne. Pourquoi discuter d'ailleurs sur ce dernier point, lorsque la lésion indépendante du traumatisme est impossible dans la perversion nutritive et que celle-ci n'est et ne peut être qu'un trouble fonctionnel? En voici la preuve :

Pendant que les vitalistes s'appuient sur le fait primitif de la perversion nutritive, l'organicisme maintient son dire avec opiniâtreté et affirme que cette perversion est le ré-

(1) Pour répondre à l'organicisme, qui ne tient nul compte de l'existence du fluide nerveux, je me place sur son propre terrain et je réclame les altérations des solides et des liquides que l'on invoque pour l'explication des symptômes.

sultat nécessaire d'une lésion survenue dans la texture anatomique. Mais alors il faut évidemment admettre que cette lésion, comparable au point de vue pathogénique à un traumatisme ou à la rupture d'un rouage dans un mécanisme donné, a sa condition propre au siége de l'altération survenue. Dans certaines circonstances, la causalité externe a un effet direct, dans d'autres un effet indirect. Commençons par l'étude de ce dernier, c'est-à-dire par l'examen de la question des sympathies.

Prenons tout d'abord des faits physiologiques. Il suffit de songer à certains aliments pour que l'eau vienne à la bouche, suivant l'expression reçue. Certaines dispositions d'esprit déterminent l'éternuement et exagèrent la production des mucosités dans les voies aériennes. D'autres dispositions mentales donnent lieu à une sécrétion exagérée de pleurs, de mucus intestinal, de la sueur, de l'urine, du fluide spermatique. Dans tous ces cas, nous avons des modifications particulières de la pensée et du sentiment, qui ont sollicité des modifications correspondantes dans les fonctions nutritives.

Si nous abordons maintenant le terrain de la pathologie, nous nous trouvons en présence de faits analogues. Supposons l'influence du froid humide sur un point quelconque de l'enveloppe tégumentaire, et vous aurez, sans doute, quelques phénomènes locaux de constriction dans les capillaires et dans les fibres celluleuses contractiles ; puis comme conséquence éloignée ou immédiate, un afflux de liquides et un travail irritatif, soit du côté des bronches, soit du côté de l'intestin, soit encore du côté de quelque séreuse. Il va de soi que ce n'est point à l'altération signalée dans la peau, mais à une modification sympathique de la sensibilité des bronches, de l'intestin, de la plèvre, etc., que l'on doit la perversion nutritive qui caractérise les flux et les inflammations de ces divers organes.

Les émotions morales prolongées peuvent déterminer des

gastralgies, des entéro-gastralgies, et même, au dire de quelques auteurs, des affections organiques des viscères abdominaux et des hypertrophies du cœur. L'autopsie ne fait rien découvrir dans le cerveau ; mais des sympathies occultes ou visibles, s'adressant au système nerveux et par cela même à la sensibilité des organes du tronc, finit par y amener des altérations nutritives.

Il y a dans le cerveau une force modifiable, sans doute, par les impressions transmises et réagissant sur celles-ci, mais qui jouit d'une activité propre, indépendante, qu'elle communique à l'organe cérébral (1). En vertu de l'analogie,

(1) La question de l'activité spontanée des facultés vitales me paraît aisée à établir pour la vie de relation. Cette activité n'en a pas moins été méconnue par le XVIIIe siècle, qui, par l'organe de Condillac, comparait l'homme à une statue. La statue de Condillac impressionnée par le milieu, acquiert passivement une conscience, on ne sait trop pourquoi, mais enfin elle l'acquiert. La conscience n'est plus alors qu'une sorte de chambre obscure où les objets du dehors viennent se montrer à tour de rôle. Or, l'attention mal interprétée par le sensualisme est un fait d'activité spontanée. Il en est de même de la mémoire, lorsque nous en dirigeons l'exercice; alors elle devient volontaire. De plus, tous les objets extérieurs s'offrent avec des caractères visibles, tangibles, concrets en un mot; donc la statue, en sa qualité d'être passif, ne peut aucunement s'élever à l'abstraction et à la généralisation. Si donc la volonté, les idées rationnelles, sont pour l'homme des faits réels, incontestables, il s'ensuit qu'il possède une source d'activité spontanée.

D'autre part, conformément à l'opinion de Muller, les organes des sens et la sensibilité générale jouissent d'une activité qui leur est propre, et dont les sensations diverses ne sont autre chose que le produit. Cette activité n'étant point due aux organes en tant que disposition anatomique, agencement de parties, mécanisme perfectionné, mais relevant directement de la faculté vitale qui les anime, je ne fais ici, comme on le voit, que généraliser une proposition particulière. La théorie cartésienne du mouvement est à la base de toute doctrine organique ou organico-vitale. C'est toujours, avec des nuances que l'on peut négliger, le mouvement qui de l'extérieur se propage à l'intérieur et y sollicite, suivant la texture des parties, des effets spéciaux. Laissant de côté la question des sensations spontanées, je vais essayer d'appliquer la théorie à un cas déterminé, celui des émotions morales par exemple. Une nouvelle fâcheuse nous jette dans une tristesse soudaine et peut même devenir l'origine de maladies organiques. Que s'est-il passé ?

je dois admettre des facultés semblables à la puissance végétative. Dans les deux cas, il y a une activité spontanée, avec ou sans excitation externe ; dans les deux cas, il y a des phénomènes de réaction et de sympathie. Ainsi, il peut survenir avec des perturbations de la pensée ou du sentiment (aperçues ou simplement perçues), des altérations nutritives secondaires. Celles-ci peuvent aussi être primitives et de même avec ou sans excitation externe, comme le prouve le fait des néoplasies héréditaires.

Revenons maintenant au premier exemple cité, celui de l'action du froid humide sur la peau. Il y a quelques changements anatomiques des capillaires et des fibres celluleuses contractiles, mais ceux-ci sont sous la dépendance manifeste d'une perversion de la sensibilité de la peau. Or, la sensibilité est bien une fonction, et c'est l'altération que

Analysons au point de vue mécanique. La personne qui nous a parlé a mis l'air en vibration ; cette vibration s'est transmise à l'organe auditif, à son nerf et par celui-ci au cerveau. Si celui-ci, ou la faculté qui y siége, n'a point une activité propre, il ne pourra que transmettre à d'autres parties l'ébranlement physique qu'il aura éprouvé. Descartes avait ici l'âme pour correctif à sa théorie. Stimulée par les esprits animaux qui venaient la troubler dans la glande pinéale, elle réagissait en imprimant à ceux-ci des directions variables. Le cerveau, en tant qu'instrument, n'est qu'une machine d'un très-haut degré de perfection il est vrai, mais enfin une machine, c'est-à-dire un organe passif incapable de réagir, et ne pouvant que transmettre le mouvement produit. Ce mouvement, sera-t-il d'abord permis de le qualifier de pensée ? Puis la sensation douloureuse consécutive à la pensée ne sera-t-elle aussi qu'un mouvement ? la congestion de la glande lacrymale et la sécrétion de cette glande un mouvement pur et simple ?

Or, 1° le cerveau réagit ; 2° il jouit d'une autre activité qui n'est point celle d'une réaction sollicitée par un stimulus étranger. Si nos corps demeurent des automates, il faut absolument que l'âme sorte de la glande pinéale et consente à se trouver à la fois dans toutes les provinces de son empire.

Je dois faire observer que, suivant une remarque antérieurement faite, toute activité est spontanée ; mais l'activité reçoit ou non du dehors des sollicitations à se développer ; aussi pour montrer la différence d'une manière plus sensible, ai-je dû distinguer ici une activité spontanée proprement dite et une activité provoquée. Les diverses facultés vitales présentent donc une double caractéristique.

lui fait éprouver le froid qui sollicite des changements organiques dans les tissus.

Ne serait-il pas contraire aux règles d'une saine logique, de supposer que les maladies, en dehors du traumatisme, ne se présentent point dans des conditions identiques ? Or, pour tous les faits que j'ai passés en revue, le trouble fonctionnel est primitif; donc il est conforme à l'analogie d'admettre qu'il est toujours primitif. D'autre part, les causes morbides sont dynamiques, ne peuvent agir que dynamiquement, et n'ont par cela même qu'une action secondaire sur les tissus.

Si maintenant je me transporte sur le terrain de l'anatomie pathologique, nous y trouverons, je crois, d'utiles enseignements. Tout vitaliste doit admettre avec M. Littré (1) l'action directrice du principe de vie dans l'évolution des phénomènes organiques. Or, d'après M. Virchow, l'inflammation est due à la prolifération nucléaire, puis cellulaire, d'éléments normaux (2), comme l'hypertrophie simple. La suppuration est la conséquence d'un processus de luxuriation (3) des tissus conjonctif et épithélial ; il n'y a point de différence entre la leucocytose physiologique qui survient pendant la grossesse et la fin de la digestion (4), et la leucocytose pathologique due à des lésions de ganglions lymphatiques (scrofules, fièvre typhoïde, cancer, érysipèle malin, choléra, pneumonie), ou à des lésions de la rate ; les cellules du cancer, comme celles des tubercules, sont produites immédiatement (5) par les cellules normales des tissus affectés par le phénomène de la prolifération régressive ; le rachitisme a sa raison d'être dans le peu de densité que conservent les couches nouvelles celluleuses de proli-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1855, article cité.
(2) Ouvrage cité, p. 248.
(3) *Ibid.*, p. 374.
(4) *Ibid.*, p. 157 et 158.
(5) *Ibid.*, p. 345 et 399.

fération qui ne peuvent se solidifier (1) ; l'ostéomalacie est constituée par la régression des cellules osseuses du tissu compacte à l'état médullaire (2) ; dans les processus nécrobiotiques : dégénérescence graisseuse des muscles, athéromes, ramollissement cérébral, maladie de Bright (néphrite parenchymateuse) (3), le tissu adipeux étant une forme de tissu conjonctif, il y a semblablement une marche régressive de l'état organique. De l'examen de ces faits, il faut tirer deux conclusions : 1° Lorsque la maladie présente la condition régressive, on ne peut s'empêcher d'admettre un recul ou retour rétrograde de la force primitive d'évolution, et, par conséquent, c'est celle-ci qui est primitivement altérée ; 2° la différence qui existe entre certains états pathologiques (inflammation, suppuration, leucocytose) et les états physiologiques correspondants, ne saurait être basée sur la condition anatomique élémentaire, c'est-à-dire sur la structure intime des tissus. Cette différence ne peut porter que sur la spécificité dynamique du principe, produisant ici des éléments normaux, là du pus, de la graisse, du tubercule ou du cancer.

Virchow a peut-être rendu, sans le savoir et sans le vouloir, de grands services à la cause vitaliste.

M. Monneret termine ainsi la question des altérations de la matière :

« En résumé : 1° Dans les maladies locales avec lésion, deux éléments inséparables, le trouble des actes et la lésion de structure. Celle-ci a-t-elle précédé l'autre, ou le contraire a-t-il eu lieu ? Les deux opinions que nous avons mises en présence peuvent être soutenues. Nous inclinons vers le trouble primitif des actes vitaux ;

« 2° Dans la maladie générale avec lésion, l'élément

(1) Ouvrage cité, p. 363.
(2) *Ibid.*, p. 374.
(3) *Ibid.*, p. 272, 287, 290 et 293.

principal est certainement le trouble des propriétés dynamyques, et la lésion l'élément consécutif et secondaire ;

« 3° Dans les maladies locales et générales sans lésion, le trouble des actes est le seul élément (1). »

Je regrette que M. Monneret ne soit pas plus affirmatif dans la première de ses propositions ; mais en dehors du traumatisme, nous sommes loin de la définition de la maladie, telle que l'entendait Galien.

Assez de considérations théoriques, et place à l'expérimentation, c'est-à-dire à l'observation voulue et conduite dans une direction déterminée. Un fait intéressant, dû aux recherches de M. Brown-Sequard, est la possibilité de produire, chez les animaux, des accidents épileptiques, au moyen de certaines lésions pratiquées sur la moelle épinière. Cette épilepsie doit-elle être prise pour le résultat de la lésion matérielle elle-même, ou doit-elle se rattacher à la perturbation dynamique qui en est la conséquence nécessaire ? La transmission de cette affection singulière, par voie d'hérédité, me paraît trancher rigoureusement la question, car les parents ne peuvent sans contredit communiquer à leurs jeunes la lésion matérielle, mais seulement le trouble dynamique occasionné par cette dernière. Celle-ci n'est que la condition qui provoque la maladie, c'est-à-dire dans l'espèce les accidents épileptiques ; car si elle la produisait, *ipso facto*, non-seulement le trouble des actes vitaux, mais encore la lésion, devraient être transmis par voie d'hérédité. La découverte de M. Brown-Sequard, si défavorable à l'organicisme, démontre, entre mille autres preuves, que les faits particuliers à première vue sans rapport avec l'ensemble, sont appelés à leur tour à venir prendre place dans la synthèse commune.

Mais l'expérimentation peut nous induire en erreur. — Incontestablement. Laissons parler alors la seule expérience.

(1) Monneret, ouvrage cité.

Schrœder Van der Kolk a localisé dans la moelle allongée les lésions anatomiques propres à l'épilepsie, et qui consistent, d'après lui, en dilatation des capillaires, puis exsudation albumineuse, induration des parois vasculaires et des fibres nerveuses, et, enfin, transformation régressive, formation de graisse et ramollissement consécutif (1).

« Le travail morbide, si bien décrit par Van der Kolk, est identique, dans ce qu'il a de fondamental, avec celui qu'ont signalé Rokitansky et Demme dans toutes les affections convulsives, dans le tétanos en particulier, et même, chose remarquable, dans les paraplégies. Mais si la nature de la lésion ne peut être élevée au rang de *caractère anatomique,* le siége de l'altération ne fournirait-il pas la caractéristique spécifique cherchée? Dans l'état actuel de la science, la réponse ne peut être que négative; c'est dans la protubérance et la moelle allongée que siége la sclérose de la paralysie agitante, d'après Oppolzer; c'est dans les mêmes points qu'on observe les lésions analogues du tétanos. Par conséquent, la lésion de l'épilepsie n'est pas plus spécifique par son siége que par sa nature. Qu'on applique à l'étude des manifestations symptomatiques des maladies précédentes les notions fournies par la physiologie, et l'on sera contraint de reconnaître que toutes ces névroses, si diverses en apparence, présentent pour condition commune une modalité fonctionnelle anormale de la protubérance et de la moelle allongée; il n'est donc pas étonnant que ces organes soient le siége des modifications consécutives déterminées par le trouble de la fonction. En veut-on une autre preuve? La paraplégie a évidemment pour point de départ le segment inférieur de la moelle; eh bien! chez les paraplégiques, c'est dans ce segment inférieur que Rokitansky a constaté la prolifération des élé-

(1) Y a-t-il ou non des restrictions à apporter à l'opinion de Van der Kolk? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

ments conjonctifs. Ainsi donc, le siége de la lésion centrale n'est point commandé par la maladie en tant qu'espèce morbide, il est simplement déterminé par la localisation physiologique des symptômes. Dans l'épilepsie, dans le tétanos, dans la paralysie agitante, la lésion occupe le même siége, parce que les manifestations extérieures de toutes ces maladies ont le même centre physiologique; cette sclérose du nerf optique et des tubercules quadri-jumeaux que Rokitansky a découverte après les amauroses anciennes, est encore une démonstration sans réplique du principe que je formule ici. En résumé, la prolifération conjonctive est le caractère anatomique commun de plusieurs maladies convulsives et paralytiques. Quelle que soit la maladie, la *nature* de la lésion est la même; quelle que soit la maladie, le *siége* de la lésion est le même, lorsque c'est la même partie du système nerveux central qui préside aux phénomènes symptomatiques. » (1)

Qu'ajouter à une démonstration aussi péremptoire? Décidément l'anatomie pathologique a prononcé en dernier ressort contre les anatomo-pathologistes.

Une dernière observation. C'est à l'usure et à l'altération progressive des organes qu'est due la vieillesse, a-t-on dit;

Mais n'est-ce pas là du mécanisme le plus complet, qui nous ramène à Descartes, et les altérations produites ne se doivent-elles pas plutôt rapporter à l'imperfection graduellement développée de l'énergie nutritive?

DEUXIÈME SECTION.

Altérations du fluide nerveux. (?)

Les méthodistes donnèrent pour fondement à la médecine les notions de *strictum*, de *laxum* et de *mixtum*, et

(1) Jaccoud, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n° du 10 janvier 1862.

ils s'en tinrent au solidisme pur et simple. Mais ce solidisme était un progrès évident sur les doctrines humorales, puisqu'il fut le point de départ du nervosisme inauguré par Hoffmann, et dont Cullen a été la plus brillante expression. J'extrais les lignes suivantes d'Hoffmann *(Médecine raisonnée)* : « L'intégrité du mouvement circulaire est la cause prochaine de la santé et de la vie ; la lésion de ce mouvement est la cause des maladies. Le mouvement circulatoire se dérange de quatre manières : 1° Par le spasme universel (fièvres, hémorrhagies, inflammations, maladies comateuses, catarrhes) ; 2° par le spasme particulier ; 3° par les mouvements convulsifs et épileptiques ; 4° par l'atonie. Il faut rapporter toutes les maladies internes aux affections contre nature du genre nerveux qui altèrent les mouvements des solides. Quant aux vices des fluides, ils sont dus en général aux altérations des solides. » Cullen s'attacha pareillement aux idées de débilité, d'atonie, de spasme du système nerveux, comme aux causes prochaines de la maladie. Enfin, d'après Lobstein : « Toute affection commence par une intempérie du système nerveux, c'est-à-dire par une disposition particulière, permanente ou transitoire, soit du système entier, soit d'un ou de plusieurs organes, caractérisée par l'exaltation ou la diminution des forces vitales, et qui dépend exclusivement de la force nerveuse (1).

Le nervosisme repose sur l'antique doctrine des esprits animaux, dont l'influx nerveux des modernes n'est rien autre qu'une dénomination rajeunie. Ici encore je vais citer Hoffmann (2) : « Une partie du sang le plus pur, subtilisée par le mélange de la matière éthérée, qui a beaucoup de chaleur et de ressort, est la cause véritable et complète des mouvements vitaux de systole et de diastole.

(1) *Anatomie pathologique*, t. Ier, prolégomènes.
(2) *Médecine raisonnée*, ouvrage cité.

La substance qui nous anime est matérielle, réside dans le sang et est sa partie la plus subtile. » Je rapprocherai de ce texte le suivant, que j'emprunte au même auteur : « Le fluide des nerfs séparé dans le cerveau, est la cause première et principale des mouvements animaux ou volontaires, et des mouvements naturels, involontaires ou mécaniques. » Or, si le fluide des nerfs est la cause de tous les mouvements, et que les mouvements vitaux de systole et de diastole soient dus à une matière subtile qui se dégage du sang, le fluide des nerfs n'est autre chose que cette matière elle-même, qui dans le cerveau se sépare complètement de la masse sanguine, pour devenir la raison propre de toute l'économie des mouvements qui agitent les liquides et les solides. A la notion primitive et grossière du méthodisme, est donc venue s'en ajouter une nouvelle, qui subordonne obscurément encore le *strictum* et le *laxum* aux intempéries d'un fluide impalpable et invisible (1).

Maintenant prenons Cullen : « On ne connaît pas bien la nature de la matière qui reçoit les mouvements dus à l'action médicamenteuse, ni de quelle manière elle adhère au système nerveux; mais je crois que l'on peut en admettre l'existence et que l'on peut la désigner sous le nom de puissance nerveuse. Telle matière n'existant que dans le corps vivant et disparaissant entièrement dans le cadavre, on pourrait aussi assez convenablement la nommer *principe vital.* » (2) Reprenant la même thèse, il tient ailleurs le même langage : « Je présume ici, avec quelque con-

(1) Dans ses commentaires sur Boërhaave, Haller qualifie ainsi le doute sur les esprits animaux : *Somniantis animi crassissimus error.*

(2) *Matière médicale, De l'action des médicaments,* chapitre Ier. Partout où il y a vie, il y a un principe vital; mais il n'y a de fluide nerveux qu'avec un système nerveux. Cullen a donc tort de confondre ici le principe de vie avec le fluide nerveux. Celui-ci n'est et ne peut-être qu'une notion déduite, et ne saurait par conséquent jouer le rôle de principe ou cause seconde.

fiance, que les mouvements excités dans le système nerveux sont ceux d'un fluide subtil, élastique, uni d'une façon ou d'une autre avec la substance médullaire des nerfs; je suppose que ce fluide a sa densité et son élasticité, qui sont dans une certaine proportion entre elles, mais que cette proportion varie chez les différents hommes et chez le même homme à différents périodes de la vie. » (1)

De nos jours, nous voyons M. Buchez admettre l'existence d'une névrosité sécrétée dans le canal de la fibre nerveuse par le sang artériel.

Laissant de côté le point de vue théorique, abordons le terrain de l'expérience. Chacun connaît les belles recherches de M. Longet sur l'irritabilité musculaire, recherches qui ont prouvé que l'excitabilité des nerfs moteurs séparés de l'encéphale, est entièrement éteinte après le quatrième jour, malgré la persistance de l'irritabilité proprement dite de la fibre motrice, laquelle peut subsister plusieurs mois après la vivisection. Pendant quatre jours, un nerf moteur coupé reste donc en possession d'une force qui ne lui est point personnelle, et que l'on voit s'éteindre progressivement. Nous ne pouvons la constater ni par la vue, ni par le tact, ni par l'odorat, et, cependant, sollicitée par les irritants ou le galvanisme, elle manifeste aussitôt la réalité de sa présence. Le scalpel ne sut jamais l'isoler, mais ses effets nous la révèlent. Des analogies nombreuses avec l'électricité lui ont fait donner le nom de fluide, mais sa spécialité d'action lui a fait conserver la qualification de nerveux (2).

Telle est la doctrine provisoirement constituée du fluide nerveux, dont la physiologie ne sait point se passer, mais que la pathologie de nos jours paraît généralement ignorer

(1) *Matière médicale des tempéraments*, art. V.

(2) Muller admet pareillement l'existence du fluide nerveux qu'il qualifie de principe nerveux. Il se demande si c'est un impondérable parcourant les nerfs ou y existant, et que le cerveau ou une action externe fait osciller. *(Physiologie.)*

encore. Toutefois, à moins de le nier catégoriquement, il faut se résigner à lui faire une place dans la pathologie. Mais cette place, quelle est-elle ? Peut-on la déterminer avec quelque rigueur ? ou bien ne serait-ce pas là plutôt comme une aspiration vers un but que la pensée conçoit, mais qu'enveloppe de toutes parts une obscurité profonde ?

L'existence du fluide nerveux est certaine autant que puisse l'être pour l'intelligence humaine une vérité démontrée. Ses altérations dans les maladies, et plus spécialement dans les névroses, sont possibles, mais jusqu'à ce jour ne peuvent se constater. La théorie de M. Buchez, relativement à l'origine du fluide nerveux qu'il tire du sang artériel, rendrait compte de cette action et réaction réciproques, si ordinaire entre les affections des deux systèmes.

Les médecins modernes organiciens sont solidistes et humoristes, mais nullement nervosistes. Mon argumentation de la première partie de ce chapitre leur est spécialement adressée, mais qu'ils se gardent de triompher des concessions que je leur ai peut-être paru faire dans cette dernière partie. Un principe inébranlable en pathologie est celui-ci : Toute altération de texture dépend d'un vice de sécrétion intime. Si le fluide nerveux existe, il doit être une sécrétion qui, à l'instar de toutes les autres, sort du sang ; or, l'altération de sécrétion, est aussi une altération nutritive, et la nutrition est et demeure une fonction.

Des considérations qui précèdent, je crois pouvoir inférer les conclusions suivantes :

Il n'y a point de rapport rigoureux entre la lésion et le symptôme ; la lésion ne produit point nécessairement le trouble fonctionnel, la lésion n'est point constante (sauf correction à l'endroit du fluide nerveux) ; en dehors du traumatisme, elle est toujours précédée d'une perversion nutritive, c'est-à-dire d'un trouble fonctionnel ; donc, la lésion n'est qu'une notion secondaire et déduite, un accident de l'état morbide ; donc, la lésion n'est point la maladie.

Broussais était donc fondé à dire : « La vraie maladie est dans l'action morbide qui produit les altérations ; » et encore : « Les tissus sont malades dynamiquement avant de l'être matériellement. » M. Rostan était dans le vrai quand il s'exprimait ainsi : « La lésion anatomique ne constitue point l'essence de la maladie. » Et, enfin, on ne peut qu'admirer la haute raison médicale de M. Velpeau, lorsque, dans la célèbre discussion du cancer à l'Académie de médecine, il prononça les paroles suivantes : « La véritable médecine ne part pas de l'anatomie pathologique, elle y arrive. »

CHAPITRE IV.

Des symptômes (1).

On désigne par symptômes les phénomènes qui servent à caractériser cliniquement une maladie.

A. On connaît déjà le programme du matérialisme médical ; je dois le rappeler brièvement : L'organe explique et crée la fonction ; la lésion explique et crée les troubles fonctionnels : organes sains, fonctions régulières ; organes altérés, fonctions altérées. Le symptôme est lié à la lésion comme l'effet l'est à sa cause ; il y a une proportion invariable entre les altérations matérielles et les phénomènes

(1) Selon toute apparence, le fluide nerveux ne jouit d'aucune immunité, et doit être susceptible d'altération dans les maladies. Mais ce n'est là qu'une hypothèse probable ; aussi, dans l'état actuel de la science, dois-je taire ces altérations et accepter le terrain des lésions appréciables de l'organicisme. L'étude séméiologique suivante ne doit tenir compte que des faits démontrés ; un desideratum essentiel s'y fera donc naturellement sentir.

dynamiques ou autres chargés de les traduire; les lésions profondes et étendues s'accompagneront nécessairement de symptômes graves, et ceux-ci, dans leur marche continue, rémittente, intermittente, se conformeront avec une entière rigueur à l'état des organes lésés. Les phénomènes semblables ou identiques se rattacheront à des lésions semblables ou identiques, et, d'autre part, à des phénomènes différents devront correspondre des altérations, c'est-à-dire des maladies différentes. Enfin, suivant la remarque de M. Nathalis Guillot, les lésions, pour ne pas être toujours dessinées par une expression symptomatique évidente, doivent toujours en avoir une.

A la réfutation que j'ai déjà donnée de la thèse de l'organicisme, j'ajouterai quelques développements.

Dans la pathologie entière, je ne connais pas un fait qui ait, par sa généralité, une importance supérieure à celui de la périodicité qu'affectent si souvent les phénomènes morbides. On ne l'observe pas seulement lorsque l'économie est sous l'influence de l'intoxication paludéenne, ou dans les maladies auxquelles le caractère de névrose est universellement accordé, par exemple : l'hystérie, l'épilepsie, la folie dans ses formes diverses, les névralgies; mais aussi dans les cas où l'altération est évidente, et porte plus spécialement sur les liquides et les solides de l'économie. On a cherché à expliquer le fait de la périodicité par les influences cosmiques; celles-ci paraissent effectivement avoir une action incontestable sur la marche des phénomènes dans les maladies aiguës; mais il ne faut point en exagérer la signification et la valeur. Pour les formes tierces, quartes, etc., des fièvres intermittentes, mises en regard du retour si mobile des accès dans les névroses du sentiment, du mouvement et de l'intelligence, faudra-t-il attribuer au milieu qui nous entoure, la marche à périodes précises ou variables dans un cas et la capricieuse instantanéité de l'apparition des symptômes dans l'autre? Dans les

fièvres à quinquina, un type peut être remplacé par un type voisin, et celui-ci se transformer encore; comment expliquer alors l'action du cosmos? Son influence est manifestement nulle sur l'intermittence presque toujours irrégulière des névroses.

Dans les maladies aiguës qui présentent une exacerbation par vingt-quatre heures, l'action du milieu peut paraître évidente, mais elle est absolument nulle dans les faits que je viens de rappeler. D'où l'on peut conclure que la périodicité a deux raisons d'être, l'une extérieure et cosmique, l'autre intérieure et propre à l'organisme (1).

A côté de ces maladies à marche périodique, où la lésion est le plus souvent inappréciable et probablement nulle dans la majorité des cas, prenez une hypertrophie du cœur avec altération valvulaire, un poumon atteint de phthisie, une affection du foie aiguë ou chronique, une affection cancéreuse. Un certain nombre de symptômes seront et ne peuvent pas ne pas être constants, mais d'autres sont variables et soumis à la même loi d'intermittence. Les maladies chroniques prises en général, ont, suivant la remarque de M. Monneret, une marche essentiellement rémittente (2).

Dans l'hypothèse qui confond la maladie avec la lésion et rattache à celle-ci le symptôme comme l'effet l'est à sa cause, on peut s'étonner à bon droit qu'avec des altérations ou des maladies persistantes, il se trouve une si étrange disparate entre les phénomènes organiques, tantôt normaux, tantôt anormaux, tandis qu'ils devraient toujours s'offrir sous la condition de symptômes : organes lésés, fonctions altérées. Or, pendant la période d'intermission, nous avons, conformément à l'hypothèse, des organes lésés

(1) La périodicité organique ou vitale est essentiellement évolutive quant au fond, si elle ne l'est pas toujours quant à la forme. La périodicité cosmique n'est jamais évolutive; rien n'y rappelle cette métamorphose ou transformation sériaire qui est le caractère *sine quâ non* de la nature vivante.

(2) Ouvrage cité.

et des fonctions régulières, car il est impossible d'admettre qu'à chaque nouvel accès il y ait développement d'une maladie nouvelle, en tout semblable à l'ancienne. Donc, des lésions même très-graves, puisque la mort est souvent la conséquence des formes pernicieuses, peuvent exister et ne se manifester par aucun symptôme. Observons en passant que le matérialisme médical qui nous a doté des lésions inappréciables, nous enrichit pareillement, toujours au nom des mêmes nécessités logiques, des symptômes inappréciables (1). Mais comme il est démontré, ainsi que je l'ai établi à l'article *Lésions*, que celles-ci sont sous la dépendance constante d'un trouble fonctionnel, il n'est nullement besoin d'inventer des lésions absentes pour rendre compte de symptômes que l'on peut expliquer autrement. Dans l'organisme, nous avons deux éléments, la matière et la force; le premier de ces éléments ne pouvant répondre à une large et entière compréhension du symptôme, il faut alors recourir au deuxième ou à la notion de force, et reconnaître pour cause à certains phénomènes morbides, la perturbation survenue dans le dynamisme vital.

Ici, une objection se présente d'elle-même. L'altération qui est survenue dans la force étant permanente, devrait se manifester avec le même caractère de permanence. Cette objection repose sur une assimilation fausse entre les lois vitales et les lois physiques. Dans la nature brute, les forces n'offrent, il est vrai, jamais de plus et de moins; mais celles qui relèvent de la vie sont dans le cas contraire. Les forces vitales se présentent à des degrés très-divers dans l'état de santé, et de même dans l'état de maladie; aussi Reil a-t-il voulu faire de l'intermittence organique une fonction

(1) Ces symptômes peuvent exister tels quels, mais le matérialisme n'a point le droit de les admettre, car, d'après ses propres principes, il doit y avoir une proportion exacte entre l'étendue des altérations et la gravité des symptômes.

particulière : celle d'excitation et de sédation spontanées. Quoi qu'il en soit de cette manière de voir, les exaltations et dépressions successives, manifestement liées au dynamisme vital en dehors de la maladie, et s'y retrouvant encore dans la marche des phénomènes, sont une preuve sans réplique du siége primitif de la modification survenue. J'ajoute que, non-seulement les forces vitales lésées se manifestent en suivant une marche intermittente dans l'évolution pathologique, mais l'expérience nous apprend que l'altération de notre dynamisme n'entraîne pas toujours des symptômes prochains. On connaît la durée variable de la période d'incubation dans les maladies, tantôt à longue, tantôt à courte échéance ; les diathèses peuvent rester latentes un temps considérable, parfois même toute la vie, et ne se réaliser que chez les descendants. D'où l'on peut conclure que le fait de la périodicité des phénomènes organiques, en même temps qu'il trace une ligne de démarcation profonde entre les corps vivants et les corps bruts, dont les lois sont invariables, nous permet de reconnaître que le symptôme pris dans la généralité de son acception, n'est pas toujours et nécessairement lié à la lésion de texture, et ensuite qu'il n'y a pas non plus un rapport rigoureux entre le symptôme et l'aberration dynamique.

Dans l'hypothèse de l'organicisme, à des phénomènes semblables ou identiques se rattacheront des lésions semblables ou identiques, et, d'autre part, à des phénomènes différents doivent correspondre des altérations, c'est-à-dire des maladies différentes.

J'omets les fièvres pseudo-intermittentes, telles qu'on en voit survenir chez les tuberculeux, chez les individus atteints de diathèses purulentes, de rétrécissements de l'urètre, etc. Je m'en tiens aux intermittentes légitimes. Parmi ces dernières, n'y a-t-il point un départ important à établir entre celles qui sont d'origine paludéenne et celles qui reconnaissent une tout autre cause? D'après Broussais,

le froid humide suffit pour donner une fièvre intermittente, et l'on connaît l'expérience curieuse où M. Bégin s'est pris lui-même pour sujet d'observation, se plongeant tous les jours, à la même heure, pendant la saison froide, dans les eaux de la Saône. Pour M. Faure, la cause la plus puissante et souvent unique de la fièvre intermittente, c'est la chaleur. M. Nepple admet qu'elle peut être déterminée par la transition brusque du chaud au froid. Tous les auteurs n'ont-ils pas reconnu une différence considérable, au point de vue du pronostic et même de la thérapeutique, entre les fièvres vernales et les fièvres d'automne? Les pyrexies qui se développent dans le printemps, ne sont pas dues aux mêmes influences étiologiques qui déterminent les fièvres d'automne; aussi a-t-on essayé de rattacher les premières à un état saburral des premières voies, tandis que les autres sont évidemment de cause paludéenne. En 1858, on a vu une épidémie de fièvre intermittente sévir dans toute l'Angleterre. En 1807, une épidémie semblable parcourut le nord de l'Allemagne, le Danemarck et la Russie; dans ces différents cas, on doit négliger évidemment les influences marécageuses, et admettre, comme le fait observer M. Littré, une modification plus générale survenue dans les conditions climatériques. D'où il résulte que nous sommes en présence de plusieurs maladies distinctes par leurs causes, qui doivent l'être en conséquence par leurs lésions, et de symptômes identiques.

L'intoxication paludéenne produit des fièvres simples, rémittentes, continues, pernicieuses, des névralgies, des hémorrhagies, des inflammations, des flux muqueux, des paralysies, des convulsions cloniques, des contractions dites idiopathiques, des cachexies sans phénomène fébrile. L'intoxication saturnine détermine l'hyperesthésie et l'analgésie, la paralysie et la convulsion, le coma et le délire, quelquefois même la folie paralytique. Les diathèses syphilitique, dartreuse, scrofuleuse pour une même période, se

manifestent par des lésions très-variables. D'où l'on peut conclure que des maladies, c'est-à-dire, dans l'hypothèse matérialiste, des altérations identiques, peuvent provoquer les symptômes les plus dissemblables (1).

L'étude séméiologique nous fournit un autre argument contre l'organicisme; cet argument, le voici : Il peut y avoir des symptômes identiques avec ou sans altération appréciable. Tenant à placer ma manière de voir sous le patronnage d'autorités recommandables, je vais encore citer le dernier ouvrage de M. Monneret, qui me paraît offrir un vif intérêt comme caractérisant une époque de transition. Après avoir constaté ce fait capital, et qui domine, dit-il, la pathologie entière, à savoir : « Que les troubles fonctionnels n'ont pas besoin pour exister qu'il se développe préalablement une lésion matérielle, soit d'un solide, soit d'un liquide, » il ajoute l'énoncé du principe suivant, qui lui paraît un dogme fondamental en pathologie : « Il n'existe pas un seul acte morbide, un seul trouble fonctionnel, un seul symptôme, une seule maladie, que ne puisse produire à lui tout seul et en l'absence de toute espèce d'altération de texture, un simple trouble d'acte ou de fonction, *ou si l'on aime mieux :* nous ne connaissons pas une seule maladie avec altération d'organe qui ne puisse être provoquée également sans altération de l'organe, par le seul fait de la lésion de sa fonction et des propriétés vitales. » A cette proposition générale, que M. Monneret

(1) M. Billod (*Annales médico-psychologiques*, 1850) avait établi que l'épilepsie revêt quelquefois deux formes : l'une convulsive, l'autre délirante, pouvant se montrer alternativement chez le même individu. M. Morel (de Saint-Yon) a prouvé, dans un remarquable mémoire inséré dans la *Gazette hebdomadaire* (1861), que l'épilepsie peut être, indépendamment de tout phénomène convulsif, exclusivement caractérisée par des accès de délire furieux; c'est ce qu'il appelle une épilepsie larvée. Au point de vue de l'hypothèse matérialiste, il faudrait conclure qu'une lésion identique (celle de l'épilepsie) peut déterminer les symptômes les plus dissemblables.

démontre par des preuves sans réplique (1); cet auteur ne reconnaît que trois exceptions ayant trait au pus, au tubercule et au cancer, produits morbides que ne peuvent engendrer ou imiter d'autres maladies par trouble dynamique.

M. Monneret n'a pu éviter ensuite de se poser les questions suivantes :

« Si nous trouvons des maladies ou tout au moins des troubles fonctionnels idiopathiques, qui imitent si complètement les symptômes des lésions, qu'on ne peut établir entre eux aucune différence capitale, sommes-nous sûrs

(1) La névrose du cœur ou du poumon peut simuler une lésion organique à tel point, que les méthodes les plus rigoureuses d'observation ne pourront lever les doutes. On ne trouvera qu'une névrose pour expliquer tous les signes d'une hypertrophie cardiaque, dont l'existence a été admise pendant quinze à vingt années. Une phthisie pulmonaire peut être imitée complètement par une névrose de l'appareil respiratoire. Qui ne sait qu'on a pu croire à une phthisie laryngée, lorsqu'il n'existait qu'une simple névrose des nerfs laryngés? Toutes les maladies cérébrales et de la moelle épinière, sans en excepter la congestion, l'hémorrhagie, le ramollissement, les paralysies partielles, générales, le délire aigu et chronique, donnent lieu à des symptômes tout à fait identiques à ceux que nous observons en l'absence de toute altération de texture.

Il est bien plus remarquable encore de voir les mêmes produits morbides se former également dans des cas où l'organe est lésé et dans d'autres où il est sain. Le sang sort-il seulement des vaisseaux lorsque les tissus sont altérés? Ne le voyons-nous pas faire irruption de la même manière, par le seul effet d'un trouble dynamique? Est-ce que l'albumine ne s'échappe pas des vaisseaux sans que le rein soit lésé dans sa texture? La sérosité du sang, son urée, la matière colorante de la bile, apparaissent dans des lieux où nous pouvons trouver, nous dirons presque indifféremment, les tissus malades ou sains. Le trouble vital peut donc seul nous expliquer la formation d'un très-grand nombre de produits morbides.

Les congestions sanguines, l'hémorrhagie, l'épanchement de sérosité, la fièvre, les convulsions et toutes les altérations imaginables de la sécrétion normale des glandes se montrent à nous avec ou sans altération de structure.

A plus forte raison, pourrions-nous dérouler ici le tableau innombrable des phénomènes morbides qui sont tour à tour avec ou sans lésion : le délire, la dyspnée, le vomissement, l'accélération du pouls, le ptyalisme, le flux urinaire, lacté, spermatique, etc. (Monneret, ouvrage cité, t. 1er, p. 59.)

que dans une maladie à lésion, c'est bien celle-ci qui provoque les symptômes plutôt que le trouble fonctionnel? La lésion pourrait bien être, comme le symptôme, le résultat du trouble dynamique ou vital. »

M. Monneret se contente de bien poser ces deux grandes questions.

En séméiologie, on doit soigneusement distinguer entre eux les symptômes physiques, chimiques et vitaux. Les phénomènes physiques comprennent, relativement aux solides et liquides de l'organisme, tout ce qui a trait : 1° à leur situation; 2° à leur configuration; 3° leur consistance; 4° leur poids; 5° leur couleur; 6° l'état hygrométrique; 7° l'élasticité; 8° les vibrations sonores; 9° la température; 10° l'électricité (1). Les phénomènes d'ordre chimique se constatent à l'aide des réactifs appropriés. On pourrait d'ailleurs sans inconvénient ne faire qu'une classe des deux catégories précédentes. A la seconde classe, on rattacherait tous les phénomènes d'ordre vital.

Considérés relativement aux fonctions, ces phénomènes ou symptômes se présentent à nous à titre : 1° d'augmentation ou d'exaltation; 2° de dépression; 3° de perversion des faits physiologiques. Cette division est très-généralement vraie, bien que dans certains cas, pour le système musculaire par exemple, l'exaltation se confonde avec la perversion.

Revenant à la question posée par M. Monneret, et négligeant tous les phénomènes d'ordre physico-chimique, il est de pleine évidence que la suppression fonctionnelle, par trouble dynamique, ne saurait différer, comme séméiologie, de la suppression fonctionnelle due à une altération de texture. Il y a donc un premier groupe de symptômes que l'on serait autorisé à qualifier de négatifs et qui dépendent, soit d'une lésion, soit d'un trouble dynamique,

(1) Monneret, ouvrage cité.

Écartant ce premier groupe, nous demeurons en présence de l'exaltation et de la perversion des phénomènes physiologiques, exaltation et perversion qui peuvent être primitives ou secondaires par le fait des sympathies fonctionnelles (1), et qui s'accompagnent ou non d'altérations de texture. Pour résoudre la question posée, il nous faut examiner, non les maladies qui, s'accompagnant toujours de lésions anatomiques, occasionneraient des discussions sans fin, mais celles qui, avec ou sans altération dans les tissus, donnent lieu à des symptômes identiques. Je rappellerai, premièrement, les résultats auxquels est arrivé, relativement à l'épilepsie héréditaire, M. Brown-Sequard dans ses vivisections sur les animaux. On en peut conclure que, au point de vue de l'expérimentation, la lésion de la moelle n'est que l'occasion du développement de la perversion dynamique et des symptômes qui la manifestent. L'observation clinique nous conduit à une solution analogue. En effet, l'épilepsie, comme d'autres névroses (2), se montre associée dans bon nombre de cas à des altérations de texture. Il y existe donc un élément constant et un élément variable (3). Est-il d'un

(1) Comme remarquable exemple de sympathies fonctionnelles, je rapporterai l'histoire d'une femme que la douleur excessive, due à une fissure à l'anus, avait rendue folle, et que l'opération guérit radicalement. Je tiens ce fait de M. le professeur Laugier.

(2) D'après Van der Kolk, il y aurait une lésion constante *secondaire* de la moelle allongée, dans tous les cas d'épilepsie. Cela a été dit précédemment.

(3) Lorsque la vie intellectuelle est primitivement affectée, il peut à la longue se produire quelques altérations secondaires; mais leur importance est nulle dans la pathogénie. On doit s'étonner d'ailleurs, d'observer une physionomie identique à des faits si distincts les uns des autres : par exemple, une folie *sine materiâ* et une encéphalo-méningite. Mais n'oublie-t-on point alors une loi générale en pathologie, à savoir, le cadre circonscrit des impressions du principe vital. Les occasions les plus diverses sollicitent les phénomènes les plus semblables : souvent même, il est impossible de les différencier entre eux. Des aberrations analogues surviennent dans l'intelligence en proie au délire avec ou sans lésion appréciable dans le cerveau. Une véritable folie peut être due à des sympathies locales ou éloignées, à l'action dynamique du sang ou à celle des substances vénéneuses.

raisonnement droit d'expliquer le trouble dynamique constant, par la lésion anatomique variable (1) ?

Mais suis-je en droit de conclure des faits indiqués à ceux où il y a toujours coexistence de lésions anatomiques et de symptômes? Si le corps de l'homme n'était qu'un automate d'une admirable exécution, le trouble fonctionnel et le symptôme seraient inévitablement sous la dépendance de l'altération matérielle, de telle sorte que celle-ci devrait être toujours affirmée dans le cas d'une perturbation quelconque. Mais s'il est démontré, comme dans l'espèce, qu'une perturbation violente peut survenir sans aucun dérangement primitif dans la disposition anatomique, il faut en conclure tout d'abord que l'organisme humain est autre chose qu'un automate. De plus, tous les phénomènes obser-

L'aliénation mentale, dont le délire n'est qu'un cas particulier, relève donc, soit de perversions intellectuelles et morales : folie idiopathique; soit de l'action dynamique du sang (congestions, inflammations), auquel se mêlent souvent des substances vénéneuses, virus, miasmes, etc. : folie symptomatique; soit des perturbations nutritives ou autres, siégeant dans divers points de l'économie : folie sympathique.

Une pareille doctrine doit paraître bien étrange. Je ne cherche point d'ailleurs à l'établir *à priori*, mais elle se présente comme la conséquence dernière d'une longue déduction. L'hypothèse ne peut exister que pour le point de départ, sauf erreur dans la trame du raisonnement.

(1) Je crois pouvoir invoquer ici à l'appui de ma thèse les paroles suivantes de M. Trousseau :

« Lorsque l'épilepsie se manifeste par accès mensuels chez un individu qui a un tubercule cérébral, il n'y a pas du côté du cerveau et de la moelle épinière d'autres lésions appréciables que celles qui existent dans le mal caduc, indépendant de toute lésion. Si l'autopsie est faite, et si nous trouvons un tubercule, un cancer, une tumeur osseuse, le reste de l'encéphale pourra ne présenter rien autre chose que l'état de turgescence vasculaire que l'on trouve dans le cadavre d'un véritable épileptique mort en état de mal, pour me servir de l'expression généralement adoptée. »

« Que devons-nous en conclure? C'est que si la tumeur cérébrale est la cause des phénomènes convulsifs, elle n'en est pas la cause prochaine et immédiate; cette cause prochaine nous échappe et nous échappera probablement toujours. » (Discussion sur la congestion cérébrale, à l'Académie de médecine, séance du 12 février 1861.)

vés dans les maladies à lésions, impliquant *processus*, développement, évolution au point de vue de l'anatomie pathologique comme à celui des symptômes, et ce caractère de périodicité impliquant aussi l'existence et l'action de la force vitale, il faut subordonner au moins l'altération de texture à la perturbation fonctionnelle. Quant au symptôme que l'on serait encore tenté de rattacher directement à la lésion, il faut prendre garde que le raisonnement que je viens de faire pour les névroses, est également applicable à toutes les autres maladies *cum materiâ*. Effectivement, d'après M. Monneret : « Nous ne connaissons pas une seule maladie avec altération d'organe, qui ne puisse être provoquée également sans altération de l'organe, par le seul fait de la lésion de sa fonction et de ses propriétés vitales (1) ». Donc les symptômes positifs ne sauraient dépendre des lésions (2).

Laissant de côté les symptômes négatifs dont plusieurs ne sont pas dus cependant à des lésions matérielles, je conclus en rapportant tous les autres symptômes à un trouble vital produisant aussi, directement ou par l'intermédiaire de sympathies fonctionnelles, les altérations anatomiques proprement dites. On ne saurait admettre en bonne logique, après avoir mis à part les phénomènes de dépression qui sont la conséquence d'un défaut d'activité, qu'une force pervertie comme l'est alors le principe vital, se manifeste par des caractères identiques à ceux que comporte un changement survenu dans la combinaison moléculaire.

Il ne faudrait point s'imaginer d'ailleurs, comme j'ai paru le faire dans la discussion que j'ai établie sur la valeur

(1) Monneret, passage cité.

(2) En raisonnant par analogie, je serais arrivé à la même conclusion. Dans l'espèce, le matérialiste raisonne aussi par analogie, quand il va des maladies *cum materiâ*, aux maladies *sine materiâ*. Mais il part d'un point de vue faux, tout en ayant l'air de procéder du connu à l'inconnu. Il admet comme démontré ce qui est en question.

propre du symptôme, que l'organicisme ait sur ce point une doctrine parfaitement arrêtée. Après avoir fait une profession de foi éminemment matérialiste, M. Nathalis Guillot établit, comme à la dérobée (1), que si dans la plupart des cas le symptôme dépend de la lésion, dans quelques autres cependant la lésion dépend du symptôme, et à ce propos il cite certaines maladies du système nerveux. Mais l'importance de ces dernières est assez grande pour que leurs phénomènes ne soient pas mis tellement à l'écart, que leur valeur en pathologie générale passe tout à fait inaperçue. D'où l'on peut conclure, de l'aveu même de l'organicisme, que le symptôme, loin d'être toujours l'expression fidèle de la lésion, peut la précéder et la créer de toutes pièces.

B. Dans le langage ordinaire et en dehors de toute prévention d'école, on distingue la maladie des lésions et des symptômes. De là les expressions suivantes : la maladie se manifeste par tels ou tels phénomènes ; elle produit telle ou telle altération dans la texture des organes. Mais les hommes de science ont prétendu aller plus loin que le vulgaire, et on les a vus se partager en deux camps principaux, identifiant, les uns, la maladie avec le symptôme, et les autres avec la lésion ; en dehors se trouvent les partisans de l'affection du principe de vie. J'ai déjà démontré que maladie et lésion n'étaient point termes synonymes, et je me propose d'établir qu'il ne faut pas confondre non plus maladie et symptôme.

Dans les diverses définitions données par le vitalisme de l'état morbide, domine une idée tout à fait caractéristique : celle d'une force propre à l'organisme dont l'action se trouve être sollicitée par des influences insolites. Cette action anormale a été comparée par Bordeu à une fonction glandulaire ; par M. Cayol et par d'autres, à une fonction accidentelle désignée par le fait qui paraît y primer les autres :

(1) Thèse citée.

celui de la réaction. La théorie de Bordeu est maintenant abandonnée en apparence, mais elle est conservée néanmoins dans son élément essentiel, celui de faire de la maladie une fonction. La maladie réaction des modernes, n'est pas autre chose; aussi les voit-on se refuser, contre toute raison, à reconnaître une maladie dans une lésion de texture sans troubles fonctionnels; ce n'est là, disent-ils, qu'une altération d'organe. Je rappellerai aux vitalistes que je combats, combien de formes diverses et parfois bizarres peut revêtir l'intoxication paludéenne, ce vrai protée de la médecine. Pour être d'accord avec eux-mêmes, nos adversaires devraient donc admettre autant de maladies distinctes qu'il y a dans l'espèce d'expressions symptomatiques dissemblables. Or, à maladie différente, thérapeutique différente; que devient alors dans l'espèce le traitement, l'une des plus précieuses découvertes de la science moderne? Mais si la fonction glandulaire de Bordeu a dû être abandonnée, que penser de la définition suivante que j'emprunte à M. Cayol : La maladie est une réaction accidentelle, c'est-à-dire une fonction anormale de l'organisme qui a pour but d'éliminer ou d'assimiler une cause de perturbation ? Jetez un coup-d'œil rapide sur les inflammations, les pyrexies, les intoxications, les affections virulentes, les hypercrinies, les névroses, les hypertrophies, les atrophies, les diathèses, et vous conclurez avec M. Lordat : « Qu'il y a des maladies qui ne sont que des réactions vitales, principalement celles qui sont du ressort de la chirurgie ; mais que la plupart des maladies spontanées proviennent d'une *affection* vitale, qui est primordialement conçue, ou introduite, non d'une manière efficiente, mais d'une manière occasionnelle (1). » Dans un très-grand nombre de cas, la réaction ne joue manifestement qu'un rôle secondaire; souvent il est nul.

(1) *Rappel des Principes doctrinaux de la constitution de l'homme*, passage cité.

Des produits tuberculeux et cancéreux ne seraient-ils des maladies que lorsqu'ils sont accompagnés des phénomènes de réaction ? Pourquoi scinder de la sorte l'unité morbide? Van Swieten (1) établit dans les fièvres la division suivante : « Ou bien la circulation sanguine est plus active, la chaleur plus forte, le pouls plus rapide, la respiration prompte, suspirieuse ; ou bien il y a prostration des forces, la chaleur beaucoup plus modérée, souvent le froid des extrémités, une grande anxiété, le pouls très-rapide, misérable, très-inégal, à peine de soif ; ce sont les fièvres malignes. » Dans ses *Nouveaux Éléments de la science de l'homme* (2), Barthez s'exprime ainsi : « Dans les maladies malignes, le système des forces du principe vital se trouve affaibli par une véritable résolution des forces de tous les organes. L'affaiblissement des forces radicales qui fait cesser les synergies et les sympathies, se manifeste singulièrement dans ces maladies, où le pouls est naturel. Ce pouls est très-dangereux, en ce qu'il marque une séparation si parfaite des forces du principe de la vie dans les organes qui sont principalement affectés, que l'irritation ne s'étend point au système artériel. Il en est de même de la sécrétion qui se fait dans ces maladies d'urines de bonne qualité (*urina bona, pulsus bonus, æger moritur.*) » Si la maladie se confondait avec le symptôme réaction, il faudrait en inférer qu'elle serait d'autant plus immédiatement funeste, que la réaction serait moindre (3).

D'après Hahnemann, c'est la force vitale désaccordée qui

(1) *Comment.* 950.

(2) Chap. XII, 1re section, art. 2.

(3) D'après M. Delioux de Savignac (ouvrage cité, p. 291), de même que : « dans la santé il y a concours d'actes physiologiques réguliers, d'opérations normales, dans les maladies, il y a un concours d'opérations anormales, d'actes réactionnels traduits extérieurement par les symptômes. » — « Il ne suffit pas que l'organisme pâtisse, il faut que l'organisme réagisse; car là où il n'y a pas de réaction il n'y a pas de maladie, et inversement, la réaction caractérise essentiellement la maladie. Ce principe, professé par

produit les maladies. Celles-ci consistent dans l'ensemble des phénomènes morbides accessibles à nos sens ; elles se distinguent donc de l'altération propre de la force vitale, qui n'a point reçu de nom particulier. La maladie est en conséquence un fait expérimental ; or, si elle existe tout entière dans le symptôme, faites disparaître ce dernier, et avec lui l'état morbide s'évanouit. Le désaccord de la force vitale ne fait qu'un avec la collection des symptômes (1) ; aussi est-il clair d'après cela que le médecin (2) n'a qu'à enlever la somme des symptômes pour faire disparaître simultanément le changement intérieur sur lequel la maladie se fonde et cesser le désaccord de la force vitale, c'est-à-dire pour anéantir le total de la maladie, la maladie elle-même. Prenez les diathèses, les affections paludéennes, les fièvres éruptives, certaines intoxications, et vous trouverez avec une cause identique, la séméiologie la plus variée. Les

les écoles vitalistes est un des plus nets, des plus vrais et des plus féconds qu'elles aient proclamés. » (*Ibidem*).

Maintenant, il est curieux de voir à quelles conséquences extrêmes, mais parfaitement logiques, cette assimilation de l'état morbide et de la réaction a conduit M. Delioux. — Pour lui : « Pendant le cours des prodromes (ouvrage cité, p. 320), la maladie n'existe pas. » — « Les prodromes ne seraient-ils que des symptômes dont on ne peut apprécier la signification, et dès qu'il y a prodromes, y a-t-il maladie ? Nous répondrons négativement à ces deux questions (p. 442). » Les accidents prémonitoires ou prodromes suivants n'appartiennent point en conséquence à la maladie : diarrhée avant le choléra, les entérites, dyssenteries, fièvres typhoïdes ; la bronchite avant la pneumonie, la pleurésie et la coqueluche, les tubercules pulmonaires ; des névralgies précédant des altérations graves de l'encéphale, diverses manifestations herpétiques et le rhumatisme ; l'embarras gastrique, fréquemment observé avant la fièvre typhoïde (p. 443). On se demande ce que devient l'unité morbide avec une semblable théorie. Observons de plus que les affections les plus graves, telles que fièvres malignes, pernicieuses, certaines fièvres puerpérales, le choléra, sont celles où la réaction ne peut souvent s'établir. De quoi meurt-on alors, si ce n'est de maladie ? Un monomane est-il un homme en santé ?

(1) *Organon* 15.

(2) *Organon* 17.

symptômes sont différents pour une même période, et ils changent de période à période ; or, à moins d'établir autant de maladies qu'il y a de cas particuliers et de phases distinctes, pour un même état pathologique, on ne saurait identifier l'aberration dynamique de notre être et le phénomène chargé de l'exprimer. Faites disparaître telle ou telle manifestation diathésique, aurez-vous détruit la diathèse par cela même que vous aurez supprimé son expression phénoménale? C'est ainsi qu'on *blanchit* les dartreux, mais pour un temps; c'est ainsi qu'on n'a la syphilis *qu'une fois,* la première, dit-on, ne guérissant jamais. Il nous suffit de constater que l'anéantissement (*Organon,* 17) de tout l'ensemble des signes et accidents perceptibles de la maladie, n'a pas pour résultat nécessaire la disparition du changement intérieur sur lequel cette dernière se fonde.

Le fait de l'intoxication paludéenne est fécond en enseignements. Deux traits particulièrement caractérisent sa physionomie . une cause identique et une grande variété dans l'expression des symptômes, même sans y rattacher certaines dyssenteries, la fièvre bilieuse et la fièvre jaune. Conséquente avec ses principes, l'homœopathie doit-elle s'efforcer de reproduire, par les médicaments dont elle dispose, les phénomènes si disparates provenant d'une cause toujours la même? Récusant les indications thérapeutiques déduites de l'étiologie, Hahnemann veut ne s'en tenir qu'au symptôme, qui, pour lui, épuise la notion propre de l'état morbide; mais il y a des symptômes dissemblables pour des maladies de même nature, et, d'autre part, il y a des symptômes identiques pour des maladies de nature différente (1). Il y a donc une distinction fondamentale à établir entre la maladie et son expression, c'est-à-dire le

(1) Preuve en soit le mémoire déjà cité de M. Morel. L'affection décrite dans ce mémoire était caractérisée par des accès de délire furieux, et n'en était pas moins une épilepsie qui finit par se manifester avec ses caractères habituels.

symptôme. En présence de l'intoxication paludéenne, de la syphilis, de la scrofule, nous pouvons affirmer qu'il y a des indications curatives qui se doivent déduire des conditions étiologiques. Ici le symptôme n'est rien, et, suivant l'expression consacrée, la nature de la maladie est tout.

On voit Hahnemann confondre en cet endroit la maladie et le symptôme; mais il est juste de reconnaître qu'il prend le premier de ces mots dans deux acceptions très-distinctes : l'une qui n'est autre chose que l'affection du principe de vie, et l'autre qui assimile cette affection avec le fait expérimental, après avoir appelé maladie le fait expérimental lui-même. Faudrait-il chercher la véritable pensée de Hahnemann sur la conception propre de l'état morbide, dans le rôle abusif qu'il donne au symptôme, qui est la pierre angulaire de son édifice thérapeutique ?

Cette contradiction dans les termes est on ne peut plus manifeste. Prenez entre autres les paragraphes 70 et 71 de l'*Organon*. Dans le 70, vous trouvez les expressions suivantes : « Le désaccord que nous appelons *maladie*. » (Dans le paragraphe 7, les maladies sont envisagées comme le résultat du désaccord de la force vitale.) Plus loin : « Les maladies, aberrations purement dynamiques de la force vitale. » Arrivez maintenant au paragraphe 71 et vous y lisez : « Comme *on ne peut plus douter* que les maladies de l'homme *ne consistent qu'en des groupes de certains symptômes*, et que la possibilité de les détruire par des médicaments, c'est-à-dire de les ramener à la santé, but de toute véritable guérison, ne dépende uniquement de la faculté inhérente aux substances médicinales, de provoquer des symptômes morbides semblables à ceux de l'affection naturelle, la marche qu'on doit suivre dans le traitement se réduit, etc. »

Nous avons maintenant la vraie pensée d'Hahnemann, et il ne suffira point à son école, pour nous prouver le contraire, de nous rappeler des expressions comme celle-ci :

« Aberration dynamique de notre vie spirituelle, changements immatériels de notre manière d'être, » employées par le grand-prêtre de la doctrine. Il s'est contredit, et mieux vaudrait l'avouer franchement.

Le vitalisme hippocratique et le vitalisme hahnemannien ont donc en pathologie un point commun : celui de placer la maladie dans les symptômes qui la manifestent. Entre les suites des affections du principe vital de Barthez, et le produit du désaccord de la force vitale, je ne vois aucune différence.

La maladie ne trouve son expression entière ni dans la cause prise dans sa généralité, ni dans les lésions, ni dans les symptômes (1). Elle échappe donc à toute appréciation

(1) D'après M. Chomel : « Ce serait avoir une idée inexacte de la maladie, que de croire qu'elle consiste essentiellement et uniquement dans les symptômes qui la signalent, ou même dans la lésion anatomique que nous constatons à l'ouverture des cadavres. Dans telle névralgie où le scalpel ne montre aucune lésion appréciable, il y a eu nécessairement dans le nerf affecté une modification quelconque dont la douleur a été l'effet ; dans le développement d'une phlegmasie ou d'une dégénérescence organique, comme le tubercule et le cancer, un changement intime s'est préalablement opéré dans les parties malades, et ce changement intime a amené les altérations secondaires qui caractérisent l'inflammation dans un cas, le cancer ou le tubercule dans l'autre. Ces dernières lésions tombent sous nos sens, et nous les distinguons à des caractères évidents ; mais le phénomène primitif qui les précède et qui les produit nous échappe, parce qu'il se passe dans les parties les plus fines de l'organisme, et que la structure, et à plus forte raison l'action intime de ces parties, non-seulement chez l'homme mais dans tous les êtres vivants, à quelque règne qu'ils appartiennent, est inaccessible à nos moyens d'investigation..... » (*Traité de Pathologie générale.*)

Ainsi donc, d'après M. Chomel, la maladie ne consiste essentiellement ni dans le symptôme, ni dans la lésion anatomique. On pourra, il est vrai, m'objecter tel passage de son livre et telle déclaration de principes, en désaccord formel avec la citation que je viens de faire. C'est le propre des époques de transition comme la nôtre, de voir s'associer dans la même pensée et formuler par la même plume, le pour et le contre, l'affirmation et la négation. M. Chomel s'est contredit, parce qu'il est venu à une époque où la contradiction est en quelque sorte un fait d'actualité, et ressort de la nature des choses.

matérielle et directe, et est métaphysique de sa nature, comme le principe dont elle formule la déviation. Il nous faut maintenant étudier cette déviation en elle-même.

CHAPITRE V.

De la maladie en soi.

PREMIÈRE SECTION.

Définition. — Synonymie.

La maladie me paraît, je l'ai déjà dit, la déviation, l'altération du principe de vie.

Les anciens distinguaient la maladie de l'affection, et Montpellier, pays de la tradition médicale par excellence, insiste beaucoup encore sur la distinction que l'antiquité a voulu établir entre ses deux termes. Mais ici, comme il arrive ordinairement, le respect de la parole écrite a eu de fâcheuses conséquences, et, grâce à lui, nous sommes arrivés à la plus déplorable confusion.

La maladie est-elle ou non un fait expérimental? Si oui, on ne saurait la placer ailleurs que dans les altérations anatomiques et les symptômes, car nos sens ne perçoivent rien de plus. Si non, elle réside dans ce que les anciens ont appelé l'affection. Or, la confusion dérive précisément du fait que ce dernier terme a été tantôt pris dans l'acception que je viens d'indiquer, et tantôt avec celle de maladie. Il n'y a évidemment pas de motifs plus sérieux pour appeler maladie l'expression phénoménale plutôt que la cause métaphysique; on pourrait aussi renverser les termes

et appeler maladie l'affection et affection la maladie. Chacun d'ailleurs en prend à son aise sur cet article, et tandis que l'on voit Montpellier toujours fidèle à la tradition, on remarque chez plusieurs auteurs ce même terme d'affection avec une acception inverse de celle que les anciens et beaucoup de modernes ont bien voulu y attacher. Au lieu d'exprimer l'altération de l'état général, l'affection sert à désigner les modifications anatomiques locales et secondaires à une maladie quelconque, dont elle constitue une simple déterminàtion.

Pour faire disparaître toute obscurité, toute amphibologie, il me semble opportun de se rallier au langage ordinaire, qui confond généralement ces deux termes dans une acception identique. Je considérerai donc *maladie* et *affection* comme deux expressions synonymes.

DEUXIÈME SECTION.

Pathogénie.

On a expliqué de bien des façons différentes sans doute le comment de l'apparition des phénomènes morbides, mais elles peuvent, cependant, en dehors de la théorie chimique, se rattacher à trois points de vue généraux, qui dominent la pathologie entière. L'humorisme, le solidisme et le vitalisme, ont chacun établi leurs thèses contradictoires : l'éclectisme, mais en vain, a tâché de les concilier entre elles.

La théorie de l'humeur peccante remonte au berceau de la médecine. Formulée pour la première fois, par Hippocrate, développée par Galien, commentée par son école, elle parut atteindre son apogée dans l'enseignement célèbre de Boërhaave. Les *semina morborum* de Paracelse, les doctrines chimiâtriques reposant sur l'alcali et sur l'acide, ne lui étaient point contraires, et on peut en trouver l'écho affaibli, mais réel, dans le miasme chronique, source pour

Hahnemann des maladies de ce nom. Je n'ignore nullement que cet auteur admet que toutes les causes morbides agissent dynamiquement sur notre propre dynamisme, mais il a admis la transmission de ce miasme (1), le passage de ce miasme à travers des millions d'organismes, etc., le distinguant de la force vitale désaccordée, car l'expression de miasme ne peut s'entendre que d'un principe matériel introduit dans le corps de l'homme. Cette transmission se faisant par les liquides, il se trouve qu'Hahnemann était humoriste à son propre insu. C'est une contradiction, sans doute, et je la relève en passant.

Le respect de la tradition, le fétichisme étroit et scolastique de la parole du maître, ont seuls pu faire vivre jusqu'à nous la théorie humorale. Fondée sur des apparences grossières, elle révèle l'enfance de l'art, mais cette enfance a été perpétuée jusqu'à nous, par le singulier acharnement des adorateurs du passé, qui, au lieu de poursuivre le progrès dans les horizons que nous offre l'avenir, cherchent l'origine de toute vérité dans l'incertaine et primitive ébauche de la pensée. Le but est devant et non derrière.

Dans la genèse de la tradition médicale, le solidisme s'est présenté et a dû se présenter à une époque plus tardive que l'humorisme. Il indique déjà une tendance plus élevée, car il ne tient plus compte seulement du fait expérimental, à savoir, l'altération des matières évacuées par l'organisme, mais il cherche à remonter à sa cause propre, et a ainsi une certaine portée métaphysique. Les principes de cette doctrine, d'abord développés par l'école méthodique, qui en a donné dans le strictum, le laxum et le mixtum les bases fondamentales, trouvèrent de nouveaux et habiles apologistes dans les Hoffmann, les Brown, les Cullen, mais ils devaient surtout de nos jours briller

(1) *Organon*, 81.

d'un vif éclat, sous la plume puissante et passionnée de l'illustre Broussais. Ce fut le chant du cygne (1).

Le vitalisme s'est associé pendant bien des siècles à la théorie humorale. Pour lui, la nature ou principe supra-sensible fait effort pour chasser au dehors la matière peccante. Il faut arriver à Van Helmont pour trouver la doctrine vitaliste sérieusement établie. Cet auteur envisage les maladies comme des affections de l'archée. Le mot a vieilli depuis lui, mais la chose est encore debout. L'aberration de l'idée du gouvernement de l'économie animale, est une proposition connexe à celle de Van Helmont. Le langage de Stahl est plus sérieux, il a une portée philosophique plus

(1) Le nervosisme paraît se rapprocher du solidisme plus encore que du vitalisme. Hoffmann, ainsi que je l'ai déjà dit, rapportait toutes les maladies internes aux affections contre nature du genre nerveux (*a*). Cullen expliquait pareillement la maladie par le spasme et l'atonie du système nerveux. Lobstein (*b*) dit que toute affection commence par une intempérie de ce système. La différence qui sépare les méthodistes anciens des nervosistes modernes, consiste en ceci, que pour les premiers le *strictum* et le *laxum* étaient des propriétés inhérentes à la fibre organique, tandis que les secondes les localisent seulement dans la fibre nerveuse.

Dans la peau, Virchow (*c*) distingue des territoires cellulaires, vasculaires et nerveux. Il ajoute : « Un seul des territoires cellulaires peut subir des modifications pathologiques. Plaçons-nous un instant au point de vue des névristes : Il est tout à fait impossible de comprendre comment un nerf situé au milieu d'un groupe entier de papilles privées de nerfs, peut provoquer une action pathologique dans une seule papille de ce groupe, papille dans laquelle il ne se rend pas, et comment il se fait que les autres papilles du même territoire nerveux ne participent pas à la maladie. Prenons maintenant l'hypothèse des humoristes, et nous serons dans l'impossibilité d'expliquer une semblable altération dans les cas où il s'agira d'une papille privée de vaisseaux. Et même, lorsque les divers territoires cellulaires subissent dans une papille les modifications les plus variées, il serait impossible d'expliquer ces lésions pathologiques, si l'on faisait directement dépendre toute la nutrition d'une papille de l'état général du vaisseau qui la traverse. »

(*a*) Voir *Médecine raisonnée*.

(*b*) Passage cité.

(*c*) Ouvrage cité, p. 204.

élevée; mais s'il ne renouvelle point Van Helmont quant à la lettre, dans la conception de l'état morbide, il le renouvelle quant à l'esprit. Les suites des affections du principe vital de Barthez touchent de près aux mêmes doctrines, et l'aberration dynamique de Hahnemann, l'une de ses deux conceptions contradictoires de la maladie, y est absolument conforme.

L'éclectisme implique un développement intellectuel déjà bien avancé, qui, par un douloureux retour sur lui-même, reconnaissant l'inanité des systèmes absolus, cherche à s'approprier, sans règle précise, il est vrai, ce qui lui paraît acceptable dans chacun d'eux. Mais son défaut de méthode l'a toujours réduit à n'avoir qu'une vérité instinctive (1); frappé par cela même de stérilité et d'impuissance, il n'a jamais abouti qu'au syncrétisme; sa dernière et brillante apparition en fait foi comme les antérieures. Au point de vue médical, je dois omettre tous les essais de ce genre qui ont précédé l'âge moderne; il n'y a eu jusqu'à nos jours que des tentatives avortées.

Trois ordres de faits me paraissent au-dessus de toute contestation, dans l'économie : Il s'y trouve des solides, des liquides, et un agent matériel insaisissable, à savoir, le fluide nerveux. Aussi l'éclectisme a-t-il, au point de vue pathogénique, distingué des maladies des solides, des liquides et du fluide nerveux. MM. Hardy et Béhier envisagent le second groupe comme répondant aux maladies générales, le premier comme répondant aux maladies locales; mais ils ont oublié de faire à l'élément nerveux sa place légitime, malgré les lignes suivantes que j'extrais de leur ouvrage (2) : « Il y a une opinion moyenne, qui, admettant que la maladie peut être causée aussi bien par l'alté-

(1) Vrai comme instinct, l'éclectisme est faux comme système, au dire de l'illustre Vinet, l'un des moralistes les plus éminents de notre siècle.

(2) Hardy et Béhier, *Pathologie générale*, article *Pathogénie*.

ration des solides que par celle des liquides, ou de l'influx nerveux, commence à être généralement adoptée. »

Le premier des chimiâtres fut Paracelse. Il représenta la maladie comme étant fréquemment sous la dépendance d'un principe chimique, par le fait des variations du sel, du soufre et du mercure. Sylvius (François de la Boë) expliqua la pathologie par des distillations, des effervescences et des fermentations. Nos chimistes modernes ne se sont guère élevés, dans leurs théories pathogéniques, au-dessus du fait de la fermentation ou tout au moins des phénomènes de la catalyse. C'est ainsi que pour eux l'acide cyanhydrique agit en suspendant par catalyse l'oxygénation du sang. De même se doivent entendre les maladies virulentes, septiques et miasmatiques (1). D'après

(1) Matteucci (art. cité, *Revue des Deux-Mondes*) conclut que l'on doit expliquer par des êtres analogues à ceux découverts par M. Pasteur dans la levure de bière, la plupart des maladies contagieuses, qui ne seraient plus alors que des fermentations. Telle est aussi l'opinion émise par M. Littré à la fin d'un article bien des fois cité dans le cours de cet ouvrage. (*Revue des Deux-Mondes*, 1855). La fièvre typhoïde, la variole, la peste, le vaccin, la morve, l'hydrophobie, la fièvre putride, sont assimilées par cet auteur à des fermentations. Toute la question en litige entre M. Littré et le vitalisme, se résume en ceci : Les symptômes en dehors des maladies virulentes, miasmatiques et infectieuses, sont dus à une perversion des forces vitales. Or, est-il possible d'admettre que ces forces ne jouent plus qu'un rôle subordonné dans les phénomènes qui caractérisent les affections que je viens d'indiquer? Ici se présente un hiatus tellement énorme dans la série morbide, qu'il me paraît impossible à franchir. Les faits de fermentation ou plutôt de catalyse qui s'observent dans le tube digestif, se passent au sein d'une matière organique sans doute, mais nullement douée de vie.

On ne saurait donc arguer de ces faits pour établir l'existence de fermentations ou de catalyses réelles, dans l'intimité des tissus, parmi les substances assimilées.

Tel est le point de vue *à priori*. Mais l'expérience ne prononce-t-elle point en sa faveur? et si elle le fait, la question ne doit-elle pas être estimée résolue? Lorsqu'on surmène un bœuf et qu'on lui donne le charbon; lorsqu'on surmène un cheval placé d'ailleurs dans de mauvaises conditions hygiéniques et qu'on lui donne la morve; lorsqu'on réunit dans une même enceinte un grand nombre d'amputés, et qu'on leur donne la diathèse purulente, il sur-

Liebig (1), M. Mialhe (2), MM. Robin et Verdeil (3), les virus et certains principes immédiats albumineux du sang sont des corps isomères, de telle sorte que les premiers sont dus à la modification survenue dans le groupement moléculaire des seconds. Les virus seraient donc de véritables ferments morbides agissant par catalyse, et se reproduisant par une transformatien isomérique dans toute l'étendue de la masse sanguine.

Mais il résulte de recherches récentes, dues à M. Pasteur, que les ferments sont de véritables êtres doués de vie, et soit qu'on doive expliquer les effets qu'ils produisent, par le fait de leur présence, ou par un liquide qui serait sécrété par eux, il n'en résulte pas moins une forte présomption contre l'assimilation proposée par les chimistes entre les virus ou les poisons et les ferments. Puis, comme l'observe avec raison M. Delioux : « Tandis que les opérations catalytiques donnent des résultats chimiques pondérables, tant d'alcool, d'acide carbonique et d'eau, par exemple, pour une molécule de sucre transformée, les virus donnent des résultats physiologiques intraduisibles en chiffres, inassimilables aux phénomènes chimiques, celui-ci un exanthème pustuliforme, celui-là une névrose hydrophobique sans exanthème. Enfin, parmi les organismes vivants, plusieurs opposent une insensibilité complète à l'action des virus, soit primitivement, soit après avoir été une fois modifiés

vient des maladies essentiellement contagieuses et même virulentes (morve et charbon) et une maladie connexe au point de vue étiologique, et qui n'est ni contagieuse ni virulente. Dans tous ces cas, on ne saurait invoquer la moindre action catalytique. Or, quand la morve et le charbon, au lieu d'être spontanés, sont provoqués par un contagium, une innoculation virulente, peut-on supposer que le *modus agendi* ne soit plus le même que dans le cas précédent ? Une telle hypothèse est contraire à toutes les conditions analogiques.

(1) *Introduction à la Chimie organique.*

(2) *Chimie appliquée à la Physiologie et à la Thérapeutique.*

(3) *Traité de Chimie anatomique et physiologique.*

par eux ; comment concilier ces oppositions avec un fait aussi général que la productibilité de la fermentation, toutes les fois que l'on met en rapport un ferment et une substance fermentescible dans les conditions voulues pour qu'ils réagissent l'un sur l'autre ? » (1)

Dans son ouvrage : *Clinical lectures on the principles and practice of the Medicine*, Hughes Benett divise, au point de vue pathogénique, les maladies en deux classes : 1° Les maladies de la nutrition ; 2° les maladies de l'innervation. Cette division me paraît acceptable, sauf correctif. D'après ma manière de voir, dans l'état morbide, il y a toujours perversion du dynamisme vital, avec ou sans lésion de texture concomitante. Laissant de côté la question encore insoluble des altérations du fluide nerveux, qui, pour être vraisemblables, ne sont point démontrées, nous avons une première classe de lésions dynamiques sans altérations de texture, et une deuxième qui s'accompagne de vices de nutrition très-divers sous forme d'exsudats variables eux-mêmes.

D'après Cullen, les médicaments agissent par impression et doivent, par conséquent, solliciter des actions particulières dans les tissus vivants. Ils nous montrent un dynamisme qui en influence un autre. Lorsque Hahnemann est venu dire que les causes morbides produisant le désaccord de la force vitale, agissent en tant que dynamismes modifiant celui qui nous est propre, il n'a fait qu'appliquer à la pathogénie ce que Cullen avait dit du médicament. On doit lui reprocher, cependant, d'avoir étendu cette interprétation à toutes les puissances morbifiques, la plupart ayant sans doute leur point de départ dans le monde sensible ; mais il est impossible d'établir cette thèse pour l'universalité des influences étiologiques. Il y a, nous le savons, deux catégories de causes bien distinctes : Dans l'une, la ma-

(1) Ouvrage cité, p. 375.

ladie a une raison d'être venant de l'extérieur (occasion), et sollicitant par son effet dynamique, au sein de l'économie, des actions particulières ; dans l'autre, la cause est intime, faisant partie du concept propre de la force vitale, accidentellement ou par voie de génération, et elle se manifeste spontanément ou à l'occasion d'une perception externe. Le fait essentiel en pathogénie est la perturbation dynamique, quel qu'en soit le point de départ. Cette perturbation crée des troubles fonctionnels divers, avec ou sans lésions de texture, et celles-ci se produisent, soit dans les solides, soit dans les liquides du corps humain.

TROISIÈME SECTION.

Éléments de maladie.

La doctrine des éléments est d'origine fort ancienne, car elle n'est qu'un écho des théories philosophiques des premiers âges de l'histoire. Quatre principes fondamentaux : la terre, l'eau, l'air et le feu, s'étaient présentés à une analyse imparfaite et grossière, et la médecine ne tarda point à reproduire les traits généraux des conceptions irréfléchies de la pensée.

Cette question des éléments morbides est d'ailleurs connexe à la pathogénie. C'est ainsi que, pour Galien, la prédominance des humeurs cardinales modifiées dans leurs modalités spéciales de chaleur, de froid, d'humidité, de sécheresse, constituait quatre maladies *simples*. Leur combinaison réciproque avait pour résultat quatre autres maladies *composées*. On sait le goût prononcé qu'avait Galien pour les constructions hypothétiques, basées sur des convenances le plus souvent nominales.

Stahl distingue les éléments inflammatoires, bilieux, putrides et mixtes. Selle donne sur ce chapitre libre cours à son imagination. Barthez reconnaît autant d'éléments qu'il y a d'actes morbides. Bérard est encore plus prolixe que

Selle. Quant au solidisme, il ne paraît pas généralement favorable à cette doctrine, mais on peut en voir les traits essentiels dans le spasme et l'atonie.

Suivant la remarque de M. Monneret, on a désigné sous le nom d'éléments des conditions morbides assez différentes : 1° des actes morbides consécutifs à d'autres actes ; 2° des complications ; 3° des symptômes prédominants ; 4° des causes évidentes ou supposées du mal ou des symptômes et des maladies spéciales. M. Monneret admet, à son tour, qu'il faut désigner par élément prochain ou immédiat des maladies : « Tout état morbide, local ou général, primitif, non décomposable en un ou plusieurs actes morbides, et qui entre comme partie constituante de la maladie, quel que soit son siége. Cet élément est : 1° lésion du solide ; 2° lésion du liquide ; 3° lésion de propriété vitale (1). » — Nous voici comme on voit en pleine pathogénie.

En confrontant ce passage avec le premier alinéa du chapitre II, *Traité de Pathologie générale*, on voit que M. Monneret identifie les forces et les propriétés vitales. Par fluide nerveux, d'autres auteurs emploient une expression différente encore, mais de signification analogue.

Quelle est la valeur et la portée qu'il faut attribuer à la doctrine des éléments de maladie ? Sa valeur historique

(1) Dans son excellent ouvrage de *Pathologie médicale*, M. Gintrac père donne une division des éléments dont le cadre rappelle la disposition générale adoptée par M. Monneret. Les éléments que M. Gintrac qualifie de lésions élémentaires comprennent : 1° Les lésions qui dépendent principalement du mode anormal d'action des solides : hypersthénie, hyposthénie, atonie, périodicité morbide ; 2° celles qui résultent de l'altération des fluides ; 3° celles qui proviennent d'une disposition générale ou constitutionnelle de l'organisme. Telles sont les diathèses, qui se subdivisent elles-mêmes en monogéniques : l'inflammatoire, l'hémorrhagique, la purulente, l'osseuse, la tuberculeuse, etc. ; et en polygéniques : diathèses scrofuleuse, herpétique, syphilitique, arthritique, cancéreuse.

L'ouvrage de M. Gintrac est antérieur à celui de M. Monneret.

est déjà précisée; car elle n'est manifestement dans l'origine qu'une idée ayant cours dans la philosophie régnante, et dont on a cru devoir enrichir la médecine. Plus tard, la théorie étant devenue partie intégrante de la science, au moins comme expression nominale, il a fallu, coûte que coûte, la concilier avec la réalité; elle avait d'ailleurs dans sa physionomie un certain caractère analytique, conforme, en apparence, aux données premières de la méthode dans une science d'observation; mais il est impossible, de nos jours, d'y reconnaître autre chose que des prédominances séméiologiques, bonnes, tout au plus comme artifice d'enseignement, à établir un départ entre des phénomènes dissemblables. Toute maladie étant le fait d'une perturbation dynamique, il est impossible de ne pas voir, dans les altérations spontanées des solides et des liquides, le résultat d'une lésion de force. Nos sens ne peuvent saisir que le paraître, la manifestation; mais l'être, étant de sa nature métaphysique, échappe à toute appréciation directe et ne peut être conçu que par l'esprit. L'état sain du principe de vie constitue la santé, qui en est la formule empirique; l'état morbide du même principe se traduit expérimentalement par des altérations portant sur les solides ou les liquides de l'économie. Toute lésion de texture étant le produit nécessaire d'une perturbation nutritive, et par conséquent d'une perversion dynamique, il est irrationnel et contraire à toute saine logique, de vouloir donner en même temps pour base à la médecine une notion essentiellement primitive comme l'altération des forces, et des notions essentiellement dérivées comme des altérations de texture et d'humeurs naturelles. Le caractère maintes fois douteux et vacillant de l'art de guérir, ne trahit-il point, dans ses premiers principes, l'absence radicale de toute philosophie sérieuse?

QUATRIÈME SECTION.

Essentialité des maladies.

Le mot essentiel, appliqué aux maladies, est une expression malheureuse, qui a, comme bien d'autres, plusieurs acceptions dissemblables. L'état morbide est un être distinct du corps de l'homme, et qui vient s'y développer, comme le peuvent faire sur un tronc d'arbre un champignon et une plante parasite : Tel est un premier sens donné au mot essentiel. — Suivant le langage de Cullen, une maladie est essentielle lorsqu'elle ne s'accompagne point d'altération de texture : Deuxième acception. — Le terme essentiel implique seulement pour les maladies une existence distincte et indépendante, d'espèce à espèce pathologique : Troisième acception, et elle n'est peut-être pas la dernière.

La maladie entité a fait son temps; et si les champignons, en pathologie cutanée, ont la valeur étiologique qu'on leur donne, on ne saurait les assimiler qu'à l'épine qui irrite et enflamme les tissus; mais, du moment que nous quittons les surfaces tégumentaires, une pareille théorie n'est plus applicable (1). Si Broussais, dans son éloquent réquisitoire contre l'ontologie, ne s'était jamais attaqué qu'à des êtres fictifs, son œuvre comme réformateur aurait eu sans doute d'autres destinées. Il eut raison contre Laennec; mais il eut tort contre la tradition médicale tout entière, qui subordonne certaines altérations de texture à une perturbation générale survenue dans l'organisme. La doctrine des entités morbides a vécu et ne peut plus vivre; cessons de nous y arrêter plus longtemps.

Tout le respect que nous devons à Cullen, l'une des plus

(1) Sauf cependant pour les vers vésiculaires et ceux qu'on a observés, soit dans le tissu celluleux, soit dans les muscles.

grandes autorités médicales du siècle dernier, ne saurait m'empêcher de reconnaître qu'il a détourné fort mal à propos le terme essentiel de l'acception qui lui est propre, en le rattachant aux maladies sans matière. Le mot essentiel implique purement et simplement l'être, mais ne détermine en rien le mode d'existence. Or, Cullen a entendu, par maladies essentielles, celles qui n'ont pour signes que des symptômes et point de lésions. Avec tous ces changements et remaniements de langage, on ne crée que désordre et confusion. Si les maladies sont essentielles, elles ont une essence qui leur est particulière, et sont distinctes de l'organisme, qui n'est plus, pour ainsi dire, que le théâtre de leur évolution. Voilà ce qu'implique le mot, et il l'implique rigoureusement.

Enfin, dans une troisième acception, on se contente de distinguer entre elles les espèces morbides, qui ne sont considérées en elles-mêmes que des abstractions, mais qui se rattachent au corps de l'homme comme à leur support naturel; elles en expriment des modes, des états transitoires et anormaux, et par conséquent, quoi qu'en dise M. Tessier, leur essence est autre chose que leur nom (1). Pour l'ignorer, il n'est nullement nécessaire de la nier, malgré l'intervention du Docteur angélique, dont M. Tessier paraît d'ailleurs fausser le sens.

Je ferai, à cette manière de voir, la même objection dont est passible la signification que Cullen a prétendu donner au terme d'*essentiel*. Cette expression implique l'être et l'être distinct et indépendant, un être qui ne relève d'aucun autre, et dont l'individualité est ainsi rigoureusement déterminée. Que conclure de tout ceci? L'essentialité des maladies n'a de valeur positive que dans un sens vieilli et

(1) M. Tessier, dans ses *Études de médecine générale*, a fait le plus étrange paralogisme sur la signification du mot *essence*, à propos de la définition qu'en a donnée saint Thomas d'Aquin : *Essentia est quod significatur per definitionem.*

pour jamais perdu. Oublions-le donc sans retour; car il est contraire aux règles du langage de donner à ce mot une interprétation différente (1).

CINQUIÈME SECTION.

Des types morbides.

Les maladies existent à titre de modalités, mais de modalités anormales. La persistance de la plupart d'entre elles, à partir de l'époque où remontent les premiers documents historiques, est un fait incontestable. En tenant compte des différences apportées par le climat, la pathologie moderne est, dans la plupart de ses caractères, essentiellement analogue à celle de l'antiquité grecque et latine. Des maladies nouvelles se sont produites sans doute, triste progrès pour lequel notre civilisation ne saurait être mise en cause sans injustice; mais depuis l'époque de leur apparition première, leur physionomie a peu varié et leur essence est restée la même. La constance des expressions symptomatiques implique, comme conséquence de l'invariabilité de nature, l'impossibilité radicale des transformations entre un état morbide donné et un autre état morbide. Si Baglivi est réellement le premier en date à avoir admis cette conversion d'une maladie dans une autre, et si le sujet était, quand il le traita, aussi neuf qu'il l'imaginait, c'est là, sans contredit, l'un de ses moindres titres de gloire; car il a confondu la simple succession avec la transformation; mais Baglivi était solidiste, et, au point de vue anatomo-pathologique, son erreur se conçoit.

L'individualisation relative des maladies permet seule la

(1) Les mots *essentiel, essentialité,* et les idées que ces mots expriment, appliqués aux maladies, sont, en grande partie, la cause de la mésintelligence qui règne entre les médecins, au sujet des maladies et des méthodes thérapeutiques. Ces expressions sont fausses : il faut les bannir du langage médical. (Trousseau et Pidoux, *Introduction*, xxxv).

constitution d'une nosologie régulière. Alors, mais alors seulement, il est permis de comprendre les classifications en genres et en espèces; c'est ce que ne me paraît pas avoir saisi l'école de Hahnemann, en admettant l'individualisation absolue au lieu de l'individualisation relative. Le mot absolu indique une distinction essentielle et radicale des maladies entre elles, prises comme ensemble et comme détail. Peu importe, par conséquent, leurs affinités apparentes et leurs connexions étiologiques. Tout état morbide est spécifiquement et absolument distinct d'individu à individu. Une pareille doctrine ne peut avoir sa raison d'être que dans cette opinion d'Hahnemann, qui place la maladie dans la totalité des symptômes; car alors avec symptômes variables, et ils le sont toujours de sujet à sujet, maladies dissemblables. La conception de l'état morbide n'est pas une chez Hahnemann : elle est, de plus, contradictoire; je l'ai déjà montré. On sera peu surpris de voir cet auteur encore ici en opposition avec lui-même. Dans les paragraphes 72 et 73 de son *Organon*, il jette les bases d'un système nosologique. Dans *Organon*, 102, on trouve les lignes suivantes : « Les personnes atteintes de l'épidémie ont toutes, il est vrai, une maladie provenant de la même source, et par conséquent semblable; mais l'étendue tout entière d'une affection de ce genre et la totalité de ses symptômes, dont la connaissance est nécessaire pour se former une image complète de l'état morbide, et choisir, d'après cela, le remède homœopathique le plus en harmonie avec cet ensemble d'accidents, ne peuvent être observées chez un seul malade; il faut, pour arriver jusqu'à elles, les tirer par abstraction du tableau des souffrances de plusieurs malades doués d'une constitution différente. » — « Cette méthode, indispensable à suivre dans les maladies épidémiques, qui sont aiguës pour la plupart, j'ai dû l'appliquer aussi, d'une manière plus rigoureuse qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, aux maladies chroniques produites par un

miasme qui demeure toujours semblable à lui-même quant au fond, et particulièrement à la psore. Ces affections demandent, en effet, qu'on recherche l'ensemble de leurs symptômes; car chaque malade n'en présente que quelques-uns, n'offre, pour ainsi dire, qu'une portion de phénomènes morbides, dont la collection entière forme le tableau complet de la cachexie considérée dans son ensemble. » (*Organon*, 103.)

Donc, puisque la thérapeutique ne s'adresse pas seulement aux symptômes offerts par le malade, mais aussi à l'ensemble de ceux que peuvent offrir les constitutions épidémiques, ou bien encore les vices psorique, syphilitique et sycosique, il s'ensuit, de l'aveu de Hahnemann lui-même, que l'individualisation des maladies n'est point absolue, mais relative.

Les types morbides sont immuables, ne peuvent, par conséquent, se convertir les uns dans les autres, bien qu'ils soient susceptibles de s'associer dans une certaine mesure (1). Les variétés particulières ne changent rien à l'irréductibilité des espèces pathologiques. Cette irréductibilité est la source, la condition première de ce que l'on a désigné sous le nom de *spécificité morbide*. Les maladies communes ne sont pas moins spécifiques pour laisser une plus large part, pour ainsi dire, à l'initiative individuelle; mais leur défaut de détermination rigoureuse et précise a fait passer en usage de réserver la qualification de spécifiques à celles des espèces morbides dont la physionomie caractéristique est le plus franchement accusée. Parmi ces dernières, il s'en trouve dont l'origine propre s'enveloppe pour notre esprit d'impénétrables ténèbres, par exemple : le choléra, la fièvre jaune, l'ictère malin, la diphthérie, etc. Aussi a-t-on voulu, par un étrange abus de langage, réser-

(1) Ils peuvent, dans ce cas, se modifier réciproquement, même au point de vue anatomique. Par exemple : la rubéolo-scarlatine.

ver la dénomination de spécifiques aux maladies occasionnées par des agents inconnus : *Specificus id est occultus.* Pour M. Requin, se plaçant ici au point de vue de la pathogénie : « Les causes spécifiques sont tout simplement les *causes déterminantes occultes.* » (1) Tout en donnant, au même point de vue, une interprétation que je crois inexacte de la spécificité, M. Legroux me paraît dans une voie meilleure (2). Cet auteur admet une spécificité absolue et une spécificité relative : la première comprend les miasmes, les virus, venins, poisons; la deuxième embrasse les constitutions épidémiques, les diathèses, l'âge, le sexe, la constitution, le tempérament, la nature des tissus affectés. Or, plus la double spécificité pathologique et pathogénique s'étend, plus elle s'approche de la seule acception qui lui soit réellement applicable.

En définitive, tous les types morbides sont spécifiques au même titre; mais tous n'offrent point, comme étiologie et séméiologie, des caractères distinctifs aussi nettement tranchés, aussi pathognomoniques.

Voici une preuve nouvelle des obscurités et des erreurs où la médecine est tombée par un oubli bien vulgaire : celui de la valeur propre des mots. Spécifique ne peut signifier rien autre que ce qui appartient à une espèce quelconque.

SIXIÈME SECTION.

Unité dans la maladie.

A. Deux éléments sont en présence : la cause morbifique supposée dans le cas particulier venir toujours du dehors, et le principe de vie, ou si l'on préfère, les corps organisés et vivants. Pour résoudre la question de l'unité des maladies,

(1) *De la Spécificité dans les maladies*, thèse de concours, 1851.
(2) Thèse de concours, 1840.

on a dû se placer à l'un et à l'autre de ces deux points de vue, attribuant cette unité tantôt à une influence extérieure, tantôt à l'organisme lui-même.

La tradition médicale prise dans ses origines, établissait un départ entre les phénomènes liés à l'action morbifique, et ceux qu'on doit attribuer à la résistance que l'organisme oppose à la destruction qui le menace (1). C'est ainsi que pour les anciens, les symptômes observés dans les périodes de début et d'augment étaient assignés au principe morbide, tandis que ceux qui se déclarent dans la période terminale, ou de déclin, passaient en général pour critiques et dus à une réaction salutaire de la nature elle-même. Les phénomènes survenant dans des conditions analogues, avec des caractères communs, suivant une évolution déterminée, parurent donc à l'antiquité se rattacher à une cause unique, et cette cause était pour elle tantôt la raison d'être de la maladie, tantôt la nature médicatrice. On voit qu'il y a ici deux unités pour une.

Il est manifeste que la différence des lésions anatomiques et des symptômes ne change rien à la nature d'une affection, preuve en soit la séméiologie protéiforme et les altérations si variables de l'affection paludéenne, de l'intoxication saturnine, de diverses diathèses originelles ou

(1) Voici comment s'exprime Van Swieten, qui était profondément nourri et imbu de l'antiquité: « Les symptômes critiques se distinguent des morbifiques, en ce qu'ils apparaissent après la coction et à l'époque de la crise, et qu'ils disparaissent promptement par quelque évacuation critique ou par une métastase vers d'autres points. Les symptômes morbifiques se montrent à toute époque de la maladie, mais surtout dans l'augment; ils ne soulagent point et sont nuisibles, au contraire des autres. Ainsi, au début des maladies aiguës, les sueurs profuses, les évacuations alvines considérables sont de mauvais augure et doivent être combattues. — (*Comment. in Aphorism.* 619.)

D'après Sauvages, « la maladie est le produit de deux causes: la matière morbifique et la force vitale; aussi y a-t-il deux ordres de symptômes, les uns morbifiques et les autres critiques. » (*Œuvres diverses.*)

acquises. Or, pour celles de ces maladies qui ont leur point de départ dans une impression produite sur le principe de vie, l'unité n'est évidemment point dans la cause morbifique, puisque la séméiologie devrait offrir toujours alors les mêmes traits généraux; elle est donc dans le principe de vie, si diversement modifiable par des influences identiques. — D'autre part, qu'est-ce qui peut produire la ressemblance symptomatique pour des affections dissemblables, si ce n'est la manière de sentir du dynamisme vital, car il est loin d'être impressionné d'une manière distincte par les différentes causes morbifiques (2). L'analogie et même la parfaite identité des lésions anatomiques ou des symptômes, n'implique point toujours, il s'en faut, la similitude ou l'identité des causes. Mais s'il y a des différences séméiologiques fréquentes, les maladies n'en sont pas moins en général soumises à une évolution sensiblement régulière, dans les

(2) Les impressions aperçues par l'organisme, c'est-à-dire par la matière douée du principe de vie, peuvent à la fois présenter une singulière analogie pour des causes dissemblables, et une variabilité très-grande de caractères pour des causes identiques. J'ai suffisamment insisté sur ce dernier fait, mais l'autre exige une attention particulière. Prenez le cerveau, l'un des organes où l'identité séméiologique augmente le plus les difficultés d'un diagnostic précis, la congestion y détermine des étourdissements, mais l'état anémique y provoque exactement les mêmes phénomènes. Qu'il survienne un embarras des premières voies, et par sympathie pure, sans qu'il soit possible de supposer de la congestion ou de l'anémie cérébrale, les étourdissements se reproduisent. Il est pareillement impossible que la céphalalgie observée dans la congestion, l'anémie, l'inflammation du cerveau, exprime dans tous ces cas un même état organique également observable dans les faits si nombreux de céphalalgie sympathique. Le cadre des impressions perçues par la force vitale, est donc dans certaines circonstances éminemment circonscrit, et il me serait facile d'étendre aux divers organes ce que je viens d'établir pour le cerveau. Mais il y a une différence parfois considérable entre les impressionnabilités particulières, différences correspondant avec la variabilité sur laquelle j'ai précédemment appelé l'attention du lecteur. Cette variabilité tient, 1° au degré de susceptibilité pour des tissus ou des organes identiques; 2° à la prééminence relative d'aptitude morbide pour des tissus ou des organes différents; 3° à l'action des sympathies dont l'allure est si mobile d'individus à individus.

formes multiples qui leur sont propres. Prenez une même influence, le froid humide, et les diverses affections produites par lui. Vous ne pouvez évidemment placer l'unité morbide dans la cause, car elle est la même pour tous les cas, et ceux-ci sont fort dissemblables entre eux. Il n'y a donc d'admissible, pour expliquer l'ordre, la régularité de la marche des accidents, qu'à faire intervenir l'unité intérieure, à savoir, celle du dynamisme vital.

Si le principe de vie était une expression nominale, généralisation abstraite des vies particulières d'organes, et s'il ne représentait qu'une loi purement subjective de notre esprit, qui conçoit l'un à l'occasion du multiple, que pourrait signifier la réaction, origine première de la théorie de la nature médicatrice? (1) Qu'est-ce qui rendrait compte de l'unité morbide, puisqu'il est démontré maintenant que cette unité n'est point dans la cause morbifique (2)? Or, cette unité existe, car elle est la condition même de toute nosographie, comme de toute nosologie; elle seule rend la science possible. L'unité organique, en tant que disposition instrumentale de la matière, ne saurait être invoquée, car

(1) Pour beaucoup d'auteurs, la maladie est une réaction de l'organisme contre une affection subie par lui. Je n'accepte point, ainsi qu'on l'a déjà vu, pareille définition, mais en elle-même elle implique la grande fréquence du fait réaction en séméiologie. Cherchant des analogies dans le règne inorganique, on ne saurait, par l'attention la plus patiente, l'analyse des faits la plus scrupuleuse, y rien découvrir qui puisse être comparé à ces phénomènes de réaction, jouant parfois sur la scène morbide un rôle si important. Il faut donc ici, bon gré, mal gré, sortir de la physique générale, dépasser l'ordre suivant lequel se groupent et s'enchaînent les faits, et s'élever ensuite à un principe ou force supérieure, qui en soit la source commune et l'unique raison d'être. Il est facile de concevoir qu'un dynamisme même supposé aveugle et sans conscience, agissant dans un milieu où il est appelé à se développer et venant à rencontrer un obstacle, entrera en lutte avec lui. La perturbation d'une loi dans un mécanisme donné, implique seulement un ordre nouveau dans la succession des faits.

(2) Il s'agit ici évidemment des causes qui ont leur raison d'être en dehors de l'organisme.

elle est tout idéale, et il nous faut ici, pour l'explication des phénomènes observés, une unité ou force réelle.

Il nous est permis maintenant d'apprécier à sa juste valeur l'affirmation de M. Nathalis Guillot, qui dans sa thèse de concours pour le professorat, sur *la Lésion et la Maladie,* énonce la proposition suivante : « La maladie n'est point une unité et se résume en causes, lésions, symptômes. » Si la maladie n'est point une unité, pourquoi est-elle soumise à un développement déterminé pour chaque cas individuel? Comment s'expliquer la persistance des espèces morbides? Comment, en présence de symptômes très-dissemblables, voit-on les médicaments triompher de certaines maladies à titre de spécifiques?

L'erreur de M. Nathalis Guillot, et elle est grande, dépend de cette fâcheuse disposition des esprits, qui de nos jours s'arrêtent si volontiers à la superficie des choses. Nous comprenons certaines influences étiologiques, nous voyons des lésions anatomiques et des symptômes, et au lieu de grouper entre eux ces divers éléments pour en faire un faisceau unique, nous nous en tenons à l'analyse naturelle sous laquelle forcément ils se présentent à nous. L'expérience n'est que la condition première de la science, mais ne la constitue point. L'observation nous fournit la matière première et brute pour ainsi dire ; toutefois la science n'est faite qu'après la pénétration des choses par l'esprit, lorsqu'à l'occasion des rapports communs des phénomènes, il a pu saisir leur principe générateur et les lois qui président à leur évolution. Notre intelligence ne voit point sans doute des yeux du corps, mais elle conçoit l'être derrière le paraître, et au-delà des faits leur causalité efficiente.

B. Après avoir étudié la question de l'unité morbide prise en général et dans une maladie donnée, il faut faire un pas de plus et démontrer, que dans le vaste champ de la pathologie, il n'y a pas une affection qui soit autre chose, considérée en elle-même, qu'une déviation ou altération

d'un seul et même dynamisme, malgré les diversités apparentes et réelles des expressions symptomatiques. En d'autres termes, le principe de vie, qui est intéressé d'une certaine manière dans une fluxion de poitrine, l'est d'une autre dans une monomanie.

D'après la formule que je viens d'employer, il doit demeurer bien compris que je compare ici l'aliénation qui ne s'accompagne d'aucune altération de texture, à toutes les maladies qui peuvent affliger l'espèce humaine, y compris les névroses, à toutes celles, par conséquent, qui entrent dans le cadre de la pathologie ordinaire.

Avant d'aborder la question en elle-même, je vais citer quelques passages d'auteurs, dont la voix sait se faire écouter, et dont la plume a une autorité reconnue. Voici comment à ce sujet s'exprime Jacobi : « Toute maladie qui se développe dans les divers organes ou systèmes de notre économie, aiguë ou chronique, intermittente ou rémittente, idiopathique ou sympathique, produit une modification maladive dans les manifestations des phénomènes psychiques ; les maladies psychiques ne sont que les symptômes d'une affection somatique. » (1) D'après M. Moreau de Tours, les prodromes de la folie consistent, par ordre de fréquence : 1° en certaines modifications de la sensibilité que nous appellerons névrose à forme congestive ; 2° certains accidents nerveux très-analogues, si ce n'est identiques aux auras ; 3° des accidents convulsifs ; 4° de la surrexcitation générale ; 5° la congestion cérébrale. » (2) M. Moreau conclut, cela va de soi, que la folie est une maladie organique comme toutes les autres. M. Bouchet a dit aussi dans un mémoire : « La folie débute par des prodromes où tous les systèmes sont plus ou moins ébranlés : digestion, circulation, respiration, sécrétions, locomotion. » (3)

(1) *Extrait des Annales médico-psychologiques.*
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*

Tous les auteurs que je viens de citer appartiennent, on le voit, à l'école sensualiste.

Les maladies ordinaires et l'aliénation reconnaissent, dans des proportions variables, l'influence des mêmes causes générales. L'hérédité, les causes physiques ou morales peuvent donner lieu à l'une comme aux autres. Tous les aliénistes savent que les encéphalites, ramollissements, hémorrhagies, que l'idiotie elle-même, sont, au point de vue de l'hérédité, des circonstances qui prédisposent aux diverses formes de la folie, que la folie prédispose de son côté aux affections que je viens d'énumérer. Depuis l'antiquité, nous voyons les auteurs insister sur les maladies viscérales comme causes d'aliénation. On a établi de nos jours qu'à la suite de fièvres typhoïdes, de fièvres intermittentes, après les couches ou un traitement antiphlogistique poussé à outrance, il survenait maintes fois cette forme particulière désignée sous le nom de démence aiguë, mélancolie avec stupeur, et que M. Étoc-Demazy a cherché, mais en vain, à rattacher à un œdème cérébral. Les névroses du mouvement prolongées ont une influence manifeste sur les troubles intellectuels; l'épilepsie ordinaire produisant la démence, le vertige, plutôt des accidents maniaques; même observation à faire pour l'hystérie (1). La danse de Saint-Guy amène souvent un peu d'affaiblissement des facultés intellectuelles, et à la longue cet affaiblissement devient une véritable démence. M. Baillarger établit une différence tranchée entre les effets des troubles du mouvement et ceux de l'intelligence. Les premiers, dit-il, sont susceptibles de développer des altérations de l'entendement, tandis que les autres n'ont aucune influence fâcheuse sur les facultés locomotrices. J'ai le regret de me séparer ici de l'opinion de M. Baillarger, et je crois, comme beaucoup d'auteurs recommandables, qu'il y a une véritable

(1) Hystéro-épilepsie. (Beau, *Archives générales de médecine.*)

folie paralytique, celle que M. Requin appelle paralysie générale progressive. M. Baillarger est d'ailleurs revenu sur ce que ses opinions premières avaient d'exclusif dans sa théorie nouvelle de la manie à forme congestive (1).

Ainsi donc, les névroses du mouvement produiraient des troubles intellectuels, et ceux-ci, à leur tour, pourraient déterminer des altérations de la puissance locomotrice. Une cause morale peut donner lieu à l'hystérie, à l'épilepsie, à la danse de Saint-Guy, ou aux formes aiguës de la folie. La frayeur peut arrêter les règles, et aussitôt l'on voit survenir, ou bien des phénomènes de chlorose, ou bien ceux de l'hystérie, ou bien une manie proprement dite.

On a défini le délire, quel que fût son origine, la perversion des facultés intellectuelles, morales et affectives. Certains auteurs ont essayé de préciser davantage en aliénation mentale et ont voulu y voir l'altération de l'intelligence et du sentiment. Maine de Biran a mis en relief un côté de la nature humaine, foncièrement négligé par les aliénistes, et il a fait consister la folie dans la lésion ou la suspension de la volonté (2). M. Baillarger l'a fait consister, lui, dans la perte de la conscience du délire (3). Dans le délire

(1) Dans une communication récente à l'Institut, M. Baillarger a insisté sur le délire hypocondriaque, comme signe précurseur de la paralysie générale, de la même manière que le délire des grandeurs. Autrefois, M. Baillarger ne parlait de ce dernier qu'à titre de symptôme.

(2) L'altération de la volonté, soit dans le sens de l'excitation, soit dans le sens de la dépression, est générale ou partielle. (Billod, *Archives médico-psychologiques*.)

(3) D'après M. Baillarger, deux éléments constituent la folie : 1° La lésion de l'entendement ; 2° la perte de conscience du délire. Mais il ajoute : Tant qu'il n'y a pas perte de conscience, la folie n'existe point.

Je regrette le correctif apporté par M. Baillarger à ce qu'il venait d'établir comme éléments constitutifs de la folie. Je me permettrai de lui rappeler l'observation célèbre de Glenadel, que chaque année il cite dans ses cours. Ce malheureux, qui fut si longtemps poursuivi de l'idée fixe de tuer sa mère, puis sa belle-sœur, se fit lier par ses parents et ses amis, lorsqu'il se vit sur le point de succomber à l'impulsion qui l'entraînait. Ici il y avait conscience du délire, lutte, résistance de la part du malade, mais la

des affections aiguës, comme dans celui de la manie, le malade peut se sentir entraîné à des actes qu'il condamne, et

folie n'en existait pas moins. D'une manière générale, lorsque l'aliénation consiste dans une impulsion insolite, la conscience du délire est un fait très-fréquent. Donc, la perte de conscience n'est point la caractéristique de la folie.

On sait que pour Maine de Biran le *moi* volontaire constituait la personnalité, mais il n'y rentre qu'à titre d'élément ; car, ainsi que nous venons de le voir, la perte de la volonté n'implique point toujours celle de la conscience. La suspension de la volonté, due à quelque affection de l'âme inférieure ou sensitive, telle est pour Maine de Biran la raison d'être de l'aliénation. Ainsi, pour lui, ce n'est point l'âme supérieure qui est intéressée directement. Beaucoup d'auteurs affirment même qu'il est absurde de la supposer malade, et ils sont dans le vrai, à s'en tenir au principe du matérialisme médical. Mais il n'y a au fond rien d'irrationnel à supposer qu'une force fonctionne irrégulièrement ; or, dans l'espèce, la maladie n'est rien autre que cette irrégularité même.

Il n'y a sans doute folie confirmée que dans l'impulsion insolite que la volonté ne peut réprimer, et dans la conception délirante où la conscience du trouble intellectuel a complètement disparu ; mais la maladie mentale existe déjà dans l'hallucination, lorsque, dépouillée de tout caractère hypnagogique *(a)*, elle n'est en quelque sorte qu'une étape pour arriver à la conception délirante ou à l'impulsion insolite. La folie est donc le plus haut degré d'une série ou évolution particulière, dans laquelle la plupart ou l'ensemble des facultés se trouve en jeu sans nul doute, mais sans que l'on puisse en désigner une en particulier : sensibilité, intelligence, volonté, comme spécialement affectée. La maladie réside dans leur unité, leur source commune, à savoir : l'âme elle-même. Aberration du sentiment, de l'intelligence, de la volonté, ne sont que des points de vue individuels, qui peuvent se montrer isolés ou réunis dans la pratique. Le délire, l'impulsion insolite, l'hallucination, ne constituent que le côté expérimental de la question, sa donnée séméiologique. Or, la séméiologie n'est que l'expression de l'unité morbide qui est la déviation du principe de vie. L'aliénation mentale peut donc se caractériser dans une certaine mesure, mais non se définir philosophiquement. Telle a été aussi ma conclusion pour la maladie en général.

Une grande question divise encore les aliénistes. Y a-t-il ou non des monomanies ? M. Falret, se basant sur l'unité et la simplicité de nature du principe pensant, croit que la monomanie ne saurait exister. Ainsi que le reconnaît M. Baillarger lui-même, on a sans doute autrefois qualifié de mo-

(*a*) L'hallucination hypnagogique (Maury) est celle qui a été observée particulièrement avant le sommeil chez des gens sains d'esprit ; par exemple : Haller, Burdach, le libraire Nicolai, Bostock, Baillarger, Maury.

qu'il ne peut aucunement réprimer (1). Le premier est fébrile, et le deuxième est fébrile ou non fébrile. La plupart des auteurs sont d'accord pour différencier les types extrêmes de l'un et de l'autre, mais pour reconnaître aussi qu'on passe insensiblement de la séméiologie de la manie à celle de l'encéphalo-méningite. Entre elles il n'y aurait donc qu'une différence de degré, au dire de M. Baillarger et de la généralité des aliénistes. N'y a-t-il point une similitude symptomatique entière entre les deux cas de paralysie générale progressive, observés par M. Lélut (voir *Annales médico-psychologiques*), et les méningites chroniques décrites par M. Bayle? entre ces dernières et la forme singulière de fièvre larvée qui prit le masque d'une folie paralytique (2)? D'après Magnus Huss, on rencontre parfois l'alcoolisme le plus prononcé, sans que le cerveau présente une trace quelconque d'altération pathologique. Consécutivement aux hémorrhagies cérébrales, on voit survenir des démences en tout semblables comme séméiologie à celles qui succèdent aux manies aiguës de cause morale. De plus, je rappellerai les passages déjà cités de MM. Bouchet et

nomanie, des aliénations où le délire n'était point encore généralisé, tout en étant beaucoup moins restreint que la dénomination ne porterait à le penser. Néanmoins, il est incontestable, qu'au début de certaines folies, il y a monomanie proprement dite, laquelle monomanie peut même persister un temps considérable; preuve en soit l'observation de Glenadel. Tel est le fait empirique que M. Baillarger oppose à juste titre à la thèse de M. Falret. J'ajouterai qu'on ne se rend point compte pourquoi une force altérée dans une de ses applications doit forcément l'être dans toutes. La conception délirante peut exister avec la conscience du délire, l'impulsion insolite sans conception délirante, l'hallucination être pendant quelque temps indépendante des lésions de l'intelligence et de la volonté; par conséquent, nous nous plaçons à un faux point de vue quand nous envisageons l'unité de l'âme comme M. Falret, qui n'y voit, après tant d'autres, qu'une unité comparable à celle du point mathématique. L'unité vitale comprend des énergies diverses, et l'expérience nous apprend que l'altération de leur principe est susceptible de les affecter isolément ou simultanément.

(1) *Dictionnaire en trente*, article *Délire*.

(2) *Annales médico-psychologiques*, 2e série, t. VI.

Moreau de Tours, sur la période prodromique de la folie.

Tout en sachant que ces analogies symptomatiques sont beaucoup plutôt le fait de la manie que de la monomanie, la première faisant incontestablement partie intégrante de l'aliénation mentale, je crois devoir maintenir ma conclusion sur la similitude très-grande et parfois sur l'identité des phénomènes observés entre la folie et ce qui n'est pas elle. De la manie je rapproche la démence.

Pour l'aliénation comme pour les maladies ordinaires, le pronostic est en général moins grave dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques.

On ne peut se rendre compte des traitements si divers et même opposés entre eux qu'on a employés pour la cure de la folie, qu'en tenant compte des divergences doctrinales profondes séparant encore les auteurs sur ce sujet. Toutes les théories émises se groupent autour de deux idées principales : ou bien on a assimilé la folie aux maladies ordinaires dont le concept était lui-même matérialisé, ou bien on l'a envisagée comme due à une affection, à une passion de l'âme proprement dite. Dans ce dernier cas, il est entendu que l'âme est essentiellement distincte des puissances animatrices et vivifiantes de l'organisme. Cela étant admis et reconnu, une seule thérapeutique est applicable, et elle a été formulée par M. Leuret, sous le nom de traitement moral.

Ce traitement a eu quelques résultats utiles, je suis loin de le nier (1). Mais est-il, en bonne conscience, applicable à tous les cas ? La première hypothèse paraît triompher dans les guérisons obtenues par les médications antiphlogistique, reconstituante, dérivative et révulsive ; non-seulement elle peut invoquer des exemples où l'intervention heureuse de l'art ne saurait être contestée, mais encore elle peut prouver que les crises à titre fluxionnaire simple ou sympa-

(1) N'a-t-il pas eu pareillement des succès dans les maladies ordinaires ?

thique, sont aussi susceptibles dans la folie d'amener une guérison temporaire ou définitive.

J'emprunte les détails suivants à l'intéressante thèse de M. Numa Lafitte.

Dans ses aphorismes, Hippocrate s'exprime ainsi :

6e section, aphorisme 2 : « Dans la mélancolie, l'apparition des hémorrhoïdes est favorable. »

Idem, aphorisme 21 : « Dans la folie, dyssenterie, hydropisie, transport au cerveau, augures favorables. »

Galien *(De Locis affectis)* rapporte un exemple de folie jugée par la fièvre quarte.

Fr. Hoffmann *(De Delirio melancholico)*: « Il arrive souvent de voir les maladies mentales guérir par des hémorrhagies, soit du nez, soit de l'utérus, soit de l'anus. »

D'après Forestus, une jeune fille maniaque fut guérie par l'apparition d'un ulcère à la cuisse.

Boërhaave *(Aphorismes)* : « On a vu des manies s'améliorer par le fait d'hémorrhoïdes, de dyssenterie, d'hydropisie, de fièvre intermittente.

Pinel : « Les médecins anciens et modernes ont reconnu que l'aliénation mentale se termine quelquefois par des varices, un écoulement hémorrhoïdal, la dyssenterie, une hémorrhagie spontanée, une fièvre intermittente. »

Esquirol : « J'ai constamment observé que la guérison des maladies mentales n'est que trompeuse ou passagère, lorsqu'elle n'est pas déterminée par quelques phénomènes critiques. »

M. Guislain cite une manie, suite de chagrins violents, qui cesse au bout de sept semaines, par l'apparition d'une inflammation aux articulations des pieds.

M. Lunier, directeur de l'asile de Blois, ne manque jamais de faire ses réserves quand un malade sort guéri sans avoir offert de phénomène critique.

M. Parchappe a publié quelques observations où le délire maniaque a cédé après l'apparition d'une maladie de Bright, d'entérites.

On voit quelquefois des maladies caractérisées par les phénomènes de l'asthme, de l'encéphalite, de l'apoplexie, etc., se développer à la suppression de vieux ulcères ou de dartres anciennes. Leur réapparition suffit d'ordinaire pour amener la guérison. Même chose arrive aux vésanies qualifiées de métastatiques par Sauvages, et qui surviennent dans des circonstances identiques.

Des considérations qui précèdent je crois pouvoir conclure, qu'entre les maladies générales et l'aliénation, il n'y a aucune différence réellement caractéristique (1), au point de vue des causes, des symptômes et de la marche, du pronostic et du traitement. L'absence de l'anatomie pathologique, conformément à l'hypothèse où nous nous sommes placé, n'offre rien de spécial en elle-même, puisque la chorée, l'épilepsie, l'hystérie, n'ont aucune lésion primitive qui soit particulière à chacune d'elles.

Il y a donc une unité profonde et vraie, à la source de cette infinie diversité que nous présentent et les phénomènes morbides et les maladies elles-mêmes. Au trouble fonctionnel qui est le fait le plus général et l'élément primitif en dehors du traumatisme, s'ajoute ou non l'altération nutritive, notion secondaire et déduite dont l'anatomisme a voulu faire une donnée primordiale. La même cause physique ou morale qui produit ici l'encéphalite, là l'aliénation, agit dans le premier cas avec, dans le deuxième sans l'altération nutritive. D'après les principes formulés précédemment, cette dernière peut produire certains phénomènes de diminution ou d'abolition des forces; mais tous ceux qui attestent l'exaltation ou la perversion, doivent se rattacher

(1) « Morborum omnium unus et idem modus est. Locus verò ipse eorum differentiam facit. Quare videntur quidem morbi nihil simile habere, propter diversitatem scilicet locorum, quum sit tamen una morborum omnium species et causa eadem. »

Je ne crois pas pousser plus loin qu'Hippocrate le sentiment de l'unité morbide.

à la perturbation dynamique résultant de la lésion des facultés intellectuelles ou d'un trouble circulatoire. Si l'altération organique n'était point une notion déduite, il serait impossible de s'expliquer les folies avec ou sans changement de la constitution moléculaire du cerveau, les épilepsies et les chorées avec ou sans changement analogue du cerveau et de la moelle ; les symptômes étant supposés identiques, comme il arrive généralement dans les deux cas. Singulière aberration de l'esprit, qui, en présence de deux éléments, le trouble des actes vitaux et l'altération organique, fait abstraction de celui qui existe toujours, pour se rattacher en pathogénie à celui dont l'absence est si fréquente.

Maintenant pourquoi y a-t-il ou n'y a-t-il point de lésions dans les maladies ? Sans doute on peut invoquer ici tantôt le *modus agendi* des causes, tantôt la manière de percevoir les impressions et de réagir sur elles, mais on ne saurait faire aucune réponse positive. L'école anatomique n'a jamais pu, de son côté, en donner de plausibles, et il ne faut en faire un reproche à personne, car toute question d'origine s'enveloppe d'ombre et de mystère. La science a ses limites, et, sans fausse honte, on doit savoir les respecter.

La folie, comme une fluxion de poitrine, est une affection du principe de vie.

SEPTIÈME SECTION.

De la nature médicatrice.

La doctrine de la nature médicatrice, principe intelligent qui lutte contre les maladies, est d'origine hippocratique, et on la voit se continuer au sein de la science médicale, pendant la série des siècles. On la retrouve chez Proxagoras, Celse, Galien, Paul d'Égine, Fernel, Sydenham, Stahl, Baglivi, Sauvage, Boërhaave, Van Swieten, Stoll, Bordeu, Barthez. Avec des principes bien différents, vita-

listes, solidistes, humoristes, pénétrés du même respect pour la parole du divin vieillard, ont juré à qui mieux mieux sur le dire du maître. Les uns furent conséquents avec eux-mêmes, les autres en contradiction formelle.

Asclépiade, grand partisan de l'atomisme, nia les crises, l'autocratisme de la nature et son rôle toujours bienfaisant. Il fut suivi, dans sa tentative révolutionnaire, par les fondateurs du méthodisme : Thémison, Thessalus et Soranus, qui, en ramenant les divers états morbides au strictum, au laxum et au mixtum, matérialisèrent tout dans l'homme. Leur œuvre, interrompue depuis Cælius Aurelianus, a été reprise de nos jours avec éclat par Baglivi, Hoffmann et Broussais.

Les Arabes, comme le leur reproche avec juste raison Baglivi, n'ont guère été que de serviles imitateurs de Galien. L'invasion de la chimie dans la médecine fit oublier la nature médicatrice pour le jeu des ferments, de l'alcali et de l'acide. (Paracelse, Sylvius, etc.)

Cullen rejette la force médicatrice : le spasme et l'atonie lui suffisent ; Haller la remplace par l'irritabilité de la fibre contractile ; Brown explique toutes les modifications physiologiques ou pathologiques de l'organisme, par l'excitabilité qui en est la force fondamentale (1).

La réaction (2) est dans les maladies un fait très-fréquent, mais non universel. Son existence ordinaire, mise en rap-

(1) Pelletan, thèse de concours, 1835.

(2) Dans toute maladie produite par les causes externes, il y a d'ordinaire impression et réaction. Ce dernier phénomène ayant paru constituer la maladie à beaucoup de vitalistes, l'expectation est devenue pour eux article de foi en thérapeutique, car ils ont cru devoir respecter une opération salutaire et une fonction momentanée. Si la maladie n'est rien autre que la réaction, on doit en conclure qu'elle est un bien, et que le médecin, ministre fidèle de la nature, doit suivre ponctuellement et à la lettre ses observations.

L'expectation ne me paraît pas, toutefois, la loi fondamentale de l'art de guérir : 1° parce que la réaction n'est point constante ; 2° parce qu'elle peut dépasser le but qu'elle est appelée à remplir ; 3° parce que les phénomènes

port avec certains phénomènes appelés critiques, et que jadis on rattachait à l'expulsion de la matière morbifique, a donné lieu à la théorie de la nature médicatrice. Que faut-il en penser?

D'après M. Monneret (1) : « On ne saurait méconnaître, dans le cours des maladies aiguës principalement, des efforts sympathiques, conservateurs et réparateurs, qui vont dans une direction déterminée, dont le siége est évidemment le système nerveux, et la cause le principe vital. » M. Monneret est loin de MM. Hardy et Béhier, qui ne consacrent dans leur ouvrage de pathologie générale (2) aucun article spécial à la nature médicatrice. Y aurait-il donc réellement dans les maladies des efforts conservateurs et réparateurs? Analysant le sujet pour mieux répondre à la question posée, on trouvera à côté du fait réaction, un autre élément qui a une grande importance; je veux parler de la sympathie. Notre organisme, abandonné à lui-même, lorsqu'il est sous l'empire d'une affection quelconque, réagit, produit des phénomènes critiques, dus à la sympathie ou à quelque autre cause encore. C'est là une vérité d'expérience. Les anciens y reconnaissant une aptitude curative, cherchèrent à en attribuer l'honneur à une nature douée d'une certaine intelligence. En ceci, précisément, consiste leur erreur. Pour faire ici l'application du principe des causes finales, il serait nécessaire, suivant l'observation de M. Pelletan : « Que la force qui, dans l'organisme, produit quelquefois le rétablissement de la santé, ne fût point dans bien des cas la cause de la mort. Cette force est donc indifféremment

critiques sont loin d'avoir toujours lieu ; 4° parce que la sympathie peut aussi bien produire de mauvaises que de bonnes crises.

En dehors du principe de vie, condition *sine quâ non* de toutes les fonctions vitales et organico-vitales, la nature médicatrice est une abstraction réalisée, une conception chimérique. Mais qui admet le principe de vie, n'est point tenu de reconnaître l'existence de la nature médicatrice.

(1) Ouvrage cité.

(2) Je parle de la première édition, la seule que j'aie sous les yeux.

utile et nuisible, ce qui ne permet point de l'assimiler à un principe intelligent. » (1)

Les anciens ont rarement omis de placer l'âge d'or à l'origine des choses; c'est dans l'espèce l'application de la méthode *à priori*. Il existe une force en nous qui a pu nous être utile dans certains cas; donc elle a pour mission de nous être toujours utile, et c'est un but qu'elle poursuit avec conscience et volonté.

HUITIÈME SECTION.

Des crises.

La doctrine des crises et des jours critiques remonte pour le moins aux premières traditions écrites de la médecine, car elle se trouve exposée tout au long dans la collection hippocratique. Suivant le reproche qui lui a été adressé par Celse, elle est basée sur la science des nombres, dont l'oracle de Cos s'exagérait tellement l'importance, qu'on lui en voit recommander l'étude à son fils Thessalus, *parce qu'elle suffit pour lui enseigner, et le circuit ou la marche des fièvres, et leur transmutation, et les crises des maladies, et leur danger ou leur sûreté.* Pythagore n'a pas laissé en médecine une empreinte moins profonde qu'en philosophie.

Cette théorie des crises fut rejetée par Asclépiade, qui, partant des principes d'Épicure, dut nier l'autocratisme de la nature et son rôle toujours bienfaisant. Celse dit que les premiers médecins ont été trompés par les dogmes des pythagoriciens, et que, dans les maladies, on doit tenir compte des redoublements et non des jours.

Galien, sur ce point imitateur d'Hippocrate, admet l'existence des crises, mais il s'excuse sur ce qu'il a professé de l'efficacité des jours critiques, sous le prétexte que

(1) Thèse citée.

son langage a été comme forcé par les vives instances de quelques-uns de ses amis. D'après lui, et suivant une explication antérieurement donnée, il y a un mois médical correspondant au mois lunaire, et les crises lui paraissent dépendre des phases de la lune. Inutile d'ajouter que Galien fut suivi sur ce terrain par les Arabes. Les astrologues, à la fin du moyen-âge, firent naturellement jouer un grand rôle dans la question aux signes du zodiaque, aux planètes, sans renoncer pour cela à l'influence de la lune.

Au XIVe siècle, Fracastor rompit en visière à la tradition. Il chercha à expliquer les jours critiques par les mouvements plus ou moins prompts de la mélancolie ou atrabile. Cette opinion est basée sur l'humorisme le plus pur (1).

Paracelse prétend expliquer les crises par la réaction réciproque des sels. Van Helmont et l'école chimiste les rejettent avec mépris. Stahl accepte leur existence, mais sans trop y insister. Les plus grands noms du XVIIIe siècle, Baglivi, Hoffmann, Boërhaave, Van Swieten, se déclarent partisans de cette doctrine. Il en fut de même de Chirac, malgré sa médecine si active. D'après M. Murry (thèse 1741), on doit négliger les jours naturels et s'en tenir aux redoublements qui cadrent avec le calcul des anciens.

L'antique théorie des crises reçut une impulsion toute nouvelle des recherches de Solano, médecin espagnol, qui publia en 1707 de très-remarquables observations sur les rapports du pouls et de certains phénomènes critiques. Il décrivit le pouls rebondissant et établit les connexions étroites qui l'unissent aux hémorrhagies nasales. Il reconnut, en outre, que le pouls intermittent précède la diarrhée, et que le pouls ondulant de Galien (2), que lui appelle *inciduus*, précède pareillement la sueur. Nihell,

(1) Bordeu, *Histoire de la Médecine*.

(2) C'est la seule espèce de pouls critique qui ait été décrite par cet auteur.

médecin anglais (1748), commenta les idées de Solano. Bordeu admit l'existence d'un pouls d'irritation et d'un pouls critique ; celui-ci est supérieur ou inférieur, simple ou composé. Le pouls supérieur (1) simple est pectoral, guttural et nasal ; le pouls inférieur simple comprend : le stomacal, l'intestinal, l'utérin, l'hépatique, l'hémorrhoïdal, le pouls de l'excrétion des urines. Les pouls supérieurs et inférieurs peuvent être composés ou compliqués. On doit ajouter à l'énumération que je viens de faire le pouls de la sueur.

La doctrine des jours critiques est évidemment passible du reproche qui lui a été adressé par Celse ; on ne saurait y voir autre chose qu'une émanation directe du système de Pythagore. A ce sujet, on trouve d'ailleurs, dans Hippocrate lui-même, non-seulement des correctifs, mais de véritables contradictions. Je rappellerai aussi l'embarras de Galien et le singulier motif qu'il invoque pour avoir sur ce point accepté et défendu la tradition.

Mais ne peut-on, pas après avoir rejeté les jours critiques, tels que les a reconnus l'antiquité, faire le départ de certains phénomènes caractérisant les crises et des jours eux-mêmes. Ceux-ci, évidemment, peuvent être faux et les crises réellement exister.

L'expression de crise, au dire d'Hippocrate, s'applique aux divers phénomènes qui paraissent avoir une influence favorable ou défavorable sur la terminaison des maladies ; toutefois, l'acception de ce mot s'est modifiée à la longue, et suivant M. Monneret (2), on le définit maintenant : « Un acte morbide qui, survenu dans le cours d'une affection quelconque, coïncide avec une amélioration très-notable des symptômes ou une guérison qu'on est en droit de lui rapporter en partie ou en totalité. »

(1) Ce pouls se rattache, soit à des hémorrhagies, soit à des sécrétions muqueuses.

(2) Ouvrage cité.

Les phénomènes qualifiés de critiques se présentent dans les conditions suivantes : 1° Ils sont causes de l'amélioration ; 2° ils en sont l'effet ; 3° ils coïncident avec elle. Je crois être en droit de supprimer la deuxième et la troisième catégorie que je viens de signaler ; la première seule a des droits incontestables à être conservée, car les crises ne méritent cette dénomination que lorsqu'elles ont une influence manifeste sur l'amélioration et la guérison de la maladie. Alors il se présente deux cas : Dans l'un, par exemple, pour les hémorrhagies de la fièvre inflammatoire, de la pléthore, et l'apparition des hémorrhoïdes, des règles, de la sécrétion lactée, lorsque des accidents particuliers de molimen précèdent cette apparition, le phénomène critique n'est point un acte morbide que l'on puisse attribuer à la sympathie (1) ; dans l'autre, au contraire, la sympathie fait tous les frais des symptômes que l'on observe ; preuve en soient les diurèses, sueurs, diarrhées abondantes, dont l'influence heureuse sur l'issue de certaines maladies, n'est pas contestable. Il y a donc deux ordres de crises : les unes à *fluxion simple ;* les autres à *fluxion sympathique.*

Telles sont les deux circonstances générales où se peuvent observer des crises proprement dites. La troisième catégorie, que j'ai cru devoir rejeter, embrasse des faits tels que l'herpès labialis, qui se déclare dans quelques angines, fièvres simples ou intermittentes, pneumonies, etc. Je ne puis voir là encore qu'un effet de sympathie entre la peau et des organes internes, mais je me refuse absolument à y voir la cause de la guérison quand elle survient. Il suffit d'une médiocre expérience clinique, pour savoir qu'elle a souvent lieu en l'absence de ces éruptions herpétiformes ou impétigineuses, et de plus, qu'on remarque quelquefois ces dernières dans les formes les plus graves, et où la mort est la terminaison naturelle de la maladie (2).

(1) J'entends la sympathie de tissu, car on pourrait y voir une sympathie fonctionnelle.

(2) D'après ma manière de voir, les actions morbides sympathiques pos-

L'école solidiste a prétendu que les crises n'étaient que l'effet du rétablissement des fonctions. D'après ce que j'ai cherché à établir, il faut distinguer entre les phénomènes appelés critiques. C'est ainsi que M. Monneret, en disant que le flux menstruel a jugé des métrites puerpérales intenses, des phegmasies des ligaments larges, des ovarites, me paraît avoir pris l'effet pour la cause. Ce sont les cas de cette nature qui semblent confirmer l'opinion des solidistes.

Resterait à traiter une question importante dans le sujet qui nous occupe, à savoir, les modifications qui surviennent dans le pouls relativement à certaines crises. Que doit-on penser de la théorie de Solano, qui a reçu de Bordeu de si considérables développements? Cette question est évidemment subordonnée à une autre supérieure et plus large, celle des rapports du pouls avec les maladies en général. Partant de principes dissemblables, on a vu paraître successivement dans l'histoire de notre art, les doctrines diverses des Chinois, qui sont les premiers en date, d'Hérophile, qui vécut près de deux siècles après Hippocrate, de Galien, de l'école iatro-mécanicienne. En dernier lieu sont venus les travaux de Solano, de Nihell et de Bordeu. Beaucoup d'exagérations et même d'extravagances ont été émises sur ce sujet; toutefois, s'il y a une part énorme à faire pour l'erreur, la vérité doit aussi réclamer la sienne, si petite qu'on la suppose. Il me suffira pour le présent d'énoncer cette vue générale.

NEUVIÈME SECTION.

Des métastases.

Pour l'antiquité, la métastase était le transport de la matière peccante d'un point dans un autre. Ainsi, le fait

sèdent ou non le caractère critique, suivant qu'elles produisent ou non un effet manifestement salutaire sur la terminaison de la maladie. On ne saurait se contenter d'une simple coïncidence; accepter le *cum hoc, ergo propter hoc*, est se payer d'une monnaie par trop vulgaire.

d'Hippocrate (1) : transport d'un empyème dans les deux yeux et le cerveau; celui de Galien (2) : transport d'une vomique pulmonaire dans la vessie et issue du pus par les urines; celui de Belloste (3) : métastase d'un abcès du coude par les selles ayant lieu à deux reprises.

De nos jours, on dit qu'il y a métastase (4) toutes les fois qu'avec la cessation plus ou moins prompte d'un phénomène physiologique ou pathologique, coïncide l'apparition de désordres dans une autre partie du corps. M. Tholozan (5) me paraît s'être attaché bien à tort au sens primitif que le mot de métastase a eu dans la science ; aussi n'a-t-il voulu reconnaître l'existence de ce fait pathologique que dans un très-petit nombre de cas. Il a cité la métastase osseuse décrite par Virchow pour un fait où des noyaux cancéreux se trouvaient disséminés dans le système osseux ; il a cité encore les inflammations des centres nerveux, qui, d'après Bence-Jones, s'accompagnent de l'augmentation des phosphates dans l'urine. La présence du sucre dans l'urine, de l'urée dans divers liquides de l'économie, sont encore pour M. Tholozan des exemples admissibles de métastase.

D'après M. Dalmas, il y a deux ordres de métastases : les unes consistent dans la suppression d'un phénomène physiologique, les autres d'un fait pathologique.

1re *Classe.* — Métastases avec suppression de la transpiration cutanée, de l'évacuation menstruelle, des sécrétions bilieuse (?), urineuse (?), salivaire, laiteuse :

1° La métastase menstruelle se produit sur divers points : peau ou muqueuses, donnant lieu à des hémorrhagies, à des congestions, à des inflammations (érysipèle périodique et mensuel), à des névroses;

(1) *Épidém.*, VII.
(2) *De Locis affectis.*
(3) *Chirurgie d'hôpital*, t. III, p. 15.
(4) Dalmas, thèse de concours, 1840.
(5) Thèse de concours, 1857.

2° Métastases urineuses (?), fait d'Arnold (1);

3° Métastase bilieuse (?);

4° Métastase laiteuse. Le lait n'a été trouvé dans aucun autre liquide, ni dans l'intérieur d'aucun tissu; mais on a vu des sécrétions plus abondantes, des inflammations aiguës ou chroniques, consécutives à la suppression du lait;

5° Métastases sudorales. Suppression de la sueur suivie d'anasarque, de douleurs, de sécrétion par la pituitaire, de pneumonie, de phthisie, d'épilepsie, etc. (2);

6° Métastases gazeuses (?).

2e *Classe.* — Métastase ayant pour point de départ des actes morbides :

1° Métastases hémorrhagiques; 2° métastases séreuses (faits d'Andral et de Durand-Fardel), épanchements cérébraux, pleuraux, œdème pulmonaire, consécutifs à la suppression ou diminution d'œdème, d'ascite; 3° métastases purulentes (?); 4° métastases gazeuses. On a vu, d'après M. Chomel, plusieurs pneumatoses se remplacer réciproquement; l'emphysème du tissu cellulaire sous-cutané remplacer, chez des hystériques, des accumulations de gaz dans l'intestin, et celles-ci reparaître quand l'autre se dissipe; 5° métastases congestionnelles; 6° inflammatoires; 7° d'innervation.

Dans la question des métastases, après en avoir élagué bon nombre, admises autrefois sans trop d'examen, il faut encore éliminer deux ordres de faits qui y avaient été abusivement rattachés. Tout ce qui est relatif à la diathèse ou aux maladies épigénétiques doit être banni sans retour du champ de la métastase. Celle-ci ne peut et ne doit comprendre que les groupes morbides nés de la sympathie, et tantôt exerçant une influence abortive sur les accidents primitifs, tantôt succédant à leur disparition. Il y a réelle-

(1) *Archives générales de médecine.*

(2) Mondière, *Archives générales de médecine.*

ment transport, non de l'humeur peccante, mais d'un acte physiologique ou pathologique. La métastase heureuse n'est rien autre qu'une crise.

MM. Hardy et Béhier terminent ainsi leur article sur ce sujet (1) : « Nous admettons que la métastase peut exister; mais qu'elle est excessivement rare, et que, le plus ordinairement, les phénomènes dits métastatiques rentrent dans les lois de la dérivation, de la diathèse et de la sympathie. » D'accord pour la dérivation et la diathèse; mais pourquoi exclure la sympathie? Et celle-ci absente, que reste-t-il des métastases? Est-il bien sûr, dans le seul exemple de cette nature donné par MM. Hardy et Béhier, que la sympathie ne soit pour rien dans la méningite qui succède à la suppression d'un eczéma du cuir chevelu? L'erreur me paraît provenir de la définition que ces auteurs ont donnée de la métastase, qu'ils regardent comme une véritable transformation d'une maladie en une autre. Une pareille transformation, pour paraître évidente en anatomie pathologique, attend encore sa démonstration. Or, si la métastase ne dépend ni de maladies épigénétiques, ni de la diathèse, ni du changement d'une affection en une autre, force est alors de la rattacher à la sympathie (2).

(1) *Pathologie générale*, ouvrage cité.

(2) Je suis heureux de pouvoir, sur ce point particulier, me trouver d'accord avec un homme pour lequel je professe une très-haute estime. M. Monneret (*Pathol. générale*, p. 221), s'exprime de la sorte : « En d'autres termes, la métastase est la repétition sympathique de la même affection dans deux endroits différents. »

LIVRE III.

THÉRAPEUTIQUE. (1)

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE SECTION.

Historique.

Je crois devoir donner un aperçu historique des théories médicales qui ont régné en thérapeutique.

Hippocrate disait qu'on n'obtient la guérison des maladies qu'en ajoutant et en soustrayant.

D'après Galien, la faculté ou la vertu des médicaments est due particulièrement à leurs qualités générales du chaud, du froid, de l'humide et du sec, hypothèse déjà admise par plusieurs de ses devanciers, mais insuffisante, à son dire, parce qu'ils n'avaient pas observé les différentes combinaisons de ces qualités, et encore moins les différents degrés de ces mêmes qualités dans chaque substance. Galien suppose que chaque qualité peut avoir quatre degrés divers, et que leurs vertus sont en proportion de ces degrés. On reconnaît bien ici la tendance analytique et subtile qui valut à la science une théorie purement artificielle du pouls, aujourd'hui reléguée dans le plus profond oubli.

Les idées de Galien dominèrent sans conteste jusqu'à la

(1) Pour circonscrire mon sujet dans des limites plus restreintes, je négligerai tout ce qui a trait à l'hygiène dans cette étude sur la thérapeutique.

Renaissance ; mais la chimie, née, dit-on, chez les Arabes, fit subir alors un rude échec à ces idées par l'introduction des substances minérales en beaucoup plus grand nombre dans l'art de guérir. La santé parut dépendre de l'union exacte de l'alcali et de l'acide (Sylvius) ; dans la maladie, il fallait recourir aux acides ou aux alcalins, suivant les cas, pour rétablir l'équilibre.

La conclusion du stahlianisme fut une thérapeutique expectante.

Les médecins mécaniciens introduisirent la philosophie corpusculaire, c'est-à-dire l'opinion qu'il existait dans les corps des parties subtiles, agissant les unes sur les autres par leur figure, leur volume, leur densité ; et en voulant expliquer de cette manière l'action des médicaments sur les fluides et les solides, ils ont donné lieu à plusieurs opinions fausses sur les vertus de ces mêmes médicaments. Les médecins cartésiens furent les auteurs de cette doctrine ; mais Hoffmann, qui était cartésien pareillement, inaugura le nervosisme. Aussi le voit-on se préoccuper de l'état des puissances motrices : « *Demùm omnia quoque eximiæ virtutis medicamenta, non tam in partes fluidas, eorum crasim ac intemperiam corrigendo, quàm potiùs in solidas et nervosas, earumdem motus alterando ac moderando, suam edunt operationem.* » — Boërhaave vint sans doute donner quelque vitalité, par l'éclat de son enseignement, au principe général qui domine et la tradition antique et le système plus moderne des chimiâtres, à savoir celui-ci : la cause des maladies dépend de l'état des fluides, et les médicaments agissent en changeant cet état. Hoffmann avait déposé dans ses écrits des germes féconds, que sut utiliser et développer Cullen.

D'après Cullen : « Les effets particuliers des substances en général, ou de celles spécialement qui portent le nom de médicaments, dépendent de la manière dont elles agissent sur les parties sensibles et irritables du corps humain

lorsqu'elles y sont appliquées. » — Ici, plus d'action sur la cause morbide, mais sur les organes seulement. De Cullen date une réforme radicale en thérapeutique générale (1).

DEUXIÈME SECTION.

Définition du médicament.

Les anciens donnaient au médicament une acception bien voisine, sans doute, de celle que plus tard y a attachée Hahnemann, puisque le même mot φάρμακον exprimait les deux choses : poison et médicament.

Dans l'*Encyclopédie* (2), on appelle médicament toute matière susceptible de produire chez l'animal des changements utiles à sa santé, c'est-à-dire propres à guérir la maladie ou à la prévenir. Jusqu'à présent, ce terme est employé avec son sens étymologique ; mais on dit aussi dans le même ouvrage que remède est parfois synonyme de médicament, lorsqu'il n'a point vis-à-vis de ce dernier la signification du genre par rapport à l'espèce. Les agents de l'hygiène, bien que susceptibles d'avoir une vertu curative très-réelle dans leur forme ordinaire, ne sauraient être qualifiés de médicaments. M. Barbier, d'Amiens, rappelle ces distinctions dans ses articles du *Dictionnaire* en soixante et dans son ouvrage de *Matière médicale*. Pour lui, le médicament doit réunir trois conditions : 1° être constitué par des productions végétales, animales ou minérales; 2° recéler une force agissante qui se met en exercice aussitôt qu'il se trouve en contact avec une surface vivante; 3° devenir dans le traitement des maladies un instrument dont la thérapeutique sait tirer un grand parti (3).

(1) Cet aperçu historique est presque exclusivement emprunté à la *Matière médicale,* de Cullen. Pour le rendre clair, je l'ai fait aussi court que possible.

(2) La grande *Encyclopédie* de d'Alembert, Diderot, etc.

(3) *Traité élémentaire de matière médicale,* chap. II.

Voici la définition donnée par Hahnemann : « *Quæ corpus nutriunt alimenta ; quæ verò sanum hominis statum (vel parvâ quantitate ingestâ) in ægrotum, ideòque et ægrotum in sanum mutare valent, medicamenta appellantur.* » (1)

D'après MM. Trousseau et Pidoux : « Tout médicament a des propriétés positives bien différentes de celles qui caractérisent les agents hygiéniques : ceux-ci sont les modificateurs de la santé ; les médicaments sont les modificateurs de la maladie. Pour entretenir la santé, les premiers jouissent de propriétés saines et agréables à l'homme sain, désagréables ou nuisibles à l'homme malade. Pour guérir la maladie, les secondes, au contraire, recèlent des propriétés désagréables ou nuisibles à l'homme sain, utiles, sinon agréables, à l'homme malade. » (2)

Le médicament est d'ordinaire différencié de l'aliment, parce que l'un est assimilable et l'autre ne l'est point. Certains aliments sont absorbés sans être digérés, et, sous ce rapport, on ne saurait établir aucun caractère distinctif. De plus, d'autres aliments, comme le thé, le café, l'alcool, peuvent être employés à titre médicamenteux, et quelques substances, telles que le fer, l'arsenic, paraissent, dans bien des cas (je ne dis pas toujours), entrer dans l'alimentation comme condiments, c'est-à-dire agents de l'hygiène. Il y a toutefois une différence très-générale à indiquer : l'aliment, quoique pouvant recéler des vertus dynamiques, n'agit comme réparateur que par les éléments matériels qui le constituent (3). Les condiments ne sont pas de vrais aliments et ne servent qu'à éveiller une vitalité assoupie. Le médicament, lui, n'existe qu'à titre de force active s'exer-

(1) *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis.*

(2) Trousseau et Pidoux, *Introduction,* p. XIX.

(3) L'iode jouit à la fois de propriétés toxiques et médicamenteuses. Sa présence dans l'air, l'eau, les substances qui nous nourrissent, le fait envisager par M. Chatin comme un aliment.

çant sur cette même vitalité. D'autres agents de l'hygiène, tels que la lumière, l'électricité, le magnétisme, comme le café, l'alcool, peuvent devenir des puissances médicamenteuses lorsqu'ils dépassent le degré d'incitabilité propre de l'organisme (1). En deçà, ils peuvent être des remèdes, mais non des médicaments.

La première condition que j'exige du médicament est celle-ci : une action dynamique ; la deuxième est de produire une certaine perturbation dans l'état physiologique (2) ; mais il faut en ajouter une troisième, à savoir : la faculté thérapeutique ; car les deux autres caractérisent tout aussi bien le poison.

Ce ne sont pas seulement les poisons qui jouissent de la propriété de rendre l'homme malade ; on ne saurait refuser aux miasmes et aux virus la même faculté. Pourquoi l'homœopathie leur conteste-t-elle alors le titre de médicaments? Car, d'après les termes mêmes de la définition de Hahnemann, les substances qui développent la maladie chez l'homme sont, par cela même, celles qui peuvent lui rendre la santé, *ideòque*. Le terme est formel. Les miasmes et les virus sont des puissances pathogénétiques incontestables, *ideòque* ce sont des agents curatifs. M. Boudin n'a-t-il point cherché à établir, pour les pays où règne la fièvre intermittente à l'état endémique, une sorte d'immunité relativement à la fièvre typhoïde et à la phthisie pulmonaire? Non-seulement un certain degré de saturation du virus syphilitique, comme l'a démontré, je crois, M. de Castelneau, préserve d'infection nouvelle, mais encore, conformément au dire de M. Auzias-Turenne, ainsi qu'une expérience positive en fait foi, il y a des formes de syphilis, que l'inoculation de son propre virus, poussée à outrance,

(1) Ou, si l'on préfère, ce degré particulier qui caractérise leur action normale comme modificateurs hygiéniques.

(2) Cette perturbation ou altération de l'état normal est ce qui distingue le médicament du modificateur hygiénique.

parvient seule à guérir. Ces faits étaient étrangers à la pensée de Hahnemann; mais pourquoi l'homœopathie refuse-t-elle d'en faire son profit? Le fétichisme de la lettre obscurcirait-il, par hasard, pour cette école, les vives clartés de l'esprit?

Hahnemann a eu le mérite incontestable de reconnaître l'action pathogénétique du médicament; mais sa nature extrême lui a fait franchir toute mesure dans sa définition, et il a oublié que tout poison n'est pas un médicament. De plus, une même substance peut être, suivant la dose : aliment, médicament, poison (1). La distinction du médicament n'a par elle-même rien de radical, et se rapporte tout entière à l'impression perçue, c'est-à-dire à l'action produite. Il en est de même pour le poison.

Hahnemann n'a point tenu compte de la différence à établir entre remède et médicament. Il paraît ne reconnaître une efficacité thérapeutique qu'aux seuls agents de la matière médicale. Sans doute, il faut rabattre beaucoup des prétentions de l'hydrothérapie, mais elle n'en a pas moins opéré des cures très-remarquables, lorsque toutes les autres tentatives étaient demeurées infructueuses; nous ne saurions refuser à l'eau froide ou chaude, employée d'une certaine manière, le titre de médicament. L'électricité, dont Hahnemann parle avec tant de dédain, quant à son application aux traitements des paralysies, est de nos jours dans une voie très-prospère, et, entre des mains habiles, on lui voit rappeler la sensibilité éteinte, et rendre à des muscles atrophiés leur force et leur volume (2). L'électricité, n'agis-

(1) Il existe dans notre cerveau une matière grasse phosphorée. Un autre exemple déjà indiqué est celui de l'iode.

(2) Les commotions électriques et galvaniques ont-elles jamais eu d'autre résultat, en pareille circonstance, que de rendre peu à peu plus intense et finalement totale la paralysie de l'irritabilité musculaire et de l'excitabilité nerveuse. » (Hahnemann, *Coup d'œil sur la médecine homœopathique*, p. 48. Voir *Organon* de l'édition Léon Simon.)

L'électricité et le galvanisme, puissances qui de prime abord exercent

sant plus ici comme modificateur hygiénique, est bien réellement un médicament.

Le caractère pathogénétique du médicament est loin d'avoir été généralement admis. C'est ainsi que l'usage de la menthe, de la rhubarbe, du quinquina, de la valériane, de l'assa-fœtida, passe pour innocent auprès de MM. Trousseau et Pidoux : « La menthe, disent-ils (1), est administrée à un sujet chez lequel la circulation languit, la calorification est diminuée, la digestion ne s'accomplit pas, et sous l'influence de laquelle ces trois fonctions affaiblies se raniment. L'action physiologique et l'action thérapeutique se confondent » (2). De ce passage, on doit conclure que la menthe ne jouit que de simples propriétés excitantes. Pourquoi donc les mêmes auteurs s'expriment-ils comme suit à la page xx : « Or, de même que nous ne connaissons aucune maladie qui ne consiste qu'en une excitation ou qu'en un affaiblissement simple et purement physiologique, nous ne connaissons aucun médicament qui ne jouisse que de l'action purement physiologique de stimuler ou d'affaiblir. » Me plaçant ensuite sur le terrain même de la question en litige, j'ajouterai que tout dépend, pour la manifestation des phénomènes pathologiques, de la dose employée. Ce n'est pas seulement la rhubarbe ou le quinquina, qui, en quantité trop faible, peuvent passer inaperçus. Il en est ainsi des poisons les plus énergiques. Or, les diverses substances énumérées plus haut sont-elles inoffensives, quelle que soit la quantité employée? La rhubarbe cependant peut produire la diarrhée ; le quinquina, dont l'innocence a été

une grande influence sur le mouvement musculaire, restituent promptement la faculté d'agir à des membres affaiblis depuis longtemps et presque paralysés; mais l'effet secondaire (la réaction) est l'anéantissement absolu de toute irritabilité musculaire et une paralysie complète. (*Organon*, 59.)

(1) *Introduction*, p. LVII.

(2) *Ibidem*. J'aurai l'occasion d'observer plus tard que MM. Trousseau et Pidoux placent la menthe parmi les médicaments pyrétogénétiques. L'usage de cette plante ne ramènerait donc pas simplement au type physiologique.

proclamée, *Introduction*, p. LX, est plus loin l'objet d'un article assez sévère : « L'action du quinquina sur l'homme en santé n'est pas toujours aussi innocente qu'il avait plu à quelques thérapeutistes de le proclamer, etc. » (1). Ce n'est pas tout le monde qui pourrait introduire impunément une notable quantité de menthe, de rhubarbe et de valériane dans son alimentation. Beaucoup en seraient pour le moins incommodés et offriraient quelque peu de dyspepsie.

D'après les considérations qui précèdent, il me semble que l'on doit définir le médicament : *Tout modificateur étranger à l'hygiène* (2), *et par conséquent nuisible à l'homme sain, susceptible de produire, par l'énergie qui lui est propre, des effets préservatifs et curatifs, ou tout au moins palliatifs.*

TROISIÈME SECTION.

De l'action du médicament.

J'ai déjà dit que d'après Cullen, les médicaments agissent par impression. Là est le germe de toute une rénovation thérapeutique, poursuivie parallèlement par l'Italie et l'Allemagne, avec une entière indépendance de vue et des fortunes bien diverses. Comme le font observer MM. Trousseau et Pidoux, dans l'introduction à leur ouvrage de thérapeutique et de matière médicale : « C'est grâce aux browniens d'Italie que les effets des substances médicinales n'ont plus été expliqués par les idées humorales que ces effets faisaient toujours naître autrefois. On a pu comprendre alors comment les purgatifs et les vomitifs n'agissent pas tant en évacuant qu'en hyposthénisant l'organisme d'une manière spéciale ; et nous nous plaisons à le répéter, l'hu-

(1) Ouvrage cité, p. 323, art. *Quinquina*.

(2) Non pas toujours quant à sa nature, mais quant à son action.

morisme a reçu de l'école italienne une atteinte plus dangereuse peut-être que celle que lui a portée Broussais, parce que ce vieux et populaire système se fondant principalement sur les effets visibles des médicaments, c'était en expliquant l'action de ceux-ci d'une manière nouvelle et plus physiologique, qu'on devait le mieux réussir à le discréditer. »

Rasori (1), par l'administration du tartre stibié à haute dose, veut, en amenant la tolérance, déterminer une action sédative directe sur ce qu'il appelle diathèse de stimulus, et qui n'est rien autre que le dynamisme morbide lui-même. Il cherche à éviter les effets purgatifs et vomitifs, comme contrariant la simplicité de l'impression dynamique du tartre stibié. Si maintenant nous nous tournons du côté de l'Allemagne, où s'inaugure pareillement un nouvel essai de réforme thérapeutique, nous y trouvons le principe suivant énoncé par Hahnemann : la véritable essence des médicaments est dynamique; c'est une force pure que le frottement exercé à la manière homœpathique peut exalter jusqu'à l'infini (2). Contro-stimulisme et homœopathie, sans s'être donnés le mot, ni entendus, se trouvent donc, à l'égard de l'action propre du médicament, héritiers légitimes de la pensée d'un grand maître. Cullen est le vrai fondateur du dynamisme moderne, quelles que soient les couleurs que celui-ci ait arborées.

Je viens de parler de l'Italie et de l'Allemagne; mais notre pays a aussi sa part à réclamer dans ce grand œuvre de rénovation thérapeutique. M. Barbier d'Amiens, dans un ouvrage malheureusement trop oublié, expose en matière médicale des vues remplies d'une philosophie saine et droite. L'abondance des détails n'y dérobe point aux yeux les grandes lignes et les points de repère. L'esprit de Cullen a évidemment inspiré à M. Barbier les lignes suivantes :

(1) Rasori s'inspira de Brown dans une large mesure, tout en prenant sa contre-partie.

(1) *Traité de Matière médicale pure.*

« Il est une condition que les substances naturelles doivent remplir, pour mériter le titre de médicinales, c'est de faire sur les tissus vivants une impression qui modifie leur état actuel. Ce caractère sera le signe auquel nous reconnaîtrons, parmi tous les corps de la nature, ceux qui peuvent devenir des agents thérapeutiques. » (1)

Je vais suivre M. Barbier dans son étude de l'action des médicaments. Cette action peut être :

1° Directe. Il survient un changement dans les propriétés vitales des organes impressionnés.

2° Par absorption. Les principes matériels d'un grand nombre de médicaments, une fois absorbés, se répandent par tout le corps avec le sang, et viennent faire une impression immédiate sur les divers systèmes organiques. L'absorption produite, la deuxième catégorie rentre dans la première.

3° Sympathique. Les nerfs remplissent parfois le même office que les artères, et portent aux organes les plus éloignés l'influence des agents pharmaceutiques.

4° Par révulsion. Lorsqu'un médicament irrite un point du corps, qu'il y appelle le sang, il crée un centre de fluxion qui, attirant à lui les forces de la vie, les affaiblit momentanément sur toutes les parties du système animal. De là, l'utilité des épispastiques, des évacuants, pour déplacer les congestions, les inflammations. Cette classe pourrait se rapporter à la précédente.

Le médicament a donc une action sur les tissus doués de vie ; mais quelle est la nature de la force qu'il exerce ?

Cette question n'a guère préoccupé sérieusement que depuis l'invasion des théories chimiques en médecine. La réponse fut facile. Il ne s'agissait évidemment ici que de l'affinité exercée entre les alcalis et les acides. D'autres médecins, à l'exemple de Quincy dans sa *Pharmacopée*,

(1) *Traité élémentaire de Matière médicale*, chap. 1er, ouvrage cité.

voulurent prendre les choses de plus haut, et donnèrent l'action médicamenteuse comme un cas particulier de l'attraction universelle. D'autres encore admirent dans les agents de la matière médicale une vapeur subtile, un fluide éthéré. Grâce à ces principes occultes traversant du mouvement le plus rapide les solides et les fluides, ceux-ci éprouvent les variations les plus profondes et les plus étendues (Barbier d'Amiens). Hahnemann, en isolant la matière et la force, comme il y paraît par sa théorie des doses infinitésimales, a émis une doctrine analogue. Elle diffère seulement de la précédente, parce qu'il n'a point assimilé la puissance active du médicament à une vapeur ou à un fluide.

On a voulu aussi expliquer par une cause mécanique, les effets que les médicaments produisent dans l'économie animale. Les partisans de cette opinion portent leur attention sur les molécules qui constituent la matière des agents pharmacologiques. Ils supposent que dans chacun de ces agents elles ont une figure déterminée ; que dans les uns elles sont en pointes, et dans les autres en coins; que ceux-ci se composent de sphères, ceux-là de lances, etc. Or, après l'administration de ces médicaments, ils voient ces molécules se porter dans les humeurs et dans les organes, s'insinuer entre leurs parties, leur faire aussitôt acquérir d'autres qualités physiques, donner aux humeurs plus de densité ou plus de fluidité, favoriser ou ralentir leur cours à travers les canaux qui les contiennent, élargir ou diminuer le calibre de ces derniers, etc. (Barbier d'Amiens).

Après avoir établi que les changements physiologiques sont exécutés par les organes, et sollicités seulement par les agents pharmaceutiques, M. Barbier ajoute que la force active des médicaments ne peut se concevoir que comme une tendance qui porte leurs molécules à pénétrer les tissus organisés, à se combiner avec leurs principes ; et les effets

sensibles que leur action fait naître doivent être considérés comme une réaction que la vie détermine dans ces tissus contre toute agression. Ici se trouve reproduite une ancienne erreur qui ne tient compte que des effets directs, locaux (1), des substances médicamenteuses, et fait abstraction de leurs effets dynamiques généraux, qui sont très-importants à considérer en thérapeutique. Les puissances ou énergies diverses qui peuplent le milieu ambiant, sont aptes à modifier la force vitale localement ou sympathiquement (2). Ces forces extérieures appartiennent souvent à l'ordre particulier que j'ai appelé dynamisme de texture, et dont les propriétés actives dépendent de l'arrangement interne ou combinaison moléculaire. D'autres forces (impondérables) ont un caractère plus métaphysique. Ces puissances diverses peuvent avoir pour *substratum* matériel un gaz, un liquide, un solide, mais en elles-mêmes ne sont rien de tout cela. Que sont-elles alors? Des causes. Cela me dispense de toute définition.

QUATRIÈME SECTION.

Effets des médicaments.

On désigne ainsi l'ensemble des phénomènes dus à l'impression des agents de la matière médicale sur le corps vivant. Ces effets ont été qualifiés par des écoles rivales, soit de physiologiques, soit de pathologiques.

Lorsque les phénomènes morbides produits par l'action médicamenteuse sont appréciables, la méthode curative a un caractère perturbateur; mais si la modification vitale demeure insensible, la médication sera dite spécifique;

(1) Les Italiens ont appelé à tort ces effets mécanico-chimiques.

(2) L'absorption rend locales des actions qui, à première vue, pourraient passer pour sympathiques. Il y aurait donc peut-être à revenir, non sur le sens du terme local, mais sur le terme lui-même, qu'on ne devrait pas employer ici.

néanmoins, toute la différence consiste dans l'impressionnabilité de l'organisme. Vive, il y a d'ordinaire une réaction appréciable; obscure, il y a une modification sans réaction.

On voit par là combien je suis éloigné de souscrire à l'opinion d'Hahnemann, qui prétend que la guérison d'une maladie ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une puissance morbifique apte à produire des symptômes semblables et *un peu plus forts* (1). Aussi arrive-t-il, d'après le même auteur, que le remède homœopathique produit presque toujours, peu de temps après avoir été pris par le malade, une sorte de petite aggravation (2). Puisque le médicament développe des accidents semblables, mais un peu plus forts que ceux de la maladie primitive, il s'ensuit que les effets de cet agent thérapeutique sont toujours appréciables. — Affirmation purement gratuite et contre laquelle je dois m'inscrire en faux.

On sait que plusieurs actions morbides peuvent exister sans amener aucune modification dans la sensibilité générale, et par conséquent ne produire aucune aperception. Pourquoi n'en serait-il pas de même des effets médicamenteux? Et dans ce cas le caractère maladif ne serait pas moins incontestable que dans le premier. Dans les deux, la perturbation survenue ne tombe point sous le regard de la conscience; mais son caractère demeure le même. Ceci nous explique pourquoi une substance qui, à une certaine dose, ne donne lieu à aucun phénomène sensible chez la plupart des individus, peut, dans la même proportion, donner lieu à des effets considérables, lorsqu'on la met en rapport avec des idiosyncrasies particulières. Il suffit d'une susceptibilité plus forte. L'analogie, on le voit, me sert de guide, et me conduit à reconnaître, en présence de la nature pathogénétique générale du médicament, que son action

(1) *Organon*, 48.
(2) *Organon*, 157.

perturbatrice est latente, toutes les fois que l'économie n'éprouve aucune modification appréciable de la sensibilité.

Le médicament est une substance qui, au contact de l'organisme, y sollicite des actions particulières dans un but curatif. Il y a donc deux éléments en présence, l'un qui ne saurait varier et qui est le corps emprunté à la matière médicale ; l'autre variable comme tout ce qui est doué de vie. L'habitude peut émousser les impressions et détruire l'effet pathogénétique d'une substance, lorsque certaines proportions ne sont pas dépassées. C'est ainsi que l'arsenic toléré et n'ayant plus qu'une simple action stimulante, jouera le rôle du condiment, et peut devenir un précieux agent de l'hygiène (1). Pris à dose suffisamment faible dès le début, on peut faire abstraction complète de son caractère pathogénétique. Le fer, si souvent employé dans la chlorose, m'y paraît jouer aussi le rôle de condiment, et n'avoir qu'une action très-indirecte sur la maladie.

Dans les affections chroniques, on est parfois obligé de suspendre l'emploi des médicaments, parce que, l'économie s'y étant habituée, les actions qu'ils y produisent encore ne s'éloignent pas assez d'une simple excitation physiologique. Tout agent qui ne produirait qu'une excitation de ce genre, lors même qu'il aurait sa place marquée dans la matière médicale, peut être un remède sans doute au même titre que les modificateurs hygiéniques, mais il

(1) Dans ces derniers temps, M. Bouchut a employé contre les scrofulides l'arsénite de soude associé au quinquina. Ce médecin n'accorde qu'une valeur indirecte au médicament qu'il préconise. Il n'agirait, d'après lui, qu'en stimulant les fonctions digestives, et favorisant la nutrition générale. Puisque, conformément à l'hypothèse, il y a silence complet du côté de l'estomac, et que d'autre part ce silence n'est pas incompatible avec l'action pathogénétique du médicament, il faut être très-sobre d'affirmations absolues dans les cas de cette nature. Il se pourrait d'ailleurs très-bien que l'arsenic fût réellement toléré par les voies digestives, tout en créant un état morbide inappréciable de l'enveloppe tégumentaire ; de là des effets curatifs pour les scrofules et les affections dartreuses.

n'est point un médicament. Tel est le motif pour lequel j'envisage l'électricité, la chaleur et le froid, l'eau ordinaire comme des médicaments, à la condition de produire des effets perturbateurs. Si cette condition n'est pas remplie, ils demeurent simplement du ressort de l'hygiène. Ne voyons-nous pas, en effet, que les divers corps de la nature mis en contact avec notre organisation, peuvent déterminer : 1° des modifications normales ; 2° des modifications anormales ; 3° aucune espèce de modification. La première série répond à l'hygiène proprement dite. La deuxième, aux agents de médication et à la toxicologie. La troisième ne doit point nous occuper, à moins d'admettre des substances propres à neutraliser en nous, par une action directe et à la manière des antidotes, les causes de maladie (1). Cette idée n'ayant plus droit de bourgeoisie dans la science que dans des limites très-restreintes, il ne nous reste plus que les deux autres classes ; la première, pour être du ressort de la thérapeutique, n'en doit pas moins être soigneusement distinguée de la seconde, qui embrasse à la fois les perturbations perçues et inaperçues.

Une distinction d'une grande portée pratique et dont Hahnemann a tiré d'importantes conclusions, est celle qu'il faut établir entre les effets primitifs et les effets secondaires des médicaments. L'effet primitif indique l'action propre du médicament sur la force vitale, qui semble jouer un rôle purement passif (*Org.*, 64). Mais plus tard elle paraît se réveiller sous forme d'effet secondaire ou de réac-

(1) « Guidés par une théorie humorale ou mécanique, les anciens attribuaient l'existence des maladies à une altération secrète des humeurs ou des solides. Soumise à l'esprit qui régnait en pathologie, la matière médicale ne s'occupait alors que des changements occultes que les médicaments devaient opérer dans la constitution intime de tout le corps. En administrant ces secours, le thérapeutiste avait la prétention de corriger directement les altérations qui existaient dans le sang et dans les fibres des organes, et c'est en rétablissant ces parties dans leur état naturel qu'il voulait rétablir la santé. » (Barbier d'Amiens, *Effets des médicaments.*)

tion. Je cite le remarquable paragraphe 69 : « Une main qu'on a tenue plongée dans l'eau chaude a bien plus de chaleur d'abord que l'autre qui n'a pas subi l'immersion (effet primitif) ; mais, quelque temps après avoir été retirée de l'eau et bien essuyée, elle se refroidit, et devient enfin beaucoup plus froide que celle du côté opposé (effet secondaire). La grande chaleur qui provient d'un exercice violent (effet primitif) est suivie de frissons et de froid (effet secondaire). L'homme qui s'était échauffé hier en buvant largement du vin (effet primitif), est aujourd'hui sensible au moindre courant d'air (effet secondaire). Un bras qui est resté longtemps dans l'eau à la glace, est d'abord bien plus pâle et plus froid que l'autre (effet primitif) ; mais qu'on le retire de l'eau et qu'on l'essuie avec soin, il deviendra non seulement plus chaud que l'autre, mais même brûlant, rouge et enflammé (effet secondaire). Le café fort nous stimule d'abord (effet primitif), mais il nous laisse ensuite une pesanteur et une tendance au sommeil (effet secondaire) qui durent longtemps, si nous ne les chassons pas de nouveau pour quelque temps et d'une manière purement palliative, en prenant derechef du café. Après s'être procuré du sommeil, ou plutôt un engourdissement profond, à l'aide de l'opium (effet primitif), on a d'autant plus de peine à s'endormir la nuit suivante (effet secondaire). A la constipation provoquée par l'opium (effet primitif), succède la diarrhée (effet secondaire), et aux évacuations déterminées par des purgatifs (effet primitif) une constipation, un resserrement du ventre qui durent plusieurs jours (effet secondaire). C'est ainsi qu'à l'effet primitif des hautes doses d'une puissance qui modifie profondément l'état du corps sain, la force vitale, par sa réaction, ne manque jamais d'opposer un état directement contraire, quand elle peut en faire apparaître un. »

Tout n'est point absolument vrai dans les paroles que je viens de citer. Ainsi la diarrhée est loin de succéder toujours

à l'effet constipant de l'opium. La constipation, effet secondaire des purgatifs, se voit plutôt après certains d'entre eux, comme la rhubarbe, les sulfate de soude et de magnésie (1). Néanmoins, il y a dans les propositions d'Hahnemann une vérité générale impossible à méconnaître (2). Mais cette vérité sonna étrangement aux oreilles de l'humorisme, qui, faute de la trouver conforme, sans doute, à cette tradition médicale dont il est si fier de personnifier les plus antiques doctrines, injuria, anathématisa le novateur, et ne sut mieux faire que chercher en lui le défaut de la cuirasse. De nos jours, la plupart de ces idées ne font plus scandale et ont fini par pénétrer au sein de l'orthodoxie elle-même. On peut s'en assurer par la lecture de l'ouvrage de MM. Trousseau et Pidoux.

Les saisons, les climats, les constitutions atmosphériques, le genre de nourriture, la profession, le sexe, le tempérament, déterminent des variations dans l'impressionnabilité organique. L'état de maladie augmente-t-il, diminue-t-il, ou laisse-t-il dans le *statu quo* le degré de susceptibilité individuelle à l'action médicamenteuse? L'homœopathie prétend que cette susceptibilité est toujours augmentée, mais c'est de sa part une exagération pure et simple; on ne saurait établir aucune règle absolue sous ce rapport. Si vous prenez un tissu enflammé sous une influence générale ou locale, son excitabilité sera certainement augmentée; mais si chez un homme atteint de pneumonie, vous administrez le tartre stibié à haute dose, vous obtiendrez souvent à côté de l'effet sédatif général une tolérance de l'intestin

(1) Une action de courte durée comme l'immersion dans l'eau froide, a un effet tonique général sur l'organisme. Tandis que si l'action est prolongée, on obtient un effet contraire. D'où l'on voit qu'en tenant compte de la durée on peut tout aussi bien s'adresser dans un but curatif à l'effet primitif qu'à l'effet secondaire. Il y a donc des conditions d'application dont Hahnemann n'a pas tenu compte.

(2) La distinction des effets primitifs et secondaires se trouve aussi dans l'ouvrage de M. Barbier d'Amiens.

que vous ne pourriez avoir chez un homme en santé. Dans les paralysies, il va de soi que l'impressionnabilité diminue, mais de façons diverses. Enfin il y a telle circonstance où les choses se passent à peu près comme dans l'état normal.

Lors donc que l'homœopathie vient nous dire : « Si nous tenons essentiellement à donner à nos malades de si petites doses, c'est parce que le principe d'économie des forces vitales exige qu'on ne soulève pas des effets de réaction inutiles, et l'observation a montré qu'on obtenait ce résultat en diminuant les doses suivant le degré de réceptivité individuelle, et aussi suivant le caractère et la nature de la maladie. Il faut beaucoup moins de calorique pour éveiller la susceptibilité d'une partie brûlée, qu'il n'en faudrait pour obtenir le même phénomène sur une partie saine. » (1) Quand l'homœopathie, dis-je, nous tient ce langage, il importe de lui rappeler que toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine ne sont pas caractérisées par l'hypersthénie, l'hyperesthésie, l'exaltation et la perversion des facultés vitales. Indépendamment des névroses paralytiques, il y a des pyrexies où la réaction ne s'établit pas, ou s'établit mal, des néoplasies telles que le tubercule et le cancer, des gangrènes primitives, des intoxications dans lesquelles on voit prédominer ou régner d'une manière exclusive les effets sédatifs. Dans les diverses cachexies, il y a une atonie générale, et bon nombre d'hémorrhagies, de congestions, sont dénuées de tout caractère actif. Dans les maladies inflammatoires elles-mêmes, on peut produire des effets sédatifs, par les doses élevées du médicament qui n'agit point alors directement sur le tissu intéressé, mais par l'intermédiaire de la force vitale. Hahnemann, on le voit, a exagéré ici, en donnant à des faits réels et fréquents une extension abusive (2). On pourrait lui répondre

(1) Leboucher, *Réponse au docteur Labbey*, p. 46.

(2) Il a eu tort aussi en ne tenant pas compte de l'action générale du médicament et de l'action locale, la première pouvant être sédative et la seconde irritante.

comme à Broussais : Si les inflammations s'observent souvent en pathologie, il ne faut pas en conclure que toute maladie soit une inflammation franche ou larvée. D'ailleurs, de l'exaltation pervertie des facultés vitales à l'emploi des doses infinitésimales, il y a un abîme. Diminuez vos doses dans certains cas, soit; mais ne les diluez point à l'infini.

Les effets des médicaments varient aussi avec les doses, mais il n'y a point ici seulement une différence d'intensité comme l'a fait observer M. Barbier d'Amiens, tout en ne se rendant point un compte exact du phénomène. A la suite des travaux de l'école italienne, on a été conduit à reconnaître qu'il y avait dans certains médicaments deux ordres d'actions très-distinctes, l'une irritante et locale, l'autre sédative et générale ou locale (1). Si la dose est assez faible pour que l'effet irritant soit nul ou peu s'en faut, l'effet sédatif sera produit, mais il pourra être annulé dans le cas contraire; c'est ainsi qu'agissent très-diversement, d'après la quantité employée, l'aloès, la rhubarbe, la magnésie, etc. Employez le calomel à l'état fractionné, vous obtiendrez des résultats tout autres que si vous en administrez de un à deux grammes. Tout se réduit ici à une question d'absorption : l'irritation locale de l'intestin a mis obstacle au passage du calomel dans les voies vasculaires, et une action purgative est produite ; tandis qu'à faible dose, l'effet irritant passe inaperçu (2) et le mercure absorbé se

(1) Voir Trousseau et Pidoux, *Introduction*, p. xc.

(2) Dans un travail lu par M. Sirus Pirondi, à la Société de médecine de Marseille, ce professeur a surtout insisté sur l'action énergique de certains médicaments administrés à doses faibles. Les faits de ce genre, dit-il, ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire. Pour ma part, j'en ai recueilli un assez grand nombre; de sorte que les effets *singuliers*, observés à la suite de l'usage de petites doses, me paraissent beaucoup moins singuliers aujourd'hui qu'au début de ma carrière. Ces faits ne doivent pas être expliqués par les idiosyncrasies; la cause qui fait que les doses massives de quelques médicaments paraissent et sont en réalité moins actives que des doses beaucoup plus petites, cette cause, il faut la chercher dans la trop prompte

porte sur la muqueuse buccale. Dans une question naguère à l'ordre du jour, celle de l'iodisme constitutionnel, doit-on accuser l'élévation de la dose, l'espèce ou le mode d'administration? D'après M. Rilliet, ces conditions n'offrent qu'une influence accessoire, les symptômes de l'iodisme constitutionnel étant produits par l'iode lui-même, quels que soient sa dose, son composé ou son mode d'administration (1). L'action pathogénétique du médicament sur l'économie est exactement la même, qu'on l'emploie à haute ou à faible dose. « Si l'iodisme peut être produit par l'iode ou par ses composés donnés à dose élevée, moyenne ou très-faible, il est très-probable qu'il est plus facilement provoqué par les petites que par les grandes doses. » (2) Il y a ici une question d'appropriation, ni plus, ni moins. Par les petites doses on évite l'action irritante perçue ou inaperçue, et on a par cela même une absorption plus facile. N'allons pas conclure de là, que plus la dose sera faible et plus l'action pathogénétique sera sûre, car l'iode répandu à l'état infinitésimal dans l'air, l'eau, nos aliments, n'exerce néanmoins sur notre économie aucun effet morbide. Il y a une limite *minima* au-dessous de laquelle cesse l'action médicamenteuse.

On voit par les exemples cités qu'il y a deux espèces d'actions locales pour certains médicaments. Cela n'est pas contestable relativement au chloroforme et à l'éther, mais peut s'interpréter dans le sens d'une action pathogénétique non irritante et inaperçue, lorsqu'il s'agit de l'aloès, de la magnésie, de la rhubarbe. Il y a aussi une action sédative générale, que l'on voit associée à une action irritante locale,

élimination du remède lorsqu'il est administré à trop haute dose. Dans ce cas, l'organisme cherche à s'en débarrasser le plus promptement possible, par tous les émonctoires dont il dispose, tandis que de faibles doses sont retenues, mieux absorbées, et peuvent ainsi parvenir à modifier la vitalité des organes, en modifiant leur mode de nutrition.

(Bulletin de la Société de médecine de Marseille, n° 1er.)

(1) *Mémoire de M. Rilliet*, 1re conclusion.

(2) *Loco citato*, IXme conclusion.

dans tous les faits patents de contro-stimulisme. Il me suffira de citer le plus connu de tous les contro-stimulants, à savoir, le tartre stibié. Alors la tolérance ne doit-elle pas s'estimer l'effet direct de l'action sédative générale? Ceci implique, au point de vue curatif, la nécessité de tolérance si bien comprise par l'école italienne. Ceci rend compte pareillement de la nécessité des hautes doses.

Ainsi donc, un même médicament peut développer des mutations distinctes dans les tissus doués de vie.

CHAPITRE II.

Action thérapeutique du médicament.

PREMIÈRE SECTION.

Énoncé du problème.

Les anciens, je l'ai déjà dit, croyaient que les médicaments ont une action directe sur la cause des maladies. Depuis Cullen, une ère nouvelle a commencé pour la science, et on n'admet plus d'autre action des modificateurs empruntés à la matière médicale, que celle qu'ils sollicitent dans la vitalité des organes. Comment MM. Trousseau et Pidoux ont-ils pu supposer que le quinquina attaque la fièvre intermittente dans sa cause efficiente? (1)

(1) *Introd.*, LXIII. — Mais alors comment expliquer les lignes suivantes : « Les toniques radicaux ou spécifiques agissent purement et simplement en imprimant à l'organisme de la résistance vitale. Ils lui impriment ce que Barthez appelait de la *stabilité d'énergie*. Aussi est-ce dans l'intervalle des accès que l'on doit administrer le quinquina, à l'époque la plus éloignée de l'accès à venir.

» On croit généralement que le quinquina et ses succédanés sont dans

Quelques moyens médicaux échappent toutefois à l'application du principe qui domine la thérapeutique entière, sauf évidemment le correctif que j'y apporte. Plusieurs vermifuges jouissent de la propriété de faire périr les vers intestinaux; d'autres substances détruisent les êtres parasites; les antidotes enfin neutralisent les agents toxiques (1).

« Un médicament n'agit que par l'intermédiaire des changements organiques provoqués par lui. Point d'effets immédiats, point d'effets curatifs.

tous les cas des antidotes de la cause morbide, qu'ils neutralisent cette cause comme le mercure neutralise la cause syphilitique. Il ne nous paraît pas qu'il en soit toujours ainsi.» *(Médication tonique névrosthénique.)*

(1) La définition que j'ai donnée du médicament a un caractère incomplet qui ne m'a point échappé. Elle aurait dû comprendre tout le défini, tandis qu'une partie de ce dernier reste évidemment dans l'ombre, ou plutôt est mise à l'écart. Les vermicides, les parasiticides, les antidotes, les caustiques ne peuvent être admis dans le cadre indiqué. Mais leur titre d'agents curatifs était-il suffisant pour leur donner une place à côté des substances médicamenteuses proprement dites? Pourquoi le bistouri, les appareils d'orthopédie et toute la mécanique chirurgicale, n'élèveraient-ils point alors les mêmes prétentions. Ils ne font point partie, il est vrai, de la matière médicale, mais, comme les agents indiqués, ils suppriment, soit la cause apparente, soit l'effet de la maladie. Tous les médicaments, à l'exception des vermicides, antidotes, etc., agissent par l'intermédiaire de l'organisme, en y sollicitant des mutations intimes; tel est le caractère général, sinon universel, des corps qui relèvent de la matière médicale, et que j'ai tenu à mettre en relief en raison de son extrême importance, et en opposition à des substances dont l'analogie pharmaceutique n'implique nullement l'analogie curative.

Des deux classes d'agents curatifs que je viens d'opposer, l'une a donc un rapport évident avec les procédés mis en usage pour guérir le traumatisme. Il s'agit toujours d'enlever l'épine irritative, ou de neutraliser son action propre. Or, de tels moyens sont de la prophylaxie, rentrent dans l'hygiène, si l'on veut, mais ne sauraient aucunement s'appliquer au caractère général que j'ai reconnu au médicament. Une distinction aussi radicale et aussi tranchée, suffit pour ne pas tenir compte de la parenté pharmaceutique. De même que les procédés chirurgicaux, les antidotes, vermicides, parasiticides, sont des remèdes, mais ne sont point des médicaments. Ainsi donc, au point de vue de la matière médicale, assimilation naturelle entre les deux ordres de corps qui constituent le domaine propre de la pharmacologie; au point de vue thérapeutique, différence radicale. C'est à l'action physiologique obtenue que j'ai cru devoir demander la caractéristique du médicament.

» Les médicaments qui produisent les mutations les plus étendues dans le système, sont ceux dont l'utilité thérapeutique est le mieux démontrée; ainsi l'opium, le tartre stibié, le quinquina. »

« Les circonstances extérieures qui ont le pouvoir de causer un changement dans l'état actuel de l'économie vivante, sont susceptibles de faire l'office d'un agent pharmacologique. On ne peut attribuer à ces circonstances des vertus curatives. »

D'où l'on peut conclure, avec M. Barbier d'Amiens, dont j'ai extrait les propositions qui précèdent, que les médicaments tirent de leur force active et du pouvoir qu'ils ont de changer l'état actuel des organes, la propriété de guérir les maladies ou de diminuer l'intensité des accidents qui les accompagnent.

Maintenant se présente à nous une question capitale en thérapeutique : Le médicament agit-il énantiopathiquement, homœopathiquement, allopathiquement, ou de quelque autre manière encore ?

DEUXIÈME SECTION.

Méthode énantiopathique.

Les anciens, qui croyaient attaquer la cause en elle-même, durent formuler la fameuse doctrine du *contraria contrariis*, qui n'eut cependant jamais pour Hippocrate le caractère absolu qu'on lui a prêté depuis. Preuve en soient les lignes suivantes :

« La maladie est produite par les semblables; et par les semblables que l'on fait prendre, le patient revient de la maladie à la santé. Ainsi, ce qui produit la strangurie qui n'est pas, enlève la strangurie qui est; la toux, comme la strangurie, est causée et enlevée par les mêmes choses. La fièvre est supprimée par ce qui la produit, et produite par ce qui la supprime. Si à un homme qui vomit, on donne à

boire de l'eau en abondance, on le débarrasse, avec le vomissement, de ce qui le fait vomir; de la sorte, vomir, enlève le vomissement (1).

L'opium combat la douleur, les purgatifs la constipation, etc. Ce sont là des exemples de médication énantiopathique. D'après Hahnemann (2) : « Tous ceux qui ont observé avec attention, s'accorderont à dire, qu'après ce léger amendement antipathique, qui ne dure pas longtemps, l'état du malade empire toujours, *et sans exception.* » L'électricité et le galvanisme, puissances qui, de prime abord, exercent une grande influence sur le mouvement musculaire, restituent promptement la faculté d'agir à des membres paralysés; mais l'effet secondaire (la réaction), est l'anéantissement absolu de toute irritabilité musculaire et une paralysie complète (3).

J'ai reconnu la vérité générale de la théorie des effets primitifs et secondaires des médicaments. Néanmoins, lorsqu'on veut la généraliser et juger, *à priori,* de toutes les questions qu'elle soulève, on arrive à se mettre en contradiction manifeste avec l'expérience journalière. Malgré le dire des homœopathes, il y a des névralgies guéries par l'opium; des diarrhées qui cèdent à son usage; des constipations accidentelles que supprime un purgatif. Qui ne connaît les résultats vraiment admirables donnés par les applications récentes du galvanisme, au traitement des paralysies du sentiment et du mouvement? Il y a des variétés individuelles, des variétés dans le *modus agendi,* en un mot, des conditions fort complexes, dont Hahnemann, avec son génie extrême, ne tient nul compte; aussi le voit-on biffer d'un trait de plume la médication énantiopathique, laquelle a pourtant une valeur et une efficacité réelles. Mais

(1) Œuvres d'Hippocrate, traduction de Littré, *Des lieux dans l'homme,* t. VI, § 42, p. 335.

(2) *Organon,* p. 58.

(3) *Organon,* p. 59, passage cité.

nous devons à l'homœopathie de ne plus lui accorder une importance exagérée.

TROISIÈME SECTION.

Méthode homœopathique.

Hahnemann (1) reconnaît l'action substitutive de la maladie artificielle ; il s'est peut-être néanmoins expliqué quelque part d'une façon assez ambiguë pour provoquer le doute émis par MM. Trousseau et Pidoux, qui disent que l'on ne sait pas s'il s'arrête à cette théorie, ou s'il veut que le médicament homœopathique guérisse en excitant les actions morbides et en les épuisant (2). Cette manière de voir me paraît en opposition flagrante avec l'esprit général de la doctrine ; mais Hahnemann s'est plus d'une fois contredit.

Nous voici maintenant en présence du principe fondamental sur lequel repose toute une révolution en thérapeutique. Je ne saurais, par conséquent, l'examiner avec un soin trop minutieux ; aussi, pour en apprécier la signification et la portée, je vais suivre pas à pas l'évolution du dogme, essayant d'en préciser la source et d'en marquer la genèse dans la pensée du maître. Je ne puis mieux rendre justice à sa mémoire, ni mieux faire, pour m'acquérir la faveur des disciples.

Les médicaments ont un effet primitif et un effet secondaire. L'ancienne école, par ses médicaments énantiopathiques, doit, en exagérant l'effet secondaire, augmenter la maladie ; si on substitue des médicaments homœopathiques, on devra, par les effets secondaires, détruire l'effet primitif. Or, plus ce dernier sera voisin de la maladie spontanée, et plus on sera sûr d'arriver au but qu'on se propose, à savoir,

(1) *Organon*, 148.
(2) Introduction citée.

de solliciter de la force vitale (1) une réaction qui fasse disparaître les états morbides primitif et artificiel.

Telle est la marche logique de la pensée de Hahnemann ; elle consiste dans une série de déductions basées sur un principe *à priori*, donnant la main à une grande vérité pratique. Il fallait ensuite chercher dans l'*à posteriori* la confirmation des données premières. Hahnemann a donc étudié l'influence : 1° des maladies dissemblables entre elles ; 2° des maladies semblables.

1° Dans le cas de maladies dissemblables, la plus forte suspend la plus faible, à moins qu'elles ne se compliquent ensemble, ce qui arrive rarement aux affections aiguës ; mais jamais elles ne se guérissent l'une l'autre. Le rachitisme empêche la vaccine de se développer, au dire de Jenner. Hildenbrand assure que les phthisiques ne se ressentent pas des fièvres épidémiques, à moins que celles-ci ne soient très-violentes. Tulpius nous apprend que deux enfants ayant contracté la teigne, cessèrent d'éprouver des accès d'épilepsie auxquels ils avaient été sujets jusqu'alors, mais que ces accès revinrent après la disparition de l'exanthème. Schœpf a vu la gale s'éteindre à la manifestation du scorbut, et renaître après la guérison de cette dernière maladie. Un violent typhus a suspendu les progrès d'une phthisie ulcéreuse pulmonaire, qui reprit sa marche aussitôt après la cessation du typhus. La manie qui se déclare chez un phthisique, efface la phthisie, avec tous ses symptômes ; mais la maladie du poumon renaît et tue le malade si l'aliénation mentale vient à cesser. Quand la rougeole et la petite vérole ont attaqué toutes deux le même enfant, il est ordinaire que la rougeole déjà déclarée soit arrêtée par la variole qui éclate, et ne reprenne son cours

(1) Hahnemann traite fort mal la nature médicatrice qui n'agit que par l'intermédiaire de la réaction. Or, c'est précisément celle-ci qu'il cherche à solliciter.

qu'après la guérison de celle-ci. Mais, d'après Manget, le contraire peut avoir lieu. La véritable fièvre scarlatine de Sydenham, avec angine, fut effacée au quatrième jour par la manifestation de la vaccine, qui marcha jusqu'à sa fin, et après la terminaison seulement de laquelle on vit la scarlatine se manifester de nouveau. La réciproque peut avoir lieu. La vaccine a été quelquefois arrêtée dans son développement par la rougeole, et elle ne reprit son cours régulier que lorsque cette dernière eut achevé le sien. Une angine parotidienne a été complètement suspendue, tout le temps que dura le travail particulier de la vaccine. Cependant, il s'est trouvé dans les épidémies violentes, quelques cas rares où deux maladies aiguës dissemblables ont envahi simultanément un seul et même corps, et se sont pour ainsi dire compliquées l'une l'autre pendant un court espace de temps. On en trouve des exemples dans Russel, Rainey, Maurice, Ettmuller, Zencker (1).

2° Le résultat est tout autre quand deux maladies semblables viennent à se rencontrer dans l'organisme, c'est-à-dire lorsqu'à la maladie déjà existante, il s'en joint une plus forte qui lui est en tout semblable. C'est ici qu'on aperçoit comment la guérison peut s'opérer dans la voie de la nature, et comment l'homme doit s'y prendre pour guérir. Deux maladies qui se ressemblent ne peuvent ni se repousser, ni se suspendre, ni exister à côté l'une de l'autre chez le même sujet, et former une maladie double ou compliquée. Deux maladies qui diffèrent bien l'une de l'autre quant au genre, mais qui se ressemblent beaucoup à l'égard de leurs manifestations et de leurs effets, c'est-à-dire des symptômes et souffrances qu'elles déterminent, s'anéantissent toujours mutuellement dès qu'elles viennent à se rencontrer dans le même organisme. La plus forte détruit la plus faible.

La variole produit des ophthalmies violentes; or, Dezo-

(1) *Organon*, 36, 38 et 40.

teux, Valentin, Leroy, rapportent chacun un cas d'ophthalmie chronique qui fut guérie d'une manière parfaite et durable par l'inoculation. Une cécité qui datait de deux ans et qui avait été causée par la répercussion de la teigne, céda complètement à la variole, d'après Klein. Combien de fois n'est-il pas arrivé à la petite vérole d'occasionner la surdité et la dyspnée ! J.-F. Closs l'a vue guérir ces deux affections, lorsqu'elle fut arrivée à son maximum d'intensité. Une tuméfaction, même très-considérable, des testicules, est un symptôme fréquent de la variole. Aussi a-t-on vu, suivant Klein, cet exanthème guérir homœopathiquement une intumescence volumineuse et dure du testicule gauche, qui était le résultat d'une contusion. Un engorgement analogue du testicule fut également guéri par elle sous les yeux d'un autre observateur. On compte une sorte de dyssenterie au nombre des accidents fâcheux que détermine la petite vérole (1) : C'est pour cela que cette affection a guéri, à titre de puissance morbifique semblable, la dyssenterie, dans un cas rapporté par F. Wendt. Personne n'ignore que quand la variole survient après l'insertion de la vaccine, sur-le-champ elle détruit homœopatiquement celle-ci, et ne lui permet pas d'arriver à sa perfection, tant parce qu'elle a plus de force qu'elle, que parce qu'elle lui ressemble beaucoup. Réciproquement, quand la vaccine approche de sa maturité, si la variole vient à se déclarer, celle-ci a un caractère de bénignité marquée, comme le témoignent Murhy et une foule d'autres auteurs. La vaccine entre les pustules préservatives

(1) Quand les muqueuses s'enflamment pendant une fièvre éruptive, il arrive quelquefois qu'elles deviennent accidentellement le siége de l'exanthème, qui alors ne paraît point à la peau. M. Gendrin, dit avoir vu, du cardia au rectum, une éruption de pustules varioleuses. (*Traité des fièvres essentielles.*) Mead, Fernel, Bartholin, Baillou, citent des cas analogues. Je dois ajouter que le fait a été vivement controversé, depuis que l'éruption des follicules solitaires a été regardée comme un caractère général des pyrexies, ou peu s'en faut.

de la petite vérole, provoque encore une éruption cutanée générale d'une autre nature. C'est en raison de leur analogie avec cet autre exanthème, que la vaccine, aussitôt qu'elle a pris, fait homœopathiquement disparaître d'une manière complète et durable les éruptions cutanées, souvent fort anciennes, qui existent chez certains enfants, ainsi que l'attestent un grand nombre d'observateurs, principalement Clavier, Hurel et Désormeaux. La vaccine, dont le symptôme spécial est le gonflement du bras, a guéri, après son éruption, un bras qui était tuméfié et à demi paralysé. La fièvre de la vaccine qui survient au moment où se forme l'auréole rouge, a guéri homœopathiquement deux fièvres intermittentes, comme nous l'apprend Hardege. Kortum a observé une dartre chronique, guérie d'une manière prompte et durable par l'éruption de la rougeole. Cette même éruption eut un effet analogue sur une affection miliaire qui durait depuis six ans (1).

Ayant cité presque partout textuellement Hahnemann, on ne saurait me reprocher d'avoir, soit atténué, soit exagéré le sens de sa pensée. Quant à voir des maladies dissemblables comme genre dans la plupart de celles qu'il a énumérées sous le premier chef, je suis parfaitement de son avis. Aucun rapport à établir entre la phthisie et les fièvres épidémiques, la gale et le scorbut, la phthisie et le typhus (sauf la forme galopante de la première de ces deux affections) (2), entre la phthisie et la manie; mais les fièvres éruptives ont entre elles des analogies qui en constituent une famille assez naturelle. C'est ainsi que pour Morton la scarlatine n'était qu'une forme particulière de la rougeole (3). Je n'in-

(1) *Organon*, 43, 44, 45 et 46.

(2) Je parle de l'analogie séméiologique.

(3) « *Hunc morbum (utut universali medicorum consensu titulo peculiari donetur) prorsus eumdem esse cum morbillis censeo, et solo efflorescentiæ modo ab illis distare.* » (*Rich. Morton, Tractatus de febribus inflammatoriis universalibus*, cap. V, *De febre scarlatinâ.*)

siste pas cependant sur les rapports qui ont fait réunir les fièvres éruptives dans un même genre. On pourrait contester ; je m'arrête donc.

Hahnemann ayant placé dans des catégories complètement différentes les maladies que je viens de rappeler, on doit s'attendre à lui voir appliquer la même rigueur d'appréciation, lorsqu'il s'agira de déterminer quelles sont les maladies semblables, et par conséquent susceptibles d'exercer, les plus fortes sur les plus faibles, une action curative. Il emprunte, comme on peut le voir dans le paragraphe 45 de l'*Organon*, son critérium de similitude, non pas à la nature même des affections qu'il reconnaît différer quant au genre, mais aux symptômes qu'ils déterminent. Deux maladies sont semblables quand, de genre distinct, elles se ressemblent beaucoup par leurs manifestations et leurs effets, ce qui implique, soit dit en passant, que la maladie est tout entière dans le symptôme qui l'exprime. On peut ajouter aussi, avant d'aller plus loin, que si Hahnemann avait connu la forme aiguë de la tuberculisation pulmonaire à cachet typhoïde, il n'aurait pas placé en regard l'une de l'autre, comme affections dissemblables, le typhus et la phthisie. Tous les praticiens savent combien l'erreur est facile en pareil cas.

Cela posé, je demanderai à tout homme sain d'esprit et dégagé de préoccupations systématiques, jusqu'à quel point il est permis d'accepter l'opinion de Hahnemann, lorsque, après avoir séparé entre elles les fièvres éruptives, faute pour lui de similitude assez grande dans les caractères séméiologiques, il en arrive à trouver des analogies plus frappantes entre la variole et une ophthalmie chronique, entre la variole et une orchite chronique produite par une violence extérieure, entre la dyssenterie et la petite vérole, entre la fièvre de la vaccine et la fièvre intermittente, entre la rougeole et des affections dartreuses ? Le

raisonnement du chef d'école est des plus naïfs, et je puis maintenant l'exposer dans toute sa simplicité :

Majeure. Il y a des maladies qui en peuvent guérir d'autres, et des maladies qui ne jouissent point de cette vertu curative.

Mineure. Les maladies qui guérissent les autres leur sont semblables, mais plus fortes.

Conclusion. Donc l'effet thérapeutique des maladies qui guérissent, est dû à l'application du principe des semblables.

On peut nier la mineure parce qu'elle s'appuie sur la conclusion, c'est-à-dire sur ce qu'il y a à démontrer ; car Hahnemann ne peut donner aucune autre raison valable de la similitude des maladies, et, par conséquent, de leur action homœopathique, si ce n'est le caractère absolu du principe des semblables, comme loi générale de la thérapeutique. Le cercle vicieux est ici manifeste ; les maladies sont semblables à celles qu'elles guérissent, parce qu'elles les guérissent.

L'idée que certaines maladies en guérissent d'autres est bien ancienne en médecine, puisqu'on en trouve comme une première ébauche dans Hippocrate lui-même. *Febris,* a-t-il dit, *spasmos solvit.* D'après lui, une apoplexie légère peut être guérie par une fièvre vive. Celse croyait pareillement dans bien des cas à l'utilité de la fièvre. Sydenham, indépendamment de son opinion, que le mouvement fébrile n'est en lui-même qu'un effort de la nature pour expulser la matière morbifique, admettait, en outre, que la fièvre typhoïde avait pour but une récorporation salutaire, et était déterminée par un besoin du sang de changer de diathèse : *Ut sanguis in novam aliquam diathesim immutetur.* D'après Hoffmann, Werlhoff, Strack, la fièvre, surtout avec le type intermittent tierce et quarte, a amélioré des constitutions débiles, guéri des névroses. Boërhaave s'exprime ainsi : « *Febris, frequentissimus morbus, inflammatione*

individuus comes, plurium morborum, mortis, et sæpè sanationis optima causa (1). — *Atque hinc febris sæpè medicamenti virtutem exercet ratione aliorum morborum* (2). » Son commentateur Van Swieten n'est pas moins explicite : « Les fièvres guérissent souvent des maladies d'un traitement très-difficile, comme la goutte, la paralysie, l'apoplexie, etc. A ce principe se rattache la cure des hydropisies par les aromates énergiques, les frictions prolongées chez les paralytiques. Les purgatifs violents, les antimoniaux, lorsqu'ils agissent, produisent la fièvre. Le bois de gayac, dans les maladies des os, agit en produisant une fièvre artificielle ; dans les pâles couleurs, les aromates et le fer, en amenant une fièvre légère, transforme en sang normal la pituite blanche due à une digestion imparfaite (3).» Plus loin : « Les fièvres intermittentes nous délivrent souvent de maladies invétérées ; ainsi, des convulsions, des palpitations, des céphalées, des douleurs fixées dans une épaule, ont été enlevées par des fièvres quartes ; des reliquats de fièvres d'automne ont été enlevés par une fièvre vernale (4). » Tout n'est certainement pas acceptable dans les opinions que je viens d'indiquer, et la critique y trouverait aisément prise en plus d'un point ; mais il reste cependant un certain nombre de faits inattaquables, et alors faudra-t-il en conclure la similitude séméiologique (c'est la seule dont Hahnemann tienne compte) (5) des diverses affections fébriles et des affections non fébriles qui leur doivent la guérison?

Il y a un dernier terrain sur lequel je ne puis d'ailleurs suivre Hahnemann pas à pas, celui de l'expérimentation pure. Mais je pourrai, néanmoins, lui opposer quelques

(1) *Aphorismes* 585.
(2) *Ibid.* 589.
(3) *Comm. in Aphorism.* 589.
(4) *Ibid.* 754.
(5) *Organon*, 45.

objections. Le quinquina guérit-il la fièvre intermittente, parce qu'il jouit de la propriété d'en développer une sur l'homme sain? Au témoignage de M. Bretonneau, cet effet n'est produit que lorsque le médicament est employé à des doses élevées (1). Comment expliquer si le sulfate de quinine et le quinquina ne déterminent ni névralgies, ni flux, ni inflammations (2), que ces substances aient la vertu de guérir les diverses affections énumérées, lorsqu'elles revêtent un type franchement intermittent? L'iodure de potassium amène quelques accidents vers la peau et les fosses nasales; est-il permis d'induire de son action pathogénétique sur l'homme sain, son efficacité résolutive si remarquable pour les tumeurs hypertrophiques et les syphilides ulcéreuses et pustulo-crustacées? Sans doute, l'iode et ses composés ont pu, dans quelques cas rares (Mojsisovitz, Zink), amener la fonte de la glande mammaire, des testicules, du tissu cellulaire, de divers parenchymes; mais il s'agit de toute autre chose, car il faut établir, conformément aux principes de l'homœopathie, que l'iodure de potassium provoque dans les tissus, tantôt des ulcérations, tantôt des engorgements semblables à ceux que la syphilis, par exemple, y détermine.

Hahnemann a été la dupe d'une illusion d'optique lorsqu'il a pris au pied de la lettre le fameux *contraria contrariis,* qui, nous l'avons vu, n'avait certainement pas dans la pensée d'Hippocrate, toute la portée qu'on a bien voulu lui accorder depuis. Fort du principe des effets primitifs et des effets secondaires dans l'action des médicaments, le fondateur de l'homœopathie ne trouve rien de mieux que

(1) Hahnemann avait aussi reconnu l'action pyrétogénétique du quinquina à une époque où il n'avait pas expérimenté encore les doses infinitésimales. C'était donc à haute dose qu'il l'employait, lorsqu'il avait découvert chez lui cette remarquable propriété.

(2) Sauf peut-être l'inflammation de la muqueuse digestive, qui, si elle n'est pas toujours démontrée, se comprend néanmoins.

d'élever autel contre autel, bannière contre bannière, et d'être aussi absolu dans l'énoncé de son principe thérapeutique : *Similia similibus,* que l'était au moins dans la forme le *contraria contrariis.* Novateur et réformateur, Hahnemann, qui personnifiait une réaction, se jette dans l'extrême et prend la contre-partie des doctrines régnantes. La thèse du *contraria* appelle nécessairement l'antithèse du *similia*, qu'il cherche à vérifier de deux manières : 1° par l'examen des maladies jouissant à l'égard d'autres maladies d'une puissance curative ; 2° par l'expérience directe basée sur l'expérimentation pure. Quant au premier cas, je crois avoir démontré que Hahnemann, entraîné par l'esprit de système, a commis un grossier paralogisme. Quant au deuxième, n'a-t-il pas été obligé de tordre le sens de certaines données pratiques pour les faire cadrer tant bien que mal avec les exigences de sa théorie? Les effets pathogénétiques de certains médicaments n'ont que des analogies fort imparfaites avec les maladies qu'ils sont chargés de combattre, ou même n'en ont pas, comme je l'ai prouvé pour l'iodure de potassium, qui, sauf quelques boutons à la peau, n'a jamais développé de tumeurs chez personne. Peu importe ; l'action substitutive, fort bien aperçue par notre auteur, sera interprétée action homœopathique, et la loi des semblables deviendra la pierre angulaire de l'art de guérir. Si le principe est absolu, suivant la prétention du chef de l'école, il ne peut, sur un seul point, être convaincu de fausseté complète.

Malgré les services importants qu'Hahnemann a rendus à la thérapeutique et à la matière médicale, je ne puis m'empêcher de m'associer aux paroles suivantes de MM. Trousseau et Pidoux : « Bien que d'une gravité toute germanique, il s'est montré le plus léger des pathologistes en concluant de l'action substitutive à l'action homœopathique. » (1) La

(1) Trousseau et Pidoux, *Introduction.*

discussion que je viens d'établir me paraît justifier la sévérité de cette appréciation.

QUATRIÈME SECTION.

Méthode allopathique.

« Il y a encore une troisième méthode d'employer les médicaments contre les maladies, c'est la méthode allopathique, dans laquelle on administre des remèdes produisant des symptômes qui n'ont aucun rapport direct avec l'état du malade, n'étant ni semblables, ni opposés, mais absolument hétérogènes. J'ai démontré, dans l'introduction, que cette méthode est une imitation grossière et nuisible des efforts imparfaits qu'une impulsion aveugle et purement instinctive pousse la force vitale troublée par quelque fâcheuse influence à tenter, pour se sauver à tout prix, en excitant et en entretenant une maladie dans l'organisme. » (1)

Comme l'indique Hahnemann, la médication allopathique n'a d'autre raison d'être que l'imitation de la nature. A l'aide des crises, l'organisme réussit parfois à réaliser spontanément la guérison de certaines maladies ; de même, en établissant des sympathies artificielles, le médecin essaie de transporter d'un point à un autre le travail morbifique (2). La dérivation est, en effet, une des principales ressources curatives de l'ancienne école, qui s'en est servi avec avantage, sous la double dénomination de méthodes dérivative et révulsive, donnant lieu à des applications très-variées : sinapismes, vésicatoires, ventouses sèches et scarifiées, frictions sèches, douches, cautères, moxas, purgatifs, ligatures placées sur les membres, ventouses Junod, pédiluves, manuluves, etc. C'est surtout contre la douleur

(1) *Organon*, 22.

(2) Cette méthode, ai-je besoin de le dire, compte des succès très-réels.

névralgique ou autre, les congestions, les inflammations, certaines hémorrhagies, qu'on a recours à l'allopathie dans l'ancienne école. Mais l'antipathie et l'allopathie épuisent-elles pour cette école l'arsenal de ses ressources curatives? La médication perturbatrice lui a maintes fois fourni des armes précieuses, qu'Hahnemann n'aurait point dû passer complètement sous silence.

CHAPITRE III.

Action thérapeutique du médicament *(Suite)*.

PREMIÈRE SECTION.

Méthode perturbatrice.

« Dans la thérapeutique des anciens, qui connaissaient peu de médicaments, on trouve un grand nombre de moyens qui se rendent utiles par leur action perturbatrice, et dans lesquels on ne peut supposer de facultés curatives. Ils faisaient souffrir la soif à leurs malades, ce qui allumait la fièvre et causait une anxiété cruelle ; ils les exposaient à un soleil ardent, les obligeaient à des exercices forcés, etc. »

« Combien de fois n'a-t-on pas vu un changement dans la température de l'air ou dans sa constitution hygrométrique, une nouvelle saison, le passage du malade dans un autre pays ou dans une habitation différemment exposée, la diète absolue, une nourriture inaccoutumée, des exercices journaliers, des émotions soudaines, des passions de l'âme, etc., devenir des moyens puissants de guérison. Ces circonstances, dont le pouvoir égale au moins celui des

agents pharmacologiques, provoquent dans le corps malade des mutations, des révolutions fréquemment salutaires.

» On est conduit à considérer la médication que suscite dans l'économie animale une préparation médicinale, comme une *perturbation physiologique* qui a son mode de développement, ses attributs propres, et dans lequel on peut noter un début, un état et une terminaison. » (1)

Certaines maladies en guérissent d'autres. Telle fut l'opinion d'Hippocrate, de Celse, d'Hoffmann, de Werlhof, de Strack, de Boërhaave, de Van Swieten. Cet effet curatif s'entend tout naturellement à titre de résultat d'une action perturbatrice subie par l'organisme. A cette cause, on doit rapporter les exemples de guérison empruntés par Hahnemann à Dezoteux, Valentin, Leroy, Closs, Klein, Clavier, Hurel, Désormeaux, Hardege, Kortum.

D'après Barthez (2), toutes les méthodes thérapeutiques sont comprises sous trois classes : méthodes naturelles, analytiques et empiriques. Cette dernière classe comprend, en sus des moyens spécifiques, les moyens ou vaguement perturbateurs, ou perturbateurs imitatifs des perturbations spontanées.

MM. Trousseau et Pidoux (3) admettent aussi que le praticien doit faire parfois usage de médicaments qui ont une influence perturbatrice.

Avec un nom différent, celui de médication substitutive, la méthode perturbatrice, sous la puissante initiative d'Hahnemann, a pris une importance capitale. On y a recours dans la plupart des maladies aiguës et chroniques de la peau, lors même qu'elles dépendent d'une cause générale ; dans les ophthalmies, les affections de la muqueuse

(1) Barbier d'Amiens, ouvrage cité.

(2) *Nova doctrina de functionibus naturæ humanæ.*

(3) *Introduction*, p. XXXII.

nasale, les stomatites, les angines, les laryngites et les bronchites, la dyssenterie et les colites aiguës et chroniques, les hémorrhagies, les cystiles. Les irritants proprement dits, empruntés pour la plupart à la chimie inorganique, l'ipécacuanha, le tartre stibié, les purgatifs, les balsamiques, sont les agents ordinaires de cette médication. (Trousseau et Pidoux.)

Si l'on veut faire de l'irritation le point de départ de la substitution, celle-ci n'est évidemment acceptable en thérapeutique, que dans des limites fort restreintes. L'action irritante du chlorate de potasse sur la muqueuse gingivale, de la plupart des vomitifs et des purgatifs sur la muqueuse digestive, des balsamiques sur la membrane muqueuse des bronches, etc., n'est rien moins que démontrée. Le délire artificiellement produit par la belladone se peut-il rattacher à une irritation quelconque? Bien plus, il y a telle substance qui, à une dose trop élevée, au lieu de guérir exaspèrera le mal qu'elle devrait éteindre; employez-la à une dose telle que son action irritante soit très-faible ou nulle, et aussitôt vous verrez survenir l'amélioration demandée. L'action irritante pour être nécessaire dans certains cas ne l'est donc point dans tous, et cette action ne doit être envisagée que comme un cas particulier d'une méthode plus générale.

Dans une maladie quelconque, il est survenu une perversion des phénomènes organiques normaux. Pour rétablir la santé, il faut recourir à des substances propres à développer un mode factice de vitalité, de manière à interrompre la série des mutations pathologiques qui se passent dans la profondeur des tissus. Cette perversion ou perturbation nouvelle peut-être appréciable ou inappréciable, suivant les exigences des cas particuliers. Inappréciable, on sera porté d'abord à lui contester son caractère perturbateur, à cause du sens que l'on a jusqu'à ce jour assigné à la perturbation. Mais ce mot n'implique nullement par lui-même que l'état

qui le constitue doive tomber sous le regard de la conscience. En effet, toute maladie signifie perturbation, et toute maladie n'est point connue, dès son principe, par celui qui en est le sujet propre. De même en est-il de l'action médicamenteuse. Je reviens aux rapports intimes de la substitution et de la perturbation.

Méthodes substitutive et perturbatrice auraient donc un sens analogue? « Les méthodes vaguement perturbatrices, dit Barthez, tendent à substituer aux affections constitutives d'une maladie, d'autres affections fortes qu'on espère qui peuvent les dissiper (1). » Lorsque, par l'application directe des irritants, on a produit une inflammation thérapeutique, qui se met en lieu et place de l'inflammation primive, on ne se propose évidemment rien autre que de chasser une maladie plus faible par une maladie plus forte, dont la nature bénigne permette à l'organisme de triompher aisément. Parcourez la série des agents reconnus propres à produire une perturbation, passez même en revue les maladies qui ont présenté ce caractère, trouverez-vous quelque chose de mieux accusé dans le sens d'une révolution dans la vitalité des tissus, que les effets dus à l'action propre des médicaments substituteurs? La substitution ne s'opère que par un ensemble de mutations organiques, de changements intimes, indiquant un trouble, une perturbation plus ou moins profonde dans l'ordre fonctionnel devenu pathologique. Si dans les maladies chroniques, en tenant compte de certaines conditions spéciales, les irritants doivent avoir une énergie plus grande que dans les maladies aiguës, n'est-ce point parce qu'une perturbation, pour être efficace dans les premières, doit être plus forte et plus intense que celle qui est nécessaire à la guérison des secondes? La plupart des eaux thermales ont une action perturbatrice manifeste, et il est de même impossible de

(1) Préface du *Traité des maladies goutteuses.*

refuser ce caractère général à l'hydrothérapie (1). Les affections chroniques incurables ou peu curables pour les médicaments ordinaires, sont d'ordinaire heureusement modifiées ou complètement guéries, surtout par le second de ces deux modes de traitement. La substitution par irritation, invoquée dans les deux cas, ne saurait être admise dans la grande généralité des faits; mais de l'ensemble de ceux qui précèdent, je crois pouvoir conclure, que cette méthode n'est possible que par une perturbation, et que toute médication substitutive est simplement une médication perturbatrice.

Je me propose maintenant d'étudier à leur tour les autres méthodes thérapeutiques, pour essayer de les rattacher, si possible, à un principe supérieur, constituant ainsi l'unité d'action du médicament. Comme on sait, la thérapeutique embrasse à la fois la matière médicale et les modificateurs de l'hygiène; aussi voit-on Cullen traiter des aliments à propos des médicaments. Mais il n'y a point d'unité même idéale à admettre entre l'hygiène et la matière médicale (2); par conséquent, point d'unité possible en thérapeutique.

La méthode antipathique a recours à des agents très-divers, parmi lesquels se rangent les astringents, les émollients, le froid, les émissions sanguines, quelques altérants, certains antispasmodiques (opium, belladone, datura, éther, camphre, etc., le seigle ergoté, l'électricité, l'émétique, etc.) Parmi ces médicaments, les uns (émollients, saignées, émétiques, antispasmodiques, froid prolongé)

(1) Ce caractère, pour être général, n'est pas absolu. Un homme qui, à l'issue d'exercices gymnastiques, s'est précipité couvert de sueur dans une piscine remplie d'eau froide, et en est sorti animé d'une vigueur nouvelle, n'a subi aucun traitement, et comme tonique immédiat l'hydrothérapie se doit rattacher aux agents de l'hygiène.

(2) Plusieurs des agents de l'hygiène ont des effets dynamiques, et tirent de ceux-ci toute leur utilité; mais il en est d'autres qui ont une action différente.

ont une action sédative directe sur la force vitale, et produisent, par conséquent, au sens où le mot doit être pris, une perturbation manifeste; les autres, tels qu'astringents, seigle ergoté, électricité, pour épuiser la disposition morbide, agissent dans le sens de l'action normale, mais en l'exagérant, et ainsi produisent un effet réellement perturbateur. Cette exagération, pour les excitants du système musculaire et de la sensibilité générale, doit respecter certaines limites qu'on ne saurait impunément franchir. Un résultat indirect produit sur la nutrition, dans quelques paralysies et atrophies musculaires, doit aussi concourir à la guérison. Mais alors l'électricité agit dans le même sens que la contractilité volontaire, c'est-à-dire comme un agent de l'hygiène.

D'une manière générale, les médicaments antipathiques ont un caractère pathogénétique, c'est-à-dire perturbateur.

Dans la méthode allopathique se groupent les irritants, révulsifs, dérivatifs, tels que les sinapismes, ventouses, vésicatoires, cautères, sétons, purgatifs. Ces divers agents présentent un caractère commun, celui de déterminer un état pathologique accidentel, dont l'intensité est destinée à faire disparaître la maladie primitive. La perturbation, pour être indirecte et s'exercer par l'intermédiaire des sympathies, n'en est pas moins franchement dessinée. La formule de cette méthode est demeurée célèbre : *Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum.* Observons, en passant, que la faculté pathogénétique du médicament allopathique devrait trouver peu de contradicteurs.

DEUXIÈME SECTION.

Médicaments spécifiques.

En nosologie, on discute et on n'est pas près de s'entendre sur la spécificité morbide. De semblables discords et

plus profonds encore règnent sur la spécificité thérapeutique. D'après la théorie ancienne, formulée par les galénistes et acceptée par Paracelse, Van Helmont, l'idée de spécificité entraîne l'action directe du médicament sur le tissu ou l'organe malade. Aux antipodes de cette doctrine, nous trouvons MM. Trousseau et Pidoux, pour lesquels une action est spécifique, lorsqu'elle produit un résultat donné, sans qu'il soit possible à l'esprit de saisir le phénomène intermédiaire qui lie le médicament à son effet. Enfin est venu M. Delioux de Savignac, qui nie la spécificité au sens d'omnipotence occulte du remède sur la maladie, et qui n'y voit qu'une spécialité relative (1), c'est-à-dire une appropriation susceptible de plus et de moins. Cette opinion me paraît parfaitement fondée et de plus conciliable, soit avec l'idée galéniste, soit avec la définition de MM. Trousseau et Pidoux.

Nous possédons un certain nombre de médicaments que l'on peut qualifier de spécifiques ou spéciaux; par exemple : le quinquina, le mercure, l'iodure de potassium, le chlorate de potasse, usité dans les stomatites ulcéro-membraneuses et les gingivites simples ou mercurielles (2), la teinture d'iode dans les inflammations subaiguës et chroniques du tissu séreux, le nitrate d'argent dans les inflammations des membranes muqueuses. Puis, dans un ordre inférieur, viennent l'or et l'arsenic. Quelques auteurs ont pensé, mais à tort, me semble-t-il, que l'iodure de potassium n'était point un spécifique, en raison de sa remarquable action résolutive. Ce médicament n'est pas exclusivement approprié à la syphilis, c'est tout ce qu'il est permis de conclure.

J'ai déjà dit que la spécificité est relative et susceptible de plus et de moins. C'est ainsi que l'on voit la vérole résister au mercure et céder, soit aux préparations d'or, soit

(1) Ouvrage cité.

(2) C'est particulièrement à M. le docteur Blache que la science est redevable de l'introduction du chlorate de potasse dans la thérapeutique.

à la vaccination syphilitique. C'est ainsi que le quinquina et le sulfate de quinine sont quelquefois impuissants à guérir la fièvre intermittente, que l'arsenic et d'autres moyens encore conduisent à une heureuse terminaison. Si l'on examine d'autre part le groupe déjà si nombreux des eaux minérales, dont néanmoins quelques-unes possèdent des vertus spéciales incontestables, on remarquera, non sans quelque surprise, des résultats curatifs identiques dans bien des cas avec des différences considérables de température et de minéralisation. Ces eaux semblent se placer en général au-dessus de toute spécialisation absolue, et pour certains groupes morbides, leurs effets thérapeutiques paraissent liés particulièrement à la puissance de leur action modificatrice sur l'économie. L'hydrothérapie, dont la nature franchement perturbatrice est d'ordinaire si marquée, ne guérit-elle point tout aussi sûrement que les eaux minérales dont la spécialité paraît le mieux établie?

Quand on cherche à se rendre compte des effets des médicaments spécifiques, on voit surgir immédiatement la théorie de l'action directe sur la cause morbide. Dans la syphilis existe un virus qu'il faut neutraliser; dans la fièvre intermittente, un miasme qu'il faut saturer de sulfate de quinine ou d'arsenic, au choix. Mais, s'il ne s'agissait que de mettre en œuvre une chimie aussi élémentaire, on y parviendrait sans peine avec quelques centigrammes et au plus quelques grammes des substances indiquées. Or, il y a des véroles rebelles au mercure, des fièvres intermittentes franches ou larvées rebelles au quinquina. En forçant les doses vous pouvez créer des maladies artificielles, plus graves que celles dont vous vous proposez la cure.

Il est regrettable de trouver dans le *Traité de thérapeutique* de MM. Trousseau et Pidoux les lignes suivantes (1) :

(1) T. II, p. 368, 4e édition, *Médication tonique névrosthénique.*

« Le mercure neutralise la cause syphilitique (1), » et encore : « La syphilis existant, le mercure en altère la cause. » Donc le médicament n'agit point sur l'organisme pour produire ses effets curatifs, mais sur la cause morbide, et c'est cette dernière et point l'organisme qui est *altéré*. Devant nous une ancienne et incorrigible doctrine se représente sans cesse.

Suffit-il de l'absorption d'un liquide contaminé pour produire une maladie virulente, d'un miasme pour déterminer une affection miasmatique ? Cette absorption n'a cette conséquence infailliblement, que lorsque virus et miasmes ont un cachet délétère au premier chef. Il n'est pas absolument certain que l'on puisse, par l'inoculation, toujours communiquer la syphilis, de même que par ce procédé on ne communique point toujours la variole ou la vaccine (2). Pour avoir respiré des miasmes palustres ou typhiques, on n'a pas nécessairement le typhus ou la fièvre intermittente. Comme les médicaments, les causes morbides n'agissent que par impression. Or, dans l'espèce, le miasme paludéen par exemple contient une force, et le virus syphilitique en contient une autre. Lorsque de semblables circonstances ont sollicité dans l'économie un état anormal, il survient alors une perturbation profonde, avec cette différence que la maladie s'épuise sans reproduire son principe générateur dans le premier cas, et qu'elle le reproduit dans le second (3). Mais,

(1) Cette opinion est aussi exprimée, dubitativement il est vrai, par M. Barbier d'Amiens, ouvrage cité, chap. VI, *De l'action thérapeutique des médicaments*.

(2) Il est tout au moins démontré que dans la majorité des cas, l'inoculation de la vérole ne produit point la syphilis constitutionnelle. De là, la théorie des deux virus.

(3) M. Bazin est, à ma connaissance, le seul auteur qui ait émis l'opinion que je développe ici. J'extrais d'une de ses leçons cliniques le passage suivant :

« On nous reproche d'avoir placé parmi les maladies dues à une cause interne, la syphilis, maladie toujours consécutive à l'inoculation d'un virus.

dans aucun cas, on ne voit trace de fermentation ou de catalyse isomérique, d'après l'hypothèse des chimistes modernes (1). Il y a eu simple action dynamique d'une force sur une autre force. N'ayant pas à nous préoccuper d'un principe qui, introduit dans notre organisme, y circulerait avec nos humeurs et exigerait une neutralisation directe, il nous faudra recourir à une médication susceptible de soustraire le corps de l'homme à un fonctionnement irrégulier, en lui substituant un autre fonctionnement artificiel.

On sait que d'après les galénistes, Paracelse, Van Helmont, l'idée de spécificité entraîne l'action directe de médicament sur le tissu ou l'organe malade. On y a cru

Nous répondrons à nos adversaires : le virus est un produit, un effet de la maladie et non sa cause. Pour expliquer son existence, il faut de toute nécessité, admettre une première maladie spontanément survenue, et ayant engendré un premier virus, dont l'inoculation a été capable de déterminer consécutivement la maladie dont il était l'effet ; enfin, pour expliquer la maladie spontanée, il faut admettre aussi l'existence d'une cause interne inconnue dans son essence, mais révélée par ses effets.

» D'ailleurs, il n'est pas un médecin qui ne fasse de la maladie un être abstrait et non un être concret ; mais si la syphilis se trouve contenue en germe dans le pus virulent du chancre, la maladie ne doit-elle pas être regardée comme un être concret ? Conclusion évidemment absurde.

» Non, la syphilis n'est pas une maladie virulente ; non, elle ne consiste pas plus dans le virus syphylitique que la rage dans le virus rabique, la variole dans le virus varioleux ! Seule, d'ailleurs, notre manière d'envisager cette maladie peut nous expliquer pourquoi nous observons des cas de syphilis d'une bénignité remarquable et des exemples d'une malignité effrayante ; pourquoi, chez ce malade, les affections spécifiques disparaissent sous l'influence du traitement le plus simple, tandis que chez celui-là, elles sont rebelles à tous les agents thérapeutiques dont nous pouvons disposer. »

(*Gazette hebdomadaire* du 30 août 1861.)

J'ai déjà fait observer qu'il est indubitable pour les vétérinaires, qu'une maladie virulente, telle que la morve, se produit spontanément, lorsque les chevaux sont placés dans certaines conditions hygiéniques fâcheuses, tout en reconnaissant que l'inoculation ou la contagion la peuvent déterminer. Raisonnez par analogie de cette maladie aux autres affections virulentes, et concluez.

(1) Liebig a appliqué la doctrine de la catalyse à la genèse de la syphilis des dermatoses, des fièvres miasmatiques, virulentes et pestilentielles.

trouver une explication naturelle des résultats obtenus. C'est ainsi que le chlorate de potasse a une action élective sur la muqueuse buccale, le sulfate de quinine et l'arsenic sur le système nerveux, le mercure sur les membranes tégumentaires et le périoste. Si la scrofule, pour citer un fait bien connu, produit des altérations osseuses contre lesquelles le mercure est impuissant, tandis qu'il n'y a point de médicament qui lui soit comparable, lorsque l'affection des os reconnaît une origine syphilitique, n'est-ce point parce que le mercure est propre à enflammer le périoste, comme la syphilis, et, comme elle, peut déterminer la nécrose, tandis que la scrofule agit sur le tissu osseux lui-même, et y provoque la carie?

Je crois qu'il serait difficile d'admettre, en fait d'action élective, que les médicaments se portent toujours et plus spécialement vers tel ou tel tissu. Il me paraît que certains tissus sont propres à éprouver plutôt que d'autres l'action pathogénétique, et à la traduire par les symptômes qui s'y rattachent. L'iodure de potassium, qui a des déterminations spéciales du côté de la peau et des fosses nasales, n'en exerce pas moins ses remarquables effets résolutifs dans toutes les parties du corps. Un médicament absorbé circule donc partout avec nos humeurs, mais certains tissus sont plus impressionnables que d'autres.

La susceptibilité organique à l'action médicamenteuse, serait-elle la raison propre de la spécificité thérapeutique? Elle y concourt, sans doute, mais n'en est point la condition unique. L'iodure de potassium peut guérir des tumeurs bénignes, n'occupant ni la peau, ni les fosses nasales, ni les glandes elles-mêmes. Le mercure, qui détermine si aisément la salivation, de même que le chlorate de potasse, est un mauvais moyen à employer dans les stomatites ulcéro-membraneuses. La toxicologie abonde de substances qui ont des effets perturbateurs puissants sur le système nerveux, et néanmoins, le quinquina et l'arsenic sont de

tous les modificateurs de ce système les mieux appropriés à la cure des fièvres intermittentes. Parmi les spécifiques, nous en avons, tels que le nitrate d'argent et la teinture d'iode, que l'on porte sur le siége même du mal. Or, il ne serait point indifférent de substituer à volonté l'un de ces médicaments à l'autre.

L'action directe de la substance médicamenteuse sur le tissu, ou l'organe malade, ne saurait à elle seule constituer la spécificité.

Il y a une considération qui peut avoir une grande importance, au point de vue des agents curatifs, je veux parler de l'état chronique. On voit le mercure employé topiquement, avoir une très-remarquable action dans plusieurs formes de dartres, l'acné, la couperose (1), beaucoup de scrofulides. S'il y a un médicament d'une efficacité générale, peu contestée dans les dermatoses, ce médicament étant employé à l'extérieur, c'est le mercure. Or, toutes les affections que je viens d'énumérer ont une marche essentiellement chronique. Dans les dermatoses aiguës et dans la période aiguë des dermatoses chroniques, le traitement mercuriel est en général sans application (2). Il y a des formes dartreuses, telles que psoriasis, et surtout la lèpre vulgaire, que le mercure ne modifie point d'une manière avantageuse. L'arsenic, employé avec succès dans le lichen et même dans le psoriasis, échouera le plus ordinairement dans le pityriasis rubra et le pityriasis pilaris (lichen pilaris de M. Cazenave). Il ne suffit donc point pour établir la supériorité et la spécifité de tel ou tel médicament, qu'il soit généralement applicable aux affections chroniques. De

(1) Combiné avec l'iode, sous le nom de bi-iodure, le mercure, entre les mains habiles de M. le docteur Hardy, a donné les plus beaux résultats dans le traitement des acnés *simplex, indurata, rosacea.*

(2) Il y a peut-être des restrictions à admettre relativement à l'iodure de chlorure mercureux. Mais c'est encore là un remède secret, puisque la véritable formule n'est connue que de deux personnes.

plus, il y a des affections aiguës (fièvres intermittentes et stomatites mercurielles) qui ont leurs spécifiques. Donc, ceux-ci ne sont point liés nécessairement à la considération de l'état chronique.

Similia similibus, a dit Hahnemann (1), et à ce titre, il y a autant de spécifiques qu'il y a de médicaments. Parti des effets produits sur lui par le quinquina à haute dose, et voyant une analogie fort éloignée, il faut en convenir, entre quelques-uns des résultats pathogénétiques du mercure et de la belladone, et ceux qui sont le fait, soit de la syphilis, soit de la scarlatine, le fondateur de l'homœopathie crut avoir trouvé dans la similitude d'action des médicaments et des causes morbides, la loi première et fondamentale de l'art de guérir. Mais si le quinquina à haute dose donne la fièvre, à dose beaucoup plus faible il n'en est rien, et cependant son effet curatif n'en existe pas moins. Que devient alors cette similitude des symptômes proclamée indispensable? Je ne nie point d'ailleurs que le *similia similibus* ne puisse avoir une vérité relative, car l'isopathie dont l'inoculation syphilitique nous fournit la preuve directe, est, dans un ordre très-circonscrit, une méthode curative; mais je nie formellement que l'homœopathie soit le principe général autour duquel doivent être subordonnés tous les faits thérapeutiques.

La plupart des substances que l'on a qualifiées de spécifiques, savoir : le mercure, l'arsenic, l'iode, l'or, les alcalins, appartiennent au groupe que l'on a désigné sous le nom d'*altérants*. Qu'est-ce donc qu'un médicament altérant?

« Certains agents de la matière médicale dénaturent le sang et les humeurs diverses; ils les rendent moins propres à la nutrition interstitielle, et à fournir des éléments aux phlegmasies aiguës ou chroniques; peut-être leur action consiste-t-elle à rendre impossible la génération de pro-

(1) L'*aphorisme* est, je crois, de Paracelse.

duits accidentels épigénétiques, et ceux-là prennent le nom d'altérants (1).

On ne saurait mieux indiquer l'action pathogénétique profonde et par cela même perturbatrice des médicaments de cette catégorie, action qui se passe dans l'intimité des tissus, par les modifications qu'elle sollicite dans la nutrition générale. M. Bouchardat (2) a ainsi formulé son opinion sur les altérants de la manière suivante :

« On les considère généralement comme des spécifiques; on dit qu'ils guérissent en neutralisant les virus qui, étant introduits dans l'économie, ne peuvent être facilement éliminés. C'est se faire selon moi une bien fausse idée de la force de ces énergiques agents thérapeutiques. Paracelse, qui les a presque tous introduits dans l'usage médical, comprenait bien mieux le mécanisme de leur action, et il savait se rendre compte des merveilleux succès des altérants dans ces maladies cruelles contre lesquelles la médecine des galénistes était radicalement impuissante. »

« Si nous cherchons à nous rendre compte d'une manière générale des effets de ces puissants moyens thérapeutiques, nous devons considérer que tous, administrés à dose suffisante, agissent comme poisons sur tous les êtres de l'échelle organique; qu'ils n'ont point de voie spéciale d'élimination; qu'introduits dans l'économie à doses fractionnées, dites altérantes, ils réagissent sur tous les systèmes. Ils sont éliminés par tous les émonctoires, la peau, les reins, les glandes salivaires, etc., avec plus ou moins de rapidité, mais en ébranlant vivement tous les organes,

(1) Trousseau et Pidoux, ouvrage cité, *Médication altérante*.

Comment MM. Trousseau et Pidoux, t. II, p. 368, 4e édition, *Médication tonique névrosthénique*, ont-ils pu s'exprimer ainsi : « La syphilis existant, le mercure en altère la cause. » Leur définition des altérants ne peut s'appliquer qu'à l'organisme et nullement à la cause morbide (l'occasion).

(2) *Nouveau formulaire magistral*, 9e édition, p. 365, *Médication altérante et substitutive*.

en déterminant de véritables maladies qui sont passagères, qui ont un terme prévu et nécessaire, et qui peuvent avoir une influence heureuse pour provoquer, par substitution, un changement favorable dans ces affections lentes et stationnaires, qu'on ne peut attaquer que par cette *médecine perturbatrice*.—Les altérants doivent être considérés comme des agents de substitution. Ils n'agissent évidemment qu'en substituant une maladie à une autre maladie ou chronique ou incurable. »

Le mercure, l'arsenic, l'iodure de potassium, les eaux sulfureuses, le baume de copahu (1), peuvent donner lieu à certains phénomènes de poussée du côté de la peau (2). Mais leur action substitutive ou plutôt perturbatrice n'exige nullement cette manifestation pour assurer leur efficacité thérapeutique. La poussée devient même souvent une espèce de complication, qui embarrasse plutôt qu'elle ne sert la marche du traitement. Au dire de M. Trousseau, les alcalins ont une action altérante au premier chef, mais il n'est nullement nécessaire d'insister sur leur emploi, jusqu'à rendre cette action apparente dans la cure de l'affection goutteuse (3). — Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'action irritante du chlorate de potasse sur la muqueuse buccale, de la plupart des vomitifs et des purgatifs sur la muqueuse digestive, des balsamiques sur la membrane

(1) C'est à M. le docteur Hardy qu'appartient la découverte de l'efficacité thérapeutique du copahu dans la cure du psoriasis. Ainsi qu'on le voit par la lecture des observations consignées dans la thèse de l'interne du service, M. Paul Dupuy, avant même qu'il se fût produit une éruption consécutive à l'emploi du copahu, M. Hardy, s'appuyant sur l'action dite élective de ce médicament sur la peau, admettait l'existence d'une véritable substitution. On pouvait sans doute alléguer les qualités purgatives du copahu, mais il n'y eut jamais la moindre liberté du ventre chez le sujet qui fut le plus rapidement et le plus complètement guéri. J'ajouterai qu'il n'y eut d'éruption que dans un seul cas, et le succès demeura précisément incomplet.

(2) Phénomènes si marqués pour les eaux de Louesche, par exemple.

(3) Il y aurait même à cette conduite de sérieux inconvénients.

muqueuse des bronches, etc., n'est rien moins que démontrée. D'où l'on voit que s'il faut renoncer à la substitution, au sens ordinaire du mot (1), on doit rattacher cette méthode à une autre plus générale, c'est-à-dire à la perturbation. Car de même que sous l'influence de causes diverses, il survient des maladies qui se dérobent, au moins pendant une partie de leur cours, au regard de la conscience; de même, par le fait d'une médication altérante, il survient aussi des mutations plus ou moins profondes dans la nutrition générale, bien qu'elles n'affectent en rien la sensibilité du sujet (2). Qui dit perturbation ne dit point toujours symptômes manifestes de phlegmasie ou de toute autre affection artificielle.

La spécificité ne saurait donc trouver une interprétation intégrale dans la substitution ou médication irritante substitutive.

Suffira-t-il donc d'une perturbation indéterminée pour guérir un état pathologique quelconque, en y épuisant les actions morbides. Cela peut arriver et cela se voit pour des affections diverses, mais il y a un élément qu'il ne faut point oublier, à savoir, l'appropriation plus particulière de certains médicaments, et c'est précisément en cela que consiste la spécialité. De tous les moyens propres à guérir la vérole,

(1) Celui d'une médication irritante.

(2) Rapprochons de l'action des altérants le traitement de la fièvre intermittente par le quinquina. Celui-ci amène la guérison, même sans provoquer aucun phénomène spécial du côté du système nerveux. En dehors des vertiges, des bourdonnements d'oreille, des accès fébriles intermittents (Hahnemann et Bretonneau), qu'il détermine à haute dose, l'action pathogénétique et thérapeutique peut demeurer complètement latente.

Suivant la distinction établie par Leibnitz, on doit admettre deux ordres d'impressions : les unes *perçues* par l'organisme et demeurant *inaperçues;* les autres, *perçues* et *aperçues*, au contraire, et que notre *moi* sent et connaît. L'altération fonctionnelle déterminée thérapeutiquement, peut se présenter, soit avec l'un, soit avec l'autre de ces deux caractères. Il en est de même dans l'ordre pathologique.

On voit que je fais une application nouvelle de la méthode analogique.

le mercure, au moins dans les formes primitives, est encore le mieux adapté. Des divers procédés de traitement des fièvres intermittentes, c'est encore à la médication quinique qu'il faut accorder la préférence. Le nitrate d'argent réussit à merveille dans les inflammations des surfaces tégumentaires internes; la teinture d'iode s'est acquis la première place dans la thérapeutique des phlegmasies subaiguës et chroniques du tissu séreux. Il y a donc, en dehors de l'action perturbatrice, un élément qui l'accompagne mais n'en relève nullement. Cet élément connexe est la spécialité.

En quoi consiste cette spécialité. Même en tenant compte des déterminations de la maladie thérapeutique, il faut ici faire aveu d'ignorance et confesser par exemple, qu'il n'y a pas de raison valable à nous connue, si ce n'est le fait lui-même, pour employer de préférence le nitrate d'argent dans les inflammations des muqueuses, le chlorate de potasse dans certaines formes de stomatite, et la teinture d'iode dans les phlegmasies des membranes séreuses.

La spécialité ou spécificité se constate et ne s'explique point.

Pourquoi cette spécialité ne jouerait-elle point alors un rôle exclusif, et invoquer une faculté perturbatrice qui peut n'avoir aucune valeur thérapeutique? Par la raison que les spécifiques ont en général une action pathogénétique manifeste d'une part, et que d'autre part il s'opère des guérisons nombreuses sans avoir eu recours aux médicaments considérés comme spécifiques. Dans les cas où il en est ainsi, il faut bien invoquer une condition différente, qui, dans sa formule la plus étendue, m'a paru être la perturbation. La spécialité est donc un élément de plus pour le succès, mais à elle seule ne le constitue point.

Les considérations précédentes suffisent à expliquer pourquoi j'ai consacré une étude subordonnée à la médication spécifique. Celle-ci n'est qu'un cas particulier d'une médication plus générale.

TROISIÈME SECTION.

Du procès thérapeutique.

Je l'ai déjà dit, et crois bon de le répéter encore, les anciens prétendaient agir sur la cause morbifique et la neutraliser; aussi leur thérapeutique dut-elle s'inspirer du *contraria contrariis*, lors même qu'ils étaient allopathes et perturbateurs.

Tout l'artifice du système de Hahnemann repose sur le fait de la réaction consécutive à l'action du médicament, et qui est chargée de faire disparaître la maladie artificielle, comme celle-ci l'était d'anéantir la maladie spontanée (1). La guérison s'opère ainsi avec une facilité merveilleuse, au dire des homœopathes; et, il faut l'avouer, la théorie est d'une simplicité séduisante.

J'ai admis l'existence et la parfaite légitimité d'une médication entièrement basée sur les effets primitifs; je veux parler de l'antipathique ou énantiopathique. Hahnemann a omis dans son étude un élément qui a une importance capitale, celui de la durée d'action du médicament. C'est ainsi que des phlegmasies aiguës, traumatiques ou non traumatiques, se sont bien trouvées de l'application prolongée du froid. Les effets sédatifs de l'opium et de la belladone paraissent, dans certains cas, si bien épuiser le phénomène douleur, que lorsque l'économie cesse d'éprouver leur influence, le phénomène indiqué ne se reproduit plus. De petites secousses électriques répétées, dont l'usage est poursuivi pendant un temps assez long, rappellent la sensibilité engourdie ou éteinte sur les surfaces tégumentaires. On peut employer le galvanisme avec succès dans les paralysies du système musculaire. Le perchlorure de fer rend

(1) L'action curative gît essentiellement dans l'effet secondaire ou de réaction, c'est-à-dire dans l'action de la force vitale. (Léon Simon, *Commentaires sur l'Organon.*)

des services qui ne sont pas contestables, tant pour les hémorrhagies traumatiques que pour celles qui dépendent, comme le purpura, d'une cause générale. D'autres astringents, le froid peu prolongé, ont aussi une influence heureuse manifeste par leurs effets primitifs. De ces mêmes effets le seigle ergoté tire toute son utilité thérapeutique.

Je ne nie point, qu'on y prenne garde, la possibilité du retour de la réaction, ou plutôt de résultats antithétiques, lorsque l'économie a été soumise à l'emploi prolongé des médicaments; mais je dis que ceux-ci ont pu épuiser l'action morbide pour les cas de cette nature, avant que l'on cesse la mise en œuvre des modificateurs thérapeutiques. Or, de quoi s'agit-il? D'établir qu'une cure définitive est ici la conséquence directe des effets primitifs.

Dans la méthode allopathique, l'impression irritante produite par la substance médicamenteuse, sollicite, par l'intermédiaire des sympathies naturelles ou factices, la fluxion à se déplacer par le fait d'une irritation plus forte : *duobus doloribus*, etc.; l'expérience ayant appris que la maladie thérapeutique a une tendance marquée vers la guérison. Provoquer une fluxion, c'est provoquer un effet primitif, devenant ici le but de la méthode, qui en tire ses bénéfices curatifs. De même que l'antipathie, l'allopathie agit donc par ses résultats immédiats.

Il faut distinguer deux cas dans la méthode perturbatrice directe, homœopathique d'Hahnemann, substitutive de MM. Trousseau et Pidoux. Dans le premier, l'impression concourt, sans doute dans une aussi large mesure que l'effet antithétique, à troubler la série des actes pathologiques. Peut-être même alors l'acte primitif est-il, non le seul essentiel, mais le plus important. Lorsqu'une émotion morale vive, par exemple, a fait disparaître une fièvre intermittente, il n'y a point de rapport appréciable entre la maladie et la perturbation produite. Dans une pareille circonstance, où toute connexion et tout lien nous échappe,

l'effet primitif paraît avoir l'action curative, car c'est lui qui rompt de la manière la plus évidente la série des phénomènes morbides.

Dans le deuxième cas, il y a une certaine analogie entre le *modus agendi* des médicaments et des causes morbifiques. Lorsqu'il s'agit d'une phlegmasie traitée par les irritants, ou bien il survient comme effet secondaire un épuisement de l'incitabilité qui entraîne l'épuisement de la puissance morbifique elle-même, et alors le retour à la santé est la conséquence de la suppression de l'état morbide; ou bien une maladie légère est substituée à une maladie plus grave, et alors la guérison est tout à fait indépendante de la considération des effets primitifs et des effets secondaires. On doit observer, à l'égard de ces derniers, qu'Hahnemann a détourné le mot *réaction* de sa signification primitive. La réaction peut néanmoins se présenter avec l'acception qui lui est généralement attachée. Un nez, un orteil gelé doivent être frictionnés avec la neige ou l'eau glaciale; la guérison est alors manifestement due à la réaction sollicitée.

Mais, à côté de la médication irritante substitutive, nous avons la médication altérante, qui cherche toujours à s'exercer en dehors de toute action irritante; de même en est-il de l'emploi du quinquina et de ses succédanés. Dans ces diverses circonstances, l'homme de l'art cherche à provoquer un état morbide latent, qui se substitue avec plus ou moins de rapidité à la maladie spontanée. Or, dans tout cela il n'y a pas plus à tenir compte des effets primitifs que des effets secondaires. On cherche seulement à développer un état morbide artificiel, qui a des racines moins profondes dans l'économie que l'état morbide spontané.

Des considérations précédentes il résulte que les diverses méthodes thérapeutiques agissent de façons fort diverses; tantôt par les effets primitifs comme l'antipathique et l'allopathique, tantôt par une suppression directe de la maladie

spontanée, ou par les effets secondaires, comme dans la médication substitutive. Mais dans nombre de cas se rattachant à la méthode perturbatrice, l'action du médicament est tout à fait inappréciable, et il n'y a plus à se préoccuper, soit d'excitation, soit de sédation. Sans doute le médicament conserve toujours et partout son caractère pathogénétique, mais en lui-même il est loin d'avoir la physionomie invariable que lui attribuait Hahnemann. Pour cet auteur, les résultats curatifs sont constamment dus à l'action homœopathique, tandis que je les rattache à une action perturbatrice directe ou indirecte et plus ou moins appropriée, dont la convenance ne se traduit d'ordinaire pour l'esprit que par une localisation conforme à celle de la maladie elle-même.

QUATRIÈME SECTION.

Médicaments et méthodes.

Je viens de passer en revue plusieurs méthodes, qui, dans leur acception la plus élevée, me paraissent s'expliquer par la perturbation produite au sein de l'économie, mais qui, dans la variété de leurs applications, exigent des appellations particulières. De là, les méthodes antipathique, allopathique, substitutive ou perturbatrice proprement dite, dont la médication spécifique forme une dépendance directe.

M. Barbier d'Amiens admet des médicaments toniques, excitants, diffusibles, émollients, tempérants, narcotiques, purgatifs, émétiques, laxatifs, *incertæ sedis*. MM. Trousseau et Pidoux reconnaissent des médicaments toniques, astringents, altérants, irritants, antiphlogistiques et émollients, évacuants, excitants du système musculaire, stupéfiants, anesthésiques, antispasmodiques, excitants, sédatifs et contro-stimulants, anthelmintiques.

Les médicaments ne jouissent point par eux-mêmes de

propriétés tellement précises et d'un caractère assez exclusif, pour qu'ils puissent d'une manière générale ne s'appliquer toujours qu'à une seule méthode, et ne répondre qu'à une seule indication thérapeutique. Le fer dans une certaine mesure est un aliment ; dans une autre, en excitant les fonctions digestives, il jouera le rôle de condiment ; dans une autre encore, par ses propriétés astringentes, il constituera un médicament véritable. Le quinquina et les amers stimulent le tube digestif à une dose donnée, comme le font les condiments ; à une dose plus élevée ils jouiront de propriétés astrictives sur la membrane muqueuse stomacale ; à une dose plus élevée encore ils pourront irriter (1), et le quinquina produira sur les centres nerveux des effets toxiques incontestables. L'arsenic est susceptible d'une action analogue, d'abord locale, puis générale. Les contro-stimulants jouissent à la fois de propriétés irritantes et de propriétés sédatives. Le mercure, l'iode, qualifiés ici d'altérants, sont un peu plus loin des agents substituteurs. Les évacuants se rangent en partie dans cette dernière catégorie. Donc, d'une manière générale, les médicaments ne constituent par eux-mêmes aucune médication déterminée, c'est-à-dire ne précisent ni le but, ni le caractère d'une méthode thérapeutique, et celle-ci consiste en entier dans la pensée qui domine et dirige l'homme de l'art. Car c'est à lui qu'il appartient d'employer les substances médicinales à la dose convenable, pour réaliser le plan qu'il se propose.

Les médicaments toniques n'ont aucune influence directe sur la vitalité de l'ensemble. La médication tonique névrosthénique de MM. Trousseau et Pidoux est une conception

(1) Cette irritation par les préparations de quinquina peut être qualifiée de congestive dans bien des circonstances, mais la plupart des autres amers pourraient être seulement des irritants sensitifs pour l'homme sain, et qui seraient propres à perturber avantageusement les entéro-gastralgies.

simplement théorique (1); les faits qu'ils invoquent peuvent s'interpréter différemment, et l'expérimentation pure, comme disait Hahnemann, leur fait absolument défaut. L'action tonique des médicaments de ce nom est tout indirecte, et se fait par l'intermédiaire de la nutrition, qu'ils favorisent en augmentant l'appétit. Mais tous les astringents, l'expérience en fait foi, ne sont point des toniques. Ceux-ci, je le répète, jouent le rôle de condiments.

L'influence profonde exercée par les altérants sur la nutrition intime, en fait, comme leur nom l'indique assez, des perturbateurs au premier chef.

La médication antiphlogistique, en dehors de la substitution immédiate, a deux ordres principaux d'agents : la saignée et les contro-stimulants. L'école italienne admet que la diathèse de stimulus est modifiée directement par le tartre stibié et les substances analogues ; mais pour la saignée on croit généralement encore qu'elle est utile, en soustrayant à l'inflammation les matériaux dont celle-ci se nourrit en quelque sorte. Il me paraît qu'on peut substituer à cette explication une théorie différente, basée sur les principes de l'école italienne. En diminuant la masse sanguine, on produit un effet sédatif direct sur la force vitale, et par cela même on modère ou on éteint l'inflammation. La médication antiphlogistique est souvent locale ; dans ce cas, à côté de l'effet sédatif produit par la déplétion du système circulatoire de la région affectée, il faut tenir compte aussi des effets fluxionnaires, et alors à l'antipathie vient se joindre l'allopathie. L'action sédative des bains locaux et généraux ne fait pour personne l'objet d'un doute (2).

Mais il y a ici une condition d'une extrême importance, qui fait que l'école italienne a cherché sur toute chose à

(1) Conception empruntée par ces auteurs à Barthez, qui fait du quinquina un tonique radical.

(2) Je parle des bains prolongés. La température est d'ailleurs une condition importante en cas pareil.

établir la tolérance, en continuant plusieurs jours le tartre stibié par exemple. Il faut que l'influence de la médication se prolonge pour être efficace, afin d'éviter la réaction, qui, en revenant trop tôt, en ferait disparaître le bénéfice. La méthode des saignées coup sur coup, instituée par M. Bouillaud sur des règles précises, n'a pas d'autre raison d'être, et sa supériorité sur l'ancienne méthode dépend exclusivement de la condition trop négligée que je viens d'indiquer (1). Hahnemann avait bien saisi le mauvais côté de l'antipathie, mais l'esprit de système l'aveugla sur les services qu'elle pouvait rendre.

Les évacuants, tantôt relèvent de la substitution immédiate, et tantôt de l'allopathie. Dans ce dernier cas, ils agissent par fluxion, dérivation.

Les excitants du système musculaire : noix vomique, strychnine, ergot de seigle, électricité, appartiennent à la méthode antipathique. De même les stupéfiants et les anesthésiques.

Les antispasmodiques comprennent des médicaments de divers ordres, dont les uns sont simplement excitants et utiles par leurs effets secondaires, les autres ont, comme les contro-stimulants, des propriétés sédatives directes (2). Les antispasmodiques rentrent dans les méthodes perturbatrice et antipathique (3).

Les médicaments excitants agissent sur le système circulatoire, les muqueuses et la peau. A l'égard des surfaces tégumentaires, ils peuvent jouer le rôle d'agents de substi-

(1) De ceci ne devrait-on pas conclure que le fractionnement des doses est une considération beaucoup trop négligée dans l'état actuel des choses.

(2) Le tartre stibié, entre les mains du regrettable M. Gillette, est devenu un antispasmodique, employé utilement pour la cure de la chorée. Dans le traitement de l'hystérie, l'opium est proclamé par M. Gendrin le premier des antispasmodiques. (*Leçons cliniques*, publiées par Margerie). Les autres stupéfiants peuvent de même être qualifiés d'antispasmodiques directs.

(3) Le tartre stibié et la strychnine appliqués au traitement de la chorée, peuvent être aisément qualifiés d'agents perturbateurs.

tution directe. Sur le système circulatoire, leur action est *pyrétogénétique* (1), suivant l'expression de MM. Trousseau et Pidoux, et par cela même perturbatrice. Cette perturbation a été maintes fois exercée dans le sens antipathique, mais alors ce n'est d'ordinaire qu'une médication palliative et par conséquent assez infidèle.

La médication anthelmintique, avec celle qui détruit les êtres parasites, et celle qui neutralise les substances toxiques, formant une catégorie hors cadre, échappent à ce principe général de thérapeutique : Le médicament n'agit que par l'intermédiaire des changements organiques provoqués par lui. (Barbier d'Amiens.)

(1) « Par médicament excitant, ou mieux pyrétogénétique, nous entendons tout agent capable de susciter une forme de fièvre caractérisée par un surcroît d'énergie dans l'impulsion du cœur et dans la fréquence de ses battements, par l'augmentation de la chaleur de la peau, par les modifications nombreuses des phénomènes intimes de nutrition qui accompagnent ordinairement ce que, dans le langage pathologique, on est convenu d'appeler la fièvre inflammatoire éphémère. »

« Le cœur, influencé par le système nerveux, monte bientôt l'économie au ton de la fièvre, et, dès lors, il y a perturbation, et inégale répartition de l'excitation. »

« Nous avons donc, d'abord, sous l'influence des excitants, augmentation presque simultanée et passagère de toutes les fonctions, puis fièvre angéioténique avec toutes ses conséquences. » (Trousseau et Pidoux, *Médication excitante.)*

Puisque la menthe fait partie des excitants, il s'ensuit que ce médicament est pyrétogénétique, c'est-à-dire pathogénétique. Pourquoi donc, dans leur *Introduction*, MM. Trousseau et Pidoux refusent-ils à la menthe la propriété de développer des actions morbides? Ce qui est vrai du genre ne le serait donc point de l'espèce? De pareilles contradictions trahissent sans nul doute le défaut d'unité doctrinale dans la rédaction de ces auteurs. Le quinquina nous en a fourni un autre exemple remarquable, et il y en a bien quelques autres encore.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE SECTION.

Des doses du médicament.

Je ne me propose nullement de traiter cette question en général. J'ai déjà dû indiquer d'une manière sommaire les variantes que l'on constate dans les effets des médicaments lorsqu'ils sont mis en usage d'après l'ancienne méthode, et qu'on les donne à haute et à faible dose. Mon but sera ici éminemment critique, et je veux étudier, à ce point de vue, l'un des principes fondamentaux de l'école homœopathique. Suivant mon habitude, je donnerai d'abord la parole à Hahnemann :

« La véritable essence des médicaments est dynamique (1) ; c'est une force pure ou virtuelle que le frottement exalte à l'infini. Plus la dose du médicament que l'on veut employer sera modérée, sans cependant dépasser certaines bornes *(Organon,* 137), plus aussi les effets primitifs seront saillants. L'exiguité des doses rend la maladie médicinale tellement légère, passagère et susceptible de se dissiper elle-même *(Organon*, 66, 68, 112), que l'organisme n'a pas besoin de déployer contre elle une réaction supérieure à celle qui est nécessaire pour élever l'état présent au degré habituel de la santé, c'est-à-dire pour rétablir complètement cette dernière. Si quatre à six globules imbibés de la trentième dilution d'une substance ne produisent que de faibles effets, on peut, pour rendre ceux-ci plus prononcés et plus sensibles, ajouter chaque jour quelques globules, jusqu'à ce que le changement devienne appréciable. *(Orga-*

(1) *Traité de Matière médicale pure*, passage cité.

non, 128, 129.) La dose du remède homœopathique ne saurait jamais être assez faible pour le rendre inférieur en force à la maladie naturelle, et pour l'empêcher de dominer, d'éteindre et de guérir cette dernière *(Organon,* 279), tant que cette dose conserve l'énergie nécessaire pour provoquer, immédiatement après avoir été prise, des symptômes pareils à ceux de la maladie et un peu plus intenses. Plus la dose du remède homœopathique est faible *(Organon,* 159), plus aussi l'augmentation apparente de la maladie dans les premières heures est légère et de courte durée. Il est presque impossible *(Organon,* 160), d'atténuer assez la dose d'un remède homœopathique pour que celui-ci ne soit plus susceptible de guérir parfaitement la maladie naturelle qui lui est analogue. Si, après avoir prescrit une de ces substances (fève de saint Ignace, bryone, sumac vénéneux), en conséquence d'un choix rigoureusement homœopathique, le médecin ne voyait survenir aucune amélioration, une seconde dose, tout aussi exiguë que la première, le conduirait promptement au but dans la plupart des cas *(Organon,* 251.) Un médicament, même homœopathique, *(Organon,* 276), devient toujours nuisible quand on le donne à trop haute dose, et nuit d'autant plus que la dose est plus forte. L'élévation de la dose elle-même porte d'autant plus de préjudice au malade que le remède est plus homœopathique, que sa puissance dynamique a été plus développée. L'effet des doses ne s'affaiblit pas dans la même proportion que la quantité matérielle du médicament diminue dans les préparations homœopathiques *(Organon,* 284). On atténue aussi la force du médicament en diminuant le volume de la dose. » *(Organon,* 285.) (1)

De l'examen de ces divers passages, on peut conclure :

(1) J'ai déjà dit précédemment (voir *Effets des médicaments,* 3e section du chap. Ier), que la raison pratique sur laquelle se basent les homœopathes pour donner des doses infinitésimales est l'excitabilité plus grande de la force vitale dans l'état de maladie.

1° Que, pour un même degré de division ou de dilution de la substance médicamenteuse, les effets produits sont en raison directe des doses. (*Organon*, 128, 129, 251, 276, 284.) Mais alors pourquoi, dans de certaines bornes (*Organon*, 137), plus la dose du médicament que l'on emploie sera modérée, plus les effets primitifs seront-ils saillants? 2° La dilution dans des limites que l'expérience seule peut préciser perd sa vertu thérapeutique, puisqu'elle ne produit plus d'effets pathogénétiques. (*Organon*, 137, 279.) Mais si la dilution développe des propriétés dynamiques n'ayant à l'état ordinaire dans les médicaments qu'une existence latente, si loin qu'on la pousse, on ne saurait affaiblir le dynamisme thérapeutique : on ne peut que l'exagérer plutôt. C'est bien ce qu'a senti Hahnemann (*Organon*, 160), lorsqu'il a dit qu'il était *presque* impossible d'atténuer assez la dose d'un médicament homœopathique pour que celui-ci ne fût plus susceptible de guérir parfaitement la maladie naturelle qui lui est analogue. Reste à concilier ce passage avec *Organon*, 137, 279; 3° l'action pathogénétique du médicament est presque nulle, et sa puissance thérapeutique considérable. Si la réaction est faible ou même nulle, le fait tient au caractère essentiellement léger et fugace de la maladie médicinale. (*Organon*, 66, 68, 112.) Comment expliquer alors la prépondérance de cette dernière sur l'affection spontanée (1)? Que signifie l'aggravation homœopathique due (*Organon*, 157) au désaccord artificiel de la force vitale? Ce désaccord est presque nul, il faut bien en convenir, puisqu'il n'y a point de réaction consécutive. (*Organon*, 137.) Pourquoi se substitue-t-il avec tant de facilité à la maladie naturelle? Il n'y aurait donc point de rapport à établir entre l'action physiologique ou patho-

(1) Par la similitude, dira-t-on. Et la preuve? La preuve, c'est que le malade guérit.

Il y a toujours au fond le même cercle. On conclut, tantôt de la guérison à la similitude, et tantôt de la similitude à la guérison.

génétique du médicament et ses résultats thérapeutiques?

Ainsi que je l'ai reconnu précédemment (1), il y a divers modes d'action possibles dans la méthode perturbatrice : dans le premier des cas relatifs au cadre circonscrit de la médication substitutive, rien ne prouve que le résultat thérapeutique soit dû aux effets secondaires. Quant aux deux autres, il n'y a aucune analogie à établir dans le procès consécutif à l'emploi des médicaments. D'une part, nous observons, soit une substitution pure et simple, soit une excitation exagérée, une surincitation, soit une abincitation ou abaissement de l'incitabilité, qui ne permet plus ou qui permet moins bien l'action de l'influence morbifique, ce qui laisse l'état normal reprendre le dessus, comme ayant dans l'économie des forces des racines plus profondes que l'état morbide; d'autre part, c'est à une réaction bien réelle et bien franche, quoique maintenue dans de certaines limites, que la force vitale est sollicitée, et c'est par l'intermédiaire de la réaction que se produit le retour à la santé.

A la méthode perturbatrice se rattache la médication par les altérants, l'emploi du quinquina, de l'arsenic, contre la fièvre intermittente; et dans ces nouvelles conditions, il n'y a plus à se préoccuper ni d'effets primitifs ni d'effets secondaires. Un fonctionnement artificiel est substitué au fonctionnement pathologique.

L'antiquité, qui avait toujours devant les yeux le spectre de la matière peccante, dut toujours aussi chercher à développer un effort salutaire du corps humain, pour chasser l'ennemi qui s'y était introduit ou y avait pris naissance. De là l'impérieuse et universelle nécessité d'une réaction; mais Hahnemann, qui ne croyait qu'au désaccord de la force vitale, n'a fait évidemment cet emprunt aux théories médicales du passé que parce qu'il lui était impos-

(1) Chap. III, 3e section, *Procès thérapeutique*.

sible de se soustraire complètement à l'influence de la tradition. Aussi, pour accommoder l'hypothèse à l'expérience, a-t-il dû admettre, comme on vient de le voir, une action pathogénétique plus forte que celle du stimulus morbide, et une réaction si faible, qu'on peut la tenir pour nulle. Ceci paraît tout d'abord une contradiction dans les termes, et ne saurait être exact que si, par l'intensité de l'impression, on a épuisé l'aptitude de réagir en donnant lieu à l'abincitation; mais ce n'est nullement ainsi que l'entendait Hahnemann.

Que devient enfin la réaction dans toutes les circonstances où il n'y a pas à tenir compte des effets antithétiques? Que devient-elle surtout quand il s'agit des méthodes allopathique et antipathique, lesquelles n'exercent un effet curatif que par l'intermédiaire de leur action immédiate?

La question des doses infinitésimales tient chez Hahnemann à une conception radicalement fausse du dynamisme médicamenteux. C'est ce que je vais essayer de démontrer.

DEUXIÈME SECTION.

Du dynamisme médicamenteux.

L'antécédent philosophique de Hahnemann est, sans contredit, Leibnitz, et sa manière d'expliquer l'action du médicament n'est qu'une application particulière de la monadologie; MM. Trousseau et Pidoux l'ont dit à juste titre. La matière est inerte par elle-même sans doute, mais elle sert comme de gangue et d'enveloppe à des énergies de divers ordres. Détruisez l'enveloppe, et les puissances latentes ou virtualités, se manifesteront avec éclat (1).

(1) Les actions des substances médicinales sont d'espèce particulière et le plus souvent latentes dans les corps qui n'ont pas subi le mode de préparation homœopathique; elles n'acquièrent toute leur virtualité qu'après

L'homœopathie repose donc évidemment sur le principe cartésien de l'inertie de la matière, conservé par Leibnitz, mais mitigé par lui.

On ne pourrait qu'applaudir à l'heureuse impulsion donnée par Hahnemann à la science, s'il s'était contenté de favoriser, par ses dilutions, la solubilité des médicaments ; s'il avait seulement cherché à isoler, dans une substance donnée à l'état brut, le principe actif qui la caractérise, comme la morphine pour l'opium, la quinine pour le quinquina. Mais s'étant imaginé qu'il y avait dans les corps privés de vie des forces spéciales, indépendantes de la composition moléculaire et y étant comme ajoutées, il partit de ce principe tout hypothétique et dut chercher, par des procédés plus ou moins heureux, à isoler ses énergies dynamiques. Cependant, ainsi que j'ai eu l'occasion de le faire remarquer (1), Hahnemann n'envisageait point la force vitale comme métaphysiquement distincte du corps, mais il attribue manifestement ce caractère à toutes les énergies ou forces médicamenteuses.

L'homœopathie n'a pas établi, que je sache, une distinction radicale entre les effets pathogénétiques d'un même médicament, suivant qu'on l'emploie à haute et à faible dose. Un des reproches souvent mérités, d'ailleurs, qu'elle adresse à l'ancienne école, est d'employer les subtances à trop haute dose, car alors il survient une réaction trop forte. Mais, par contre, on lui voit admettre des propriétés thérapeutiques à certains corps, qui en sont totalement privés lorsqu'on les emploie en quantité appréciable. De plus, l'homœopathie me paraît avoir passé sous silence la remarquable découverte due aux travaux de l'école italienne, de la complexité d'action de certains médicaments, suivant la dose employée.

cette préparation. Telle était au fond la pensée de Hahnemann. (Léon Simon, *Commentaires sur l'Organon.*)

(1) A la fin de l'étude sur le double dynamisme.

L'action des médicaments est pathogénétique et dynamique; j'en conviens. Il y a telle substance, comme l'acide cyanhydrique, ne produisant que des effets dynamiques. Pourquoi cherchez-vous, par la diminution de la dose, à augmenter le dynamisme thérapeutique, puisque par là vous diminuez infailliblement le dynamisme toxique. Le premier dépend du second, et celui-ci, à titre de dynamisme, devrait, pour rester fidèle à la pensée d'Hahnemann, s'exagérer d'autant plus comme puissance, qu'il serait enveloppé, contenu dans une moindre somme de propriétés physiques. Il me suffira de rappeler ici les exemples déjà cités de la rhubarbe, de la magnésie, du quinquina, pour montrer que l'homœopathie, faute d'une analyse suffisante, a confondu entre elles les choses les plus distinctes; confusion qui est devenue le point de départ de la théorie fantastique des doses infinitésimales. Tout dynamisme est en raison directe de la somme de matière dont il relève, mais le bénéfice curatif se mesure au rapport de convenance entre l'organisme souffrant et le médicament que l'on emploie. La dose de celui-ci sera faible ou élevée, suivant le but que le médecin se propose :

1° Hahnemann n'a point différencié deux ordres d'effets pathogénétiques; les uns, dus à des doses élevées, et qui pour lui dépassent le but (*Organon*, 160), par la réaction trop forte qu'ils produisent; les autres, à des doses très-faibles, et qu'il dit cependant développer (*Organon*, 137) des effets d'autant plus marqués, qu'elles seront elles-mêmes plus modérées. C'est par l'expérimentation pure qu'il prétend établir cette deuxième partie de sa thèse. Toute la différence que l'on peut reconnaître est, à l'avantage des infinitésimaux, une absence à peu près complète de réaction, malgré l'action primitive et pathogénétique si saillante. 2° En faisant une exception, pour le vin et l'alcool, dont les effets sont en raison directe des doses, Hahnemann, par la comparaison forcée qu'il établit entre

ces substances et les autres médicaments, avoue ne reconnaître qu'une seule et même puissance pathogénétique et thérapeutique du haut en bas de l'échelle de graduation. De plus, il rompt la série des analogies lorsqu'il attribue à tous les corps de la matière médicale, sauf le vin et l'alcool, des puissances ou virtualités que dégagent et mettent en relief la dilution et la succussion méthodiquement employées. Si la matière est inerte, ces forces n'en relèvent en aucune façon, et c'est bien ainsi que l'homœopathie l'entend, mais le dynamisme propre au vin et à l'alcool, n'ayant rien de latent ou de virtuel, faudrait-il le rattacher alors à la combinaison moléculaire? Faudrait-il, par conséquent, arriver à cette conclusion, que la matière est toujours inerte, sauf dans deux substances, le vin et l'alcool? Les anciens physiciens n'admettaient-ils point que la nature n'a horreur du vide, que jusqu'à 32 pieds? 3° Le dynamisme des médicaments étant virtuel, pourquoi, au lieu de diluer davantage et de secouer plus fort, dans les cas où ils restent sans efficacité, Hahnemann conseille-t-il d'ajouter de nouveaux globules (*Organon*, 128 et 129) jusqu'à ce que le changement devienne appréciable (*Organon*, 251)? Comment y a-t-il une limite aux dilutions (*Organon*, 137 et 279), au-delà desquelles le médicament perd toute sa puissance? Comment, enfin, l'effet des doses (*Organon*, 284) peut-il s'affaiblir en même temps que la quantité matérielle du médicament, quoique dans une proportion moindre? Tous ces passages impliquent un rapport évident entre la somme des propriétés physiques ou masse de matière et l'action produite. Ici Hahnemann a mis de côté le système pour revenir à la raison, que le raisonnement a maintes fois bannie chez lui, mais ce n'est qu'au prix de la logique, et le voici de nouveau en contradiction avec lui-même (1).

(1) De l'ensemble des deux sections précédentes, il résulte clairement

TROISIÈME SECTION.

Préparation du médicament.

Je me contenterai d'indiquer deux conditions générales à remplir dans cette préparation. En premier lieu, isoler le principe actif de la substance employée, puis la dissoudre s'il est nécessaire, afin de favoriser son absorption. Mon but étant ici surtout critique, j'arrive aux procédés homœopathiques.

J'ai traité déjà la question des dilutions au point de vue des virtualités qu'on prétend dégager de la sorte des liens de la matière. Toute l'efficacité des dilutions consiste à favoriser l'absorption des principes actifs. Reste la succussion. Voici comment Hahnemann s'exprime à son sujet :

« Le frottement exerce une influence si puissante, que, non-seulement il développe les forces physiques internes

que Hahnemann reconnaissait une limite *minima* à la dose du médicament pour conserver une vertu thérapeutique. (*Organon*, 137, 128, 129, 279, 160, 251.) Telle est aussi la conclusion qui se trouve à la fin de la 3e section du chapitre Ier du 3e livre de cet ouvrage. Mais Hahnemann s'est contredit, placé qu'il était entre l'expérience et une mauvaise philosophie. En effet : « la véritable essence du médicament est dynamique ; c'est une force pure ou virtuelle que le frottement exalte à l'infini. » De là il fallait conclure, puisque : « les actions des substances médicinales sont latentes dans les corps qui n'ont point subi la préparation homœopathique et n'acquièrent toute leur énergie qu'après cette préparation (Léon Simon, *loco citato*), » il fallait, dis-je, conclure que l'énergie médicamenteuse était sans limite assignable, et devait toujours augmenter en raison directe, 1° d'une dissolution de plus en plus étendue ; 2° d'un frottement de plus en plus prolongé. L'infini est un terme qu'on ne saurait facilement atteindre.

Je défie le logicien le plus subtil de tirer d'autres conclusions des prémisses posées par Hahnemann et qu'il avait déduites de la philosophie de Leibnitz. Mais l'expérience intervenant, force fut de se contredire, et de même qu'il y avait une limite *maxima* à l'action médicamenteuse, de lui reconnaître une limite *minima*.

Ce défaut de concordance, assez peu connu dans les principes de l'homœopathie, me paraît avoir une importance rationnelle capitale ; aussi ai-je cru devoir y insister.

des corps de la nature, comme le calorique, l'odeur, etc., mais encore, ce qu'on avait ignoré jusqu'à ce jour, il exalte à un point étonnant la puissance médicinale des substances naturelles. L'influence de cette propriété est telle, qu'à sa faveur des substances auxquelles on n'avait jamais reconnu de propriétés médicinales, acquièrent une énergie surprenante. » (1)

J'ai déjà dit que Hahnemann avait eu le tort d'assimiler entre eux des dynamismes parfaitement distincts. La nature nous offre des forces générales, telles que : attraction, calorique, lumière, électricité, qui ne relèvent nullement de la combinaison et de l'arrangement des parties, et d'autres qui lui sont au contraire immédiatement subordonnées. Or, de ce que le calorique, la lumière, l'électricité reçoivent du frottement une énergie plus grande, s'ensuit-il qu'il doit en être de même pour les forces spéciales? — L'odeur des corps s'exagère par le frottement. Soit; j'en conviens, mais a-t-on analysé le phénomène et s'est-on rendu compte de ce qui s'y passe? — Il y a une condition indispensable à remplir, celle du contact de molécules fort ténues avec la muqueuse pituitaire; or, le frottement ne saurait avoir d'autre effet puisqu'il exagère les propriétés odorantes, que de favoriser l'émission des molécules. Vous posez en principe général que le frottement exalte les forces des corps physiques. Vous en êtes-vous assuré pour le goût? L'action propre de l'alcool, du café, du thé, de toutes les substances employées à dose appréciable, augmente-t-elle en raison des succussions? — N'oubliez point d'ailleurs que si le frottement jouit de la propriété d'exalter les propriétés odorantes, il ne le fait que d'une manière tout à fait momentanée. Faudrait-il continuer la similitude que vous avez établie vous-même, et reconnaître que les vertus dynamiques des médicaments dilués et secoués ont une existence

(1) *Etudes de Médecine homœopathique.*

des plus éphémères, prompte à se produire, plus prompte encore à disparaître ?

Des considérations qui précèdent, je crois devoir conclure que la philosophie médicale de Hahnemann est un édifice vermoulu qui craque de toutes parts, ne pouvant subir l'examen d'une critique sérieuse, car il y a distribué comme à plaisir l'erreur et la contradiction. Le principe des semblables est destitué de toute base empirique (1) ; les doses infinitésimales reposent sur la conception radicalement fausse de l'inertie de la matière, et la succussion n'est rationnellement parlant qu'une fantaisie pure.— Si néanmoins l'homœopathie est vraie *à posteriori*, nous pouvons recommencer l'œuvre d'Omar, et répéter humblement le trop fameux *Credo* de Tertullien.

Tout est-il à blâmer dans la réforme tentée par Hahnemann ? Non, sans doute. Après Cullen, et comme Rasori, il a su reconnaître que l'action du médicament est avant tout dynamique ; de plus, il a institué, par l'expérimentation pure, une méthode dont la direction ne peut être qu'approuvée, bien que l'on ne puisse pas toujours conclure avec une entière rigueur de l'homme sain à l'homme malade. Comme origine de ses dilutions exagérées, se trouve une idée saine : l'appropriation des substances médicinales aux vaisseaux absorbants.

(1) D'après ce que j'ai dit précédemment, on voit que je ne nie pourtant point l'action homœopathique de certains médicaments. Elle se conçoit rationnellement ; mais en dehors de l'isopathie, dont les effets curatifs en matière de syphilis sont de pleine évidence, je ne crois point possible d'établir expérimentalement la vérité de l'homœopathie.

CHAPITRE V.

Indications du médicament.

PREMIÈRE SECTION.

Considérations préliminaires.

En dehors du scepticisme, qui n'a pas plus le droit en médecine qu'en philosophie de constituer un principe scientifique, il n'y a et ne peut y avoir que deux systèmes fondamentaux : le dogmatisme et l'empirisme. Le dogmatisme, né du besoin qui travaille sans cesse la pensée de l'homme de comprendre et d'expliquer, n'est en lui-même qu'une expression générique, car il embrasse des théories éminemment distinctes. Humoristes, solidistes, vitalistes, homœopathes, rationalistes, forment des éléments bien divers et qui ont chacun leur point de départ dans une conception particulière de la santé et de la maladie. Tout s'enchaîne, tout est étroitement lié dans la marche de l'esprit, et nous le voyons toujours subordonner le réel à l'idéal et le phénomène aux principes qu'il manifeste. Chaque doctrine repose sur un système qui se résume dans une idée primordiale. L'empirisme lui-même n'est qu'un dogmatisme déguisé, honteux de l'être pour ainsi dire, par la vue secrète de son inconséquence. Il implique en effet une absolue défaveur jetée sur la raison humaine, mais en même temps une confiance pleine et entière dans le témoignage des sens. — Le matérialisme philosophique, élaguant d'instinct ce qui ne se rattache point à l'exercice légitime de son principe général de la connaissance, est à la base de l'empirisme médical comme de tout autre.

Par cela seul que nous voyons subsister parallèlement le

dogmatisme et l'empirisme, l'un et l'autre ont un droit égal à l'existence : ils ont logiquement leur raison d'être. Je vais essayer de préciser la part qui leur revient à chacun dans les indications curatives.

Tout en ignorant les destinées de la science future, peut-on les prévenir en quelque sorte et faire dériver d'un principe unique la santé, la maladie et le médicament? J'ai déjà tenté la conciliation des deux premiers termes de la trilogie, dans une synthèse supérieure, celle du dynamisme; mais le troisième doit-il conserver encore une indépendance et une autonomie relatives? Après Cullen, Rasori, Hahnemann, Barbier d'Amiens, je crois avoir suivi la voie royale en cherchant à rattacher la thérapeutique au grand fait de l'action dynamique du médicament. Tel est le fil conducteur qui nous doit guider dans toutes les sinuosités du dédale qui s'offre à nos regards. Quand on a déblayé le terrain et atteint le roc vif, on peut sans crainte y poser les premières assises de l'édifice; d'autres ensuite élèveront les murs, et d'autres, plus heureux enfin, pourront en couronner le faîte. Une idée survit à l'œuvre d'Hahnemann, parce qu'abstraction faite de toute préoccupation systématique, elle est immortellement vraie; cette idée est celle du dynamisme en thérapeutique. Mêlée à la gangue subtile de l'homœopathie, elle seule a suffi pour assurer, jusqu'à présent, la durée de cette doctrine, lui communiquant une vitalité qui lui est totalement étrangère.

Le principe de la force étant posé comme la pierre angulaire de la thérapeutique, nous est-il permis d'aller plus loin et d'établir une série de termes analogues dans le vaste ensemble des agents curatifs? L'homœopathie a tenté l'aventure, mais sans atteindre le but. Devons-nous suivre la même impulsion qu'elle, bien que sur une autre voie?

La guérison des maladies, que l'on peut attribuer à l'emploi des médicaments, se présente à nous dans deux conditions très-distinctes : 1° En sollicitant les actions physio-

logiques ou pathologiques de l'organisme dans un sens directement opposé à l'état morbide primitif; 2° en sollicitant ces mêmes actions dans un sens distinct, mais qui n'est plus antithétique. L'unité thérapeutique consiste évidemment dans l'état artificiel, insolite et anormal, déterminé par les puissances médicamenteuses, quels que soient leurs effets primitifs et secondaires; mais ici se présente un hiatus, puisqu'il y a deux méthodes à concilier. Le dualisme, cette pierre d'achoppement de toute philosophie assez compréhensive pour embrasser les divers éléments de la pensée, se dresse encore ici devant nous. Conformément aux principes de Hegel, dont je crois pouvoir faire ici l'application, la thèse et l'antithèse s'absorbent au sein d'une unité supérieure, et nous pouvons dans l'espèce placer la synthèse des contradictoires dans la perturbation dynamique, qui est le caractère général de l'action médicamenteuse : l'une et l'autre méthode ont un fond commun, celui d'imprimer aux organes un mode spécial de vitalité, presque toujours distinct de l'action morbide primitive.

Mais il ne suffit point, suivant une remarque déjà faite, d'établir, à titre de dogmatisme, les modifications imprimées par la substance médicamenteuse aux êtres vivants, il faut encore déterminer les agents les plus propres à solliciter une action favorable et curative. Tel est le rôle de l'empirisme, et c'est ici qu'il reprend tous ses droits; car, dans une semblable question, l'expérience seule peut prononcer en dernier ressort. La médecine serait par trop simple et trop facile à pratiquer, s'il n'était nécessaire, pour guérir, que de modifier d'une manière quelconque la vitalité de l'organisme malade, de perturber d'une façon ou d'une autre les actions morbides. L'expérience peut seule nous enseigner les médicaments plus spécialement appropriés à tel ou tel effet thérapeutique. La part qui lui est faite ici est large sans nul doute; car, dès lors, pour l'homme de l'art, tout devient détail, analyse et observa-

tion. Mais cette observation doit être guidée, cette analyse doit être dirigée par un concept intellectuel, c'est-à-dire dogmatiquement. La science parfaite est la pénétration intime des deux éléments dogmatique et empirique dans leur hiérarchie naturelle.

DEUXIÈME SECTION.

Des indications curatives.

Après ces considérations préliminaires, j'aborde la question proprement dite des indications curatives, dans laquelle il faut distinguer deux cas : 1° le médicament ; 2° la méthode. Les indications curatives du médicament se doivent déduire : 1° de la maladie ; 2° du malade ; 3° du milieu ambiant.—Cette division a été adoptée par M. Bell dans sa thèse sur le *Pronostic* (1).

A. Le Médicament.

1° La maladie. La nature de la maladie consiste dans une impression perçue ou une modification spontanée de l'état normal, suivant qu'il existe ou non une cause externe. Dans ce dernier cas, la nature de la maladie implique un rapport entre l'élément objectif et l'organisme vivant, lequel rapport constitue une impression susceptible de se caractériser par des lésions anatomiques et des symptômes.

En général, c'est par l'ensemble des causes, des lésions et des symptômes que l'on définit la nature d'une maladie. Cette définition a l'inconvénient de supposer la coexistence ordinaire de ces trois ordres de conditions dans chaque état morbide. Or, nous savons qu'il n'en est rien. Si l'on s'en tient à l'étiologie, celle-ci peut faire défaut en tant qu'occasion externe, ou bien donner lieu aux affections les plus différentes (par exemple, le froid humide provoquera une

(1) Thèse de concours pour l'agrégation.

pneumonie, une bronchite, une entérite, un rhumatisme, une névralgie, une fièvre intermittente). La lésion, de son côté, peut être identique pour des maladies différentes, et, de plus, beaucoup de maladies n'ont point de lésions spéciales. Enfin, le symptôme est, tantôt le même pour des affections différentes, tantôt différent pour des affections identiques. On ne doit point, en conséquence, s'attacher à la considération exclusive de l'un des trois éléments caractéristiques; et, d'autre part, leur coexistence n'est point un fait général.

Le véritable traitement rationnel est celui qui s'adresse à la nature du mal; mais pouvons-nous y arriver autrement que par les moyens empiriques? Dans quelles circonstances, en effet, dit-on que la médication s'adresse plus spécialement à la nature de la maladie? Prenons pour exemple une affection palustre ou syphilitique. Si nous traitons la première par le quinquina et la seconde par le mercure, indépendamment des lésions anatomiques et des symptômes, nous aurons subordonné la médication du symptôme à celle de la nature de la maladie. Tel est le dogme établi (1). Or, il est facile de voir, à la réflexion, que certaines conditions étiologiques données, tel médicament est le mieux approprié, le plus spécial, quels que soient les lésions et les symptômes. Mais par cela seul que nous avons des spécifiques, il ne s'ensuit nullement que

(1) Dans l'introduction à leur ouvrage de thérapeutique, MM. Trousseau et Pidoux s'expriment de la façon suivante : « Plus une maladie est spécifique, moins les indications qu'on nomme physiologiques ou rationnelles ont de valeur. Moins au contraire une maladie est déterminée, moins elle a d'unité et de spécificité, moins en un mot elle est *essentielle*, et mieux sont indiqués les traitements rationnels ou fondés sur la physiologie, et moins sont admissibles les moyens dits empiriques. »

« Où donc est la mesure, où la vérité? Dans l'idée de subordonner à la médication du symptôme celle de l'unité morbide, lorsque celle-ci n'est pas assez bien déterminée et assez spécifique pour dominer toutes les autres indications, et de subordonner au contraire la médication des symptômes à

nous connaissions mieux la nature des maladies auxquels ils s'appliquent. Dans la série : causes, lésions, symptômes, médicament, nous avons un terme de plus : le médicament, et rien autre. Dans le typhus, la diathèse purulente, la morve, le charbon, etc., étiologie, anatomie pathologique, séméiologie nous sont bien connues, mais il nous manque les spécifiques appropriés (1).

La nature du mal est donc métaphysique, et, à ce titre, ne peut, dans cet ordre particulier, être l'objet d'une connaissance directe ; mais elle est liée à certaines conditions, se manifeste dans certaines circonstances, et est susceptible de guérison par le fait de certains agents. Ceux-ci ne tenant compte, ni de l'occasion externe, ni des lésions, ni des symptômes, s'adressent manifestement à la nature du mal, non pour le neutraliser, sans doute, ou l'éliminer, mais pour le supplanter sur son propre terrain, pour se substituer à lui.

Les causes externes, les symptômes, les lésions anatomiques, peuvent d'ailleurs donner lieu à quelques indica-

celles de la nature de la maladie, lorsque celle-ci a une telle unité et une telle spécificité, que toutes ses parties, tous ses symptômes n'en peuvent pas être détachés, et que chacun d'eux la représente et la manifeste aussi bien que l'ensemble.

» Le naturisme, preuve en soient les maladies aiguës spécifiques, est à la fois la condamnation du rationalisme et de l'empirisme. »

(1) Un rapide examen de la théorie de l'inflammation suffira pour montrer combien peu fixés nous sommes sur la nature des maladies. Pour Van Halmont, Stahl, il y a accroissement de l'action tonique des capillaires des tissus enflammés; de même, Haller, Cullen, Vicq d'Azyr, Bichat admettent l'exaltation de la vitalité des capillaires; Hunter croyait à une expansion active du calibre de ces derniers. D'après Vacca, au contraire, l'action des vaisseaux enflammés est diminuée, point de vue repris et modifié par Wilson Phillip. Hastings, enfin, a prétendu que la contractilité exagérée, puis l'atonie des capillaires, étaient deux états successifs que présentent ces vaisseaux dans toute phlogose. Qu'a-t-on fini par conclure de nos jours? Que l'inflammation était un état passif, au lieu d'exprimer, comme on se j'imaginait jadis, l'activité au premier chef.

C'est ainsi que nous sommes fixés sur la nature des maladies.

tions spéciales. C'est ainsi que l'on cherche, sous le rapport de l'étiologie, à détruire un venin ou un virus dans une plaie, que l'on supprime les miasmes, qu'on fait évacuer le poison ou que l'on donne des antidotes. Parmi les lésions, le pus, le cancer, la gangrène, sollicitent souvent l'emploi des moyens chirurgicaux; tandis que les hémorrhagies et les hydropisies sont, en général, du ressort de la médecine; enfin, lorsqu'il y a parmi les symptômes un phénomène d'une prédominance fâcheuse, il est bon de s'adresser directement à lui.

L'ordre d'évolution des symptômes, c'est-à-dire la marche aiguë ou chronique des maladies, peut aussi devenir une source d'indications. Beaucoup d'affections chroniques exigent pour leur traitement des doses plus élevées que les maladies aiguës. Cela se voit plus particulièrement dans certaines affections cutanées que l'on traite localement. On le remarque aussi dans les maladies du tissu séreux. Plus l'altération phlegmasique sera ancienne, et plus les agents de perturbation devront être énergiques. Je puis citer comme preuve le traitement de l'hydrocèle.

En l'absence de moyens spéciaux reconnus et consacrés par l'expérience, l'homme de l'art en est évidemment réduit à ne s'occuper que des causes, des lésions et des symptômes.

2° Du malade. Je citerai, comme sources d'indications relatives à cette catégorie, l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, les idyosyncrasies, les habitudes contractées, l'état moral de l'individu.

3° Du milieu ambiant. Je désigne par cette expression les diverses influences extérieures auxquelles le malade est soumis; par exemple : climats, localités, saisons, génie épidémique.

Avant d'aborder la deuxième partie de mon sujet, la question des méthodes, je vais me livrer à un examen critique de quelques-unes des propositions d'Hahnemann ayant trait à la première des trois catégories précédentes.

Hahnemann reproche à l'ancienne école (1) de s'en tenir souvent à un seul symptôme et de négliger les autres, quelque nombreux qu'ils soient. Ainsi, dit-il (2), on ne s'attache qu'à une partie du tout. L'accusation de Hahnemann est, sans doute, parfaitement fondée dans bien des cas; mais est-il conséquent avec lui-même lorsqu'après avoir établi que la maladie consiste dans la totalité des symptômes, il dit (3) que les phénomènes généraux méritent peu d'attention, et qu'il faut surtout, et presque exclusivement, s'en tenir à ceux qui sont frappants, singuliers, extraordinaires et caractéristiques, parce que presque toutes les maladies et presque tous les médicaments produisent quelque chose d'analogue. Or, pour quiconque est versé dans l'art du diagnostic, il n'existe, en dehors des signes physiques, qu'un nombre très-restreint de symptômes caractéristiques ou pathognomoniques. D'où il résulterait que le choix du médicament importe peu, puisque tous les agents de la matière médicale déterminent sur l'économie des accidents fort analogues entre eux. On m'objectera, sans doute, que *singulier, extraordinaire* et *frappant,* sont des termes qui ont une autre signification que celui de *pathognomonique;* soit, mais *caractéristique* doit-il dans l'espèce avoir le même sens?

En dehors du traumatisme et des actions irritantes venues de l'extérieur, toute maladie est primitivement générale (4), et se doit en conséquence traiter par des moyens généraux. Mais il y a des cas, néanmoins, où lorsqu'on a affaire au reliquat d'une maladie générale, ou lorsqu'il y a un symptôme prédominant dans certaines affections aiguës, il faut opposer un traitement local souvent efficace, lorsque les moyens généraux demeurent tout à fait impuissants.

(1) *Organon,* 57.
(2) *Organon,* 58.
(3) *Organon,* 153.
(4) *Organon,* 189.

C'est là une vérité importante, négligée par Hahnemann, qui s'exprime ainsi à cet égard : « Il ne convient ni dans les affections locales aiguës qui se sont développées rapidement, ni dans celles qui existent déjà de longue date, de faire l'application sur la partie malade d'aucun topique quelconque, fût-ce même la substance, qui, prise intérieurement, serait homœopathique. » (1) Les beaux résultats de l'application de la teinture d'iode aux kystes, aux hydropisies des séreuses, aux collections purulentes anciennes, les heureux effets qu'on en obtient dans les angines consécutives à la scarlatine, sont autant de démentis catégoriques à la doctrine ici formulée par Hahnemann. Une expérience que j'ai vue maintes fois répétée par M. le docteur Nonat, est la suivante : Dans une variole, faites aux deux bras en même temps l'application de deux emplâtres, l'un de diachylon, l'autre de Vigo *cum mercurio*. L'effet abortif de celui-ci, déjà signalé par Rosen de Rosenstein, ne manque jamais. L'avortement, pour n'être pas complet, n'en est pas moins des plus manifestes, tandis que du côté où se trouve le diachylon, il n'y a que peu ou point de modification. La méthode ectrotique est fondée sur une observation analogue. Dans une certaine mesure, comme l'établit dans l'un de ses mémoires M. Briquet (2), il faut traiter l'état local de la variole, car il s'y présente des phénomènes sympathiques qui sont en raison directe de l'intensité de la phlegmasie cutanée. Des considérations précédentes il faut conclure, que les indications curatives ne sont pas toujours générales, dans les maladies de cette nature (3).

(1) *Organon*, 194.

(2) *Archives générales de médecine.*

(3) Dans le passage de l'*Organon* que je viens de citer, 189, Hahnemann dit que toute maladie est primitivement générale; d'où il déduit logiquement sa thérapeutique exclusive par des moyens généraux. Mais le correctif qu'il apporte à cette proposition, à l'égard du traumatisme et des actions irritantes venues de l'extérieur, me paraît bien insuffisant encore, à moins

Hahnemann, qui n'a point fait de système à en croire ses disciples (voir Léon Simon, *Commentaires*), était le plus systématique des hommes. Son observation très-réelle des effets primitifs et secondaires dans l'action des médicaments, et son antipathie pour le *contraria contrariis,* l'a fait se retrancher obstinément dans le *similia similibus*, sans qu'il y ait eu jamais moyen de l'en faire sortir. De ce que toute maladie spontanée est primitivement générale, il en a conclu avec le même entêtement d'esprit, qu'il fallait bannir de leur thérapeutique la médication locale. Partout se retrouve dans sa doctrine l'opiniâtreté de l'homme à système, qui malgré sa prétention de partir de l'expérience et de lui demeurer toujours fidèle, la fait plier cependant aux nombreuses exigences de ses idées préconçues.

B. De la méthode.

La plupart des considérations sur la maladie, le malade et le milieu ambiant, sont pareillement applicables au choix d'une méthode. Le choix à faire se présente dans deux conditions parfaitement distinctes. Tantôt le médecin voit et touche en quelque sorte la cause morbide, et son devoir est de la supprimer. Tantôt, et d'ordinaire, il n'a d'action que sur l'organisme lui-même, et alors il lui faut opter entre des méthodes très-distinctes entre elles. Agira-t-il suivant une marche antithétique, allopathique, perturbatrice proprement dite?

de donner une extension qui n'entrait, je crois, nullement dans sa pensée, à l'expression de causes irritantes venues du dehors. La grande classe des inflammations primitives, le rhumatisme à son début, constituent des maladies locales bien caractérisées, de même beaucoup de névralgies, certaines paralysies du sentiment et du mouvement. Dans les cas de ce genre, qui pourraient bien par leur fréquence faire les frais des deux cinquièmes au moins sur les relevés statistiques, on ne doit songer (pour les inflammations par exemple), à employer un traitement général, que lorsque la maladie elle-même a cessé d'être locale. Les moyens topiques conservent d'ailleurs encore beaucoup d'efficacité.

Ici nous voyons s'étendre, avec ses immenses perspectives et ses innombrables accidents de terrain, le vaste champ de la pathologie. Le parcourir pas à pas serait une œuvre de trop longue haleine, et qui ne saurait convenir au cadre que je me suis tracé. Je dois cependant formuler quelques directions générales, tout en ayant pleine conscience de la pauvreté de la thérapeutique. Mais je dois en interpréter l'état actuel au point de vue des principes énoncés, ne cherchant point l'invention des faits, mais leur philosophie.

Dans les inflammations, plus la phlegmasie a un caractère naturel et dégagé d'influences diathésiques, plus il faut recourir à la méthode antithétique générale et locale. Tartre stibié, saignées générales dans le premier cas; bains, sangsues, ventouses dans le second. Toute inflammation locale qui a provoqué une diathèse de stimulus, présentant toujours une prédominance symptomatique dans le point primitivement intéressé, le traitement local conserve une grande efficacité dans les conditions indiquées; à ce traitement local se doivent encore rattacher la médication altérante (onctions mercurielles) et la médication révulsive (allopathie); mais cette dernière doit être employée avec vigueur pour avoir de l'efficacité.

La méthode irritante substitutive dans la cure des phlegmasies, s'applique particulièrement, 1° à celles qui offrent un caractère spécifique, pour me servir de l'expression consacrée, et où l'inflammation n'est par cela même qu'un élément secondaire ; 2° à celles qui siégent sur les surfaces tégumentaires externe et interne.

Dans les altérations du sang : scorbut, purpura, pléthore, anémie, hydrémie, leucocythémie, albuminurie, la matière médicale reste généralement impuissante, et c'est à l'hygiène seule ou associée à l'hydrothérapie (anémie, hydrémie, leucocytémie, albuminurie?) qu'on doit avoir recours. Le purpura aigu peut cependant éprouver une heureuse influence de la médication antithétique par le perchlorure

de fer. Cette substance occupe la tête de la série des moyens antihémorrhagiques immédiats.

Les hémorrhagies appartiennent à des groupes morbides si distincts les uns des autres, qu'on peut dire que toutes les méthodes leur sont applicables. Je ne saurais entrer à leur sujet dans un détail circonstancié.

Les pyrexies attendent encore, sauf la fièvre intermittente, leurs perturbateurs appropriés. La variole a cependant trouvé le sien dans une maladie artificiellement produite. L'ipéca, le sulfate de quinine, n'ont pas tenu ce qu'ils avaient promis dans la fièvre puerpérale. Pour la fièvre typhoïde, M. Monneret me paraît avoir précisé avec justesse les principales indications. La méthode antithétique est encore celle qui semble avoir donné les meilleurs résultats dans le choléra-morbus. Quelle est la thérapeutique préférable pour la fièvre jaune, l'ictère malin, la fièvre bilieuse?

Le rhumatisme se trouve bien, tantôt des procédés antithétiques et dérivatifs, tantôt des moyens perturbateurs, lorsqu'il est à l'état aigu. A l'état chronique, de même que la goutte, le traitement sera tout à la fois hygiénique et perturbateur. La glucosurie se doit traiter d'après les mêmes principes généraux.

L'hypérémie (1) peut dépendre de maladies diverses affectant les tissus sécréteurs, le sang, le système nerveux (2). Le traitement est perturbateur et hygiénique. Il peut être seulement hygiénique.

Les produits hétérologues formés ou non qu'ils soient de tissus étrangers à l'organisme, ont un cachet spécial qui leur doit faire assigner une place à part dans le cadre nosologique. Le tubercule ne saurait être jusqu'à ce jour combattu que par des moyens purement hygiéniques. Le can-

(1) J'en abstrais les hydrophlegmasies.

(2) Monneret, *Traité de Pathologie générale*, II, 434.

cer est généralement incurable, même pour la chirurgie ; cependant, il est permis de s'associer à l'espérance de MM. Trousseau et Pidoux, qui disent que l'arsenic, comme prophylaxie, n'a pas peut-être dit encore son dernier mot dans le traitement du cancer. Ne présente-t-il pas sur les autres caustiques une prééminence remarquable dans le cas du cancroïde ? (1) Or, l'arsenic est un altérant, et « les altérants doivent être considérés comme des agents de substitution. Ils n'agissent évidemment qu'en substituant une maladie curable à une maladie ou chronique, ou incurable. » (2)

Les gangrènes, comme les altérations du sang, les hémorrhagies, les hypercrinies se réclament de maladies diverses, mais qui exigent, comme indication particulière, l'emploi de l'hygiène, et quelquefois la perturbation sous des formes variées. Le mal est souvent incurable.

Les névroses comprennent des affections très-diverses. On peut les subdiviser en deux ordres, suivant qu'elles relèvent d'une cause locale ou d'une cause générale. Dans le premier cas, on doit surtout recourir à la méthode antithétique : excitants variés, agissant sur la peau ou sur le système musculaire, quand il y a des phénomènes de paralysie. Si les symptômes sont d'un ordre inverse, il faut recourir à la perturbation. Dans le second cas, on ne saurait donner de règles s'appliquant à la fois à l'hystérie, à la chorée, à l'épilepsie, à l'aliénation mentale. Ces diverses affections peuvent être associées à des altérations matérielles, et alors le traitement reste habituellement sans résultat. Lorsqu'elles consistent dans une simple perversion de la vitalité, l'hygiène et la perturbation peuvent obtenir d'excellents résultats dans la cure de l'hystérie et de la chorée. On ne saurait, je crois, jusqu'à ce jour, donner

(1) Les succès obtenus par M. Manec, dans l'application de la pâte arsenicale, sont assez connus des chirurgiens.

(2) Bouchardat, *loco citato*.

d'indications générales, précises et efficaces pour le traitement de la folie et de l'épilepsie. Les diverses méthodes y enregistrent des succès sans nul doute, mais qui donc en a compté les revers ?

L'expectation n'est point, il est vrai, une méthode thérapeutique proprement dite, puisque la part qui en revient au médecin est entièrement négative. Je dois la mentionner néanmoins, parce que l'intervention de la science pourrait, dans certaines circonstances données, être nuisible au premier chef, contrairement au plus rigoureux des devoirs professionnels : *primò non nocere*.

C'est à la saine critique de l'homme de l'art qu'il appartient de résoudre le problème, suivant les exigences des cas particuliers; à lui de décider en dernière analyse quand il doit agir et quand il doit observer une abstention prudente.

Lorsque la thérapeutique est active, elle embrasse des conditions très-complexes, comprenant l'hygiène, l'allopathie, l'énantiopathie, la perturbation proprement dite et la méthode abortive des causes morbides : poisons, virus, venins, parasites. D'où l'on voit à première vue que l'on ne saurait constituer une unité thérapeutique à la manière dont Hahnemann l'a entendu et compris. La nature est plus large que nos cadres, et loin de se laisser étendre au gré des systèmes sur le lit de Procuste, elle se rit de nos efforts et se joue de nos classifications. En généralisant, je me suis trouvé en présence de trois catégories distinctes irréductibles. L'une d'elles formant en quelque sorte le gros de la science, sa partie essentielle (je veux parler de la méthode perturbatrice) est elle-même la synthèse idéale de deux séries indépendantes, mais ayant toutefois un trait commun et caractéristique, savoir, la perversion du dynamisme qui nous est propre.

En résumé, trois méthodes inconciliables en thérapeutique au point de vue de leur action particulière, à savoir : l'hygiène, la perturbation, et la méthode abortive.

CHAPITRE VI.

Appendice.

Dans les dernières pages de son *Organon*, Hahnemann aborde en quelques mots la question du magnétisme animal. « Cette force curative, dit-il, sur la réalité de laquelle des insensés seuls peuvent élever des doutes, agit d'une manière homœopathique en déterminant des symptômes semblables à ceux de la maladie. » (1)

Je n'ai pas voulu aborder jusqu'à présent les considérations relatives au mesmérisme et au rôle qu'il peut être appelé à remplir en thérapeutique. Sans qualifier d'insensés ceux qui nient l'existence des faits magnétiques, on ne saurait se refuser de reconnaître qu'il y a chez eux, pour une raison ou pour une autre, ignorance du sujet : *ignoratio elenchi*. Il est vraiment remarquable, et ce n'est point là une observation isolée quant aux allures de l'esprit humain, de trouver les plus ardents adversaires de Mesmer parmi les hommes dont toute la philosophie repose sur l'exercice des sens. Il s'agit d'une simple constatation empirique ; or, au point de vue de l'expérience, un fait reste toujours un fait et n'a qu'une fréquence relative. Le merveilleux, l'opposition aux lois de la nature, ne sont en eux-mêmes que des appréciations de l'intelligence assez circonscrite et rétrécie pour ne pouvoir embrasser la réalité complète, et toucher comme des deux mains aux pôles de sa propre sphère. C'est au nom de nécessités logiques, de vérités rationnelles, que le matérialisme a la prétention d'imposer silence à la nature et d'étouffer sa puissante voix. Efforts superflus qui nous donnent l'affligeant spectacle de sociétés

(1) *Organon*, 293.

savantes qui ignorent, de propos délibéré, ce que connaissent des ignorants. Les académies ne peuvent-elles donc mieux être que des archivistes du passé? Faut-il qu'à côté du dépôt vénérable de la science constituée, elles laissent naître et grandir une vérité extra-scientifique?

Hahnemann est dans le vrai quand il signale non-seulement l'existence du magnétisme, mais aussi sa portée thérapeutique. Il existe maintenant deux hôpitaux, l'un à Londres, l'autre à Calcutta, où les malades sont soumis à cet unique moyen de traitement. Le charlatanisme, pour jouer un grand rôle dans cette question, n'y peut tout expliquer, et d'habiles jongleries, qui avilissent leurs auteurs, laissent la doctrine entière, prouvant une seule chose, c'est qu'il y a des marchands dans le temple. La médecine abonde d'une pareille plèbe, et ce n'est pas seulement les sceptiques de notre art qui doivent bien jouer leur rôle pour ne pas perdre leur gravité quand ils se rencontrent. Ces nouveaux augures valent ceux du temps de Caton d'Utique.

Si les hommes sont solidaires entre eux de leurs vices et de leurs erreurs, et plus particulièrement ceux qui, rangés sous la même bannière, observent les mêmes rangs et font des étapes communes, quelle tristesse doit s'emparer du vrai médecin en présence de ces Robert-Macaires de haut et de bas étage qui, comme à l'envi, déshonorent sa profession. Tout autour de lui, ainsi que dans la bande bigarrée des adeptes de Mesmer, règne et la soif du lucre et l'appât du gain (1). Dans la généralité des cas, l'art a perdu l'austère dignité du sacerdoce.

L'intérêt est le dieu du siècle, et jamais peut-être autant que de nos jours cet énergique mobile des actions humai-

(1) Que la moralité du médecin *soit en moyenne* supérieure à celle des magnétiseurs d'aventure, je l'admets volontiers, car toute doctrine nouvelle range inévitablement les fous et les charlatans autour de son drapeau; mais ne confondons pas le vase et la liqueur qu'il renferme.

nes n'a par *des prodiges plus grands signalé son pouvoir*. Mais si tous nous avons fléchi le genou devant Baal; si tous nous portons sur le front la brûlante empreinte de notre âge, qui donc a plus qu'un autre le droit de lever fièrement la tête? De là il est permis de conclure, que dans les questions scientifiques, il faut éliminer les débats sur les personnes, le caractère équivoque ou non de leur moralité, pour s'attacher aux choses elles-mêmes et à la part de vérité qu'elles renferment.

Je n'ai nullement la prétention de faire ici l'historique complet des applications curatives que le magnétisme a déjà reçues. Je mentionnerai seulement, pour mémoire, ce qu'on rapporte des peintures retrouvées dans les tombeaux d'Égypte du temps des Pharaons, peintures qui représentent des passes et des manipulations semblables à celles des magnétiseurs modernes. Je mentionnerai aussi les indications que l'on croit retrouver dans les anciens auteurs grecs et romains (Solon, Plaute, Martial, Cicéron); les pratiques de frictions, d'insufflations dans un but thérapeutique, que l'on retrouve à peu près chez tous les peuples; c'est ainsi que la vertu curative de la main paraît avoir été connue de toute antiquité, et que les prêtres chaldéens et égyptiens, les mages, les brahmines, en ont fait usage. Au rapport des jésuites, la guérison des maladies par l'imposition des mains a lieu en Chine depuis bien des siècles. D'après Sprengel, Asclépiade de Bithynie recommandait, dans les maladies chroniques, de continuer les frictions jusqu'à ce que le patient fût endormi. Borelli fait mention d'une secte de médecins dans l'Inde qui traitent toutes sortes de maladies par l'insufflation. Pline dit que l'émission de l'haleine sur le front est un moyen de guérison; les *ensalmadores* d'Espagne y avaient aussi recours, au dire de Delrio. Pomponat, professeur de philosophie à Padoue, au XVIe siècle (1), éta-

(1) Il vécut de 1462 à 1525 ou 1530, et fut l'un des plus célèbres péripatéticiens de l'Italie.

blit comme un fait généralement reconnu qu'il y a des hommes doués de la faculté de guérir certaines maladies : « Quand ceux qui sont doués de cette faculté, dit-il, opèrent en employant la force de l'imagination et de la volonté, cette force affecte leur sang et leurs esprits animaux, ce qui produit les effets voulus au moyen d'une sorte d'évaporation poussée au dehors. » Van Helmont va plus loin et prétend que nous pouvons ainsi imprimer à la matière morte la vertu dont nous sommes doués nous-mêmes, de manière à en faire un agent intermédiaire pour produire certains effets. Sydenham, que sa grande autorité a fait surnommer l'*Hippocrate anglais*, dit quelque part, pour l'édification commune du corps médical : « Dans cette fièvre continue (1661, 1662, 1663 et 1664), lorsque l'adynamie était portée très-loin, j'ai tiré d'excellents effets de l'application de la chaleur d'hommes forts et vigoureux ; il passe beaucoup de fortes et saines effluves du corps bien portant dans le corps épuisé. » Était-ce pour une raison semblable, quand le roi David fut devenu vieux et fort avancé en âge, que ses serviteurs mirent en son sein Abisag la Sunamite? (1)

De nos jours, et laissant de côté tout ce qui s'est passé à l'étranger, particulièrement dans l'Inde et en Angleterre, je citerai, à côté du fait de M. Cloquet et d'un autre appartenant à M. Velpeau (fait qui ne m'est connu que par une indiscrétion), les remarquables résultats obtenus dans le traitement de l'hystérie par M. Vidart, médecin de l'établissement de Dyvonne, résultats qui attendent encore une réfutation quelconque (2).

Il y a dans le magnétisme deux faits, dont la réalité commence à être moins contestée, à savoir : le sommeil asso-

(1) I, *Rois*, I, 1, 2.

(2) La majeure partie de cet historique est empruntée à un article de la *Revue Britannique* (janvier 1852). L'auteur s'y montre un fervent adepte de M. Reichenbach, dont l'*od* ou l'*odyle* ne me semble point, je l'avoue,

cié à une insensibilité au moins relative, et la catalepsie qui l'accompagne fréquemment. M. Maury a publié, au commencement de l'année (1), un remarquable article sur l'hypnotisme, alors à l'ordre du jour. Dans cet article, il a signalé un parallélisme impossible à prévoir, entre l'action des anesthésiques et celle du magnétisme et de l'hypnotisme. Une pareille coïncidence établie expérimentalement montre le cas qu'il faut faire des fins de non-recevoir opposées aux phénomènes qui paraissent sortir du cadre officiel imposé à la nature. Les résultats auxquels j'étais arrivé moi-même, dans une expérience suivie, mais très-limitée, concordent parfaitement avec ceux qu'a publiés M. Maury. Chez un sujet prédisposé aux éruptions dartreuses, j'ai remarqué une efflorescence eczémateuse sur divers points du corps coïncidant avec les premiers essais de magnétisation. Le chloroforme produisait les mêmes effets, quoique beaucoup plus prononcés. Pour une névralgie faciale très-intense, la douleur s'exagérait toujours au début des passes magnétiques, et l'emploi du chloroforme avait le même résultat, mais ensuite tout l'avantage appartenait au mesmérisme, car il endormait profondément le malade, qui, au réveil, n'avait aucune douleur, tandis qu'étant chloroformé, avec la fin du sommeil la crise recommençait toujours. J'ajouterai que je n'ai jamais été témoin de souffrances plus atroces dans les névralgies que j'ai eu l'occasion d'observer (2). Ayant eu recours aux passes magnétiques

nettement distingué du magnétisme des corps terrestres et du fluide nerveux.

Est-il nécessaire d'ajouter que je ne rapporte l'historique qui précède, que sous bénéfice d'inventaire?

(1) 1860.

(2) Cette névralgie faciale a disparu complètement pendant quinze mois environ; mais à la suite de l'impression produite par un courant d'air très-froid, elle s'est de nouveau montrée de loin en loin et avec une intensité beaucoup moindre que lors de la première atteinte. Au moment où j'écris ces lignes, il y a plus de cinq mois qu'elle ne s'est reproduite.

chez un sujet qui était tourmenté d'une toux à caractère spasmodique, avec hémoptysies, mais sans expectoration ni aucun signe physique à l'exploration de la poitrine, je remarquai, non sans surprise, que les passes avaient pour effet de provoquer une quinte très-violente au bout d'une à deux minutes; mais à mesure que l'amélioration s'est prononcée, ce paroxysme artificiel a diminué d'intensité et a fini par disparaître avec la toux elle-même (1).

Hahnemann affirme, sans preuve bien entendu, que le magnétisme agit d'une manière homœopathique. Il ignorait, selon toute apparence, l'aggravation du phénomène morbide, qui m'est démontrée devoir se produire, au moins dans certains cas. S'il l'eût connue, il n'eût fait faute d'en parler à son profit. Dans le cas de névralgie dont j'ai fait mention, on fut obligé de renoncer complètement au chloroforme, et le malade vit graduellement disparaître ses accès. Les deux agents curatifs mis en œuvre (2) avaient pour effet de produire une augmentation du phénomène frappant et caractéristique (*Organon*, 153). Mais si le magnétisme l'a emporté sur le chloroforme, je ne saurais voir autre chose dans ce fait qu'une question de spécificité et d'appropriation, un rapport de convenance. Il ne suffit point pour guérir qu'un médicament exagère le phénomène frappant et caractéristique d'une maladie, il faut encore qu'il lui soit approprié. Hahnemann conclut, il nous l'a prouvé, des effets thérapeutiques à la similitude (3); le suivrons-nous sur un pareil terrain? Qui dit appropriation, ainsi que mon étude critique de l'homœopathie me paraît le démontrer, ne dit point pour cela analogie et ressem-

(1) J'ai perdu de vue le sujet de cette observation, mais j'ai néanmoins appris la récidive de la toux.

(2) L'un et l'autre ont une action excitante qui exagère, au moins pour le magnétisme, la sensibilité partout où elle est déjà exaltée par le fait d'inflammations, brûlures, vésicatoires, etc.

(3) *Organon*, 43, 44, 45 et 46.

blance. Le magnétisme produit sans doute une certaine excitation qui peut aller jusqu'à la douleur; mais est-ce seulement par l'intermédiaire de celle-ci qu'il exerce une vertu curative? Pourquoi, dans l'hypothèse de l'action homœopathique, le chloroforme, employé dix-huit mois dans le cas précité de névralgie faciale, a-t-il été complètement inefficace? Il y a donc une autre cause, et celle-ci ne peut être qu'une raison de convenance et d'appropriation.

Le magnétisme est-il donc un médicament? N'étant autre chose qu'une émission du fluide nerveux de l'expérimentateur (1), il peut, dans une certaine mesure, variable avec l'excitabilité du sujet, n'être qu'un agent hygiénique. Mais d'ordinaire, avec une action sédative sur les centres

(1) Ce fluide, dont on entrevoit la nécessité sans l'avoir jamais aperçu directement, et qui seul peut rendre compte des résultats obtenus par les vivisections et de certains phénomènes consécutifs à la mort, se trouve ainsi constaté, et repose sur une base expérimentale. Impliquée dans les faits que je viens d'indiquer, l'observation donne une preuve manifeste de son existence. L'antique hypothèse des esprits animaux est donc confirmée et avec une acception fort analogue à celle qu'elle eut jadis; car les expressions d'air, d'esprits, n'étaient nullement distinctes pour les anciens, et l'air est un corps fluide. Mais ce terme a pris de nos jours une signification plus étendue, puisqu'il s'applique aussi à la série des impondérables, et c'est à ces derniers que le fluide nerveux a surtout été comparé. Néanmoins, et malgré certaines ressemblances avec le fluide électrique, on ne doit juger la question qu'avec beaucoup de réserve : l'analogie n'impliquant l'identité en aucune manière (*a*).

D'après M. Buchez : « Les phénomènes de l'impressionnabilité et de l'innervation, se comportent comme s'ils avaient lieu dans chaque division spéciale du système nerveux, par la déperdition successive d'une *névrosité* sécrétée par le sang artériel, accumulée localement dans les nerfs, déperdition dont la durée est d'autant plus courte que les phénomènes sont plus intenses, et d'autant plus longue que la circulation ou nutrition locale est plus active. »

« La névrosité ou capacité de produire des phénomènes d'impressionnabilité (sensibilité) ou d'innervation (mouvement et action), est sécrétée dans le canal de la fibre nerveuse par le sang artériel. Rendue impropre, épuisée

(*a*) Telle est la manière de voir de M. Longet, ouvrage cité.

nerveux, c'est un excitant des tissus sensibles et contractiles. Alors il a des effets analogues à ceux de certains médicaments et se doit peut-être ranger dans la même classe. Je dis peut-être, car sur une question aussi obscure, qui affirme court grand risque de se tromper.

Sommeil, insensibilité, catalepsie, tels sont les phénomènes démontrés de l'hypnotisme, et ce sont les seuls aussi qu'il m'ait été donné d'observer en matière de magnétisme animal (1). Comme il est permis de discuter sur tout, je n'aurai nullement lieu d'être surpris de voir contester les effets curatifs indiqués des passes magnétiques; mais je n'en maintiens pas moins, de la manière la plus absolue, la possibilité de faire cesser la douleur dans une crise de névralgie, de façon à produire l'avortement complet du paroxysme. Mon expérience personnelle ne me laisse aucun doute à cet égard; je sais la chose de science certaine. Cela posé, je vais plus loin et j'ajoute, qu'il n'y a rien d'irrationnel à ce qu'un moyen susceptible de suspendre momentanément les symptômes d'une maladie, soit regardé comme propre à en amener la cure temporaire ou défini-

par les impressions et le mouvement, elle est alors résorbée par les veines. Cette sécrétion et cette résorption sont locales. » (*a*)

Le fluide nerveux, suivant l'opinion de M. Buchez, est, selon toute apparence, séparé du sang, mais le fait n'est point, jusqu'à ce jour, susceptible de démonstration. La volonté peut diriger l'exercice et probablement augmenter la production de ce fluide. C'est ainsi, du moins, que les phénomènes propres au magnétisme animal, me semblent devoir être interprétés. Les émotions morales vives amènent sans doute aussi une sécrétion plus abondante et plus rapide du fluide nerveux.

(1) L'hypnotisme et le magnétisme sont deux agents anesthésiques réductibles l'un à l'autre, a-t-on pensé. — Les yeux du magnétiseur sont l'objet brillant qui détermine sur le somnambule les phénomènes si bizarres que l'on voit survenir. Mais j'ai endormi magnétiquement une personne qui dormait du sommeil naturel, et cette expérience, je l'ai répétée à plusieurs reprises. Le magnétisme est donc une chose et l'hypnotisme en est une autre. L'unité réside ici, non dans la cause externe, mais dans l'impression.

(*a*) Extrait des *Annales médico-psychologiques*.

tive. Niez tant qu'il vous plaira les faits que vous prétendez contre nature, vous n'empêcherez point leur réalité ; et pour peu que vous vous départiez de l'inflexible rigueur de vos principes, en reconnaissant l'authenticité de phénomènes qui, malgré qu'on en ait, relèvent de la physiologie, vous posez une pierre d'attente, les prémisses s'affirment et le temps fera le reste.

Je termine ces courtes considérations sur le magnétisme animal par les lignes suivantes, que j'emprunte à M. Alfred Maury. Tout l'article porte l'empreinte d'un esprit d'impartialité bien rare chez les médecins, lorsqu'une pareille question est mise en jeu :

« Le magnétisme animal est un moyen de rendre au système nerveux un ton qui lui manque ou de calmer une surexcitation qui l'épuise. Il a été employé par bien des médecins comme moyen curatif dans les affections névropathiques pour lesquelles la thérapeutique ordinaire était impuissante. Il a procuré des soulagements à l'excès de la douleur, et un sommeil réparateur après des crises prolongées ; il a suppléé en quelques cas à l'emploi des anesthésiques. Ce sont là autant de titres à notre reconnaissance. »

« Éclairer l'homme sur la nature des ressorts auxquels obéit son organisme, adoucir ses souffrances, voilà assurément des vertus que bien des philosophies n'ont pas, et dont bien des sciences se font honneur. Elles commandent pour le magnétisme animal autre chose que ce dédain indifférent que l'on affiche pour les charlatans, mais qui ne saurait se justifier dès que des hommes sérieux et honnêtes viennent nous soumettre des faits dont l'étude les a depuis longtemps occupés. »

(1) *Revue des Deux-Mondes*, article cité.

PHILOSOPHIE.

FRAGMENTS.

J'avais fait précéder cet ouvrage d'un examen critique des principales catégories, où j'essayais de démontrer la prééminence de la notion de cause; mais cet examen, par sa longueur, formait plus qu'une *Introduction*, et j'ai dû, suivant le conseil qui m'en a été donné, consacrer un ouvrage, entièrement distinct de celui-ci, au développement de mes théories philosophiques. Ce nouveau travail n'est encore qu'à l'état d'ébauche, et ne recevra pas de sitôt sa complète exécution.

Toutefois, pour ne point paraître raisonner sur une hypothèse, j'ai cherché, par l'addition de ces fragments, à établir les principes généraux qui m'ont guidé dans l'accomplissement de mon œuvre. Peu de personnes, sans doute, parmi les médecins, sont initiées à l'étude des questions spéculatives; mais il y en a néanmoins quelques-unes, et c'est pour celles-là que j'ai cru devoir parler abstraction, logique et philosophie. Mon argumentation leur paraîtra, sans doute, insuffisante, mais elle ne saurait être catégorique et péremptoire que par une discussion approfondie, et celle-ci je ne m'y livre point, évitant ainsi l'association de deux œuvres aussi distinctes, qu'un livre de philosophie médicale et un livre de philosophie proprement dite.

Catégorie de l'être ou de substance.

L'être ou la substance, dont Kant fait un cas particulier de la catégorie de relation, a paru généralement mériter une place à part. M. Vacherot définit la substance : « La virtualité infinie de l'être en puissance, principe de toutes les transformations qui font l'être en acte. » Et il ajoute : « Cette virtualité n'est qu'une induction de l'expérience basée sur le principe de causalité ; comme il ne peut y avoir d'effet sans cause, il faut bien que tel état visible de l'être ait pour principe un germe latent. » (1) D'où l'on peut conclure que cette virtualité ou puissance de devenir n'est autre chose que la force ou causalité interne propre à chacun des êtres de la nature, conformément à cette autre proposition du même auteur : « Tout l'être des choses se réduit à la force. » (2) D'où l'on peut conclure enfin que la notion de substance, n'est pas seulement corrélative à celle de cause, mais n'offre point un autre contenu intelligible que cette dernière, dont elle n'a été séparée jadis que par l'ignorance où étaient les anciens philosophes du caractère essentiel de l'être. Suivant l'opinion de Leibnitz, les idées de cause et de substance sont réductibles l'une à l'autre. Qui dit substance, dit cause ; qui dit cause, dit substance.

« L'idée scientifique de matière ou de masse ne peut se définir que par l'idée de poids, c'est-à-dire d'un genre spécial de force, ou plus généralement et plus philosophiquement, par l'idée de cause motrice ou d'une force quelconque. » (3) Les notions de masse et de poids sont-elles pour cela identiques? En aucune manière; en effet, « il n'en est pas moins indispensable de bien distinguer la notion de la masse

(1) *Métaphysique et Science,* t. II, p. 102.
(2) *Ibid.,* t. II, p. 177.
(3) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 162.

de la notion du poids ; car la théorie et l'observation nous enseignent que l'intensité de la pesanteur varie, et que, par suite, les poids de tous les corps varient avec la latitude et la hauteur ; tandis que la masse ne change jamais. » (1)

La définition ou la conception de la matière est l'idée de force comme pour toute substance ; mais cette force n'est que l'expression connue, et par conséquent la seule intelligible de la matière. Toute la réalité de celle-ci n'y est point contenue, sans doute ; mais la partie de réalité qui dépasse la portée de nos facultés cognitives n'a aucun droit à nos préoccupations. Ce qui est vrai de la matière l'est aussi de l'esprit.

Prendre la substance pour point de départ en philosophie, en isolant cette notion de celle de force, c'est, à l'exemple de Spinoza, édifier sur le vide.

(1) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 161.

Catégorie de relation.

Notion de cause.

La notion de cause nous est donnée par la conscience dans l'effort musculaire comme un fait d'intuition intime; puis, par une induction naturelle, suivant l'expression de Maine de Biran, nous la transportons au monde extérieur. M. Cousin (1) critique vivement à ce sujet le philosophe de Bergerac; mais il a eu tort lui-même de ne pas soumettre le principe de causalité à une analyse suffisante. En effet, dans les premiers âges de l'humanité, il y a une tendance marquée à animer tous les êtres et à les personnifier, à en faire des causalités intelligentes et libres comme nous-mêmes. Si nous nous reportons aux souvenirs de notre enfance, nous reconnaîtrons aux premiers élans de la pensée des dispositions semblables. Plus tard, l'expérience intervenant, corrige la tendance inductive de notre esprit, et établit, au sein de la causalité, des catégories distinctes; c'est ainsi que de la spontanéité d'induction notre *moi* s'élève à l'analogie. M. Cousin n'a raison contre Maine de Biran que parce que celui-ci n'a point voulu sortir du procédé primitif. Mais l'analogie est-elle le dernier mot de la question? Celle-ci ne me paraît, à vrai dire, qu'une étape pour l'intelligence, qui ultérieurement arrive à un principe supérieur et nécessaire : celui de causalité. En suivant la genèse de ce principe, on doit donc y reconnaître trois moments : 1° conscience de la causalité personnelle; 2° transport inductif, puis analogique à la nature extérieure; 3° apparition du caractère nécessaire de l'idée de cause.

Depuis Aristote, qui est le véritable père du dynamisme, Leibnitz est le premier des penseurs modernes qui ait pris au sérieux la notion de force. Pour lui, toute substance est

(1) Cours de l'*Histoire de la Philosophie*.

activité et causalité : qui dit substance, dit cause ; qui dit cause, dit substance ; la substance n'est telle qu'en tant que cause, et la cause n'est cause qu'en tant que substance. Malheureusement, de telles prémisses devaient rester inféconds, parce que, relevant de Descartes, comme tout le monde alors, Leibnitz admit, quoi qu'en dise M. Cousin (1), qu'il n'y a point d'action réciproque des monades les unes sur les autres. Maine de Biran fit un pas décisif lorsqu'il reconnut l'action de l'âme sur le corps, qui nous est immédiatement rendue sensible dans le phénomène de l'effort musculaire. Se préoccupant peu de l'adage : *Nulla datur inter utrumque proportio entitatis,* il affirma que l'âme et le corps étaient susceptibles de se modifier réciproquement, et il l'affirma comme une vérité d'intuition intime. Le *moi* de la conscience nous étant donné sous la notion de force, Maine de Biran proposait de remplacer le célèbre enthymème de Descartes, qu'il regardait comme une abstraction pure, par celui-ci : J'agis, donc j'existe.

Il se présente ici une distinction importante à établir : Lorsque nous nous renfermons dans le domaine du *moi*, nous saisissons, par une intuition immédiate, notre causalité personnelle. C'est là un fait irréfragable de conscience. Sans abstraction préalable des phénomènes affectifs, nous obtenons ainsi la notion de cause particulière dont l'esprit a une vue directe ; mais la notion de cause en général est manifestement abstraite, et nous n'y parvenons que par l'élimination préalable des éléments empiriques. Cette notion de cause, en général, est vide en tant qu'abstraite, et de nul office en métaphysique (2), qui, à titre de

(1) Introduction aux *Œuvres de Maine de Biran.*

(2) Confondant la métaphysique avec la logique, l'idéalisme moderne a cherché Dieu dans les idées générales et abstraites de cause, d'être, de perfection, de bien, de quantité. Or, il suffisait de démontrer le caractère abstrait de ces idées pour comprendre la valeur d'un pareil argument. Il fallait aboutir forcément à Fuerbach, le précurseur de Max Stirner.

« Du moment que la pensée est l'être absolu, la logique qui en traite est

science réelle, ne peut se baser que sur la réalité concrète, et par conséquent sur la plus réelle et la plus concrète de toutes, à savoir : notre causalité ou force personnelle.

Avoir l'intuition de notre causalité personnelle, c'est avoir l'intuition de la force, de la substance, du sujet que nous sommes. Pour Descartes, qui exagérait l'idée que je viens d'énoncer, la matière était l'inconnu, la négation, une sorte de *caput mortuum* dont il ne pouvait se rendre compte. Quant à l'esprit, il se trouvait, au contraire, fort à l'aise avec lui, en ayant une notion claire et directe.

« Il est tout simple que la conscience, qui a pour caractère propre l'identité du sujet et de l'objet, atteigne les facultés, les forces, les principes qui résident au fond même de l'être humain, comme il est nécessaire que l'expérience sensible, dont le sujet est distinct de l'objet senti, s'en tienne à des rapports et à des lois, c'est-à-dire à de simples phénomènes, et s'arrête devant l'impénétrable mystère des causes, des forces, des êtres que ces phénomènes manifestent. Donc, autant l'empirisme a raison contre les vaines prétentions d'une cosmologie qui tenterait de dépasser dans ses spéculations abstraites la science des phénomènes, autant il a tort contre les légitimes aspirations d'une psychologie curieuse de pénétrer jusqu'aux causes, aux forces vives, aux âmes, aux esprits, à ces êtres invisibles et vraiment incorporels dont la conscience seule a le secret, puisqu'elle seule en révèle les attributs, les propriétés, l'essence tout entière, avec une précision et une certitude qu'aucune expérience ne peut surpasser. » (1)

Donc, d'après M. Vacherot lui-même, il y a un élément formel, celui de notre causalité, qui, tombant sous le regard du *moi*, est forcément empirique, sans perdre pour cela

identique à la métaphysique, et la distinction dans laquelle s'est retranché le scepticisme critique de Kant a disparu. » (Vacherot, ouvrage cité, t. II, p. 240.)

(1) Vacherot, ouvrage cité, t. II, p. 28.

son caractère formel. Nous voici maîtres et maîtres légitimes d'une idée concrète prise dans la sphère du subjectif. Nous sera-t-il interdit de l'étendre au monde extérieur, et faudra-t-il s'en tenir au *moi*, sans pouvoir en franchir les limites? Question grave entre toutes, et dont la solution n'est concevable que si les formes de la pensée pure répondent à un contenu vrai, d'une vérité certaine. Il faut que le phénomène ou l'expérience devienne intelligible, et que la forme devienne empirique. Or, où trouver, si ce n'est dans la notion de cause, l'union de ces deux éléments essentiels? Et s'il en est réellement ainsi, le problème tenu pour insoluble n'est-il pas maintenant abordable, et ne pouvons-nous entrevoir dans cette catégorie fait expérimental, le seul terrain où une réconciliation s'offre comme possible, entre les principes rivaux du sensualisme et de l'idéalisme (1)?

(1) Par l'importance que j'attribue à l'idée de cause, prise dans le sens de principe de causalité, on voit à quel point je m'éloigne sous ce rapport de William Hamilton, qui prétend que le principe de causalité n'est pas nécessaire, mais que c'est une idée qui nous est nécessaire, et qu'il a pour origine une infirmité de la raison.

J'ai été surpris de trouver dans l'*Encyclopédie moderne*, les lignes suivantes émanées d'un homme oublié sans doute du monde philosophique. Je veux parler de M. Satur :

« La cause, dans sa source la plus élevée, est ce qui commence tous les effets, ce qui est la condition première de toute existence. La substance ne peut lui disputer la priorité dans l'ordre des êtres. La substance revêtue de ses modes, est l'ordre des coexistants; la cause accompagnée de ses effets est l'ordre des successifs; elle est à l'origine de la succession et implique l'idée de puissance. Celui qui admet l'éternité des choses se fondera sur la notion universelle de substance; mais celui qui leur donne un commencement, se fondera sur celle de cause. » (*Encyclopédie moderne*, article *Cause.*)

Objectivité de nos connaissances.

Le subjectif n'implique point l'objectif. D'une manière générale, on doit admettre la vérité de cette proposition de Kant, car il est de pleine évidence, en vertu de la nature même de l'induction, qu'il ne nous est pas permis de conclure, d'après ce procédé logique, de nous au monde extérieur. Mais Kant n'a point démontré que l'on ne pouvait raisonner de l'un à l'autre par analogie, qui est le principe essentiel de l'élément perceptif de la monadologie, laquelle n'est au fond qu'une théorie des forces semblables. Le philosophe de Kœnigsberg a donné, sans preuve aucune, les noumènes comme essentiellement distincts de ce que les supposent nos propres conceptions. Une pareille hypothèse de la distinction radicale du noumène et de la conception de l'esprit, est effectivement une des doctrines favorites de Kant. Au lieu d'en supposer la possibilité, il l'énonce formellement. Les écoles de Schelling et de Hegel, animées de l'esprit de réaction que dut provoquer la philosophie critique, crurent pouvoir établir, *à priori*, que toute vérité est dans l'intelligence et tout être dans la pensée; qu'il y a identité entre l'homme et la nature, les lois de l'un et celles de l'autre. Proposition hypothétique et fausse au premier chef, puisque la réalité, de l'aveu de Hegel lui-même, n'est point toujours intelligible; aussi dans sa *Philosophie de la nature* et sa *Philosophie de l'Histoire*, voit-on cet auteur traiter l'expérience avec un mépris parfois excessif.

D'une part, il n'y a point la distinction absolue admise par Kant; de l'autre, il n'y a point identité. Il faut donc qu'il y ait analogie.

« Ce n'est jamais que par analogie que l'esprit se représente les causes et les forces du monde extérieur. » (1)

(1) Vacherot, passage cité, t. II, p. 20.

« Si tous les principes des êtres, matière, nature, âme, esprit, Dieu, sont des forces, quoi de plus facile à comprendre que les rapports de toute sorte qui les unissent? Leurs actions, leurs influences, leurs inspirations, leurs communications n'ont plus rien de mystérieux (1). »

Notre force personnelle et ses effets immédiats tombent sous le regard de la conscience, et notre causalité personnelle se montre à nous comme principe d'action, de modification, de transformation, en un mot, comme source de *devenir*. Nous pouvons même, à cet égard, établir des rapports constants, c'est-à-dire des lois. Si maintenant notre attention se reporte sur les apparences phénoménales du milieu ambiant, nous y observons aussi des changements successifs, des transformations incessantes, impliquant de même un principe de *devenir*, et qu'il nous faut donc rattacher à des forces plus ou moins semblables à notre causalité personnelle. Donc, la catégorie de cause a une valeur objective bien réelle.

« Tout l'être des choses se réduit à la force (2). »

Je mentionne seulement pour mémoire, la vérification expérimentale fournie au principe des analogies par l'histoire naturelle.

(1) Vacherot, t. I, p. 221.
(2) Vacherot, passage cité, t. II, p. 177.

Catégorie de relation.

Idée de cause. (1)

L'idée de substance ne peut avoir en elle-même plus de valeur que la notion de substance. Or, celle-ci ne nous est réellement connue que comme activité spontanée et causalité ; car, en dehors de ce point de vue d'abord empirique pour l'homme, puis analogique pour les autres êtres de la nature, la notion de substance est la plus vide de toutes. Or, il faut en convenir, à peu d'exceptions près (Aristote, Leibnitz, Maine de Biran), la métaphysique a toujours reposé sur le concept de la substance. Toutes les abstractions, chimères et folies de l'idéalisme allemand, n'ont d'autre origine que cette préoccupation abusive d'étudier en soi des termes abstraits, tels que les substances finies, infinies et leurs rapports ; aussi, avec Kant, il ne sort du *moi* que par un paralogisme ; avec Fichte, il s'y absorbe ; avec Schelling, il identifie le sujet et l'objet ; avec Hegel (2), il polarise et identifie les contradictoires, qui ne sont plus que deux aspects d'une même question. En un mot, grâce à l'impulsion communiquée par la philosophie critique, le *moi* devient tout, l'infini, l'absolu, ou il disparaît sans retour, au sein de l'être sans limites. Quant au sentiment du peu que nous sommes dans le premier cas, on se dispense de compter avec lui ; et notre conscience, les droits imprescriptibles de notre liberté personnelle n'ont plus le droit d'être respectés dans l'autre. Dans les deux, préoccupations systématiques nous fermant les yeux et les oreilles, et faisant taire le sentiment intérieur qui crie et se révolte en nous, car toute vérité a passé avec la pensée

(1) *Idée* est ici pris dans le sens kantien.

(2) Au fond, le système de Schelling ne diffère de celui de Hegel que par la méthode.

dans la logique, la dialectique, et le reste n'est plus qu'illusion pure et phénoménalisme mensonger.

Faire reposer la métaphysique sur le fondement de la substance, qui est en dehors de la cause une x absolue, c'est, comme Spinoza l'a démontré, en se servant de la définition de Descartes, se jeter, de gaîté de cœur, dans l'abîme entr'ouvert du panthéisme, qui dévore *moi, conscience, liberté,* sans rendre jamais sa proie. Comment les philosophes, en voyant l'absurdité du point d'arrivée, n'ont-ils point senti (*exceptis excipiendis*) l'erreur radicale du point de départ? Une science contradictoire s'expose au mépris et à la raillerie du plus vulgaire bon sens; aussi devons-nous admettre, ou bien que la métaphysique n'est que la Babel de l'intelligence et de la raison, ou bien qu'elle pèche par la base et que l'édifice doit être renversé du faîte aux fondements. Conformément aux principes de Leibnitz, la substance ne nous est connue que sous la notion de force; substituons par conséquent à la substance la causalité dans le procès philosophique.

Je le répète, la notion de cause est due à une intuition empirique de la conscience, qui devient analogique, puis nécessaire, sans perdre son caractère analogique, dans son application aux objets qui nous entourent. Jusqu'ici, nous sommes encore dans le domaine de l'entendement. Mais si du principe général de la causalité nous passons à l'idée de cause (concept rationnel), nous voici sur la pente d'une série dont il nous est impossible d'atteindre la profondeur, c'est-à-dire que nous nous trouvons en présence du système des choses relatives. « Tout le concept de l'absolu se réduit à ceci, dit M. Vacherot : Le système total des choses relatives est lui-même absolu; de même que le concept de l'infini peut se traduire ainsi : La série totale des quantités finies est elle-même infinie. Il ne faut donc pas se faire illusion sur l'objet de ces deux concepts. Le système total des choses relatives, la série totale des quan-

tités finies ne sont point des objets que l'on puisse déterminer et définir, comme les objets des notions de l'entendement ; ce sont tout simplement deux lois logiques qui ne permettent pas à la pensée de s'arrêter dans la série des causes et dans la série des quantités. » (1)

La série des causes secondes, pour être indéfinie n'en est pas moins contingente, et par cela seul le système total des choses relatives n'est point l'absolu. Chacune des parties est conditionnelle, leur ensemble ne saurait être inconditionnel. Donc : « il faut bien arriver à une cause sans cause, à une cause absolue, » (2) c'est-à-dire à une cause première. Remarquez en outre que cette cause première n'est point le concept rationnel de l'idée de cause, mais qu'elle est une cause spéciale, positive, concrète, impliquée nécessairement dans l'existence des choses relatives.

La cause première se présente à nous comme la condition, l'explication nécessaire de la réalité, comme le postulat qui seul la rend intelligible.

Kant a cru devoir considérer ce postulat comme une hypothèse, parce que, dit-il, nous ne connaissons que les phénomènes, et qu'ainsi l'expression de postulat devient inapplicable à de simples effets, à une pure contingence. Mais, nous l'avons vu, la notion de cause personnelle a un caractère positif, et de la chose en soi ou noumène nous connaissons plus que l'apparence phénoménale et l'ordre qui s'y révèle ; nous possédons de plus la notion analogique de force. Donc, le postulat de la raison théorique a toute la valeur de celui de la raison pratique.

Mais, dira-t-on, la troisième antinomie ! M. Vacherot, après s'être exprimé de la façon suivante : « On ne peut même, comme l'a fait Aristote, s'arrêter à un premier moteur, comme au premier anneau de la chaîne, — Kant l'a

(1) Vacherot, ouvrage cité, t. I, p. 432.
(2) *Ibid.*

démontré invinciblement dans ses antinomies, » (1) a cru pouvoir conclure : « Que la contradiction est fondée sur une conclusion qui dépasse les prémisses. Nous l'avons déjà vu, la thèse d'un premier moteur conçu *à priori* par la raison se concilie parfaitement avec l'antithèse d'une série de causes physiques qui se succèdent à l'infini dans le champ de l'expérience. Toute cette antinomie se réduit à ceci : que l'esprit conçoit, mais ne peut se représenter l'absolu. Qu'y a-t-il là de contradictoire? Pour que la contradiction fût réelle, il faudrait que l'esprit conçût également la nécessité et l'impossibilité d'une cause absolue ; ce que Kant ni aucun sceptique n'a jamais démontré (2). »

Dans la catégorie de relation comme dans celle de qualité, c'est le raisonnement seul qui nous impose la nécessité d'admettre, à titre de postulat, un être distinct du monde et supérieur au monde.

Après Hume, la métaphysique pouvait passer ou peu s'en faut pour une science conjecturale, et Kant devait sinon la détruire, du moins l'ébranler jusque dans ses plus intimes profondeurs. La philosophie critique, et c'est ici son côté faible, ne sut pas distinguer le principe de causalité des autres concepts de l'entendement. En dehors de la notion du devoir, source de toute vérité morale, la raison critique trouve cet *aliquid fixum ac inconcussum* tant désiré dans la notion de cause, laquelle a son point de départ dans une véritable intuition du *moi*, qui a la conscience de son activité comme force propre, et partant comme cause. Nul autre concept de l'entendement n'est, comme celui-ci, à la fois empirique et formel et ne reçoit de l'expérience une vérification aussi complète (3). Il est donc le seul qui puisse

(1) Ouvrage cité, I, 431.

(2) Ouvrage cité, II, 90.

(3) La notion d'unité comme celle de force est puisée dans la conscience, et se trouve par conséquent aussi présenter le double caractère empirique et formel. Mais on ne peut s'appuyer sur ce principe comme point de départ

servir de point de départ à la réalité métaphysique. Kant admet que certaines données pratiques impliquent l'existence de Dieu; je crois de même pouvoir admettre dans l'ordre théorique, *bannissant la raison par le raisonnement* (1), que la catégorie de relation implique une cause nécessaire et première.

ontologique, parce que cette unité, au lieu d'être une unité en général, est l'unité concrète de la forme ou de la cause. La notion d'unité par elle-même est donc simplement distinctive ou négative.

(2) Je prends évidemment ici *raison* dans le sens kantien de faculté supérieure des concepts *à priori*.

Catégorie de la quantité.

Unité. — Multiplicité.

Les notions de nombre et de grandeur ont un caractère franchement abstrait. D'où provient l'abstraction, de quelle réalité sort-elle ?

Depuis les travaux critiques de Kant, nous ne saurions concevoir la moindre hésitation dans la réponse à faire. L'idée d'unité se puise en nous, aussi bien que la notion de force ; mais aussitôt que notre esprit la possède, il en élague d'instinct, pour ainsi parler, tout ce qui lui donne un caractère positif et concret, pour se former un idéal d'une nature particulière. L'idée de grandeur, base de la géométrie, est plus abstraite encore, car elle n'est qu'une application particulière de l'idée d'étendue. Or, celle-ci, comme le démontre M. Vacherot (1), est une propriété, non du corps mais de l'espace, conception abstraite par excellence.

La notion générale de cause n'a aucune valeur propre pour l'esprit ; elle ne signifie que par son rapport avec les idées de causes particulières. Tandis au contraire que les notions de nombre, de grandeur, ont des caractères absolus en dehors de la réalité, qui n'est pour l'esprit que l'occasion d'un *à priori* qu'il forme à leur sujet. « Les mathématiques ne renferment que des vérités *à priori ;* il n'est pas une proposition de géométrie ou d'arithmétique qui ne soit l'expression d'une vérité nécessaire, absolue, universelle. » (2) Dans les mathématiques, on ne traite par conséquent que du chiffre et de la grandeur en général, c'est-à-dire abstraits. En philosophie, lorsque l'on sort de la logique proprement dite, on ne s'occupe nullement de la cause en général, mais bien des causes individuelles, dont

(1) Ouvrage cité.

(2) Vacherot, ouvrage cité, p. 398, t. Ier.

l'une a été qualifiée de première ou d'absolue. Il y a donc, à ce point de vue, une différence importante à signaler entre les deux notions quantité et relation, différence dont le métaphysicien sera tenu de donner l'explication.

La notion de nombre est abstraite et se présente d'emblée comme telle à l'esprit. Malheureusement celui-ci n'est que trop prompt à oublier, dans l'application, les caractères intrinsèques du nombre, et cherche à y astreindre la réalité. L'impulsion géométrique imprimée par la main de Pythagore à la philosophie dure encore aujourd'hui.

Les lois, les rapports des choses dans l'espace, la science du nombre, en un mot, furent donc les premières conceptions rationnelles de l'esprit humain, et lorsque celui-ci essaya de se rendre compte du monde, de lui-même et de leur commun principe, il n'entrevit toutes ces choses qu'à travers le prisme de ses connaissances antérieures, lesquelles étaient tout naturellement abstraites (1). Aussi la

(1) D'après une pensée profonde de Hegel, le concret sort de l'abstrait, en prenant ce dernier mot comme une réalité pauvre en manifestations, et le premier dans le sens contraire. L'étude du développement, soit des êtres de la nature, soit de l'esprit humain, soit encore des civilisations prises dans leur expression la plus générale, donne à cette pensée une éclatante confirmation. Achille Comte, venu après Hegel et se plaçant au point de vue particulier de la genèse scientifique, donna, de l'ensemble des sciences, la classification suivante, dont il lui fut facile de démontrer la réalité historique : 1° La géométrie ou la science des grandeurs; 2° la mécanique; 3° l'astronomie; 4° la physique; 5° la chimie; 6° la physiologie; 7° la sociologie. Sans doute, comme le remarque M. Littré (*a*), qui, sur plusieurs points, a heureusement modifié la doctrine de Comte, l'abstrait n'est que la condition, la base et nullement le principe du concret; c'est ainsi que la physique ne dérive ni de la géométrie, ni de la mécanique, mais les suppose; que la chimie suppose la physique, mais n'en découle point; que la physiologie suppose la chimie et n'en est point une application dans un domaine spécial. Tout cela est incontestable, seulement n'a été dit qu'en plein XIXe siècle. Aussi, la philosophie a dû, dès son origine, tomber dans cette confusion de la condition et du principe, que l'on peut différencier de nos jours, tandis que cela était impossible autrefois.

(*a*) *Revue des Deux-Mondes*, 1855, article cité.

tradition nous montre, à côté de Thalès et d'Anaximandre, et immédiatement après eux, la grande figure de Pythagore, qui ne se proposa rien autre que d'assimiler la philosophie aux mathématiques. On en peut juger par les propositions suivantes : Le nombre est le principe des choses (1). Les nombres sont l'essence des choses (2). Les êtres sont une imitation des nombres (3). Le principe absolu de toute perfection est l'unité et la limitation ; celui de l'imperfection est la dualité et l'indéfini (4). Les dix nombres fondamentaux représentés dans la tétractys (5) retracent le système complet de la nature (6). Les rapports des nombres révèlent la substance des êtres, comme par les combinaisons numériques on détermine l'origine et la formation des choses (7). L'âme (8) est un nombre dans un mouvement perpétuel (9).

Après Pythagore, nous voyons surgir l'école d'Élée, qui part de l'être pur, c'est-à-dire d'une abstraction ; puis l'école atomistique, basée sur une hypothèse traînant deux abstractions après elle : vide et mouvement. (En dehors de la force, le mouvement ne devient qu'une abstraction.) La doctrine de Pythagore eut une grande influence sur les plus éminents philosophes de la Grèce, et en particulier sur Platon. Ici je crois devoir laisser la parole à M. Vacherot :

« L'esprit mathématique et géométrique est favorable à l'idéalisme. Platon n'avait pas tort d'inscrire sur la porte

(1) Aristote, *Métaph.*, 1, 5. — Jamblich, *Vit. Pyth.*, c. 12, p. 120. *Ex Heracl. Pont.*

(2) Aristote, *Métaph.*, 1, 2, 5. Cic., *Ac. Lu.*, II, 37.

(3) Arist., *Métaph.*, 1, 2, 5, 6; XII, 6, 8.

(4) *Principes des néo-pythagoriciens*, Stob., *Ecl.*, I, 9, 20.

(5) Sext. Empir., *Adv. Math.*, IV, 3.

(6) Arist. *Métaph.*, 1, 5.

(7) Sext., *Adv. Math.*, X, 249.

(8) Arist., *De animâ*, 1, 2.

(9) Voir *Manuel de l'histoire de la philosophie*, traduit de Tennmann, par V. Cousin, t. Ier, p. 96.

de son école : « Nul n'entre ici, s'il n'est géomètre. » Descartes, Malebranche et Spinoza, ce dernier surtout, auraient maintenu la même inscription au temple de la métaphysique. En effet, l'idéalisme construit ses systèmes sur les idées abstraites de substance, d'essence, d'infini, d'absolu, d'universel, absolument de la même façon que le géomètre construit ses théorèmes sur les notions abstraites de l'étendue et de ses propriétés. Abstraire, définir, raisonner, c'est là toute la méthode des mathématiciens. Or, sans parler de l'école de Pythagore, qui exagère les rapports des mathématiques et de la métaphysique au point de confondre ces deux sciences, qu'est-ce que la dialectique de Platon, sinon l'abstraction qui élève l'esprit des individus au genre suprême, en lui faisant monter degrés par degrés l'échelle des espèces et des genres intermédiaires? Qu'est-ce que la méthode de Spinoza, sinon la définition qui pose le principe unique d'où cet incomparable logicien saura tirer toute la science, par une série de déductions formant une chaîne continue et indissoluble? Et comment procède Descartes lui-même dans ses méditations, dans ses principes de philosophie, si ce n'est par la méthode géométrique? Trouver un ou plusieurs principes dont tout le reste dérive comme une suite de conséquences nécessaires, voilà son procédé constant. Vous devez comprendre maintenant la prédilection des écoles idéalistes pour les mathématiques. C'est plus qu'une simple coïncidence historique qui les rapproche, c'est un lien de parenté qui les unit. Bien plus: identiques ou du moins analogues quant aux méthodes, l'idéalisme et la géométrie s'entendent également bien sur le fond des idées et des théories métaphysiques. » (1)

Ce n'est pas seulement dans la descendance idéaliste et panthéiste de Descartes que se trouve la prétention de suivre la méthode géométrique. Condillac se proposait

(1) Vacherot, *loco citato*, t. Ier, p. 158.

aussi le même but, et l'art de guérir ne sut pas échapper à cette intrusion de la science abstraite par excellence. Je citerai, entre autres, Hoffmann, dont la médecine raisonnée est une série de théorèmes, de corollaires et de scholies. On se croirait en plein Euclide.

Kant est, à ma connaissance, le premier philosophe qui ait banni de la science la méthode géométrique, comme lui étant incompatible. Dans sa méthodologie transcendantale, il cherche à établir que l'évidence mathématique reposant sur des définitions, des axiomes et des démonstrations, il suffit de montrer que rien de tout cela n'est possible, en philosophie, pour constater la différence naturelle qui existe entre les méthodes qui leur sont propres.

1° *Des définitions.* — Si la définition d'un objet consiste à exposer clairement toutes les propriétés qui lui appartiennent, on ne peut définir les objets empiriques, ni les idées *à priori,* puisque la perfection de l'analyse est toujours douteuse. 2° *Des axiomes.* — Les axiomes mathéthématiques dérivent de l'intuition pure. En philosophie, il n'y a point de véritables axiomes; les principes considérés comme tels, ne peuvent nous être connus sans le secours de l'expérience; de là vient qu'ils ne peuvent jamais avoir la certitude des propositions mathématiques (1). — 3° De ce que les principes de la philosophie manquent d'évidence, il s'ensuit qu'elle est impuissante à rien démontrer nécessairement.

Malheureusement, dans sa dialectique transcendantale, Kant admet une pensée pure, c'est-à-dire abstraite, un sujet pur ou *moi* pur, c'est-à-dire abstrait. La voie est de nouveau toute grande ouverte aux conceptions négatives. Le Dieu de Schelling, avant de devenir lumière et liberté, sort d'un fond obscur et nécessaire qui ressemble fort au

(1) L'opposition ici établie, entre les axiomes mathématiques et métaphysiques, me paraît plus que contestable.

non-Être. Hegel, marchant sur les traces de celui qui fut son maître et son ami, tire Dieu du néant où se manifeste un principe de contradiction, source de toute existence, car il l'est de toute dialectique. Ici, le doute n'est plus permis, et c'est l'abstrait ou le négatif qui, en se développant, produit le concret ou le positif? Quelque part ailleurs, Hegel trouvera tout simple de prétendre que le véritable concret c'est l'abstrait. Pour Foë, antique fondateur d'une secte chinoise, tout se réduit au néant, qu'il disait être le premier principe de toutes choses. De Foë à Hegel, quel progrès ! *Nil novi sub sole.*

Telle a été la marche de l'esprit humain sur la voie de l'abstraction. Mais si la catégorie de la quantité est abstraite d'une manière générale, en tant que forme ou catégorie, cela ne change rien au caractère concret des unités individuelles. Celles-ci nous sont données par l'intuition interne ou externe, comme un fait de conscience. Mais, sursaturés d'entités verbales comme nous le sommes, nourris et abreuvés d'algèbre, il nous arrive d'ordinaire d'attribuer à la réalité le cachet de l'abstraction, ce qui rend la première de tout point méconnaissable. C'est ainsi qu'en général on ne veut reconnaître aux unités concrètes que le caractère indivisible du point mathématique, l'unité abstraite par excellence. De la sorte est conçue la fameuse question des oppositions de l'esprit et de la matière. En fait d'analogies, on n'admet guère que leur coexistence, ce qui revient à dire qu'on n'en reconnaît point. L'esprit est défini d'ailleurs d'une manière négative, et par conséquent abstraite. Cependant, la pensée et la matière ne sont pas absolument l'antipode l'une de l'autre, puisqu'elles sont susceptibles de se modifier réciproquement . il y a action mutuelle, et les deux ensemble sont des forces ou des collections de forces. On insiste beaucoup sur la divisibilité de la matière; qu'on essaie donc, hormis certains cas spéciaux sur lesquels je vais revenir, de diviser une force quelcon-

que par des procédés mécaniques. Et même alors, pourrait-elle se placer sur une balance et se peser? Je conclus contre la légitimité de la preuve.

Mais il y a plus. Comme le remarque quelque part M. Gendrin, l'une des lumières de l'enseignement médical actuel, toute génération est une communication de vie, et par conséquent du principe de vie. Or, qui dit communication dit forcément division. Tel est aussi le point de vue auquel se place Muller, dans son traité de physiologie, où il établit, sous le rapport de la génération, la parfaite concordance de l'âme et du principe de vie. Je m'en tiendrai purement et simplement à ce fait de la génération où la double division vitale et matérielle ne saurait être l'objet d'un doute. Le partage se limiterait-il à la vie végétative, lorsqu'il est positif que ce n'est pas seulement par les formes extérieures que nous ressemblons à nos parents? Nos facultés intellectuelles et morales, notre volonté sont aussi faites à leur propre image. Je crois, de plus, avoir pleinement démontré ailleurs que la doctrine d'un double dynamisme (1) dans l'homme est absolument controuvée. J'arrive donc à conclure qu'il y a une divisibilité figurée et une autre non figurée, et qu'en dehors de la divisibilité de la matière, qui tombe sous les sens, on doit en admettre une autre qui, par une analyse échappant à toute idée concevable, établit au sein de notre *moi* lui-même un partage essentiellement distinct, quoique parallèle à celui que nous voyons se produire dans le monde expérimental. L'identité des lois de la nature et de l'esprit, admise par Schelling, me paraît une pensée profonde, puisée dans les entrailles mêmes de la réalité, mais dont l'expression ou l'épanouissement définitif dans le sujet-objet est singulièrement entaché d'erreur. Il n'y a pas identité, preuve en soit la différence des phénomènes, mais concordance, analogie, et les

(1) Au sens de Barthez et de son école.

lois de l'un se développent dans un ordre harmonique et parallèle aux lois de l'autre.

Dans les divers modes de génération : par spores, gemmipare, scissipare, ovipare, vivipare, la question est au fond la même; toutefois, elle est mieux caractérisée encore, si c'est possible, dans la forme scissipare. Quelle différence établir entre cette forme et les sections produites artificiellement sur le corps d'un polype, donnant lieu à autant d'individus nouveaux qu'il y a de parties distinctes? La force vitale a pu être ici divisée et subdivisée avec son support matériel, sans que son essence comme force une et simple en fût atteinte, et sans que sa puissance fût amoindrie. Maintenant, comment expliquer une unité identique susceptible de partage, sans admettre, puisque le partage est expérimentalement démontré par le fait de la génération, que notre idée de l'unité de l'être n'est rien autre qu'une abstraction. L'unité est donc divisible en fait, bien que le point mathématique ne le soit pas. Nous la concevons comme une force indépendante, et l'expérience nous enseigne que dans l'ordre vital les forces sont susceptibles de division.

On me voit ici corriger l'idée formelle et abstraite d'unité, au nom de l'expérience. Qu'a fait M. Vacherot, lorsqu'il s'est exprimé dans les termes suivants : « La matière est *mathématiquement* divisible à l'infini, comme simple étendue ; *physiquement*, c'est-à-dire en tant que réalité concrète, elle est réductible à certains éléments simples, principes intégrants de tout composé (1). » Les mathématiques représentent l'idée formelle et abstraite ; la physique la réalité concrète. Le même auteur dit autre part : « Il ne faut pas prendre pour des propriétés réelles des abstractions mathématiques ou métaphysiques, telles que l'étendue, la figure, le mouvement, l'existence, l'unité (2). » M. Cour-

(1) Vacherot, ouvrage cité, t. II, p. 81.
(2) Ouvrage cité, t. II, p. 63.

not, dans un passage déjà cité (1), est d'avis : « que l'observation et la science démentent positivement l'hypothèse de l'infiniment petit. » Ce point de vue est identique à celui que je viens de développer.

L'ordre vital nous fournit encore d'autres aperçus tout aussi étranges sur l'unité de force que celui qui vient d'être signalé. Je donne d'abord la parole à Muller : « En opposition avec la façon dont se comporte la matière, le principe vital et l'âme sont susceptibles de se diviser à l'infini, sans que leur force en soit diminuée ou affaiblie (2). » — « La différence essentielle entre le germe et l'animal apte à procréer, consiste en ce que celui-ci est un multiple du germe, circonstance qui seule explique comment une partie du multiple peut se détacher, sans que le reste de l'organisme procréateur perde sa faculté organisatrice. — Chez les végétaux, le fait est évident..... Les êtres qui se divisent sont forcément des multiples relativement au germe (3). » Ainsi, l'unité n'est pas seulement divisible, mais encore sa division ne l'affaiblit en aucune manière. On peut aussi l'envisager tantôt comme un multiple, tantôt comme un sous-multiple, sans altérer aucunement sa valeur numérique.

Dans la génération, il y a deux molécules vivantes qui s'ajoutent et se confondent simultanément avec les principes de vie et l'intelligence qui s'y trouvent associés. L'unité additionnée à une autre unité de même ordre, mais non de même espèce, au lieu de faire, soit le nombre deux, soit de constituer une opération impossible en arithmétique, donne lieu simplement à une unité nouvelle. Dans l'autoplastie par transplantation d'un individu à un autre, le lambeau de chair que vous détachez emporte avec lui une certaine somme de force nutritive susceptible de s'unir

(1) Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 294.
(2) Muller, ouvrage cité, t. II, p. 488.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 485, 486, 487.

à la force végétative du sujet sur lequel le lambeau est transporté. Ici encore, quand l'opération réussit, un et un ne font jamais qu'un (1).

De ce qui précède ne serait-on pas porté à conclure, conformément à la doctrine de Kant, que les catégories de l'entendement ont une valeur purement régulative, et ne sauraient rien nous apprendre d'absolument certain ?

L'examen de l'idée d'infini conduit à un résultat identique à celui de l'idée d'unité. Nous l'avons vu pour l'infiniment petit, et on peut le démontrer de même pour l'infiniment grand.

(1) « La plante ne se multiplie pas seulement par ce mode de génération qui la fait participer jusqu'à un certain point à la nature animale : elle se multiplie aussi par greffe, par bouture. Quand je greffe un rosier ou que je bouture un saule, est-ce que l'entéléchie du rosier, du saule, se divise, se fractionne ou engendre des entéléchies nouvelles? L'entéléchie de l'églantier sur lequel je greffe un rosier délicat subsiste-t-elle en tout ou en partie, et dans ce cas comment s'accorde-t-elle avec l'entéléchie du rosier? On multiplierait les questions qui toutes rendent l'absurdité palpable. » (Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 475.)

Si dans le règne animal toute union devient combinaison de forces, il n'en est point toujours ainsi pour le règne végétal, où la vitalité est moins active. Dans le cas cité par M. Cournot, il n'y a évidemment qu'union et coexistence. Mais pourquoi cela est-il absurde, si ce n'est parce que toute l'arithmétique exposée précédemment ne saurait entrer dans la tête d'un mathématicien?

De la cause et de la loi.

La cause me paraissant la pierre angulaire de l'édifice philosophique, je dois en préciser le sens le plus rigoureusement possible. En elle-même la cause ou la force est un principe intérieur d'activité.

J'ai précédemment établi l'origine de cette idée : Tout être est un foyer de mouvement spontané, un principe d'action, une monade autonome, selon la théorie de Leibnitz (1). D'après cet illustre philosophe : « L'action effective réelle d'une substance sur une autre substance est une chose inconcevable ; par conséquent, une chose naturellement impossible. Pour qu'une force agît sur une autre force, il faudrait un miracle. Or, quoi de plus contraire à l'esprit de la science que de supposer des miracles? Et quoi de plus absurde que des miracles perpétuels et universels? Les forces sont en harmonie par leur constitution naturelle, et tout se passe comme si elles agissaient les unes sur les autres. » (2) Leibnitz conclut donc à une simple correspondance des êtres et à leur harmonie préétablie.

Lors même que Leibnitz s'égare, on peut être sûr qu'il n'est pas loin du droit chemin. Puisque chaque être est un foyer de mouvement spontané, chacun de ces mouvements doit avoir son principe dans les causalités individuelles ; car, s'il en était autrement, on devrait comparer deux causalités dont l'une agit sur l'autre, à deux billes, dont l'une, sous l'impulsion d'un choc, communique son mouvement à l'autre. Une courte excursion dans le domaine des sciences naturelles nous montrera une distinction des plus importantes à établir : Prenez une graine, un germe quelconque ; placez ce germe dans un milieu favorable, et

(1) Vacherot, *loco citato*, I, p. 266.

(2) Extrait d'un article d'Émile Saisset *(Revue des Deux-Mondes)*; 1861.

vous verrez bientôt, sous l'influence combinée de la lumière, de la chaleur et de l'électricité, associée à une humidité convenable, le nouvel être croître et se développer (1). Aucune des forces que je viens d'indiquer ne sera pour ce nouvel être le principe de la vie ; mais leur ensemble aura simplement sollicité sa causalité particulière, l'invitant, pour ainsi dire, à l'action. Ce germe ne se transforme que parce qu'il a fait partie d'un organisme vivant, et ses éléments obtenus par l'analyse chimique ou même organique, placés dans les mêmes conditions, n'auraient donné lieu à rien de semblable ; donc, le principe de l'action est interne. En médecine, l'étude étiologique nous conduit à la même conclusion. Les maladies spontanées n'ont nul besoin pour se produire du concours du milieu ambiant, et les autres, étant sans rapport aucun avec l'influence excitatrice, ne nous montrent dans leur jeu propre qu'une simple altération de la force vitale. L'effet, quand il est réel, est en rapport de nature avec la cause. Or, ici un hiatus immense sépare la sollicitation externe et la maladie proprement dite. Entre les deux, nulle analogie.

L'erreur de Leibnitz consiste à avoir remplacé, par une pure correspondance, l'effet incitateur bien réel des divers êtres les uns sur les autres. L'occasion pour les forces est un simple stimulus.

Après avoir établi la valeur propre de l'expression de cause, je dois la différencier nettement d'un autre terme qui en a paru trop souvent le synonyme. Je laisse la parole à M. Vacherot :

« *Le Savant :* L'induction vous amène à distinguer les successions et les associations constantes, rien de plus. Si c'est là ce que vous entendez par des *lois,* j'accorde que l'induction peut vous élever jusque-là ; mais j'avais toujours pensé que le mot *loi* implique une relation tout autrement

(1) Muller, ouvrage cité, t. Ier, p. 25.

intime qu'un simple rapport de succession ou d'association constante ; qu'il signifie, de plus, une connexion telle entre deux mouvements successifs ou simultanés, que l'un doit être considéré comme la condition, la raison, la cause de l'autre. » (1)

« *Le Métaphysicien :* C'est bien, en effet, le sens et la portée du mot. » (2)

Un peu plus loin, *le Métaphysicien* n'est plus du même avis sur la question. Je continue de citer textuellement :

« *Le Métaphysicien :* La notion de loi ou de raison diffère essentiellement des notions de cause ou de force. Une loi n'est autre chose que la relation constante des phénomènes, l'ordre immuable de succession ou de concomitance selon lequel ils se produisent. Cette relation, cet ordre, n'implique nullement un rapport de causalité. L'induction, qui nous fait découvrir les lois des phénomènes, ne nous révèle rien sur leurs causes efficientes, ce dont la science

(1) La métaphysique, au lieu de déterminer avec précision la valeur relative des deux termes *loi* et *cause*, les a donc parfaitement confondus. Pourquoi, dans une espèce donnée, les types se reproduisent-ils avec une uniformité constante? Par le fait d'une loi, c'est-à-dire d'une spontanéité intérieure qui, en vertu de son invariabilité, est qualifiée de nécessaire. Pourquoi l'esprit humain passe-t-il de la sensation à la perception, de la perception à la notion, de la notion à l'idée? En vertu d'une spontanéité intérieure, d'une loi nécessaire. Mais tout principe d'action, toute source intérieure d'activité est une force, est une cause, cause soumise, dans l'évolution de ses phénomènes ou le procès de son *devenir*, à un ordre déterminé, lequel ordre a été appelé *loi*. Entendons-nous bien. Il est parfaitement loisible de donner aux mots telle ou telle signification, et d'appeler loi le principe du *devenir*, et, par contre, de qualifier de cause l'ordre de succession des phénomènes. Mais du moment que ces deux termes de loi et de cause, ont une signification générale précisément inverse de celle que je viens de supposer, cessons de tout mêler et de tout confondre, et souvenons-nous de Condillac, qui disait que la science n'est qu'une langue bien faite.

Sera-t-il possible de réformer sur ce point le langage ordinaire? J'en doute.

(2) *Loco citato*, I, p. 204.

n'a point d'ailleurs à s'inquiéter, la connaissance des lois lui suffisant parfaitement; mais si la notion de loi n'implique point le concept de cause, elle implique un autre concept, celui de l'*ordre*. » (1)

Maintenant, voici comment s'exprime la philosophie positive par son organe actuel le plus accrédité : « L'expérience, de quelque manière que l'on combine les résultats, ne parvient qu'à des lois; c'est son suprême effort. » (2) Et plus loin : « La doctrine de l'immanence, c'est la science expliquant l'univers par des causes qui sont en lui... L'immanence nous met, sans intermédiaire, en rapport avec les éternels moteurs d'un univers illimité, et découvre, à la pensée stupéfaite et ravie, les mondes portés sur l'abîme de l'espace et la vie portée sur l'abîme du temps. » (3)

La philosophie positive déclare, de la façon la plus expresse, que les faits, et par conséquent leurs rapports, sont l'objet unique de l'intelligence; Comte est même allé jusqu'à parler de phénomènes géométriques. Les rapports des faits ou les lois sont-ils, dans la doctrine de l'immanence, les causes des phénomènes? La proposition n'est pas soutenable; ainsi les lois, telles que les entend l'école positiviste, ne sont nullement de simples rapports constatés dans l'évolution des faits. Ces lois, constituant la véritable raison d'être des faits eux-mêmes, sont, pour ce motif, appelés des causes. Or, ces causes sont immanentes à l'univers, c'est-à-dire qu'elles sont premières, relativement aux phénomènes qui tombent sous l'action des sens : « Ce sont les éternels moteurs d'un univers illimité avec lesquels nous sommes mis en rapport immédiat. » Or, la philosophie positive proclame que nos connaissances sont exclusivement empiriques; donc, nous ignorons les causes que l'univers porte en lui; donc, nous ne sommes point mis en contact

(1) *Loco citato*, I, p. 371.
(2) Littré, *Paroles de Philosophie positive*, p. 18.
(3) Littré, *Loco citato*, p. 34.

direct avec les éternels moteurs qui lui sont propres; donc, la doctrine de l'immanence est susceptible de toutes les objections faites à celle de la transcendance. En n'acceptant la loi qu'à titre d'un simple rapport de succession, la philosophie positive serait demeurée fidèle à ses principes, et n'aurait point fait de la métaphysique, non-seulement sans le savoir, mais encore sans le vouloir.

D'accord avec l'acception que le mot a reçu d'une manière irrévocable depuis Montesquieu, je considère la loi comme un simple rapport, un ordre établi dans la succession des faits. Les sciences naturelles déposent à l'envi en faveur de cette définition (1). Mais laissons de côté leur témoignage et examinons les choses en elles-mêmes.

Qu'est-ce que l'idée d'une loi, si ce n'est celle : « d'un ordre régulier dans la succession, d'une forme imposée, d'un

(1) Il existe toutefois une certaine confusion dans les sciences naturelles, relativement à l'expression des lois, et il est important de dire en quoi elle consiste. Tantôt on les applique à des faits principes, c'est-à-dire à ceux qui tiennent la tête de la série, tantôt à des phénomènes consécutifs, tantôt enfin aux conditions particulières, où diverses causes doivent être placées pour manifester leur action. La chute des corps graves est le premier terme d'une série, qui est la conséquence ou le résultat d'une force très-générale de la matière. Ce n'est pas la pesanteur qui est la loi, mais le rapport des espaces parcourus dans un temps donné. De même pour l'attraction dont la loi pour les corps célestes se formule ainsi : Les corps s'attirent en raison directe de la masse et en raison inverse du carré de la distance. L'absorption par les membranes vivantes est en grande partie due à un fait d'affinité; or on a désigné à tort, sous le nom de lois, les conditions nécessaires à l'existence de cette absorption, à savoir, l'état gazeux ou liquide.

Je ne puis donc nullement souscrire aux lignes suivantes de M. Delioux de Savignac (*Principes de la Doctrine et de la Méthode en médecine*, p. 243) : « Les lois apparaissent dans la phénoménologie physiologique et morbide, tantôt avec le caractère causal, tantôt comme la somme raisonnée d'un certain nombre d'effets. » La loi n'a jamais le caractère causal; c'est passer d'un ordre d'idées à un autre tout différent. De plus, elle n'est point telle ou telle collections de faits, mais les rapports qui les unissent.

Pourquoi donner au même terme des acceptions non-seulement différentes, mais parfois contradictoires ?

ordre établi ? » (1) Il y a dans cette conception deux éléments bien distincts : 1° L'idée d'un rapport ; 2° l'idée d'une volonté extérieure aux choses qui leur imprime des rapports pour arriver à ses fins. Nous voici donc d'emblée, et pour un terme élémentaire, s'il en fut jamais, en pleine téléologie. En définissant la loi de la sorte, toute une philosophie (celle des causes finales) est donc impliquée ; tandis qu'il faudrait commencer par la démontrer, ce qui renverrait la question aux calendes grecques. Au lieu qu'en ne conservant, comme je le propose, que l'idée d'ordre dans la succession des faits, on ne conclut pas de principes qu'il faudrait d'abord démontrer.

Un fait sur lequel on voit souvent insister est le caractère nécessaire de la loi. Relativement aux êtres, une pareille nécessité est de deux choses l'une : ou bien interne, ou bien externe. Interne, en quoi diffère-t-elle de la cause? Externe, elle est incompatible avec l'idée de hasard et implique un créateur intelligent.

D'où vient que l'expression de loi est prise, maintes et maintes fois, comme une sorte de nécessité extérieure et de puissance objective? La raison en est dans la liberté. Si on fait abstraction de cette dernière, la loi demeure pour l'homme, comme pour la brute et l'être inanimé, l'ordre d'évolution qui se manifeste dans les phénomènes qui lui sont propres. Avec les sollicitations d'ordre supérieur et inférieur qui existent en nous, il fallait donner aux premières, pour motiver notre choix, un caractère d'obligation. Puis, par un usage abusif, ce qui n'était que l'occasion d'un rapport possible entre les faits moraux, a été désigné par le terme de loi. Telle a été l'origine de la confusion qui existe entre deux acceptions qui se trouvent avoir un sens très-distinct, suivant qu'on les applique à un être moral ou à un être dépourvu de toute moralité.

(1) Cournot, ouvrage cité, t. Ier, pages 9, 62, 63.

Les forces ou principes se développent sous condition de lois. Les divers dynamismes ne sauraient être admis que par l'application de la plus importante des catégories, je veux dire celle de cause; aussi, suivant la remarque de Hegel, l'erreur fondamentale de l'empirisme comme science, est de faire de la métaphysique sans le savoir; se servant des catégories dont il rejette l'existence, on le voit procéder à des déductions ultérieures. Il reconnaît sans doute la présence de forces au sein de la nature, mais il semble l'avoir aussitôt oublié, puisqu'il n'en tient plus compte et s'arrête à la loi. A entendre parler le sensualisme, on dirait que celle-ci possède en elle-même une vertu efficiente, source unique de l'apparition des phénomènes (1).

(1) Ces lignes étaient écrites depuis près d'un an, lorsque M. Caro a publié dans la *Revue européenne* du 15 avril 1861, un remarquable article sur la *Renaissance du naturalisme*. J'ai été heureux d'y trouver le passage suivant :

« Oui, sans doute, en un sens on dit quelquefois que les éléments primordiaux qui constituent le triangle ou la sphère, et qui forment leur essence, sont causes de toutes les propriétés de la sphère ou du triangle. Cela revient à dire que toutes les figures dérivent de leur définition; que, cette définition posée, le reste s'ensuit nécessairement. Oui, encore en un sens, on dira que la loi de la pesanteur est la cause de la chute de tel corps, ce qui revient à dire que tout corps tombe vers le centre de la terre s'il n'est soutenu en équilibre. En un certain sens très-particulier, les définitions sont causes en géométrie, les lois sont causes dans la physique. Est-ce là pourtant la véritable signification du mot, et devons-nous en resteindre autant la portée? Souffrirons-nous qu'on dise que toute cause est de cet ordre? Quand on dit, en mathématiques, que les définitions sont causes des propriétés, cela signifie seulement que les propriétés en dérivent comme les conséquences d'un principe. Mais le lien de causalité n'est point, à proprement parler, ce lien purement logique de principe à conséquence. Quand on dit en physique que les lois sont causes des phénomènes, c'est une expression inexacte et abrégée qui signifie que chaque phénomène dépend d'un phénomène antécédent dont l'invariable liaison avec son conséquent constitue précisément une loi. Ce n'est pas la loi physique ou liaison invariable de deux phénomènes sensibles qui nous donne à l'origine l'idée de cause. Cette vertu génératrice de la causalité, nous en trouvons le premier type dans notre conscience. Il n'y a qu'un rapport d'identité entre la définition d'une figure géométrique et ses propriétés; il n'y a qu'un rapport d'ordre invariable entre tel phénomène

Or, la raison cachée qui dicte le langage de l'école empirique n'est autre que sa négation à peu près formelle de la substance (1), et l'impossibilité où elle se trouve, logiquement parlant, de s'élever à l'idée de cause. Les lois ne sont, relativement aux principes ou forces particulières, que l'ordre constaté dans l'évolution des phénomènes.

Les progrès immenses que la méthode baconienne ou l'induction a fait réaliser aux sciences physiques, sont devenus l'occasion d'un piége pour la biologie. Ne pouvant atteindre les causes en elles-mêmes, on a vu la philosophie naturelle, non-seulement les négliger avec Newton, pour ne s'en tenir qu'aux effets produits, mais même, dans la personne de ses successeurs, les omettre au point de les oublier complètement, La force supprimée, il ne restait plus que le phénomène et la loi ; aussi n'a-t-on pu s'empêcher d'attribuer à cette dernière une vertu efficiente, et, à proprement parler, causatrice. En biologie, on a cru pouvoir suivre une marche analogue, et on est arrivé de même à supprimer les principes ou forces et à les remplacer par des lois. De là, le discrédit complet où sont tombées les expressions de *principe de vie*, de *force vitale*, d'*âme*, qu'on a même prétendu être de simples dénominations abstraites, sous lesquelles on groupait l'ensemble des phénomènes vitaux. Au fond de la doctrine que je viens d'exposer et qui domine à la fois la philosophie naturelle et la biologie, se

physique et tel autre ; il y a un autre rapport que je conçois, c'est le rapport de causalité dont je ne trouve le type que dans le monde moral, dans la volonté qui est à l'origine de mes actes libres. »

« Telle est l'origine et tel est le sens de l'idée de cause où se trouvent comprises indispensablement la notion du pouvoir et la notion d'un rapport immédiat et direct, non de succession invariable, mais de génération entre une certaine force et un certain effet distinct de cette force. »

(1) D'après M. Taine, si nous ne pouvons connaître les substances, c'est parce qu'elles n'existent point. Il n'y a ni esprits, ni corps, mais simplement des groupes de mouvements présents ou possibles, et des groupes de pensées présentes ou possibles.

trouve encore le fameux principe cartésien de l'inertie de la matière. Tout mouvement s'explique par des lois, et pour peu que la notion de la divinité s'efface de la conscience philosophique, la loi seule reste debout, et par elle s'explique le système des choses.

Des causes finales.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire précédemment (1), pour les anciens, la cause finale est une force inhérente aux êtres qui les détermine vers un but certain. C'est le fatum aveugle et absolu.

De nos jours, la cause finale n'est plus le destin, puissance inconsciente à laquelle les intelligences elles-mêmes sont soumises; c'est l'acte qui implique un but que poursuit un être intelligent. La qualification de cause, par une acception détournée, s'applique, non au sujet de l'acte, mais à l'acte lui-même.

Depuis Bacon, il est devenu de mode, dans un certain milieu philosophique, de rejeter d'une manière à peu près absolue le principe des causes finales. On l'a rejeté tout d'abord parce qu'on avait abusé de son application, et que l'on prêtait complaisamment à l'Auteur des choses, les conceptions imaginaires enfantées par le cerveau de l'homme. Ensuite on a nié ce principe, parce qu'on en était venu à supprimer la cause première elle-même, et que la pensée avait fait un retour à l'atomisme antique.

On ne saurait condamner irrémissiblement les causes finales, par cela seul qu'on en a abusé, car alors que resterait-il de tous les travaux de l'esprit? Quelle est l'idée, quel est le fait, quel est le principe qui résisterait à l'épreuve d'un semblable critérium? En second lieu, supprimer la cause première, postulat obligé de toutes les causes secondes, c'est arriver à la négation formelle de ces dernières; c'est renverser et détruire la première et la plus fondamentale des lois constitutives de la pensée.

L'histoire naturelle entière se meut entre deux pôles :

(1) Liv. II, chap. II, Ire section.

l'origine et la fin. C'est, il faut l'avouer, une grande et regrettable lacune que présente la philosophie de Geoffroy Saint-Hilaire, que le fait de la négation des causes finales. D'après ce grand homme, les différences entre les animaux ne sont que superficielles, et tiennent à l'influence du milieu. Mais tous les êtres qui vivent et se déplacent dans les eaux n'ont point de nageoires, tous les êtres qui vivent dans l'air n'ont point d'ailes. Il y a ici un élément tout à fait négligé de la question, c'est la puissance du germe et l'impulsion qu'il a primitivement reçue, laquelle puissance dispose l'ensemble des organes, soit pour la natation, soit pour le vol, soit pour la marche, soit pour la reptation. Pourquoi le lézard a-t-il des membres locomoteurs lorsque le serpent n'en a point? Vainement invoquerait-on ici l'influence du milieu, qui n'est admissible que pour les nuances et non pour les caractères essentiels. Puisque tous les animaux sont d'après Geoffroy Saint-Hilaire, les copies d'un type ou archétype unique, le grand artiste de la nature n'a pu ni concevoir le type, ni réaliser les copies sans avoir en vue un plan, une constitution générale pour son œuvre. De là, l'harmonie admirable qui règne dans l'ensemble de la création animée, et qui nous rend compte de ces analogies qui sont le fait fondamental, le fonds même de l'organisation. D'après Baer, l'unité de composition existe dans tout le règne animal, mais seulement au début des formations. L'œuf a la même composition dans toutes les classes; mais dès que le germe se développe, les différences apparaissent. Le germe présente d'abord les caractères distinctifs de l'embranchement, puis ceux de la classe, puis ceux de l'ordre, du genre, de l'espèce, puis les nuances individuelles. Les analogies sont donc primitives et les différences ne sont que secondaires. Or, ce plan toujours le même, cette harmonie soutenue, se peuvent-ils expliquer par le hasard des milieux et des circonstances extérieures? La puissance des divers germes, ou plutôt les forces,

sont analogues pour réaliser l'unité de plan et de composition (1).

« Aujourd'hui, la reconnaissance d'un exemplaire idéal comme base de l'organisation des animaux vertébrés, prouve que la connaissance d'un être tel que l'homme a existé avant que l'homme fît son apparition ; car l'intelligence divine, en formant l'archétype, avait la prescience de toutes ses modifications. » (2)

Une cause première intelligente, impliquée comme postulat inévitable de l'explication des divers règnes de la nature, est une confirmation absolue du principe des causes finales.

Ce principe admis, quel sens faut-il lui donner? Quelle en est la détermination précise? Il y a sans doute l'acception généralement reçue ; mais on a tenté de lui en appliquer une autre. Il y a des créations initiales et des créations consécutives ; par exemple, la lumière a été faite avant l'œil (3), et celui-ci a été une simple adaptation à des conditions préexistantes, au lieu d'être la raison propre de ces dernières.

Une pareille théorie n'est qu'un essai de conciliation, une tentative éclectique. Elle reconnaît, et cela suffit pour qu'elle soit rejetée par tous les atomistes, l'intelligence de la cause première ; mais elle semble la limiter dans le sens panthéiste d'une pensée sans conscience claire d'elle-même, et par conséquent dépourvue de prévision, ne se dirigeant point par des voies sûres et certaines à la réalisation d'un plan préconçu. Le spiritualisme ne saurait donc admettre cette manière de voir, et doit s'en tenir à la signification communément reconnue au principe des causes finales.

(1) Dans la pensée de Cuvier, les analogies sont quelque chose de fortuit et d'accidentel, tenant à la similitude des rôles que les animaux doivent jouer dans la nature.

(2) Owen, passage cité.

(3) Cournot, ouvrage cité.

De la métaphysique.

Définition : « La métaphysique est la science qui a pour objet l'absolu, l'infini, l'universel, dans toutes les catégories de la pensée humaine : quantité, relation, modalité, temps, espace, etc. » (1)

Or, de deux choses l'une : Ou bien la métaphysique est une science positive, ou bien elle est une science abstraite. Dans le deuxième cas, elle a pour méthode l'analyse et l'abstraction procède par déduction ; dans le premier, elle a pour méthode l'observation et procède par intuition, induction et analogie.

L'objet de la métaphysique, c'est-à-dire l'universel dans chacune des catégories de la pensée humaine, s'obtient par l'analyse et l'abstraction. Dans la notion, l'entendement procède par analyse et abstraction (2) ; dans la conception, la raison abstrait et analyse (3) ; et pour la raison comme pour l'entendement, il n'y a de démonstration que par l'analyse (4). C'est abuser des termes en prétendant, comme l'a fait ailleurs M. Vacherot, que la raison procède par synthèse, en vertu de cette logique supérieure au principe de contradiction (5) que Schelling et Hegel ont créée de toutes pièces.

Le résultat de l'analyse et de l'abstraction, appliquées aux notions qui sont abstraites par elles-mêmes, ne saurait être qu'abstrait, et tel est effectivement le caractère qu'il

(1) Vacherot, *loco citato,* I, 51.

(2) Vacherot, *loco citato*, II, 38, 448.

(3) Vacherot, *loco citato*, I, 435.

(4) Vacherot, 457.

(5) *Loco citato*, II, 448. Comparez ce passage avec II, 457, et avec I, 248 ; II, 290, 291 ; II, 151. La pensée chez M. Vacherot a ici erré à l'aventure de l'affirmation à la négation. Le vertige ne l'a-t-il point saisi, une fois arrivé sur les plus hauts sommets du problème de la certitude ?

faut reconnaître à toutes les idées de la raison. Le concept de l'être universel n'échappe pas plus que les autres à la rigoureuse condition d'être un simple produit de la logique. En partant de ce concept à titre d'axiome, M. Vacherot en déduit quelques définitions qui deviennent la base de ses démonstrations ultérieures (1). C'est donc l'esprit et la méthode géométriques, la méthode de Descartes, de Malebranche, de Spinoza et de tous les abstracteurs de quintescence. Après avoir blâmé Descartes d'avoir construit la physique et la psychologie à l'aide d'abstractions, de définitions et de déductions, après avoir réprimandé Spinoza d'avoir imaginé une métaphysique géométrique et abstraite (2), M. Vacherot trouve plus loin : « Que la démonstration par axiomes et définitions est la seule rigoureuse. » (3) En conséquence, il part d'une idée de la raison que son titre de concept dépouille de tout caractère concret, et veut en déduire l'ensemble du système métaphysique.

L'infini, l'universel dans toutes les catégories de la pensée, n'étant que des produits logiques, il s'ensuit, ou bien que la métaphysique n'est point distincte de la logique elle-même, ou bien qu'elle doit recevoir une autre définition que celle de M. Vacherot, qui s'est inspiré ici de la pensée hégélienne la plus pure (4).

(1) *Loco citato*, II, 503, 504.

(2) *Loco citato*, II, 290.

(3) *Loco citato*, III, 505.

(4) De quoi s'occupe la logique? De formes, de rapports, de lois, de conditions. C'est donc une science de pure extériorité, de relation, et point d'entité proprement dite. Une fois l'ontologie admise, la logique va de soi; mais par elle-même et son mouvement intime, elle ne peut sortir de l'abstraction, du vide, du néant. L'objet de l'entendement dans la science de l'être, est le principe du *devenir*, la force ou cause. Ici nous trouvons tout à la fois vérité et réalité; mais la logique, science des rapports et des formes, ne nous donne que la vérité sans réalité. Les mathématiques en sont l'expression la plus parfaite.

« Ou le mot de métaphysique ne signifie rien, ou il doit servir à désigner

Cela posé, je crois devoir définir la métaphysique, la science qui s'occupe de la réalité extra-sensible (1) et des questions quelle implique (force, origine et fin).

Puisque la métaphysique est une science positive et réelle, ayant pour objet propre ce concret qui ne tombe pas sous l'empire des sens, il en résulte qu'elle a pour méthode l'observation, et procède par intuition, induction et analogie.

D'accord en cela avec la tradition dynamiste, c'est dans l'idée de cause ou de force que je place le point de départ de la métaphysique. Par une exception unique dans l'histoire des catégories, la notion de cause personnelle tombe directement sous l'œil du *moi*, et peut ainsi, pour les êtres semblables à nous, devenir l'objet de la méthode inductive, tandis que pour ceux qui en diffèrent, elle ressort des lois de l'analogie. A l'observation immédiate de la force que nous sommes, je donne le nom d'*intuition intime*. La déduction pourra s'appliquer ensuite aux résultats obtenus par l'observation, l'induction, l'analogie, mais sans perdre jamais son caractère analytique essentiel; elle pourra dé-

les spéculations qui de tout temps ont tourmenté l'esprit humain, à propos des trois fondamentales idées : *de substance, de force, de finalité*, ce qui mène à distinguer dans la métaphysique : l'ontologie, la dynamique transcendante, la téléologie. » (Cournot, ouvrage cité, t. I, p. 499.)

« Il y a entre la philosophie et les sciences mathématiques ou logiques (dont l'objet propre est la catégorie de l'ordre et de la forme) une différence capitale. » (Même ouvrage, Cournot, t. I, p. 10.)

Permettons ensuite à M. Cournot de préférer la logique à la métaphysique, c'est-à-dire l'ordre ou la disposition des choses aux choses elles-mêmes, car il était difficile au mathématicien de ne point se retrouver sous l'écorce du philosophe. C'est affaire de goût. (Voir t. I, p. 500.)

En définissant la métaphysique, la science des fins et des formes, Bacon, qui en faisait le haut de la pyramide de la science, y a mêlé la logique, qui en est indépendante, et en a détaché la substance et la force.

(1) En abandonnant l'étymologie, les philosophes me paraissent avoir confondu l'abstrait et ce qui dépasse le témoignage des sens externes. Nulle part cette erreur grossière n'est plus prononcée qu'en médecine.

velopper, élucider, et, par cela même, expliquer certains principes, mais elle ne saurait en créer un seul.

Dans les sciences naturelles, par une similitude frappante, on observe, on induit, on conclut par analogie, et l'on n'a qu'un médiocre recours à la marche déductive (1).

En métaphysique, les méthodes principales, mais non exclusives, restent l'intuition, l'induction et l'analogie. Les deux derniers de ces procédés dialectiques ont entre eux des différences tranchées qui sont loin d'avoir été pour tous également bien comprises. Socrate et Platon se sont élevés, par la méthode inductive, à un Dieu personnel et intelligent, mais ce genre de démonstration est sans valeur, puisque l'induction ne s'applique qu'aux faits de même nature. Maine de Biran disait que nous appliquons l'idée de cause au monde extérieur, en vertu de l'induction, fait qui, pour être vrai, aux premières lueurs de l'intelligence, est bientôt corrigé par la pratique. D'après M. Vacherot, la notion de force naturelle n'est qu'une induction (2). On voit par là qu'il n'y a eu à cet égard, jusqu'à nos jours, que peu de progrès accomplis, et qu'on ne s'est même pas élevé au-dessus du *statu quo*. La méthode inductive ainsi entendue « trouve son expression la plus naïve et la plus fidèle dans cette poétique doctrine, qui conçoit, suppose, explique tous les phénomènes, tous les êtres, tous les principes de la nature, à l'instar de l'âme humaine. Si vous voulez un exemple grossier, mais éclatant de ce système, pensez à la mythologie grecque. » (3)

J'ai déjà indiqué la différence fondamentale qui sépare l'induction de l'analogie, la première ne s'appliquant qu'aux

(1) N'est-il pas temps que la métaphysique puise enfin dans les trésors accumulés par la physique, la chimie, la physiologie, la zoologie, l'ethnologie, l'histoire? (A. Laugel, *Revue des Deux-Mondes*, du 1er septembre 1861.)

(2) Ouvrage cité, t. I, p. 238.

(3) Vacherot, *loco citato*, t. II, p. 139.

faits de même nature, la deuxième qu'aux faits semblables et point identiques comme pour l'induction.

Dans chacune des catégories, ainsi que nous l'avons vu, il y a un jugement nécessaire dont la valeur subjective n'est pas contestable, par cela seul qu'il existe. Ce jugement est dû à une intuition de l'entendement qui, à l'occasion de la réalité empirique, affirme, soit la cause, soit le beau, soit le bien, etc. Mais ce jugement implique, dans ses caractères absolus, un certain développement de l'intelligence, dont j'ai suivi la trace dans la notion de cause, laquelle ne s'offre à nous, tout d'abord, qu'avec le cachet empirique auquel doit se joindre plus tard l'élément formel. Pour les autres catégories, la matière seule du jugement demeure empirique, et l'élément formel est complètement pur. De là vient que pour ces dernières le problème de l'objectivité se présente naturellement à l'esprit, et de là vient aussi que l'entendement ne conçoit les jugements qui y correspondent, qu'à une époque moins précoce que pour la notion de cause.

Les produits de l'intuition intellectuelle (1) se trouvent

(1) Le mot d'intuition revient maintes fois dans ces dernières pages, et je dois fixer d'une manière précise la valeur que j'y attache.

Le mot *intuition* n'indique par lui-même qu'une seule chose : l'acte de voir, de regarder. Depuis longtemps il a trouvé sa place dans le langage philosophique, mais il y a surtout été de mise depuis le célèbre Kant. Kant fait du temps et de l'espace des formes pures de l'intuition sensible, c'est-à-dire, de tout ce qui, dans le monde phénoménal, tombe sous le regard des sens. En elles-mêmes, ces formes sont des intuitions pures, c'est-à-dire des conceptions de l'esprit, qui ont leur véritable origine dans la constitution propre de ce dernier. Plus tard est venu Schelling, qui affirme que la raison, par l'*intuition intellectuelle absolue*, se met en communion directe avec l'infini. Or, il n'y a, dans ces termes un peu enflés, qu'une idée très-simple; supposez que vous êtes, vous ou votre raison, l'infini, et alors en se concevant, en se connaissant, votre raison, que vous serez en droit de qualifier d'absolue, concevra et connaîtra l'absolu, l'infini. Reste à prouver, il est vrai, que nous et notre raison faisons partie intégrante de l'infini, et mieux encore, que nous sommes l'infini. Mais Schelling a cru que la chose allait d'elle-même.

formulés dans les axiomes, soit de la géométrie, soit de la métaphysique; telles sont les propositions suivantes : Le tout est plus grand que sa partie. Le tout est égal à la somme des parties dans lesquelles il a été divisé. La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Tout phénomène suppose une cause génératrice. Le phénomène pose l'être. Au dire du sensualisme, ces diverses propositions ont une origine purement expérimentale et ne sont passées que par l'abstraction à la forme d'énoncé général. Grâce à l'emploi de nos sens, nous savons que le tout est plus grand que sa partie, et que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre; la confirmation empirique incessante de ces deux faits, leur donne pour l'esprit un caractère d'évidence immédiate. Si le théorème du carré de l'hypothénuse, n'a point pour le vulgaire le cachet axiomatique de la proposition ci-dessus formulée pour la ligne droite, la faute en est à l'absence d'une application constante de l'esprit aux vérités géométriques, ou, ce qui revient au même, à l'absence de l'observation. A celle-ci encore nous devons les idées de phénomène ou d'effet, de cause ou d'être.

D'après la théorie que je viens d'indiquer, les jugements axiomatiques ou analytiques seraient le simple résultat d'une abstraction, dont le souvenir a disparu de notre pensée. Sans doute il faut tenir compte de l'abstraction qui a transformé les jugements primitifs et les donne sous un énoncé général, mais si l'on néglige les jugements mathématiques dont le point de départ est négatif, d'autres ont, au début, un caractère éminemment positif et concret. Il

L'intuition est, dans cet ouvrage, accompagnée de deux qualificatifs, quelquefois omis, et qu'il sera toujours aisé de rétablir. Tantôt l'intuition est sensible, empirique, et alors elle est ou externe ou intime : ce n'est ni plus ni moins que la conscience qui s'exerce sur les objets du dehors ou du dedans; tantôt elle est intellectuelle et elle répond aux formes pures de Kant, à ses idées ou concepts *à priori*.

y a plus. Si le caractère de ces jugements était simplement empirique et emprunté à l'habitude, pourquoi se présenteraient-ils à l'entendement comme absolument nécessaires? L'expérience nous donne la multiplicité, la contingence, mais là s'arrête irrévocablement son empire. L'élément formel du connaître ressort donc d'une faculté indépendante, que je désigne sous le nom d'*intuition intellectuelle*.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE I

LIVRE Ier.

ORGANISATION, VIE ET PRINCIPE DE VIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'organisation.

PREMIÈRE SECTION... Considérations préliminaires 1
DEUXIÈME SECTION... Qu'est-ce que l'organisation ? 5
TROISIÈME SECTION.. L'organisation se peut-elle expliquer par les propriétés de la matière ? 9
QUATRIÈME SECTION.. Génération spontanée 24
CINQUIÈME SECTION.. *A.* Distinction des forces 34
B. Analogie des forces 42
C. Pérennité des forces 44
CONCLUSION DU CHAPITRE PREMIER 46

CHAPITRE II.

De la vie 47

CHAPITRE III.

Du principe de vie.

PREMIÈRE SECTION... Définition 56
DEUXIÈME SECTION... Animisme 59
TROISIÈME SECTION... Cartésianisme médical 61
QUATRIÈME SECTION.. Double dynamisme (Montpellier) 67
CINQUIÈME SECTION... Organicisme et organico-vitalisme (Paris) 75
SIXIÈME SECTION..... École panthéiste 92

CHAPITRES IV ET V.

Délimitation du principe de vie.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE SECTION... Considérations préliminaires 97
DEUXIÈME SECTION... Maine de Biran 100
TROISIÈME SECTION... Barthez 108

CHAPITRE V.

De la force végétative.

Première Section... Détermination de la force végétative 114
Deuxième Section... Analyse et Synthèse 126
Troisième Section... Nouveaux développements 135
Conclusion des Chapitres III, IV et V. 141

CHAPITRE VI.

Réponses aux objections.

Première objection. 143
Autre objection 145
Autre objection 149
Autre objection. 152
Autre objection 154
Autre objection. 156
Autre objection. 159
Autre objection 162

LIVRE II.

DE LA MALADIE.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations préliminaires. 165

CHAPITRE II.

Des causes.

Première Section.... De la cause en général. 173
Deuxième Section.... Étiologie médicale. 177
Conclusion du Chapitre II 192

CHAPITRE III.

Des lésions.

Première Section... Altérations de la matière 193
Deuxième Section... Altération du fluide nerveux 208

CHAPITRE IV.

Des symptômes 213

CHAPITRE V.

De la maladie en soi.

Première Section... Définition. — Synonymie 232
Deuxième Section... Pathogénie 233
Troisième Section.. Éléments de maladie 240
Quatrième Section.. Essentialité des maladies 243

Cinquième Section.. Des types morbides 245
Sixième Section..... Unité dans la maladie 248
Septième Section... De la nature médicatrice. 261
Huitième Section.... Des crises 264
Neuvième Section... Des métastases 268

LIVRE III.

THÉRAPEUTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Première Section... Historique 272
Deuxième Section... Définition du médicament. 274
Troisième Section.. De l'action du médicament 279
Quatrième Section.. Effets des médicaments. 283

CHAPITRE II.

Action thérapeutique du médicament.

Première Section... Énoncé du problème. 292
Deuxième Section... Méthode énantiopathique 294
Troisième Section.. Méthode homœopathique 296
Quatrième Section.. Méthode allopathique. 306

CHAPITRE III.

Action thérapeutique du médicament (suite).

Première Section... Méthode perturbatrice. 307
Deuxième Section... Médicaments spécifiques. 312
Troisième Section... Du procès thérapeutique 324
Quatrième Section.. Médicaments et méthodes. 327

CHAPITRE IV.

Première Section... Des doses du médicament. 332
Deuxième Section... Du dynamisme médicamenteux 336
Troisième Section... Préparation du médicament. 340

CHAPITRE V.

Indication du médicament.

Première Section... Considérations préliminaires 343
Deuxième Section.... Des indications curatives. 346
A. Le Médicament 346
B. De la méthode 352

CHAPITRE VI.

Appendice 357

PHILOSOPHIE.

Fragments 367
Catégorie de l'être ou de substance. 368
Catégorie de relation. (Notion de cause.). 370
Objectivité de nos connaissances 374
Catégorie de relation. (Idée de cause.). 376
Catégorie de la quantité. (Unité. — Multiplicité.). 381
De la cause et de la loi. 391
Des causes finales. 400
De la métaphysique 403

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Bordeaux, imp. J. Delmas, rue Ste-Catherine, 159.